

Rapport n° \_\_\_\_-SN

A USAGE EXCLUSIVEMENT OFFICIEL

## Sénégal

# Gestion des risques en milieu rural au Sénégal : revue multisectorielle des initiatives en matière de réduction de la vulnérabilité

*Projet, 30 mai 2005*

Développement humain 2  
Région Afrique  
Banque Mondiale



OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
SFD	Institutions de microfinance
MICS	Multi-Indicator Cluster Survey (Etude en grappe à indicateurs multiples)
MOA	Ministère de l'Agriculture
MOE	Ministère de l'Education
MOH	Ministère de la Santé
MWFSO	Ministère des Femmes, de la Famille et du Développement Social (MFFDS)
NAC	National Agriculture Caisse
NFS	National Social Fund
PAREP	Programme d'appui à la réduction de la Pauvreté
ONG	Organisation non-gouvernementale
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs
PDEF	Programme Décennal de l'Education
PIV	Périmètres Irrigués Villageois
PLCP	Projet de Lutte Contre la Pauvreté
PNDS	Plan National de Développement de la Santé
PRSC	Réduction de la pauvreté Support Crédit
PSIA	Poverty and Social Impact Assessment
SDFA	Social Développement Fund Agency
SFD	Structure de Financement Décentralisée
SONACOS	Société Nationale des Oléagineux du Sénégal
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest africaine
UNACOIS	Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal
UNCAS	Union Nationale des Coopératives Agricoles du Sénégal
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
PAM	Programme Alimentaire Mondial

Le présent rapport a été préparé par une équipe constituée de Julie Van Domelen (TTL, Spécialiste principale en protection sociale, AFTH2), El Hadj Adama Touré (spécialiste en agriculture et développement rural, AFTS4), Moukim Temourov (analyse pauvreté et enquête-ménage, AFTH2), Atou Seck (revue des dépenses sociales, AFTH2), Léopold Remi Sarr (conseiller pédagogique, SASHD), Maguette Niang (consultant, analyse des risques et des dépenses agricoles), Djibril Ndoye (consultant, analyse de la cible), Gisèle Munge (stagiaire) et Astou Diaw-Ba (assistante programme, AFCSN). Pairs réviseurs : Lant Pritchett (SASHD), Valérie Kozel (HDNSP) et Daniel Sellen (SASAR).

Tableau 7: Estimation des pertes de production céréalière causées par les criquets en 2004. ....	15
Tableau 8: Evolution des stocks d'animaux de 1999 à 2003 (en 000 de têtes) .....	16
Tableau 9: Fréquence et cause de la perte du bétail, 2002 en %.....	16
Tableau 10 : Evolution des indices du pouvoir d'achat et des prix, 1990-2002 .....	19
Tableau 12: Indicateurs sélectionnés en matière de santé maternelle .....	22
Tableau 13: Lieu de consultation en cas de maladie et de consultation, ruraux de tous âges (%)..	27
Tableau 14 : Différence entre population scolarisable et population scolarisée .....	28
Tableau 15 : Assistance scolaire des enfants âgés de .....	29
Tableau 16: Déterminants des résultats de l'enseignement primaire en milieu rural.....	30
Tableau 17 : % Enfants travaillant dans la production arachidière par sexe et par niveau de pauvreté .....	31
Tableau 18 : Effet de chocs négatifs multiples .....	33
Tableau 19 : Estimation de la proportion des membres de la communauté affectés par les chocs, par type.	33
Tableau 20 : Résumé des Estimations des Populations Rurales à Risque.....	35
Tableau 21 : Présence d'associations dans les zones rurales, par type.....	39
Tableau 22: Envois internationaux vers le Sénégal, 1994-2004.....	43
Tableau 23 : Sources d'emprunt des ménages ruraux (fréquence.....	46
Tableau 24 : Estimation des dépenses annuelles en assistance sociale et en filets de sécurité.....	54
Tableau 25 : % du PIB en dépenses relatives à l'assistance et la sécurité sociales.....	55
Tableau 26: Estimation des dépenses annuelles affectées aux catastrophes et aux risques agricoles .....	62
Tableau 27 : Financement des Fonds de Sécurisation du Crédit Agricole 1998-2004, en F CFA .....	65
Tableau 28 : Dépenses des Fonds de calamités, de bonification et de garantie 2004.....	65
Tableau 29 : Evolution du financement de la santé, en millions CFA .....	68
Tableau 30: Infrastructures et personnel de santé, 1998-2002 .....	70
Tableau 31: Evolution nette des infrastructures et du personnel de santé, 1998-2002 .....	70
Tableau 32: Mécontentement par rapport aux consultations et les causes .....	70
Tableau 33 : Distribution de moustiquaires imprégnées par région.....	72
Tableau 34 : Financement des partenaires du plan stratégique de lutte contre le VIH-Sida, 2003-2004 .....	73
Tableau 35 : Interventions soutenues par le CNLS en 2004, par activité et par milieu urbain/rural .....	74
Tableau 36 : Financement du Projet de renforcement de la nutrition, 2003-2004 .....	75
Tableau 37: Estimation des dépenses annuelles directes dans l'enseignement primaire en milieu rural (1).....	78
Tableau 38 : Coût par écolier en milieu rural et urbain, en CFA.....	78
Tableau 39 : Ouverture de nouvelles salles de classe dans les zones rurales, par promoteur et par niveau de pauvreté .....	79
Tableau 40 : Problèmes en milieu scolaire, juste pour les enfants fréquentant actuellement l'école (de 7 à 12 ans seulement), .....	80
Tableau 41: Pourcentage d'élèves des zones rurales ayant déclaré avoir reçu des repas scolaires en 2003.....	81
Tableau 42: Estimation des dépenses annuelles dans des programmes choisis de création d'emplois .....	84
Tableau 43 : Récapitulation des dépenses au titre de la gestion des risques sociaux en milieu rural (en milliards de francs CFA) .....	92

## Graphiques

Graphique 1 : Répartition rurale-urbaine entre	Graphique 2 : Dépenses quotidiennes par habitant, ....	7
Graphique 3: Pluviométrie annuelle moyenne de 1978 à 2003 (en millimètres) .....		12
Graphique 4: taux de croissance du secteur primaire, de 1998 à 2004.....		17
Graphique 5 : Prévalence du VIH chez les femmes enceintes, par région, par moyenne et intervalle de confiance, 2003.....		25
Graphique 6 : Concentration saisonnière des risques en milieu rural.....		34
Graphique 7: Sévérité et Fréquence des Risques dans le Milieu Rural .....		36
Graphique 8: Proportion des ménages adhérant à un groupe par quintile de consommation .....		40
Graphique 9 : Investissements ruraux ciblant la pauvreté.....		88

## **Gestion des risques en milieu rural au Sénégal : revue multisectorielle des initiatives en matière de réduction de la vulnérabilité**

### **RESUME**

Cette étude a pour principal objectif d'apporter un soutien analytique au Gouvernement du Sénégal dans la conception et la mise en œuvre de politiques visant à réduire la vulnérabilité des pauvres en milieu rural. En dépit d'une croissance économique relativement robuste depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, le développement des zones rurales du Sénégal continue de prendre du retard, entravé par des vulnérabilités structurelles, un accès inéquitable aux services publics et privés et un éventail limité de stratégies pour prévenir, atténuer et faire face aux risques menaçant les ménages ruraux.

Bien que la croissance économique ait, dans les dernières années, réduit la pauvreté au Sénégal, ces gains ont été moindres pour les populations rurales représentant 6 millions sur leur population totale de 10 millions d'habitants. L'économie rurale demeure essentiellement agraire et soixante cinq pour cent de la population rurale est au-dessous du seuil de pauvreté. Les ménages ruraux plus avantagés sont soit moins dépendants de l'agriculture dans la mesure où ils travaillent pour le secteur public ou engagés dans des services ou le commerce, soit, s'ils travaillent dans l'agriculture, jouissent de plus fortes concentrations de terres et/ou d'animaux. En dépit de la plus grande pauvreté dans les zones rurales, certains ménages ont trouvé des stratégies efficaces de croissance économique dans cet environnement.

### **Nature et sévérité des risques**

Les risques naturels sont interliés à la nature agricole de l'économie rurale et son environnement sahélien. Les sécheresses cycliques réduisent la production agricole et déciment les troupeaux. Toutefois, les impacts de ces chocs varient considérablement en fonction de la saison agricole, de la zone agro-écologique, du type de culture et de l'irrigation des terres. Au cours des 25 dernières années, le Sénégal a connu six années qui pourraient être considérées des chocs au niveau de précipitation, caractérisées par les pluies tardives, irrégularité dans la distribution spatiale, et un fin précoce des pluies. Pendant les années de sécheresse, la perte de production d'arachide est estimée de 35 à 135 millions de dollars et pour le mil/sorgho de 24 à 60 millions de dollars. En dépit de la fragilité globale des précipitations, certaines localités sont affectées par des inondations (Saint-Louis, Matam, Louga, Tambacounda et Kolda) causant des morts, des déplacements, la destruction des infrastructures et d'importantes pertes de cultures et d'animaux.

Les animaux et les insectes nuisibles, les maladies des plantes et des animaux constituent d'autres risques. Le Sénégal subit régulièrement l'invasion des criquets pèlerins, les plus récentes en 1988 et en 2004. Contrairement à la sécheresse, les dégâts des criquets sont géographiquement sporadiques. Il a été estimé qu'environ 20 pour cent des ménages ruraux ont été affectés en 2004 avec des pertes de céréales estimées à moins

facteur important, tandis que l'accès physique et la perception de qualité des services. Sur les résidents ruraux ayant dit avoir été malades, 40 pour cent n'ont pas suivi de traitement, le trouvant trop onéreux, mais cette perception de coût est inter liée avec distance et qualité.

**Les risques pour l'accumulation éducative sont l'absence d'inscription, l'abandon scolaire en cours d'année ou entre deux années ou la non acquisition d'une base de compétences suffisantes.** Le taux brut de scolarisation est estimé à 95 pour cent dans les zones urbaines et à 70 pour cent dans les zones rurales. Cela signifie que plus de 300 000 enfants en âge de fréquenter l'école primaire en milieu rural ne vont pas à l'école, dont un-tiers dans la région de Diourbel et un nombre considérable à Kaolack et à Louga. On n'enregistre guère de différences entre les taux de fréquentation scolaire selon les quintiles de pauvreté, ce qui n'est pas le cas pour les zones urbaines. Les obstacles à l'accès physique ayant commencé de s'aplanir grâce aux investissements massifs en salles de classe, les facteurs liés à la demande et les problèmes de qualité et de coût prennent une place plus importante. Les facteurs semblant le plus freiner le niveau d'instruction primaire en milieu rural sont les maladies de l'enfant, le manque de perception de la pertinence (en raison de la combinaison des faibles retours de l'éducation primaire dans les zones rurales, les faibles niveaux de scolarisation des parents et les préférences parentales pour l'enseignement religieux et arabe), le travail des enfants et les décisions économiques prises en période de bonnes et/ou de mauvaises récoltes.

**Le conflit régional en Casamance et l'occurrence au niveau de la communauté et des ménages de vols, de conflits de propriété et de violence sont les principales sources de risques sociaux en milieu rural au Sénégal.** Le conflit en Casamance depuis le début es années quatre-vingt, a déplacé des populations, a laissé des personnes handicapées par les mines terrestres, détruit les infrastructures, abouti à une perte de recettes touristiques et des investissements privés et un ralentissement des investissements publics. A l'échelle nationale, le vol de bétail constitue un problème croissant et accroît la vulnérabilité, compte tenu du fait que le bétail est considéré comme un capital de richesse et une valeur refuge contre les chocs.

**La majorité des villages subissent des chocs négatifs multiples.** Plus le nombre de chocs est élevé, plus grande est la probabilité que les villages perçoivent l'aggravation de la situation. Quoiqu'il en soit, au sein d'un même village, ces chocs frappent les ménages de manière différente. En raison de l'étroitesse de ses liens avec la production agricole, les schémas climatiques et les conditions atmosphériques, l'aspect saisonnier est important au regard de la vulnérabilité. Cette période critique, appelée 'période de soudure', exacerbe les cercles vicieux et enregistre un accroissement des vulnérabilités. La demande de main d'œuvre en période de pointe correspond aux pires périodes de malnutrition et de paludisme. La période la plus impaludée coïncide également avec la saison des pluies où le transport des interventions sanitaires d'urgence est le plus difficile. Le manque de revenus disponibles lors de la période précédant les récoltes coïncide avec les plus grands besoins de liquidités pour payer les traitements médicaux et peut retarder l'entrée des enfants à l'école dans la mesure où les rémunérations n'interviennent qu'après la récolte.

importance. Le secteur de la finance est florissant au Sénégal depuis quelques années. Les zones rurales constituent un segment important du marché pour plusieurs SFD majeures. Toutefois, l'essentiel du crédit agricole provient de la banque commerciale parapublique CNCAS.

**L'assurance aide les ménages à atténuer les effets adverses sur leurs revenus et leur consommation des crises sanitaires, des décès, des handicaps, de la vieillesse, des pertes de cultures, des faillites et des pertes commerciales dues aux vols, aux incendies et aux accidents.** Les mécanismes d'assurance formels sont extrêmement limités au Sénégal et virtuellement non-existants dans les zones rurales. Le segment le plus actif du marché de l'assurance comprend les mutuelles de santé qui se sont considérablement développées depuis certaines initiatives pilotes au milieu des années quatre-vingt et elles sont à l'heure actuelle plus de 90 à travers la nation avec 66 000 membres payants et un total de 220 000 bénéficiaires ; selon les estimations de certains chercheurs, bien moins de 10 pour cent du total des bénéficiaires se trouvent dans les zones rurales, la plupart dans des mutuelles de santé communautaires. Il semble qu'il existe un potentiel d'expansion de l'assurance maladie à travers les coopératives et les fédérations de producteurs à plus grande échelle ainsi qu'à travers les initiatives pilotes des SFD.

#### **Politiques et dépenses du secteur public en faveur de la gestion des risques bottom**

**Les activités de gestion du risque sont réparties entre plusieurs ministères et agences,** parmi lesquels : (a) le Ministère de la femme, de la famille et du développement social et le Ministère de la Solidarité Nationale (MFFDS/SN) ; (b) le Ministère de la Santé et de la Prévention médicale ; (c) le Ministère de l'Education ; (d) le Ministère du Travail, de la Fonction publique et les Organisations professionnelles ; (e) le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Entreprenariat féminin et de la Micro-finance ; (f) le Ministère en charge de l'Agriculture, de l'Hydraulique et de l'Elevage ; (g) le Ministère de l'Intérieur et (h) le Ministère de la Jeunesse ainsi que des programmes sélectionnés sous la supervision de la Primature.

**Le Gouvernement a consacré 43 millions de dollars en 2004 à l'assistance sociale, aux filets de sécurité et à la gestion des catastrophes, y compris les programmes de développement communautaire du MFFDS.** Le point focal de la gestion des catastrophes et le Département de la Protection civile du Ministère de l'Intérieur, appuyé par le MFFDS/SN et des ONG comme la Croix Rouge pour assurer des approvisionnements d'urgence, des liquidités et des matériaux de reconstruction. Le Ministère de l'Agriculture répond aux effets consécutifs sur la capacité de production. Les réactions aux inondations de 2003-2004 ont été accélérées du fait des secours dispensés aux sinistrés par le Fonds de Solidarité nationale récemment créé. Mais les approches parallèles de comités communautaires et la distribution du haut vers le bas par les responsables locaux peuvent en réduire l'efficacité et créer des chevauchements.

**Pour l'assistance sociale et les filets de sécurité, le Ministère de la femme, de la famille et du développement social (MFFDS) et le Ministère de la Solidarité Nationale (MSN) ont pour mandat fondamental de protéger les familles et les individus les plus**

**En 2004, le Gouvernement et les donateurs ont consacré environ 52 millions de dollars à l'éducation primaire en milieu rural. Le Gouvernement a déployé des efforts considérables pour accroître l'offre d'enseignement primaire dans les zones rurales. En dépit de cet investissement, les écoles inachevées sont encore plus fréquentes dans les zones rurales que dans les zones urbaines et le Ministère de l'Education continue d'avoir des difficultés à retenir les enseignants ruraux alors que les enfants ruraux ont moins de probabilités de recevoir des manuels. Les cantines scolaires incitent les familles à envoyer leurs enfants à l'école mais leur couverture est limitée et les coûts peuvent s'avérer considérables par rapport aux avantages en retour et il n'est pas prouvé que les ménages les plus pauvres en reçoivent. Le Ministère s'efforce également d'aborder les facteurs liés à la demande en diversifiant l'offre éducative, y compris l'enseignement en arabe dans certaines régions.**

**Compte tenu de leur nature transversale, de nombreux ministères et agences sont impliqués dans des activités génératrices d'emplois mais les programmes cherchant spécifiquement à créer des emplois se sont élevés à environ 4 millions de dollars en 2004. Il s'agit de programmes totalement financés en interne et la plupart ont été créés lors des dernières années parallèlement à la pression croissante de l'emploi, particulièrement chez les jeunes. Peu d'attention est systématiquement portée au travail temporaire par des travaux publics et des infrastructures. Toutefois, selon une revue du ciblage de plusieurs projets de développement multisectoriel, des programmes comme l'AFDS et le PNIR ont réussi à canaliser des ressources vers des infrastructures à petite échelle dans les communautés rurales les plus pauvres.**

**En termes de développement de mécanismes d'épargne et de crédit, la majorité des initiatives du gouvernement ont cherché à se servir des SFD existantes pour canaliser le crédit subventionné vers des groupes spécifiques. Cela peut marcher à contre-courant avec l'objectif d'établir des services financiers durables pour les zones rurales. Le Gouvernement investit peu dans le soutien direct au développement du secteur bien que les donateurs aient procédé à des investissements directs importants.**

### **Recommandations de l'étude**

**Le DSRP et les politiques sectorielles identifient les principaux risques auxquels est confronté le Sénégal rural. Mais peu d'attention a été accordée au fait de savoir si les programmes et les dépenses s'alignent sur les risques, qui en bénéficie et l'impact sur la réduction des risques. Il est important que les décideurs identifient les risques dont il s'agit ainsi que la justification de leur intervention. Le mécanisme proposé répond-il de manière adéquate au risque ? Qui en est couvert ou exclus ? Quel degré de prévention, d'atténuation ou d'adaptation est-il 'acquis' en contrepartie des dépenses publiques engagées ?**

**Les recommandations portant sur l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de la réponse aux catastrophes naturelles visent à intégrer les réponses aux désastres et à mieux utiliser les systèmes d'alerte rapide. Les réponses aux risques liés aux personnes doivent être intégrées aux réponses liées à la production pour accroître la cohésion globale. Le temps de réaction et le coût peuvent être réduits par le système d'alerte rapide, y compris par des directives en matière de responsabilités. Les méthodologies d'estimation**

répliquées ; (g) initiatives en matière de VIH-Sida devraient être ciblées aux risques et caractéristiques spécifiques des populations rurales et les systèmes de traitement diversifiés pour une meilleure accès pour les ruraux ; et (h) les mutuelles de santé devraient être renforcées.

**Les plus grands écarts des politiques et des dépenses gouvernementales se situent au niveau de la diversification des revenus ruraux et de l'extension des services financiers.** Pour améliorer la diversification des revenus, il est nécessaire de mieux cibler l'emploi sur les travaux publics et le développement des infrastructures rurales pour aider les pauvres à faire face aux chocs liés aux cycles agricoles. En outre, il est urgent de procéder à une évaluation des enseignements tirés des projets générateurs de revenus dans les zones rurales afin de mieux orienter le large éventail de projets et de dépenses à cet effet. Il est crucial d'étendre les mécanismes d'épargne et de crédit. S'il est nécessaire de reconsidérer les pratiques actuelles de lignes de crédit subventionnées, les options de promotion de l'extension des SFD dans les zones rurales devraient être analysées, en s'inspirant des meilleures pratiques internationales et expériences des pays. Le Gouvernement devrait également explorer les possibilités d'optimisation de l'impact des envois d'émigrés.

**La vision des risques dans une perspective multisectorielle aide à identifier les cycles vicieux qui nécessiteront une collaboration entre les secteurs.** La révision du Document sur la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et le développement d'une Stratégie nationale de protection sociale dans les mois à venir offrent au Gouvernement une opportunité d'établir des liaisons plus explicites. Il s'agit également d'une opportunité de redresser les déséquilibres par l'amélioration des investissements et des dépenses du secteur public dans les zones rurales. Le passage à des instruments de gestion des risques plus sophistiqués fait partie intégrante du processus de développement. L'amélioration de la capacité des ménages ruraux à prévenir, atténuer et faire face à l'impact de la fréquence des chocs ou à les surmonter sera un déterminant crucial de l'atteinte des OMD au Sénégal.

affectées par les chocs, adoptant des stratégies d'adaptation coûteuses en termes de bien-être à court et à long terme. Les chocs peuvent créer des pièges de pauvreté militant contre l'accumulation par les pauvres de capital humain et physique et ils incitent les ménages à prendre des décisions en matière de consommation et d'investissement qui réduit les possibilités de la croissance économique future.

**6. Une catégorisation des risques comprend:**

- (a) Risques naturels : sécheresse, inondations, dégradation des terres, etc.
- (b) Risques pour le capital humain (santé et accumulation d'éducation) : maladie, blessures, accidents, invalidité, épidémique (ex : paludisme), déperdition scolaire, etc.
- (c) Risques liés au cycle de vie : naissance, maternité, vieillesse, désagrégation familiale, mort, etc.
- (d) Risques sociaux : crime, violence, vol, soulèvements sociaux, etc.
- (e) Risques économiques : chômage, mauvaises récoltes, faillites d'entreprises, effondrement de la production, chocs de la balance des paiements, crise financière, crise du taux de change, etc.

**7. La gestion des risques sociaux offre un cadre d'identification des stratégies appropriées de prévention, d'atténuation et d'adaptation devant minimiser l'impact de l'incidence nuisible des chocs.<sup>1</sup>** Le fait de considérer la réduction de la pauvreté non seulement comme un processus d'accumulation – richesse, éducation, santé, épargne – mais aussi d'intervention sur les risques clés pour le processus de sortie de (ou d'éviter le recul dans) la pauvreté amène à une analyse de stratégies de prévention, d'atténuation ou d'adaptation face à ces risques. Les stratégies de prévention réduisent la probabilité des risques. Les stratégies d'atténuation réduisent l'impact potentiel de risques futurs. Les stratégies d'adaptation cherchent à répondre aux besoins des populations lorsqu'un choc est déjà survenu. Les instruments de gestion des risques peuvent être informels (fondés sur la famille ou sur le groupe social), axés sur le marché (comme l'assurance privée) ou des dispositions publiques : le Tableau 1 présente une catégorisation des approches de gestion des risques sociaux en continu par type de prestataire.

Tableau 1: Examples of Social Risk Management Instruments

	<b>Informels</b>	<b>Fondés sur le marché</b>	<b>Publics</b>
Prévention des risques	Cultures résistant à la sécheresse Migration Hygiène de prévention des maladies Alimentation des entrants Contrôle des inondations Utilisation de préservatifs/abstinence/fidélité	Achat de moustiquaires Investissement privé dans l'irrigation Investissements dans des clôtures pour prévenir les vols	Prévention des maladies et des animaux nuisibles Contrôle des inondations Maintien de l'ordre Programme de santé préventive Expansion de l'accès à l'éducation Politiques macroéconomiques solides
Prévention des	Cultures résistant à la	Achat de moustiquaires	Prévention des maladies et

<sup>1</sup> (Holzmann et Jorgensen, 1999 et 2001, Holzmann 2003).

handicapés, personnes âgées, populations déplacées, jeunes chômeurs, habitants de bidonvilles et pauvres en milieu rural. Il est envisagé un ciblage plus précis et un accent approfondi des mécanismes d'assistance communautaire.

10. **Le premier rapport d'étape 2003 du DSRP du Sénégal a fait état d'une large avancée dans sa mise en oeuvre mais doit renforcer ses actions envers les groupes vulnérables qui en ont très peu bénéficié.** Le Gouvernement a créé des richesses par des politiques macroéconomiques rationnelles, des améliorations du climat de l'investissement et des avancées dans les réformes structurelles longtemps attendues dans les secteurs de l'arachide et de l'électricité. Le capital humain a également fait l'objet d'une attention substantielle à travers la mise en oeuvre de réformes destinées à renforcer la gestion des dépenses publiques et la capacité de mise en oeuvre de services sociaux de base. Toutefois, les améliorations, dans le cadre de ce troisième pilier, consacrées aux groupes vulnérables sont moins évidentes et une faible partie des investissements prévus dans ce domaine a été réalisée.

#### **Objectifs de l'étude**

11. **Le principal objectif de l'étude est d'offrir un soutien analytique au Gouvernement du Sénégal dans la conception et la mise en oeuvre de politiques visant à réduire la vulnérabilité des pauvres en milieu rural.** La présente étude a pour but de contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de protection sociale et aux révisions progressives de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et, plus généralement, à informer les politiques et les programmes dans les zones rurales. Le centrage particulier sur les zones rurales et les segments les plus pauvres de la société aidera à réparer certains des déséquilibres actuels observés dans les stratégies sectorielles et dépenses publiques. Et c'est à l'intérieur qu'il sera le plus difficile d'atteindre les OMD.

12. **L'étude s'efforcera de répondre aux questions clés suivantes :**

- (a) Quels sont les principaux risques et chocs auxquels sont confrontés les ménages ruraux ?
- (b) Quelles sont les principales caractéristiques des groupes vulnérables ?
- (c) Quelles sont les stratégies actuelles des ménages ruraux contre le risque pour prévenir, atténuer et/ou faire face à la vulnérabilité et à la variabilité de leurs revenus ?
- (d) Quels sont les stratégies et les niveaux actuels des initiatives du Gouvernement pour réduire les vulnérabilités rurales : portée, couverture, ciblage et efficacité des programmes ?
- (e) Et quelles réformes politiques ou dépenses publiques devraient, en priorité, le mieux améliorer la résistance aux risques, tant en empêchant les populations rurales de tomber (davantage) dans la pauvreté en période de crise qu'en les aidant à y échapper sur le long terme ?

## CHAPITRE II : Risques et Groupes vulnérables dans les zones rurales

### Questions fondamentales :

*Quelles sont les principales caractéristiques de la population rurale au Sénégal ? Quels sont les principaux groupes vulnérables ? Quels sont les risques et chocs les plus importants auxquels sont confrontés les ménages ruraux ? Comment interagissent-ils entre les secteurs et les communautés pour accroître la vulnérabilité ?*

### A. Caractéristiques de la population rurale et déterminants de la pauvreté rurale

#### Vue d'ensemble de la population rurale

16. Sur une population nationale de 10 millions d'habitants, environ 6 millions de Sénégalais vivent dans les zones rurales. Plus de deux millions de personnes vivent dans la grande agglomération urbaine de Dakar. Thiès, Ziguinchor et Saint-Louis ont également une population urbaine appréciable (Tableau 2). La population rurale représente plus de 80 pour cent des habitants du reste du pays. Diourbel et Kaolack, dans le Bassin arachidier comptent le plus grand nombre de pauvres en milieu rural.

Tableau 2: Population sénégalaise et nombre de pauvres en milieu rural, 2002

Région	Population (000)	% Ruraux	Total Ruraux ('000)	Total pauvres en milieu rural
Dakar	2,267	3.3	75	43,425
Diourbel	1,050	84.0	882	650,916
Fatick	613	87.4	536	294,800
Kaolack	1,066	76.5	816	612,816
Kolda	836	88.1	737	560,857
Louga	678	81.4	551	255,113
Matam	423	86.1	364	203,840
Saint-Louis	689	63.5	437	245,594
Tambacounda	606	83.1	503	359,645
Thiès	1,290	56.5	729	457,812
Ziguinchor	438	56.4	247	182,039
Total	9,957	59.0	5,877	3,866,857

Source : Recensement de la population sénégalaise de 2002, Direction de la Statistique

#### Profil de pauvreté rurale

17. Bien qu'au cours des dernières années, la croissance économique ait réduit la pauvreté au Sénégal, ces gains ont été moindres pour les populations rurales. En 2002, 57 pour cent de la population vivaient en deçà de la ligne de pauvreté.<sup>2</sup> La pauvreté est plus répandue dans les zones rurales dont deux-tiers des habitants sont pauvres (Tableau 3). Dans les zones rurales, la pauvreté a diminué de six points de pourcentage depuis 1994, comparé aux 14 points de réduction enregistrés auprès des

<sup>2</sup> Les lignes de pauvreté se définissent selon le coût du « panier de la ménagère ». Trois différentes lignes de pauvreté ont été établies pour Dakar, les autres zones urbaines et les zones rurales.

## Caractéristiques des pauvres en milieu rural

19. L'économie rurale demeure essentiellement agraire, 70 pour cent des ménages ruraux étant engagés dans l'agriculture. A cet égard, l'élevage est important en tant que base de certaines économies régionales et en tant qu'instrument de gestion des risques des ménages. 300 000 ménages sont engagés dans le sous-secteur (bétail et petits ruminants). Les envois des émigrés sont une source importante de revenus tant pour les ménages ruraux que pour les ménages urbains.

20. Il existe des différences clés entre les quintiles de dépenses les plus faibles et les plus élevés dans les zones rurales. Comme l'exprime le Tableau 4, les ménages pauvres ont plus des membres que les ménages aisés. Les ménages aisés ruraux sont soit moins dépendants de l'agriculture dans le sens où ils ont des chances d'avoir un emploi dans le secteur public ou d'être engagés dans les services et le commerce, soit, s'ils sont engagés dans l'agriculture, ils ont de plus fortes concentrations de terres et /ou d'animaux.<sup>4</sup> En outre, les non-pauvres ont des emplois de meilleure qualité, avec 50 pour cent d'emplois permanents rapportés par rapport à 27 pour cent des ménages les plus pauvres. Les pauvres sont plus dépendants d'activités saisonnières. Les ménages polygames ont plus de chances d'être pauvres et les ménages menés par une célibataire ou une veuve ont moins de possibilités. Il n'y a pas de grandes différences dans les résultats éducatifs de chefs de famille entre les ménages pauvres et aisés, sauf s'ils sont allés au-delà du niveau primaire. Le pourcentage de ménages pauvres avec des chefs de famille handicapés est presque trois fois plus élevé

Tableau 4 : Caractéristiques des ménages ruraux par quintiles (in % sauf autrement stipulé)

	Deux quintile inférieurs	Deux quintiles supérieur
Taille des ménages (#)	14.0	10.8
Dépenses par habitant CFA/jour	358.6	1,326.3
Accès aux terres 0 ha	14.0	26.4
1- 2 ha	0.6	1.6
2-4 ha	3.4	3.1
4- 6 ha	3.5	4.3
6 ha et +	77.9	64.3
Elevage Aucun	14.4	18.3
Grands animaux	10.8	8.2
Petits animaux	14.9	17.2
Les deux	59.6	56.3
Chef de famille :		
Monogame	56.4	59.1
Polygame	36.6	29.2
Veuve(veuf)	4.3	6.5
Divorcé	1.1	1.6
alphabétisation	26.3	30.6
Education Aucune	88.0	84.3
Primaire	9.0	8.1
Secondaire	2.2	5.5
Handicapés	2.8	1.0
Situation professionnelle : Empl	78.3	77.6
Sans emploi	5.9	7.4
Emploi : Public	0.9	5.2
Privé	3.3	2.0
Autonome	95.3	92.0
Activité : Agriculture	79.1	65.9
Commerce	7.7	13.2
Construction	2.8	2.2
Services	2.3	3.7
Fonction publique	0.5	4.1
Transport - commun.	1.8	2.6
Emploi : temps plein		
permanent	27.2	50.1
Temps partiel permanen	10.7	13.6
Saisonnier	59.0	31.9
Journalier	1.5	2.7
Autre	1.5	1.6
Autoconsommation	11.4	6.7

<sup>4</sup> Les ménages du quintile le plus aisé engagés dans l'agriculture ont 35 % de leurs avoirs sur plus de 6 hectares et 37 pour cent d'entre eux de 4 à -6 hectares. Le quintile le plus pauvre a moins de 5 pour cent des avoirs majeurs. L'enquête du PSIA (Poverty and Social Impact Assessment) sur les producteurs du Bassin arachidier le confirme avec 64 pour cent des recettes des ménages provenant de l'agriculture contre 40 pour cent pour les non-pauvres et 28 pour cent pour le quintile le plus riche.

Cependant, au plan national, les ménages dirigés par des femmes sont en moyenne moins pauvres que ceux dirigés par des hommes et dans les zones rurales il n'y a pas de différence entre les ménages avec chef de famille homme ou femme. Bien que le lien avec la pauvreté ne soit pas solidement établi, il n'empêche que les ménages dirigés par des femmes en milieu rural sont confrontés à des problèmes spécifiques. Par exemple, du fait de la diminution de la main-d'œuvre masculine, il y'a de fortes chances que la production agricole connaisse un déclin et qu'on ait d'avantage recours au travail des enfants. Les femmes ont à faire face à de plus grandes restrictions en matière d'accès effectif à la terre et au crédit. En outre, le fait que les ménages dirigés par des femmes aient un taux d'alphabétisation inférieur à celui des ménages dirigés par des hommes place les premiers nommés en situation de désavantage lorsqu'il s'agit d'accéder à l'information relative à des thèmes divers.

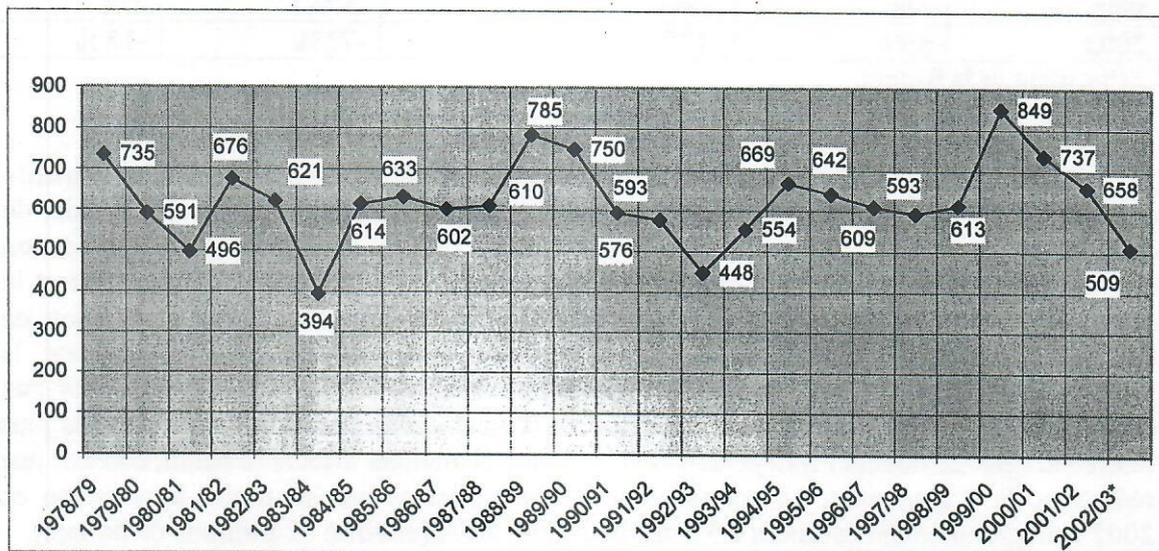
## **B. Accès aux infrastructures et services de base**

22. En outre des mesures de pauvreté basées sur la consommation, l'accès aux services de base sont globalement moins élevés pour les résidents ruraux. Les conditions sous-jacentes de la vulnérabilité sont accrues lorsque l'accès aux services de base cruciaux est limité. Les chocs sanitaires sont plus fréquents en l'absence d'eau potable et d'hygiène appropriées. Les longs trajets scolaires et la distance jusqu'aux centres de santé réduisent la probabilité d'utilisation et d'amélioration du capital humain. La distance aux marchés, aux routes et aux transports publics réduit l'intégration économique et ralentit l'accès aux services. Quant à l'accès aux routes et marchés : 40 pour cent des ménages ruraux vivent à plus d'une heure des marchés d'alimentation et un tiers des habitants ruraux doivent marcher plus d'une heure pour atteindre les routes principales et les transports publics. Pour l'eau, 93 pour cent des ménages urbains et 84 pour cent des ménages ruraux habitent à 15 minutes à pied du point d'eau le plus proche. Quoiqu'il en soit, la qualité diffère totalement : plus de la moitié des ménages tirent leur eau de points ouverts et non-protégés contre 6 des cent ménages urbains. Quant à l'éducation, les deux-tiers des enfants en milieu rural ont accès à l'école primaire à une distance raisonnable (moins d'un kilomètre), 16 pour cent marchent plus de 3 kilomètres. Pour la santé, plus de la moitié des ménages ruraux habitent à plus de 3 kilomètres d'un poste de santé.

23. Néanmoins, ces données laissent suggérer que, dans les zones rurales, les ménages pauvres ne vivent pas nécessairement plus loin des infrastructures et des services que les ménages aisés. L'enquête nationale sur les ménages indique que ce sont les ménages les plus aisés qui habitent le plus loin des points d'eau, des écoles et des infrastructures sanitaires (Annexe Statistiques, Tableau II.b). L'enquête sur les ménages du PASEC (programme d'analyse des systèmes éducatifs) renforce cette conclusion selon laquelle les ménages ruraux les plus riches vivent également plus loin des services financiers que les ménages plus pauvres (Annexe Statistiques, Tableau II.c). Ce résultat doit être associé à la structure spatiale des avoirs en terre et des schémas de villages mais il mérite une analyse plus approfondie.

région ayant la plus haute pluviométrie avec 1100mm, les précipitations annuelles peuvent s'écarter de moins 33 pour cent à plus 70 pour cent de la moyenne (voir Annexe Statistiques, Tableau II.d, Figures II.a et II.b).

Graphique 3: Pluviométrie annuelle moyenne de 1978 à 2003 (en millimètres)



Source : Service météorologique national

28. Au cours des 25 dernières années, le Sénégal a connu six années pouvant être caractérisées comme ayant enregistré des chocs majeurs en termes de pluviométrie. Elles se sont caractérisées par l'arrivée tardive des pluies, une irrégularité de leur distribution spatiale et une fin précoce de la saison des pluies. Ces chocs ont provoqué des chutes considérables des rendements agricoles (Tableau 5). Durant les années de sécheresse, l'arachide a produit de 700 à 900 kg/ha par rapport aux bonnes années de récolte de 1 100 kg/ha. Le déficit de production a varié de 145 000 tonnes à 570 000 tonnes (des pertes de 17,4 milliards à 68,4 milliards de F CFA au prix moyen de 20 CFA/kg) selon l'année. Le schéma du mil/sorgho est très comparable, la production a décru de 80 000 à 200 000 tonnes (pertes de recettes de 12 à 30 milliards CFA au prix moyen de 150 CFA/kg). Une amélioration des précipitations annuelles moyennes d'1 mm augmente d'1 kg/ha le rendement de l'arachide et de 0,4/kg celui du mil. Toutefois, les niveaux de pluviométrie n'expliquent que pour 39 pour cent la variabilité des rendements de l'arachide. Parmi les autres facteurs, citons la dégradation de la qualité de sols, la période des pluies, l'utilisation d'intrants et d'autres chocs liés à l'irrégularité des pluies comme les parasites et les invasions de criquets.

## Inondations

31. En dépit de la fragilité globale des précipitations au Sénégal, certaines localités sont affectées de manière adverse par les inondations. Au cours des dix dernières années, plusieurs zones ont souffert d'inondations causées par des pluies intenses et des débordements des fleuves, essentiellement à Saint Louis, Matam, Louga, Tambacounda et Kolda. Ces inondations affectent des milliers de personnes, causant des morts, des déplacements, la destruction de maisons et d'autres infrastructures et d'importantes pertes de cultures et d'animaux. Ces pertes se caractérisent de manière suivante en fonction des régions :

- (a) A Saint Louis et Matam, les inondations sont récurrentes le long de la vallée du Fleuve Sénégal. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, d'importantes inondations se sont produites en 1994, en 1999 et en 2003, avec des effets particulièrement dévastateurs en 1994 et en 1999. Les inondations de 1999 ont duré jusqu'en mi-octobre dans de nombreuses régions, tuant des personnes et détruisant des routes, des maisons, des cultures et autres biens affectant environ 100 000 résidents. 70 pour cent des périmètres irrigués villageois (PIV) à Podor ont été touchés. Outre la perte de cultures et la destruction de maisons, les inondations ont favorisé l'infestation de plantes aquatiques (Dia 2004 et Fall 2000).<sup>8</sup>
- (b) Les inondations à Kolda varient selon les départements. En 2003, la combinaison de lourdes pluies et le manque d'infrastructures de drainage ont affecté les populations qui s'installent de plus en plus dans des zones inondables le long de la Gambie, de la Casamance et de la Kayanga.
- (c) A Tambacounda, de juillet à octobre 2003, les fortes pluies ont exacerbé le débordement des zones de stockage naturel et les inondations qui en ont résulté ont causé des dégâts étendus aux bananeraies. Les inondations ont affecté environ 2 200 hectares sous production par 3,200 producteurs à une valeur estimée de 3.6 milliards de F CFA.
- (d) Dans la région du Delta du Saloum, deux formes d'inondations locales sont communes, l'une par les pluies, l'autre par la pénétration marine, causant l'érosion des berges sablonneuses du fleuve, l'isolement des populations et la salinisation des terres arables.

## Criquets, espèces nuisibles et parasites

32. Le Sénégal subit périodiquement des invasions de criquets, dont les plus récentes en date de 1988 et 2004. Les invasions de criquets, présents par intermittence dans le Sahel depuis des milliers d'années, présentent un risque élevé pour la production et les revenus agricoles. Durant l'épisode le plus récent, selon une évaluation de la FAO (FAO 2004), sur les 11 régions du pays, sept ont été affectées de manière adverse par les criquets : Saint Louis, Diourbel, Thiès, Matam, Fatick, Louga et Dakar. La perte de production de céréales de base était en moyenne de 22 pour cent, dont 34 pour cent pour le

chaque année, soit environ 20 pour cent des terres cultivées. Au cours des six dernières années, 63 pour cent des champs inspectés étaient infestés et 53 pour cent de ces champs infestés ont été traités (Annexe Statistiques, Tableau II.f).

### Menaces pour le bétail

36. L'élevage est menacé par la sécheresse et autres effets climatiques et parasitiques le pâturage. La perte de pâturage se traduit en vente d'animaux à moindre prix et en changement des schémas de transhumance qui peuvent causer des pertes animales de l'ordre de 30 pour cent. Il est difficile d'estimer les pertes globales dans la mesure où les bergers peuvent mener leurs bêtes au-delà des frontières nationales et les brader à un prix inférieur à celui escompté, etc.<sup>9</sup> Le Tableau 8 indique que la sécheresse de 2002 a causé une réduction du nombre de bovins, d'ovins et de caprins.

Tableau 8: Evolution des stocks d'animaux de 1999 à 2003 (en 000 de têtes)

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equidés	Anes	Camélidés	Volaille industrielle	Volaille familiale
1997	2 898 000	4 198 000	3 578 000	191 000	444 240	375 000	4 000	4 956 000	13 118 000
1998	2 912 490	4 344 930	3 703 230	213 919	445 128	375 749	3 960	5 287 000	15 055 283
1999	2 927 052	4 497 003	3 832 843	239 590	446 018	376 501	3 920	4 710 000	11 276 779
2000	2 986 000	4 542 000	3 879 000	269 000	471 000	399 000	4 000	5 595 000	18 900 000
2001	3 061 000	4 678 000	3 995 000	280 000	492 000	407 000	4 000	6 115 317	19 542 600
2002	2 996 937	4 540 380	3 899 972	291 450	496 095	399 547	4 000	5 174 255	20 207 048
2003	3 017 513	4 613 508	3 968 737	303 368	501 225	399 547	4 008	5 261 866	20 813 260

Source : Rapport sur la Situation Economique et Sociale du Sénégal DPS 2003

37. Parmi les maladies majeures, la peste, la maladie aphteuse, la maladie de Newcastle, la peste chevaline et le botulisme (Annexe Statistiques, Tableau II.g). Le Ministère en charge de l'Elevage piste les maladies animales et encourage les vaccinations. En 2002 (données les plus récentes), le Ministère de l'Education a fait état de 1 300 morts d'animaux mais de nombreuses pertes n'ont pas été rapportées. Dans l'enquête PASEC les trois-quarts des ménages ruraux ont rapporté des pertes d'élevage au cours des 10 dernières années dont la cause la plus fréquente sont les épidémies, suivies des vols puis de la sécheresse. (Tableau 9).

Tableau 9: Fréquence et cause de la perte du bétail, 2002 en %

	Rural	Dakar	Autres urbains	Total
Ménages ayant enregistré des pertes de bétail au cours des 10 dernières années	73.3	11.8	35.3	53.0
Perte subséquente à une épidémie	52.3	23.3	33.4	48.1
Vols, pertes	21.5	27.9	35.8	24.1
Sécheresse/ calamité naturelle	16.0	11.6	15.8	15.8
Ventes considérables	9.1	23.3	9.5	9.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

<sup>9</sup> Les témoignages semblent suggérer que la nécessité pour les pasteurs de mener plus loin leurs troupeaux à la recherche de pâturages incite également les familles à retirer leurs enfants de l'école.

ou à temps partiel pour diversifier ses revenus. Le sous-emploi et la faiblesse des revenus tirés d'activités productives sont plus importants que le chômage.

#### **Risques liés à une économie ouverte**

40. **Le Sénégal est une économie ouverte et ses producteurs ruraux sont confrontés aux risques liés au taux de change et aux fluctuations des prix sur les marchés internationaux.** L'agriculture constitue 20 pour cent du total des exportations composées principalement de produits arachidières (huile brute et tourteaux, représentant la moitié des exportations agricoles), de coton (laine et produits tissés) et, dans une mesure moindre mais croissante, d'horticulture. La production arachidière est stagnante et les exportations ont chuté progressivement en raison de la mauvaise gestion politique des réformes du sous-secteur depuis le milieu des années quatre-vingt-dix de même qu'en raison de la diminution de la qualité des semences et des sols. La tarification encourageant l'industrie locale à importer et à transformer des catégories d'huile comestible moins coûteuses pour le marché domestique ainsi que la tendance à la baisse des prix sur les marchés internationaux au cours des dix dernières années ont également joué un rôle important dans ce déclin. Jusqu'à une date récente, la politique des prix du gouvernement ne transmettait aucun signal au marché mondial et les producteurs étaient assurés de recettes stables alors que les prix garantis étaient bien inférieurs au prix du marché. Les réformes entreprises depuis le milieu des années quatre-vingt-dix ont incité à des prix induits par le marché, négociés entre les producteurs et les entreprises de transformation.

41. **En termes de risques liés aux taux de change, le principal choc a été la dévaluation du CFA en 1994.** Selon une étude récente de la Banque Mondiale sur les effets de la dévaluation de 1994, virtuellement tous les segments de la population, y compris les pauvres en milieu rural, ont bénéficié d'une amélioration de leur niveau de vie à la suite de la dévaluation mais la croissance n'a pas été strictement 'pour les pauvres' dans la mesure où les gains ont été plus substantiels pour les plus aisés en termes de répartition des revenus. La plus grande lenteur de la croissance de l'économie rurale à la suite de la dévaluation a été due (a) aux mauvaises conditions climatiques ; (b) au boom de l'investissement public dû à la dévaluation qui a essentiellement bénéficié aux secteurs de la transformation et des services et (c) à une chute en valeur réelle des cultures après la dévaluation (Azam, Dia, Tsimpo et Wodon 2005).<sup>11</sup>

#### **Les risques liés aux systèmes de production et de commercialisation**

42. **Le système de financement et de commercialisation de la production, d'arachide en particulier, a subi des réformes structurelles au cours des dernières années.** L'offre d'intrants et la commercialisation des produits agricoles se sont de plus en plus libéralisées au cours des 20 dernières années. En ce qui concerne le secteur arachidier, les réformes permanentes accélérées en 1997 ont abouti à la suppression de

<sup>11</sup> Outre les mouvements du taux de change, les risques macroéconomiques comme l'augmentation des cours mondiaux du pétrole, ont des répercussions sur l'agriculture en termes de coûts des intrants pétrochimiques ainsi que de coûts de transformation et de transport. Le personnel de la Banque Mondiale estime qu'une augmentation de 5 dollars par baril des coûts du pétrole au-delà des projections WEO (?) réduirait globalement le PIB annuel moyen d'environ 0,6 points de pourcentage de 2005 à 2010.

### C.3. Risques et chocs en santé

45. Les chocs sanitaires ont des répercussions qui vont au-delà de la qualité de la vie, affectant les revenus, la productivité, la scolarisation et finalement, la croissance économique. La perte de journées de travail se traduit en réduction de salaires et/ou de production des ménages ainsi qu'en perte de production de services (ex : journées d'enseignement et autres services essentiels). Les crises en santé accroissent les dépenses des ménages et épuisent l'épargne, y compris les transports, les honoraires médicaux, les médicaments et, dans le cas de décès, les frais mortuaires associés aux funérailles. Les effets des crises sanitaires, en termes de coûts, sont particulièrement aigus en l'absence de mécanismes de solidarité ou d'assurance. La perte d'épargne, à son tour, accroît la vulnérabilité globale des ménages aux autres événements adverses. Les effets des chocs sanitaires sur la performance scolaire entraînent une diminution de l'apprentissage et peuvent aboutir à l'abandon ou au redoublement. La mort d'un parent expose les orphelins à un risque considérable de non-scolarisation. Dans son évaluation de ces risques et chocs sanitaires, la présente section se penchera sur le profil de la morbidité et de la mortalité en général, puis elle considèrera les domaines critiques que sont la malnutrition, la mortalité maternelle, le paludisme, les autres maladies endémiques et le VIH-Sida.

#### Profil global de la morbidité et de la mortalité

46. Le Sénégal a opéré d'importantes avancées dans plusieurs domaines sanitaires mais enregistre encore des retards considérables dans plusieurs domaines cruciaux pour sa classe de revenus. L'espérance de vie de 54 ans est supérieure à la moyenne SSA de 49 ans (1999), reflétant ainsi le revenu par habitant supérieur, l'urbanisation croissante, la faible prévalence du VIH et l'amélioration de la couverture de l'enseignement primaire du Sénégal en comparaison de ses voisins régionaux. Toutefois, la mortalité maternelle demeure élevée à 510 sur 100 000 naissances d'enfants vivants (DHS II 1993) et la fertilité de 5,7 enfants par femme est supérieure aux moyennes régionales. Par rapport à son niveau de revenus, le Sénégal enregistre l'un des taux de mortalité les plus élevés en dessous de l'âge de cinq ans. La mortalité néonatale représente la moitié du taux de mortalité infantile et elle est associée à la prématurité et au faible poids de naissance, au tétanos néonatal, à la pneumonie et au traumatisme de la naissance. Le taux de mortalité infantile (enfants de moins d'un an) est de 40 pour cent plus élevé dans les zones rurales et la mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 162 pour cent plus élevée.

Tableau 11: Premières causes de mortalité des enfants moins de 5 ans et maternelle

Mortalité avant l'âge de cinq ans	Prévalence
1. Paludisme/fièvre	26 %
2. Malnutrition	22%
3. Diarrhée	21%
4. Tétanos	14%
5. Inf. Respiratoire aiguë	7%
<b>Mortalité maternelle</b>	
1. Hémorragies	41 %
4 Ind. obs. / non-obs.	23 %
2 Infections	20 %
3 Eclampsie/hypertension artérielle	7 %
5 Autres causes	9 %

Source : ISED 1993, EDS 1997. Projet de rapport sur la situation des pays sur la Santé au Sénégal, Banque Mondiale 2005, à paraître.

pondérale et 10 pour cent présentent des signes de rachitisme, en comparaison respectivement de 21 pour cent, 12 pour cent et 8 pour cent dans les zones urbaines. Les indicateurs de malnutrition sont plus élevés à Diourbel, Kaolack, Fatick et Tambacounda. Selon l'étude MICS 2000, environ 21 pour cent des enfants en milieu rural âgés de moins de cinq ans souffraient de malnutrition modérée ou sévère, en termes de poids et de taille par âge en comparaison de 14 pour cent des enfants en milieu urbain (Annexe Statistiques, Tableaux II.k et II.l).

## Mortalité maternelle

Tableau 12: Indicateurs sélectionnés en matière de santé maternelle

Indicateur	Milieu urbain	Milieu rural
% de toutes les femmes de 15 à 49 ans utilisant une contraception moderne	12	3
% des femmes mariées de 15 à 49 ans utilisant une contraception moderne	18	3
% des femmes de 15 à 49 ans ayant accouché dans l'année par source de soins prénataux		
Infirmière-Sage-femme	83	62
Personne	11	27
Médecin	5	4
Matrone	1	5
Total personnel qualifié	89	71
% des femmes de 15 à 49 ans ayant accouché dans l'année par une personne soignante		
Amie / Parente	4	31
Infirmière-Sage-femme	80	30
Personne	8	14
Accoucheuse traditionnelle	1	11
Matrone	5	11
Médecin	2	2
Total personnel qualifié	87	43

Source : MICS 2000

51. **Les chocs sanitaires pour les femmes en âge de procréer constituent un risque fondamental dans les zones rurales.** La mortalité maternelle au Sénégal est alarmante et, dans certaines zones rurales, elle est supérieure à 1 200 sur 100 000 naissances d'enfants vivants. La mortalité maternelle est associée à d'autres résultats négatifs. Selon certaines études menées dans l'environnement sahélien, la mortalité maternelle accroît la probabilité de mortalité infantile.<sup>13</sup> Elle accroît également la probabilité de non-scolarisation des enfants de 3 points de pourcentage (Guarcello et. al . 2004). L'élévation du taux de mortalité maternelle des femmes rurales est causée par un certain nombre de facteurs, parmi lesquels les grossesses précoces, le taux élevé de fécondité, les facteurs aggravants que sont le paludisme et la mauvaise nutrition, le manque de soins avant et pendant la naissance. Les taux plus élevés de fécondité reflètent la moyenne de mariages précoces, l'accès limité aux contraceptifs et les préférences rurales pour les grandes familles. Seules 3 pour cent des femmes en milieu rural rapportent avoir recours à la contraception par rapport à 12 à 18 pour cent des femmes en milieu urbain et 71 pour cent des femmes en

<sup>13</sup>Selon une analyse sur la survie menée dans 39 villages du Burkina Faso, une estimation du ratio du taux de risque indiquait la mort de la mère et la gémellité comme les plus forts facteurs de mortalité infantile. Si la mère meurt dans la première année de la vie, le risque de mortalité infantile est 7,4 fois plus élevé et si la mère meurt au cours de la seconde année, cela augmente de 3,9 fois le risque (Becker, et. al. 2002).

moustiquaires) et une densité de population humaine plus élevée. Selon MICS 2000, 13 pour cent des enfants âgés de 0 à 59 mois dormaient sous une moustiquaire par opposition à 23 pour cent des enfants en milieu urbain.

**54. Le paludisme affecte les revenus, la production et l'apprentissage.** Selon les estimations d'une analyse trans-pays de l'effet global du paludisme sur les taux de croissance économique, le paludisme réduit la croissance du PIB au Sénégal de 0,35 pour cent par an. (McCarthy et al. 2000). Les impacts économiques portent sur la perte de main d'œuvre, de productivité agricole et la croissance perdue dans des industries comme le tourisme. En outre, le paludisme cause des pertes de jours d'école et peut avoir un effet négatif sur la capacité d'apprentissage à long terme.<sup>17</sup> L'infection moyenne chez les écoliers est de 30 à 50 pour cent tout en étant plus courante dans le sud où 62 pour cent des écoliers sont infectés.

**55. Les populations rurales sont exposées à d'autres maladies endémiques comme les concentrations de bilharziose dans certaines régions.** La construction de barrages et l'irrigation le long de la Vallée du Fleuve Sénégal ont développé la bilharziose. La prévalence semble s'être accrue chez les enfants ces dernières années, de 19,5 pour cent à 22 pour cent dans les zones endémiques de 1996 à 2002. Elle affecte la santé des enfants d'âge scolaire, causant une augmentation des complications hépatiques dont la gestion sera coûteuse dans les prochaines années. Le Sénégal s'est attelé avec succès à l'onchocercose ces dernières années à travers une thérapie collective des villages infectés, jusqu'à 606 d'entre eux en 2003 enregistrant un déclin de la prévalence des communautés de 9,5 pour cent à 0,2 pour cent de 1996 à 2003.

## **VIH-SIDA**

**56. Le Sénégal enregistre l'un des taux de prévalence du VIH le plus faible en Afrique sub-saharienne, estimé à 1,5 pour cent de la population adulte.**<sup>18</sup> Cela se traduit par une estimation de 75 000 adultes et 5 000 enfants âgés de moins de 15 ans actuellement infectés (CNLS 2004). Les facteurs ayant contribué au maintien d'un faible taux de prévalence sont une situation géographique favorable (taux globalement plus faibles dans la région ouest-africaine), la prédominance initiale du VIH-2 qui est moins virulente, les mœurs sociales interdisant certains risques, la politique précoce et agressive du gouvernement et de la société civile pour éduquer la population sur les risques du VIH-SIDA et pour identifier les maladies sexuellement transmissibles dans les groupes à plus haut risque.

**57. Les taux de prévalence varient d'une région à l'autre bien que les données ne permettent pas de tirer des conclusions définitives sur les zones rurales.** Comme l'indique la Figure 5, les taux les plus élevés sont observés dans les régions frontalières ouest

<sup>17</sup>Selon une étude sur Dakar, il est estimé que, durant la période de transmission maximale, la prévalence de paludisme clinique était de 1,36 % et le paludisme était responsable de 36 % des absences scolaires (Trape 2003). Dans la Vallée du Fleuve Sénégal, l'absentéisme dû à des accès de paludisme était de 70%.

<sup>18</sup> Sur la base des taux de prévalence de femmes enceintes sur des unités sentinelles. Un DHS est en voie d'achèvement, comportant un échantillonnage de taux de prévalence du VIH dans la population en général.

59. **Les migrations à la recherche de travail, cruciales pour la survie rurale, semblent également accroître les risques du VIH.** Près de la moitié de tous les cas de Sida traités à la principale clinique de patients externes du pays faisaient état de longues périodes de leur vie passées à l'étranger, le plus fréquemment (64 pour cent) dans d'autres pays africains. Relativement moins de patients atteints du Sida faisaient état de voyages en Europe (6 pour cent) ou aux Etats-Unis (1 pour cent) (CTA 2003). Selon une étude effectuée sur les villages autour de Matam, 27 pour cent des travailleurs émigrés à l'étranger de retour chez eux étaient infectés par rapport au taux inférieur à un pour cent des non-migrants (Kane et al. 1993). Selon une autre étude menée dans le milieu de la région de Ziguinchor, la séropositivité était associée aux transfusions sanguines, à des piqûres, à des maladies sexuellement transmissibles et aux migrations saisonnières (Pison et al. 1993). Dans les zones rurales, le VIH semble être essentiellement transmis d'abord aux hommes par des contacts sexuels avec des femmes infectées rencontrées durant les migrations saisonnières et ensuite à leurs femmes ou à leurs partenaires une fois de retour chez eux.<sup>20</sup>

60. **D'autre part, les rapports économiques et de pouvoir entre les genres exposent les femmes à des risques.** Dans un étude ayant eu pour cadre le sud du Sénégal, il est apparu que les migrants saisonniers et les femmes divorcées ou veuves étaient plus à même de reconnaître avoir eu des rapports sexuels occasionnels. Dans l'ensemble, 28% des hommes sexuellement actif et 27 % des femmes sexuellement actives ont déclaré avoir eu des relations sexuelles avec au moins un partenaire occasionnel, au cours des 12 derniers mois. Ces relations sexuelles étaient motivés par des besoins matériels chez 66% des femmes qui en ont fait l'aveu (Layarde et autres, 1996).

#### **Chocs sanitaires et accès aux services de santé**

61. **Face aux chocs sanitaires, les populations rurales ont tendance à moins utiliser des services de santé que les habitants urbains.** Deux-tiers des malades en milieu rural ont consulté des services de santé par rapport à trois-quarts des résidents urbains, en fonction du niveau de pauvreté. (Annexe Statistiques, Tableau II.n). Fait plus important, les résidents ruraux ont accès à des services de santé de moindre qualité. Les habitants ruraux allaient bien plus probablement consulter les guérisseurs traditionnels que les populations urbaines (16 pour cent contre 6 pour cent), et s'adressaient moins à des hôpitaux publics ou privés et à des cliniques (36 pour cent contre 67 pour cent). Les ménages les plus pauvres étaient les plus enclins à se rendre chez les guérisseurs traditionnels. En outre, l'utilisation des cases de santé est très limitée pour des services curatifs (Tableau 13).

62. **Dans les zones rurales, l'accès financier et la distance sont des facteurs importants dans l'utilisation des services de santé.** Pour les résidents ruraux ayant rapporté avoir été malades mais qui n'ont pas fait des consultations, 40 pour cent ont dit ne pas avoir cherché de traitements en raison de leur coût (Tableau 13). Cette raison était

<sup>20</sup>Les femmes migrantes ne semblent pas poser le même risque. Une étude sur les femmes sérères a démontré qu'elles maintiennent le mariage et les pratiques sexuelles selon la tradition sérère, enregistrant ainsi un risque modéré d'infection au VIH et qu'elles ne constituent pas un lien entre des groupes à risque faible et des groupes à risque élevé (Velyvis 2003).

un niveau d'alphabétisme plus élevé que la précédente, indépendamment des niveaux de pauvreté. (Annexe Statistiques, Tableaux II.p et II.q).

### Schémas généraux d'inscription

64. Le taux brut de scolarisation primaire est de 95 pour cent dans les zones urbaines et de 70 pour cent dans les zones rurales. Cela se traduit par plus de 300 000 enfants en milieu rural en âge d'aller à l'école primaire qui ne sont pas scolarisés par rapport à seulement 36 000 enfants non inscrits à l'école primaire dans les zones urbaines (Tableau 14). Pour les zones rurales, un-tiers d'entre eux se trouve dans la région de Diourbel et des nombres considérables à Kaolack et à Louga. Il n'est pas possible de dire combien d'entre eux ne sont pas scolarisés par manque d'école à proximité mais des investissements importants ont été réalisés de 2000 à 2004, faisant passer le nombre d'écoles primaire de 4 751 à 6 060 et le nombre de classes de 21 530 à 30 483, faisant ainsi de ce facteur un facteur moins important.

Tableau 14 : Différence entre population scolarisable et population scolarisée

	Effectifs scolarisés			Population Scolarisable		Différence	
	Milieu rural	Milieu urbain	Total	Milieu rural	Milieu urbain	Milieu rural	Milieu urbain
Dakar	12 191	316 961	329 152	12 989	379 773	798	62 812
Diourbel	47 675	29 351	77 026	152 714	29 164	105 039	- 187
Fatick	87 564	18 018	105 582	92 798	13 389	5 234	- 4 629
Kaolack	75 252	51 229	126 481	141 350	43 373	66 098	- 7 856
Kolda	115 568	26 190	141 758	127 602	19 161	12 034	- 7 029
Louga	49 330	23 249	72 579	95 495	21 870	46 165	- 1 379
Matam	37 206	7 832	45 038	63 059	10 223	25 853	2 391
Saint Louis	58 660	42 262	100 922	75 707	43 605	17 047	1 343
Tamba	60 035	19 513	79 548	87 185	17 737	27 150	- 1 776
Thiès	105 015	92 238	197 253	126 250	97 256	21 235	5 018
Ziguinchor	61 184	46 226	107 410	42 817	33 054	- 18 367	- 13 172
<b>Total National</b>	<b>709 680</b>	<b>673 069</b>	<b>1 382 749</b>	<b>1 017 966</b>	<b>708 605</b>	<b>308 286</b>	<b>35 536</b>

Source : Ministère de l'Education, estimations de la Banque mondiale. Des déséquilibres négatifs (plus d'enfants scolarisés que dans la population générale) sont possibles en raison d'enfants scolarisés ayant dépassé l'âge scolaire et/ou de fréquentation transrégionale

l'inscription, de l'aboutissement, de l'abandon et du nombre des années achevées de l'enseignement primaire des enfants en milieu rural (Tableau 16).

Tableau 16: Déterminants des résultats de l'enseignement primaire en milieu rural

Caractéristiques des ménages/communautés	Années de scolarisation		Inscription au primaire		Diplôme du primaire		Abandons	
	Echantillon rural		Echantillon rural		Echantillon rural		Echantillon rural	
	Coef.	T-stats	Coef.	Z-stats	Coef.	Z-stats	Coef.	Z-stats
Enfant malade	-1.23	-2.09	-0.75	-1.21	-0.23	-0.68	0.74	2.25
Sexe	0.80	4.37	-0.02	-0.14	0.21	1.95	-0.27	-2.2
Age	1.28	12.51	0.48	2.61	0.83	7.66	0.39	3.69
Age	-0.03	-9.01	-0.03	-4.44	-0.02	-6.07	-0.01	-2.43
Chef de famille – Education primaire	-0.43	-1.8	0.00	0.02	-0.34	-2.96	0.26	1.84
Situation socioéconomique	-0.14	-2.63	-0.01	-0.29	-0.050	-1.66	0.09	2.63
Eloignement de l'école	-0.08	-0.4	-0.09	-0.51	-0.08	-0.69	0.27	2
Nombre d'interventions positives pour la communauté	0.14	1.85	0.06	0.95	-0.03	-0.6	-0.01	-0.17
Nombre de chocs négatifs pour la communauté	-0.02	-0.21	-0.02	-0.31	0.06	1.1	-0.03	-0.4
Nombre de mauvaises récoltes	-0.30	-2.23	0.05	0.44	-0.15	-2.22	0.09	1.51
Nombre de bonnes récoltes	0.06	0.74	-0.15	-2.14	0.05	0.97	-0.03	-0.36
N	750		631		963		958	
Ajustement: R au carré	0.4246		0.577		0.3308		0.2307	

Source : Données du PASEC, Estimations de la Banque ; NB : années de scolarisation des enfants âgés de 6 à 25 ans

68. Les facteurs semblant freiner le plus la performance de l'enseignement primaire en milieu rural sont les suivants :

- Plus l'enfant est âgé, moins il est probable qu'il s'inscrive à l'école primaire et plus il est probable qu'il abandonne. En outre, les années d'école et la probabilité d'être diplômé de l'enseignement primaire sont directement liées à l'âge, comme l'on pourrait s'y attendre.
- En terme de genre, les garçons sont plus probable d'achever le cycle primaire, d'accumuler plus d'années d'éducation et d'éviter la deperdition scolaire. Mais il n'y a pas de différence entre les garçons et les filles avant l'inscription initiale, ce qui reflète l'augmentation du taux de fréquentation de l'école par les filles.
- La situation socioéconomique est inversement proportionnelle à la possibilité d'être diplômé de l'enseignement primaire et au nombre d'années de scolarisation et directement liée aux abandons. Si les ménages ruraux les plus riches ont le plus de probabilités d'inscrire leurs enfants à l'école, il y a moins de probabilités qu'ils continuent. Les facteurs possibles ont été abordés au paragraphe 64.
- La régression de la performance scolaire indique, tant pour les échantillonnages ruraux qu'urbains, que lorsque le niveau le plus élevé atteint par le chef de famille

catastrophiques majeurs des 60 dernières années, comme l'invasion de criquets de 1950, l'incendie de villages en 1967, la sécheresse de 1973, une invasion de rats en 1976 et de criquets en 1988, les changements de schémas alimentaires et le recours à l'aide alimentaire étaient moins considérés comme des stratégies d'adaptation (IIED 1993) par rapport à l'exode rural et à l'émigration à l'étranger et à la vente de gros animaux. La vente de petits animaux comme les poulets est restée une stratégie fondamentale d'adaptation tout au long de cette période.<sup>28</sup>

## **B. Adhésion à des réseaux sociaux et à des groupes de solidarité**

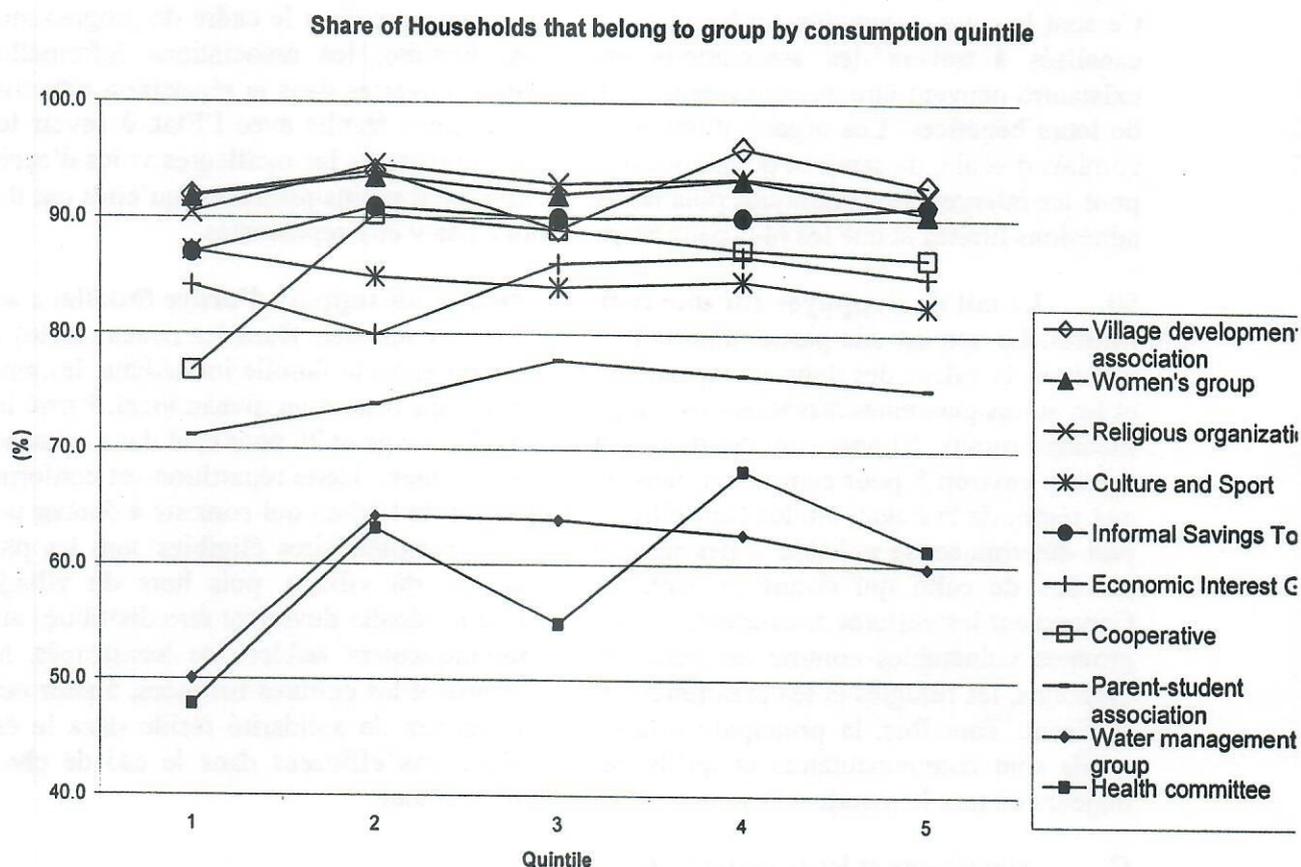
82. **Les réseaux sociaux et les organisations locales constituent la première de ligne de défense face aux chocs affectant les ménages.** Au niveau local, il existe des réseaux et des organisations régissant les relations sociales, mobilisant et régulant l'action collective, en particulier autour des systèmes de production et de la gestion des ressources naturelles et réduisant et gérant les risques locaux. L'assistance mutuelle à travers les échanges de main d'oeuvre lors de certaines périodes agricoles est courante. Ces groupes et associations peuvent avoir une importance non seulement pour encourager la solidarité villageoise mais aussi pour établir des liens avec l'Etat ou d'autres acteurs extérieurs comme les ONG afin d'attirer des ressources.

83. **Les modèles et les formes d'association sont hétérogène dans le Sénégal rural.** Les principales associations sont les coopératives de production, les groupements d'intérêt économique, les coopératives de producteurs et les associations de travailleurs, les associations d'utilisateurs d'eau et d'irrigation user associations, les associations de développement villageois, les groupes de femmes, les associations de jeunes et sportives et les organisations religieuses. Ces organisations peuvent être villageoises ou fédérées au sein de réseaux régionaux ou nationaux plus importants. Elles peuvent regrouper tous les membres d'un village comme les organisations communautaires, ou être plus exclusivement limitées à des adhésions comme dans le cas des organisations de production. En outre, elles peuvent être créées suite aux initiatives du gouvernement comme le développement des coopératives de production dans le bassin arachidier et les groupements de promotion féminine depuis une vingtaine d'années.

---

<sup>28</sup> Selon les résultats d'une étude sur la vulnérabilité au Kenya, les petits ruminants sont habituellement plus négociables et, face à des chocs idiosyncrasiques, sont plus facilement intégrables sur le marché (Christiansen et Subbarao 2004).

Graphique 8: Proportion des ménages adhérant à un groupe par quintile de consommation



87. Il apparaît que le modèle de répartition des profits parmi les membres varie selon le type d'organisation. Il ressort de l'enquête effectuée sur 280 villages précédemment citée que plus les organisations étaient ouvertes et informelles, plus elles avaient tendance à être sélective concernant la répartition des avantages privés ou parapublics entre les membres (79 % en perçoivent des bénéfices). Plus les organisations de producteurs sont formellement limitatives en termes d'adhésion, plus elles répartissent largement les bénéfices, jusqu'à 92 % de leurs membres (de Janvry et al 2003).

88. Les ménages ruraux contribuent financièrement au maintien de ces réseaux à travers toute la gamme de niveaux de revenus. Globalement, 68 pour cent des ménages ruraux rapportent contribuer financièrement aux associations (religieuses, sociales, coopératives). En montants absolus, les ménages ruraux contribuent en moyenne à hauteur de 18 500 CFA aux associations. Même les ménages ruraux les plus pauvres contribuent à hauteur de 2 pour cent de leurs dépenses totales (correspondant à même niveau que leurs dépenses de santé). (Annexe Statistiques, Tableau III.a).

### CHAPITRE III : Mécanismes informels et privés de gestion des risques

*Au premier niveau de gestion des risques sociaux, comment les ménages ruraux préviennent-ils, atténuent-ils et s'adaptent-ils aux risques ? Quelles sont les principales réponses au niveau des ménages et des villages ? Quels sont les principaux mécanismes informels et basés sur le marché ?*

#### A. Vue d'ensemble des stratégies de gestion des risques sociaux au niveau des ménages et des communautés

79. Les ménages et les communautés cherchent à réduire leur vulnérabilité par des pratiques traditionnelles de longue date de gestion des risques face aux caprices de la vie dans le Sahel. Les stratégies de prévention de l'occurrence de chocs revêtent de nombreuses formes dont la vaccination des enfants et du bétail, l'irrigation, le débroussaillage pour prévenir les feux de brousse, etc. Les stratégies d'atténuation de l'impact des chocs portent sur la diversification de la production et des recettes (ex : diversification des cultures, vente de produits maraîchers et de bois combustible, petit commerce) ainsi que l'auto assurance et la mise en commun des risques par des réseaux sociaux et des clubs d'épargne informelle (*tontines*). Les stratégies de faire face aux risques portent sur la réduction quantitative et qualitative des rations alimentaires, la vente d'animaux, le recours aux médecines traditionnelles, la non-scolarisation des enfants et le recours aux migrations temporaires. Certaines stratégies d'adaptation à court-terme peuvent avoir des conséquences négatives à long terme, en particulier lorsqu'elles aboutissent à la diminution des biens, à l'érosion du capital humain et à la dégradation de l'environnement. Les instruments d'atténuation comme celui de considérer le bétail comme une valeur refuge dans l'adversité sont mal adaptés pour compenser des chocs covariants comme la sécheresse.

80. La quasi-totalité des ménages ruraux pratique la diversification de leurs sources de revenus et de leurs types d'avoirs. La diversification réduit l'exposition aux risques, stabilise les flux de revenus et accroît les liquidités potentielles en temps de crise. Il ressort de l'enquête PSIA que ménages les plus pauvres du Bassin arachidier étaient ceux qui avaient le plus de probabilité de concentrer leurs revenus dans la production agricole alors que les plus aisés étaient ceux qui les diversifiaient dans l'élevage et d'autres activités économiques. Dans l'agriculture sous pluie, tout au long de la décennie quatre-vingt-dix, des diversifications ont été effectuées au détriment de l'arachide et des autres cultures les plus affectées par les conditions pluviométriques défavorables en faveur de cultures comme la pastèque et le niébé.

81. Les stratégies de gestion des risques varient d'un lieu à un autre et peuvent évoluer avec le temps. Selon une évaluation de la vulnérabilité en 2004, les ménages ruraux du nord du Sénégal ont réagi à l'insécurité alimentaire essentiellement par la vente d'animaux, les migrations et la diversification des revenus, alors que des modifications du régime alimentaire quotidien, avec des conséquences lourdes à court terme, prévalaient davantage à Tambacounda, à Kaolack et à Fatick (MOA/WFP 2004). Selon des témoignages oraux dans la région de Ndam Mor Fademba, en réponse aux événements

65. Dans les zones rurales, il n'y a guère de différence dans les taux de fréquentation entre les quintiles de pauvreté (Tableau 15). Si les contraintes économiques peuvent empêcher les familles pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école, il n'est pas clair d'identifier quelles sont les contraintes du quintile rural le plus riche. Un certain nombre de facteurs sont possibles. Tout d'abord, si la scolarité des enfants est fortement influencée par les niveaux d'éducation des parents, alors le fait que l'analphabétisme des adultes soit relativement égal parmi les quintiles de pauvreté rurale pourrait en être une explication partielle. Un autre facteur possible est le rôle d'éducation religieuse des écoles coraniques au sein de l'élite rurale.<sup>22</sup> D'autres possibilités sont la perception par les familles plus aisées que l'éducation n'a pas de valeur, perception prévalant particulièrement dans certaines catégories professionnelles comme ces commerçants dont les enfants suivent la pratique traditionnelle familiale. Et finalement, le coût d'opportunité du travail des enfants est plus élevé pour les ménages ayant un meilleur accès aux terres et aux zones de pâturage et qui sont donc plus aisés.

Tableau 15 : Assistance scolaire des enfants âgés de 7 à 12 ans en milieu rural ;

Niveau de Pauvreté	Aucun	Scolarisés presentement	Abandon
Quintile 1	58.2	35.2	3.8
Quintile 2	57.7	38.0	2.3
Quintile 3	60.2	34.6	3.9
Quintile 4	60.2	35.8	4.0
Quintile 5	57.0	37.6	3.3
Total	58.7	36.1	3.4

Source: ESAM-II Note: Ces chiffres diffèrent de ce chiffres d'inscription du Ministère de l'éducation dans ; la mesure où ils sont limités aux enfants en âge scolaire

66. La principale raison invoquée par les ménages ruraux eux-mêmes pour l'abandon scolaire est le manque d'intérêt ou l'inutilité de l'école, puis les problèmes de santé, de coût ou le besoin de travailler à la maison. Un-tiers des enfants ayant abandonné l'école ont déclaré que l'école n'était d'aucune utilité ou ne présentait aucun intérêt (Annexe Statistiques, Tableau II.r). Vingt pour cent ont invoqué des problèmes de santé, 13 pour cent le coût élevé et 12 pour cent la nécessité de travailler à la maison. Le problème de distance était perçu comme moindre, n'ayant été invoqué que par 5 pour cent des enfants ayant abandonné l'école.<sup>23</sup> En termes de coûts de scolarisation, bien que l'enseignement primaire soit en théorie gratuit, diverses charges sont prélevées habituellement à travers des comités de parents d'élèves de même que le coût pour les familles des matériaux et fournitures ainsi que d'autres frais scolaires. En moyenne, les familles rurales affectent environ 1 pour cent de leur consommation annuelle aux dépenses d'instruction.

#### Déterminants de la performance scolaire dans les zones rurales

67. L'analyse des déterminants au niveau des ménages ou des communautés de la scolarisation en milieu rural vient étayer plusieurs de ces autoperceptions. Un modèle à variables multiples a été élaboré à partir de l'ensemble des données du PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs) pour explorer les déterminants de

<sup>22</sup> Toutefois, la suppression de Diourbel de ces données n'affecte pas le schéma général.

<sup>23</sup> La question de l'enquête ne portait que sur les enfants ayant abandonné. La distance pourrait constituer un facteur pour ceux qui n'ont jamais été inscrits.

encore plus invoquée par les ménages ruraux les plus pauvres. Les coûts portent non seulement sur les consultations et les médicaments mais aussi sur le temps de travail perdu et les coûts de transport jusqu'au lieu de consultation. Ces coûts découragent les populations à rechercher un suivi médical rapide, hautement crucial dans le cas d'accès de paludisme, de complications d'accouchements et d'autres chocs sanitaires.<sup>21</sup> Globalement les ménages ruraux affectent environ 2,1 pour cent de leurs dépenses annuelles à la santé contre 0.6 pour cent pour les ménages urbains (Annexe Statistiques, Tableau II.o). En outre, la relation entre le coût, la qualité, la distance et l'utilisation est inséparable. Les ménages ruraux et urbains prennent en compte la qualité des soins, les prix, y compris les coûts de transport dans leurs décisions à consulter les services de santé.

Tableau 13: Lieu de consultation en cas de maladie et de consultation, ruraux de tous âges (%)

Lieu de consultation	Quintile de pauvreté des ménages					Total
	1	2	3	4	5	
Poste de santé	12	8	11	9	7	10
Hôpital public/dispensaire	17	20	21	24	29	20
Centre de santé publique	43	47	43	42	47	44
Médecin/dentiste privé	0	0	1	1	0	1
Guérisseur traditionnel/Marabout	18	15	15	14	9	16
Sage-femme/infirmière	0	0	0	1	2	0
Hôpital/dispensaire religieux	1	2	2	3	2	2
Case de santé	7	6	5	4	3	5
<b>Raisons de ne pas consulter de services de santé</b>						
Non nécessaires	33	31	40	44	43	36
Trop coûteux	45	45	34	35	24	40
Trop éloignés	1	18	18	20	21	17
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>1000</b>	<b>93</b>

Source : ESAM II

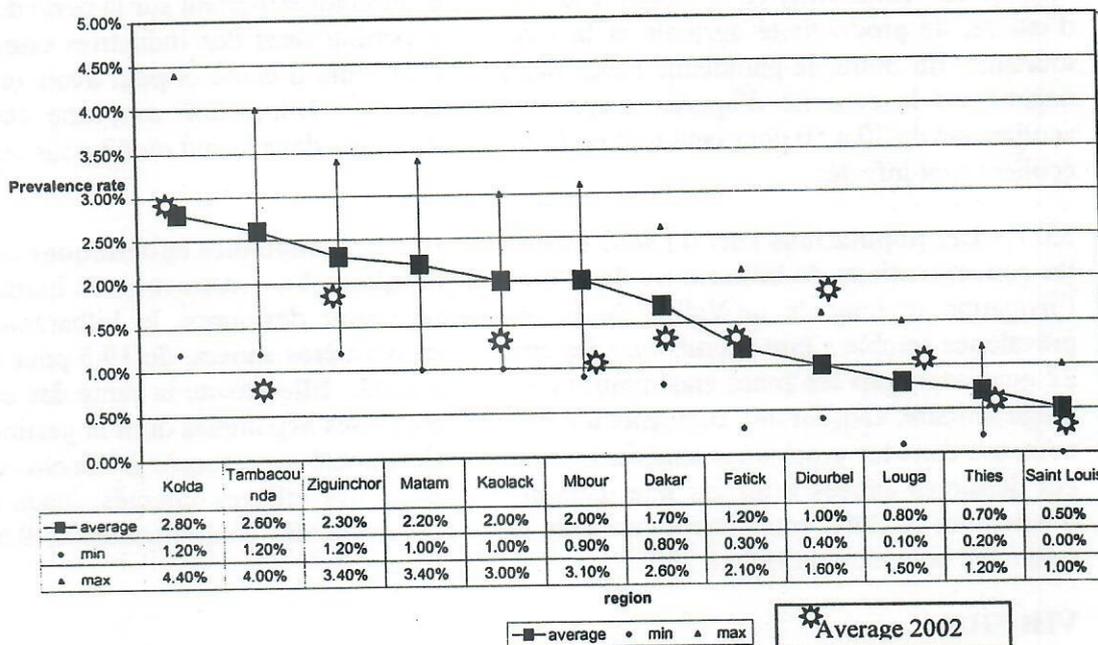
#### C.4. Risques et chocs pour l'achèvement de l'éducation

63. Les risques pour l'accumulation d'éducation portent sur la non-inscription claire, l'abandon en cours d'année ou entre deux années ou l'acquisition insuffisante de compétences de base. Ces chocs peuvent se traduire en revenus plus faibles de durée de vie, en moindre potentiel de diversification de sources de revenus et en exposition aux risques sanitaires en particulier pour les femmes non-éduquées. Des études internationales ont démontré que les enfants sont plus à risque de ne jamais commencer l'école si leurs parents n'ont pas été scolarisés, transmettant ce type de vulnérabilité d'une génération à l'autre. Les niveaux d'éducation féminine sont directement liés aux indicateurs de santé dû aux manques de connaissances et d'information, dont la connaissance du VIH/Sida, la fécondité et l'utilisation des services de santé. L'analphabétisme est particulièrement élevé dans les zones rurales. Le niveau d'alphabétisme est plus élevé chez les hommes (52 %) que chez les femmes (30 %) et, pour les deux sexes, chaque nouvelle génération présente

<sup>21</sup>A Touba, 64% des ménages ont recours à des soins traditionnels contre le paludisme pour des raisons de coûts (Faye et al. 1996)

et sud du Sénégal, dont Kolda (2,9 %), Tambacounda (2,6 %) et Ziguinchor (2,3 %).<sup>19</sup> Kolda et Tambacounda sont deux des régions du Sénégal où plus 80 % de la population vit en zone rurale. A l'opposé, le taux de prévalence du VIH à Dakar est de 1,7 %.

Graphique 5 : Prévalence du VIH chez les femmes enceintes, par région, par moyenne et intervalle de confiance, 2003



58. Les populations rurales sont vulnérables au VIH-Sida parce qu'elles ont moins d'informations pertinentes sur la maladie et moins accès aux services de santé. La plupart des résidents ruraux disent avoir entendu parler du VIH-SIDA, témoignant ainsi des campagnes de sensibilisation entreprises par le gouvernement et la société civile. Mais les femmes en milieu rural connaissent moins les risques spécifiques de transmission et les mesures préventives que les femmes en milieu urbain. Bien que trois-quarts des femmes en milieu rural aient entendu parler du sida, seules 29 pour cent d'entre elles peuvent identifier les modes de prévention de sa transmission, par rapport à 47 pour cent de femmes en milieu urbain (Annexe Statistiques, Table II.m). Soixante-deux pour cent des filles ne peuvent indiquer un seul risque de transmission (40 pour cent des filles en milieu urbain) et un moins grand nombre de femmes en milieu rural savent où passer le test du VIH. Il existe de grandes variations régionales, la plus grande ignorance se trouvant à Kolda et à Tambacounda, régions enregistrant le taux de prévalence le plus élevé.

<sup>19</sup> La proposition du gouvernement d'un Fonds Global pour le paludisme, le VIH-Sida et la tuberculose part du postulat que la région Sud du pays est plus exposée au risque à cause des conflits sévissant dans cette région qui affaiblissent le contrôle social et incitent à des comportements sexuels à risque. Les relations transfrontalières avec des pays à prévalence plus élevée comme la Guinée et la Gambie peuvent également jouer un rôle.

milieu rural disent avoir reçu des soins prénataux par un personnel médical qualifié par rapport à 89 pour cent des femmes en milieu urbain. Cette couverture chute encore eu égard à l'accouchement où les risques sont les plus élevés. Quarante cinq pour cent des femmes en milieu rural rapportent avoir accouché soit seules soit avec un membre de la famille ou une amie. Seules 12 pour cent des naissances en milieu urbain se déroulent dans un contexte aussi risqué. La plus grande différence étant la présence d'infirmières sages-femmes assistant les naissances en milieu urbain : 2,5 fois plus probable que dans les zones rurales (Tableau 12).

### **Le paludisme et les autres maladies endémiques**

**52. Le paludisme est le problème sanitaire le plus répandu auquel est confronté le Sénégal.** Au niveau national, le paludisme est la cause de 31 pour cent de la morbidité et de 32 pour cent de la mortalité. L'incidence varie sur l'année, avec une pointe prononcée durant la saison des pluies (en particulier, septembre et octobre). Au nord, le paludisme est essentiellement saisonnier avec une mortalité et une morbidité concentrées sur une période de quelques mois.<sup>14</sup> Dans les régions du sud, le paludisme est endémique avec des pointes moins prononcées. Les femmes enceintes et les enfants âgés de six mois à cinq ans sont exposés au risque le plus élevé. Le paludisme est associé à une anémie sévère chez les femmes enceintes, à une insuffisance pondérale à la naissance et à une mortalité infantile conséquente. Hormis les femmes enceintes, la mortalité des adultes due au paludisme est relativement faible. Le paludisme frappe également plus durement les personnes exposées à d'autres risques de santé comme la malnutrition et le VIH/Sida et la mortalité maternelle est compliquée par le risque du paludisme.<sup>15</sup> Résistant à la chloroquine, le poids du paludisme s'est accru, comme le démontre la multiplication par deux ou par trois des admissions en hôpital et des décès, et une multiplication par l'augmentation de la mortalité pédiatrique due au paludisme, à partir de données recueillies depuis l'apparition de la résistance à la chloroquine au Sénégal à la fin des années quatre-vingt (Trape et al 2003).

**53. Les chances de contracter le paludisme sont beaucoup plus élevées dans les zones rurales que dans les villes.** Le taux d'inoculation entomologique annuel (*entomologic inoculation rate - EIR*) est de 7,1 dans les centres urbains, de 45,8 dans les périurbaines et de 167,7 dans les zones rurales (Robert et. al 2003).<sup>16</sup> Cette moindre probabilité d'être piqué par un moustique infecté dans les zones urbaines est due à un environnement moins hospitalier (ex : pollution, plus faible capacité du vecteur), comportement de méfiance et de protection envers les moustiques (écrans, insecticides,

<sup>14</sup> Le paludisme est devenu problématique dans la région de la Vallée du Fleuve Sénégal où la construction de deux barrages a provoqué des modifications écologiques. De graves inondations durant les saisons des pluies à la fin des années quatre-vingt-dix ont changé le paludisme, auparavant saisonnier et relativement rare, en un paludisme transmis tout au long de l'année.

<sup>15</sup> Dans une étude sur Niakhar dans la Région de Fatick, la mortalité globale des femmes âgées de 15 à 49 ans ne changeait pas d'une saison à l'autre mais les morts maternelles et directement liées aux accouchements étaient considérablement plus fréquentes durant la saison des pluies/paludologique que durant le reste de l'année (avec une pointe en septembre), même après la rénovation du lieu d'accouchement (Etard et. al. 2003) et du centre de soins ambulatoires de traitement des patients atteints du Sida en octobre (CTA 2003).

<sup>16</sup> L'EIR représente le nombre de piqûres infectées par personne par an. Les différences périurbaines/rurales ne diffèrent de manière significative que marginalement.

47. **Le paludisme est la première cause de morbidité et de mortalité au Sénégal.** Il ressort de l'enquête ESAM II sur les ménages que le paludisme/fièvre est la cause la plus courante de décès dans les zones rurales (la moitié des causes de maladie rapportée par les ménages), suivi de la diarrhée et des problèmes respiratoires. Les enfants et les personnes âgées souffrent plus fréquemment de paludisme (ou du moins de fièvre) que les autres groupes (Annexe Statistiques, Figure II.c et Table II.i). L'on estime que le paludisme est la cause de 26 pour cent des décès d'enfants (Tableau 11).

48. **Les registres administratifs des services de santé publique confirment ce profil général de morbidité.** Sur la base d'une moyenne établie de 1996 à 2001, le gouvernement fait état de 900 000 cas de paludisme traités annuellement, de 220 000 cas de maladies de la peau, de 180 000 cas de maladies respiratoires aiguës, de 170 000 cas de diarrhée et de dysenterie et de 60 000 cas de parasitoses comme premières causes de morbidité à l'échelle de la nation. Le paludisme est également la première cause des décès enregistrés, soit une moyenne de 1 500 décès enregistrés par an, la diarrhée étant la cause de 280 décès enregistrés et les maladies respiratoires de 250.<sup>12</sup> Bien que le VIH-Sida ne soit pas cité comme étant une cause majeure de morbidité, il constitue une proportion croissante des lits du principal hôpital de maladies infectieuses de Dakar, de 10 pour cent en 1991 à 60 pour cent en 1999. Les chiffres officiels de la morbidité ne donnent aucune information sur la malnutrition sous-jacente en tant que cause et facteur aggravants de maladie mais, selon certaines estimations, les morts d'enfants en font la seconde cause majeure. Les statistiques ne font pas de distinctions entre les zones rurales urbaines et les zones rurales. Toutefois, en cas de maladie, 18 pour cent des ménages ruraux déclarent s'absenter plus de 7 jours de travail/classe pour raison de maladie par rapport à 14 pour cent des ménages urbains.

### **Malnutrition**

49. **Un-quart des ménages ruraux rapporte avoir souvent ou toujours des difficultés à s'approvisionner en nourriture.** Cette difficulté est pratiquement constante dans tous les quintiles de la pauvreté, la différence résidant dans le fait que 46 pour cent des ménages du quintile le plus élevé ont dit ne jamais ou rarement avoir des difficultés à s'approvisionner en nourriture par rapport aux 39 pour cent du quintile le plus bas. Et 20 pour cent des ménages urbains ont également fait état de difficultés persistantes dans leur approvisionnement en nourriture. Il mérite toutefois d'être noté que cette autoperception peut différer considérablement à partir de la consommation réelle en raison des différences de perception et d'attente de ce qui doit constituer un repas. (Annexe Statistiques, Tableau II.j).

50. **Diverses sources font état de différentes données eu égard à la malnutrition des enfants mais toutes conviennent que les taux sont beaucoup plus élevés dans les zones rurales.** Selon ESAM II, dans les zones rurales, plus de 43 pour cent des enfants âgés de moins de cinq ans présentent des signes d'arrêt de croissance (indicateur de mauvaise santé ou de mauvaise alimentation chronique), 24 pour cent présentent une insuffisance

---

<sup>12</sup>En raison de l'utilisation limitée des services de santé, les chiffres de l'administration sur la morbidité et la mortalité restent largement en deçà du nombre réel de personnes subissant des chocs sanitaires. Bien qu'il n'y ait que 1 500 cas rapportés de paludisme chaque année au Sénégal, le Ministère de la Santé et de la Prévention médicale estime à 8 000 le nombre de décès annuels correspondants.

SONAGRAINES en 2001 et à l'instauration d'un système de livraison directe, c'est à dire sans intermédiaires ni courtiers, entre le producteur et la minoterie. Quoique ce nouveau système soit globalement plus efficace que l'implication directe du gouvernement, la transition a causé des ruptures des systèmes de marché au fur et à mesure de son installation.

43. **Le manque d'accès aux semences et aux engrais pénalise les producteurs ruraux et est la cause principale de retirer de la production des superficies sous cultivation.** Dans l'enquête du PSIA sur les producteurs du Bassin arachidier, 72 pour cent des ménages non défavorisés et 68 pour cent des ménages pauvres ayant rapporté avoir réduit la zone de terres cultivées ont cité le manque de semences comme en étant la principale raison (Annexe Statistiques, Tableau II.h). Pour le quintile le plus pauvre, le manque d'engrais représentait également une raison considérable (12 pour cent des réponses). Les risques associés au climat étaient une moindre cause du retrait de superficies de la production. Le manque d'accès aux intrants fondamentaux provient des difficultés liées aux marchés du crédit en milieu rural et aux changements de la structure de production à la suite de la privatisation des industries rurales.

#### Les risques liés au pouvoir d'achat et aux prix

44. **Au cours des dix dernières années (1994-2003) les producteurs agricoles de coton, d'arachide et de mil ont vu leur pouvoir d'achat s'éroder.** L'indice général des prix à la consommation a augmenté plus vite que l'évolution des prix des principaux produits agricoles (Tableau 10). Notamment, l'arachide et le mil ont subi des chutes absolues de prix au cours des dernières années. Le pouvoir d'achat des riziculteurs s'est maintenu même s'ils sont confrontés à la rude concurrence du riz importé de qualité inférieure. Les maïsiculteurs enregistrent des gains substantiels tant en termes de prix absolu qu'en pouvoir d'achat.

Tableau 10 : Evolution des indices du pouvoir d'achat et des prix, 1990-2002

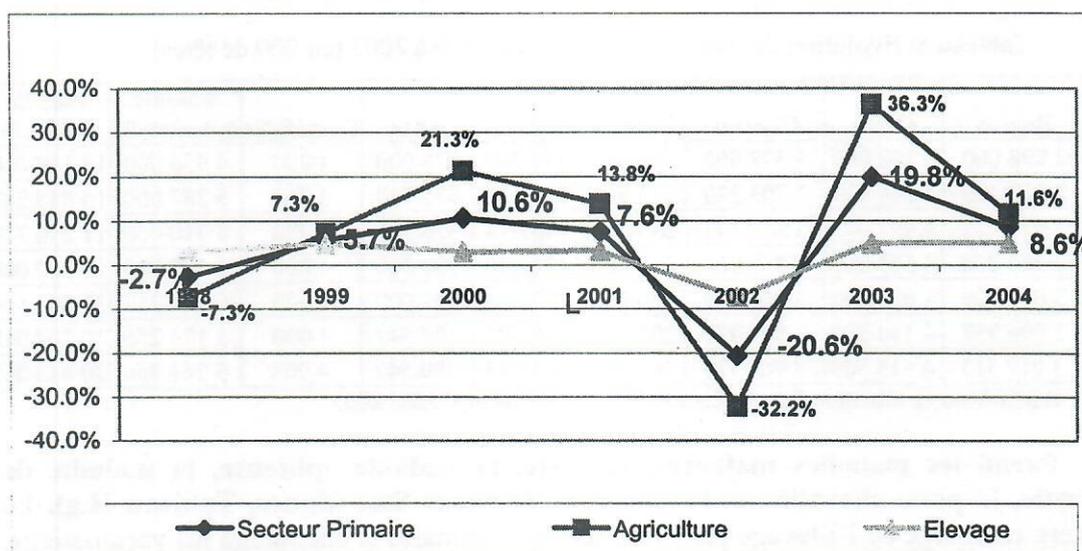
Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Mil (CFA/kg)	83	88	73	78	80	125	132	126	125	83	83	83	83
Coton (CFA/kg)	100	100	100	110	150	170	170	185	185	185	185	185	185
Arachide (CFA/kg)	80	80	80	100	120	125	131	150	160	145	145	120	120
Riz	85	85	85	90	100	115	90	102	96	101	100	100	100
Maïs	74	78	57	62	83	120	141	128	132	134	127	154	143
IHPC	73,7	73,1	72,5	73,3	90,8	97,1	100	102	103	104	104	108	110
Pouvoir d'achat (PA)													
Secteur mil	85,3	91,2	76,3	80,6	66,8	97,5	100	94	92,2	60,7	60,3	58,5	57
PA secteur coton	79,8	80,5	81,1	88,3	97,2	103	100	107	106	105	104	101	99
PA secteur arachide	82,9	83,6	84,2	104	101	98,3	100	113	119	107	106	85,2	93
PA secteur riz	128,1	129,2	130,3	136,4	122,4	131,6	100,0	111,5	103,9	108,3	106,4	103,4	101,0
PA secteur maïs	111,6	118,6	87,4	94,0	101,6	137,3	156,7	140,0	142,8	143,7	135,2	159,2	144,4

Source : Gestion des Risques Agricoles, Niang, document de travail 2005

## Effet des chocs agricoles sur l'économie nationale

38. Depuis la dévaluation du F CFA en 1994, l'économie sénégalaise a retrouvé son dynamisme en enregistrant un taux de croissance annuelle de plus de 5 pour cent, bien que les chocs d'origine climatique créent une contrainte à la croissance potentielle. La croissance du PIB a été interrompue en 2002, lorsque l'économie a subi une baisse de croissance de 1,1 pour cent. Cette chute a été essentiellement provoquée par la chute de la production agricole en grande partie due aux problèmes liés à la pluie et aux inondations le long du Fleuve Gambie. La Figure 4 retrace l'évolution de la croissance économique dans le secteur primaire de 1998 à 2004. La reprise de 6,3 pour cent de la croissance économique en 2003 et de 6,1 pour cent en 2004 a été soutenue par la croissance de 20 pour cent du secteur primaire en 2003 et de 9 pour cent en 2004.<sup>10</sup>

Graphique 4: taux de croissance du secteur primaire, de 1998 à 2004



Source: Ministère des Finances, estimations de la Banque

## C.2. Risques et chocs économiques

39. Les risques économiques dans les zones rurales sont liés aux risques d'une économie ouverte, risques liés à la production et aux systèmes de commercialisation et risques en termes de revenus et de pouvoir d'achat. Si l'emploi est un risque économique majeur dans les zones urbaines, tel n'est pas le cas en milieu rural au Sénégal où la majorité de la force de travail est autonome ou engagée dans des activités informelles

<sup>10</sup> Le secteur tertiaire de l'économie enregistre plus de la moitié du PIB ; le secteur primaire enregistre moins de 20 pour cent du PIB et ce pourcentage a légèrement décroché avec le temps. Toutefois, des liens puissants existent entre l'agriculture et les activités des secteurs secondaires (transformation) et tertiaire (commercialisation). Un accroissement d'1% de la croissance agricole génère respectivement un accroissement de 0,81 % et de 0,92% dans les sous-secteurs des animaux d'élevage et des huiles comestibles respectivement dans une même année et 0,51 % et 0,69 % d'effets positifs les années suivantes dans les sous-secteurs respectifs de la transformation des aliments et des échanges commerciaux.

mil (par rapport à la moyenne des cinq années précédentes) et de 30 pour cent pour le sorgho. La perte globale de production a été supérieure à 45 000 tonnes. La région de Saint-Louis au nord a enregistré la moitié des pertes. La moitié des pâturages dans le nord (Louga, Saint-Louis, Matam) et 80 pour cent à Diourbel ont été dévastés. Les dégâts causés par les criquets en 2004 n'ont pas considérablement affecté les principales terres agricoles du sud-ouest.

33. L'on estime à 124 000 le nombre de ménages touchés par l'invasion de 2004, soit 20 pour cent de tous les ménages ruraux. Contrairement à la sécheresse générale, les dégâts causés par les criquets sont géographiquement sporadiques même dans les régions affectées. Lorsqu'ils se posent et qu'ils se nourrissent, la perte de récolte peut être totale. Les ménages affectés se trouvaient dans les régions de Matam, Thiès, Diourbel, Saint Louis et Louga (Tableau 7). Les pertes de production sont estimées à moins de 50 000 tonnes (environ 7 milliards de CFA à une moyenne de 150 CFA/kg. Les dommages semblent être mineur grâce à l'engagement rapide mises très tôt dans la campagne de lutte contre les criquets.

Tableau 7: Etimation des pertes de production céréalière causées par les criquets en 2004.

Région affectée	Production annuelle moyenne 1999-2003	Pertes dues au criquets (tonnes)	%	# Ménages affectés	Tonnes par ménage
Thiès	53 112	11 685	22%	22 239	0.52
Diourbel	57 038	14 830	26%	22 149	0.67
Saint-Louis	1 504	752	50%	19 439	0.04
Louga	36 412	14 565	40%	14 595	1.00
Matam	18 699	2 992	16%	42 853	0.07
Fatick (Gossas)	26 665	2 666	10%	2 164	1.23
<b>Total</b>	<b>193 430</b>	<b>47 490</b>	<b>25%</b>	<b>123 439</b>	
<b>Total Sénégal</b>	<b>1 108 300</b>	<b>47 490</b>	<b>4.3%</b>		

Source : Rapport FAO/PAM/CILSS, Sénégal Déc. 2004

34. D'autres infestations endémiques affectant l'agriculture et le bétail sont moins spectaculaires tout en causant néanmoins des pertes considérables de production. Les principaux risques pour les cultures sont les suivants: (a) oiseaux granivores (*quelea-quelea* et *passer luteus*) qui abîment les récoltes dans la Vallée du Fleuve Sénégal; (b) sauterelles (*oedaleus Sénégalensis* notamment), en particulier dans les régions de Kaolack, Tambacounda, Fatick, Diourbel et (*Oedaleus nigeriensis* et *Zonocerus variegates*) de Kolda et Ziguinchor, qui attaquent les jeunes pousses en début de saison des pluies ; (c) les autres essaims d'insectes (*amsacta moloneyi*) dans les régions de Kaolack, Louga et Diourbel qui attaquent les niébé, l'arachide et le maïs ; (d) les insectes floricoles (cantharides) qui mangent les jeunes bourgeons de mil dans la zone du Bassin arachidier ; (e) les pucerons (*aphis craccivora*) qui transmettent une maladie virale (leaf curl virus) à l'arachide et au niébé durant les interruptions de pluie et (f) la mouche blanche (*bemisia tabaci*) qui affecte la production de coton.

35. En général, la prévention et le traitement des infestations parasitaires demeurent limités. Sans mentionner le caractère exceptionnel de l'année 2004 de par ses opérations d'urgence contre les criquets, 428 000 hectares en moyenne sont inspectés

Tableau 5 : Effets de la sécheresse sur la production. Années sélectionnées : 1979-2002

Année de choc pluviométrique	Pluviométrie (annuelle en mm)	% du changement par rapport à la moyenne annuelle	% du changement pour l'arachide	% du changement pour le mil
1979	591	-20%	-29%	-29%
1980	496	-36%	-24%	-8%
1983	394	-21%	-46%	-28%
1990	593	-22%	-28%	-10%
1992	448	-29%	-27%	-9%
2002	509	-17%	-72%	-13%
Estimations de la Banque				

29. Le choc le plus récent lié à la pluviométrie, en 2002, a été dû tant à la quantité qu'à la période des pluies. Il a abouti à une diminution de la production d'arachide, de coton et de niébé. Les cultures de substitution servant traditionnellement de diversification ont également subi des pertes, comme la pastèque avec une chute de 7,5 pour cent et le sésame de 26 pour cent. Une réduction globale de 18 pour cent de la production de céréales de base a aggravé le déficit alimentaire structurel du pays et a incité le Gouvernement à offrir une assistance alimentaire étendue et des filets de sécurité aux cultivateurs (Chapitre IV). La production totale d'arachide de 265 000 tonnes a été la plus faible enregistrée depuis l'indépendance. Ce choc a également affecté le bétail, causant une réduction de 5 pour cent. Les pertes économiques causées par les pluies hors saison en 2002 sont globalement estimées à 31 milliards de F CFA (environ 62 millions de dollars).

30. Les variations de pluviométrie affectent la plupart des ménages ruraux et ce sont les plus pauvres qui souffrent le plus des pertes de bien-être. 85 pour cent des ménages ruraux ont répondu avoir subi au moins une mauvaise récolte au cours des 10 dernières années (Annexe Statistiques, Tableau II.e).<sup>7</sup> Le Tableau 7 indique qles changements de production des producteurs dans le Bassin arachidier de 2000 à 2004 par niveau de pauvreté et par quintile de consommation des ménages. En 2002, tous les niveaux de pauvreté ont enregistré des diminutions de production. Si les revenus des ménages les plus pauvres sont les plus dépendants de la seule production agricole, étant, en fait, ceux qui produisent la plus grande quantité d'arachide, l'impact économique absolu du choc de 2002 a été beaucoup plus important pour les ménages les plus pauvres.

Tableau 6: Récoltes annuelles d'arachide (en kg) par ménage, par niveau de pauvreté

Année agricole	Non-pauvres	Pauvres	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
2003-2004	948.6	2,932.5	3,731.9	2,112.5	1,224.6	804.6	838.4
2002-2003	915.9	1,968.7	2,068.7	1,856.1	1,324.5	731.3	632.5
2001-2002	1,613.8	2,961.7	3,607.1	2,264.8	1,651.1	1,325.3	2,124.1
2001-2002	1,613.8	2,961.7	3,607.1	2,264.8	1,651.1	1,325.3	2,124.1

Source: Enquête PSIA sur le Bassin arachidier

<sup>7</sup> Alors que les résidents de Dakar n'étaient pas affectés par les mauvaises années de pluie, 37 pour cent des ménages des autres zones urbaines ont rapporté avoir subi au moins une mauvaise récolte, illustrant ainsi les liens les milieux urbains et l'économie agricole.

## C. Estimation de la fréquence et de la gravité des risques et des chocs

24. **La vulnérabilité des populations rurales est liée aux risques auxquels elles sont confrontées et à leur capacité de les aborder.** Cette section évalue les principaux risques et chocs subis par les populations rurales et identifie ceux qui, de par leur fréquence ou leur magnitude et leurs inter-relations avec d'autres facteurs de risque, posent le plus grand défi à la réduction de la pauvreté. Les catégories de risques et de chocs passés en revue sont d'ordre naturel,<sup>6</sup> économique, sanitaire, éducatif et social.

### C.1. Risques et chocs naturels

25. **Les risques naturels sont interliés à la nature agricole de l'économie rurale et de son environnement sahélien.** Les sécheresses cycliques réduisent la production agricole et déciment les troupeaux. Toutefois, les impacts de ces chocs sont hautement variables en fonction de la campagne agricole, de la zone agro-écologique (Encart 2), du type de culture et du fait que la terre soit ou non irriguée.

26. **Le Sénégal compte environ 3,8 millions d'hectares de terres cultivables.** Environ 2,1 millions d'hectares sont cultivés dont 95 pour cent sous pluie. La moitié des terres est cultivée en mil/sorgho, 38 pour cent en arachide, 4 pour cent en riz paddy, 4 pour cent en maïs et 1 pour cent en légumes. 350 000 hectares sont potentiellement irrigués (moins de 10 pour cent de toutes les terres cultivables), avec des niveaux actuels d'irrigation de 105 000 hectares (moins de 5 pour cent des terres cultivées). En conséquence, l'agriculture est essentiellement encore soumise aux caprices des précipitations dans une région encline à la sécheresse.

### Pluviométrie et sécheresse

27. **La pluviométrie est caractérisée par de profondes fluctuations d'une année à l'autre.** Au cours des 25 dernières années, la pluviométrie au Sénégal a fluctué entre un minimum de 394 mm et un maximum de 849 mm par an (Figure 3). Seule une année sur cinq a été considérée comme ayant enregistré de bonnes pluies, de plus 725 mm. Les 25 dernières années, à l'exception de cinq bonnes années, ont enregistré une faible pluviométrie et/ou une mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies ayant donné lieu à des niveaux réduits de production agricole. L'irrégularité de la pluviométrie s'observe également aux niveaux régionaux et varie par zone climatique. Au sud, en Casamance,

#### Encadré 2: Zones agro-cologiques du Sénégal

- **La Vallée du Fleuve Sénégal** comprenant les régions de Saint-Louis et Matam concentrant 75 pour cent des hectares irrigués du pays ;
- **La zone sylvo-pastorale** qui regroupe la région de Louga et le département de Ranerou dont l'élevage représente la principale activité ;
- **La zone des Niayes** le long de la côte atlantique entre Dakar et Saint-Louis est axée sur la production maraîchère (10 pour cent des hectares irrigués) ;
- **Le Bassin arachidier** de Fatick, Kaolack Diourbel et Thiès (et Kebemer) où prédominent l'arachide, le mil/sorgho et le maïs ;
- **Le Sénégal oriental et la Haute Casamance** avec le coton et l'agriculture irriguée ;
- **Les basse et moyenne Casamance** productrices de riz (15 pour cent des hectares irrigués).

<sup>6</sup> Les risques de dégradation de l'environnement et de changement climatique n'entrent pas dans le cadre de ce document.

chez les ménages pauvres que chez les ménages aisés (voir Encart 1 sur les groupes les plus vulnérables). En outre, l'autoconsommation est considérablement plus élevée dans les quintiles les plus pauvres.<sup>5</sup>

#### Encadré 1: Les groupes les plus vulnérables

Au-delà des niveaux généraux de pauvreté, il existe plusieurs populations particulièrement vulnérables. Ces groupes proviennent souvent de zones rurales où sont dans de plus grandes situations de risque en vertu du fait qu'ils vivent dans les zones rurales:

Orphelins : Neuf pour cent des enfants sénégalais âgés de 0 à 14 sont orphelins et 10 pour cent des enfants de 5 à 14 ans sont confiés (non-orphelins mais vivant dans des un ménage distinct de celui de leurs parents). Les enfants qui ont perdu leurs deux parents ont six points de pourcentage de moins de probabilité d'être scolarisés à temps plein et les orphelins d'un seul parent 3 points de moins. Les filles, orphelines sont davantage exposées à abandonner leur scolarité.

Enfants en situations dangereuses ou d'exploitation : Selon diverses enquêtes et estimations du gouvernement, environ 400 000 enfants âgés de 6 à 18 ans sont exposés à des situations dangereuses ou d'exploitation :

- 100 000 enfants de familles onéreuses travaillent dans l'agriculture, la pêche et l'élevage,
- 30 000 garçons impliqués dans des activités artisanales et du secteur privé,
- 50 000 filles (de 6 à 18) employées en tant que domestiques, la plupart provenant des zones rurales défavorisées.
- 100 000 enfants (talibés) vivant loin de leur famille, la plupart dans des écoles coraniques ou *daara*. Un sous-ensemble d'entre eux mendie dans les rues durant de longues heures et ne reçoit guère d'enseignement.
- 100 000 dans des situations extrêmes : enfants des rues, sexuellement exploités en conflit avec la loi.

Handicapés : On estime à 120 000 le nombre de personnes handicapées au Sénégal. Les handicapés des zones rurales ont une plus grande probabilité d'être pauvres et ont peu accès à des équipements ou des formations spécialisées.

Jeunes parturientes : les femmes rurales ont plus de probabilité d se marier et d'être enceintes très jeunes. 9 pour cent des naissances en milieu rural sont le fruit de jeunes femmes âgées de 13 à 19 ans par rapport à 4 pour cent dans les zones urbaines.

Sources : "Etude sur la pratique du trafic de personnes au Sénégal" par B. Moens et al., pour l'USAID .2004 ; "Enfants et leur vulnérabilité : Sénégal". L. Guarcello, S. Lyon, F. Rosati, juillet 2004; Sénégal ESAM II; MFSSD Lettre de Politique sectorielle 2004.

21. **Le pourcentage de ménages dirigés par des femmes est très élevé, car dépassant 50 pour cent.** Ce pourcentage est supérieur à la moyenne sub-saharienne de 31 % et reflète les effets significatifs des migrations de la main-d'œuvre, entre autres.

<sup>5</sup> Une estimation préliminaire de la Banque Mondiale (Evaluation de la Pauvreté au Sénégal, devant paraître en 2005) confirme que les ménages ruraux dont le chef de famille disait posséder des terres enregistraient des niveaux plus élevés de consommation (68 points de pourcentage pour chaque hectare supplémentaire de terre) que les autres ménages ruraux. Les gains en termes d'éducation étaient moins visibles dans les zones rurales, où le fait d'avoir un chef de famille alphabète était associé à un gain de consommation de 16 à 17 pour cent dans les zones urbaines mais à aucun gain dans les zones rurales. En outre, dans les zones rurales, les ménages monogamiques enregistraient des niveaux plus élevés de consommation escomptée (de 14 à 17 points de pourcentage) que les ménages polygamiques.

résidents dakarois sur la même période. L'écart de pauvreté est plus important dans les zones rurales, ce qui signifie que les pauvres en milieu rural ont tendance à s'écarter davantage de la ligne de pauvreté et que la pauvreté y est plus extrême. Le coefficient d'inégalité de Gini<sup>3</sup> indique que les revenus sont répartis de manière relativement plus égale dans les zones rurales (0,30) que dans les zones urbaines (Dakar : 0,37 et autres zones urbaines : 0,35). L'inégalité des revenus des individus s'est aggravée de 1994 à 2001 au niveau national, dans les zones tant urbaines que rurales.

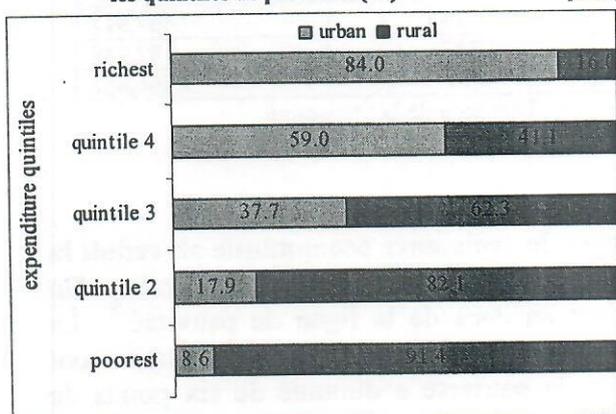
Tableau 3 : Pauvreté et inégalité au Sénégal, 1994 - 2002

	Ménages				Individus			
	Niveau national	Dakar	Autres zones urbaines	Milieu rural	Niveau national	Dakar	Autres zones urbaines	Milieu rural
	1994-95							
Incidence de la pauvreté (%)	61.4	49.7	62.6	65.9	67.9	56.4	70.7	71.0
Profondeur de la pauvreté (%)	20.5	15.4	21.4	22.3	23.6	17.7	24.4	25.3
Gravité de la pauvreté (%)	9.1	6.4	9.5	10.0	10.6	7.4	10.8	11.7
Coefficient de Gini	38.6	45.8	39.7	31.7	32.6	36.7	34.0	29.4
	2001-02							
Incidence de la pauvreté (%)	48.5	33.3	43.3	57.5	57.1	42.0	50.1	65.2
Profondeur de la pauvreté (%)	14.8	9.5	13.4	17.8	18.3	12.0	16.1	21.4
Gravité de la Pauvreté (%)	6.2	3.7	5.7	7.5	7.9	4.7	6.9	9.4
Coefficient de Gini	37.4	41.9	38.3	29.9	34.2	37.3	35.2	30.1

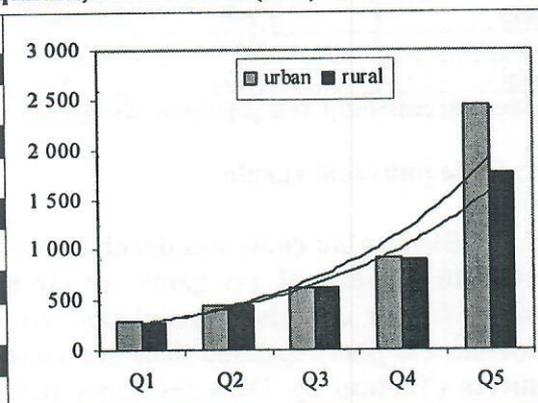
Source : ESAM II, 2001/2002, ESAM I, 1994/1995

18. La pauvreté diffère selon les régions rurales au Sénégal. C'est à Ziguinchor, Kolda, Diourbel et Kaolack que la pauvreté rurale est la plus répandue, supérieure à 70 pour cent, et à Louga (46 %), Fatick (55 %), Saint-Louis (56 %) et Dakar (58 %) qu'elle l'est le moins. Dans une seule région, Ziguinchor, le taux de pauvreté est légèrement plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales (Annexe Statistiques Tableau II.a). Malgré la plus grande pauvreté dans les zones rurales, les ménages ruraux représentent 16 pour cent du quintile le plus aisé de la nation et ces ménages enregistrent des niveaux de consommation supérieurs de 60 pour cent à ceux de tous les ménages urbains (Figures 1 et 2). A l'autre extrémité du spectre de revenus, les ménages ruraux représentent 91 pour cent du quintile le plus pauvre.

Graphique 1 : Répartition rurale-urbaine entre les quintiles de pauvreté (%)



Graphique 2 : Dépenses quotidiennes par habitant, par quintiles, ruraux/urbains (CFA)



<sup>3</sup> Coefficient d'inégalité de Gini. Le coefficient varie de 0, qui traduit une parfaite égalité, à 1 qui exprime une totale inégalité.

13. Concernant les interventions du Gouvernement, l'étude examinera les politiques et les programmes publics considérés comme importants pour la gestion des risques sociaux en milieu rural. Il s'agit de : (i) assistance sociale et filets de sécurité aux groupes vulnérables : aide alimentaire, programmes en faveur des enfants en situation de risque, programmes pour les personnes âgées, les handicapés, les jeunes et les autres groupes ciblés ; (ii) gestion des catastrophes : sécheresse, lutte contre les inondations et les ravageurs ; (iii) investissements dans la gestion des risques agricoles critiques : prévention des chocs et soutien aux paysans affectés par les risques naturels et économiques ; (iv) initiatives dans la gestion des risques de santé critiques : paludisme, santé maternelle, malnutrition et prévention du VIH-Sida ; (v) Investissements dans la réduction des risques éducatifs critiques : augmentation du nombre de salles de classes, d'enseignants et de déjeuners scolaires ; (vi) interventions sur le marché du travail : création d'emplois par la formation et les travaux publics ; (vii) épargne et crédit : extension d'institutions dans les zones rurales ; (viii) assurance sociale : assurance maladie et autres formes ; (ix) extension de la couverture de services et d'infrastructures aux zones éloignées, ciblage des investissements en faveur des communautés vulnérables.

#### **Données et méthodologie**

14. Plusieurs bases de données existantes ont été exploitées pour mesurer la vulnérabilité, la fréquence des chocs et le profil global des conditions auxquelles sont confrontées les populations rurales (Annexe A). Les principaux inconvénients des données disponibles sont : (a) l'absence de données nationales sur les groupes de ménages qui sont suivis dans le temps (panel) qui permettraient une meilleure compréhension de l'évolution de la vulnérabilité et (b) aucun des ensembles de données n'a été spécifiquement élaboré pour évaluer les risques et les chocs. Ces données fournissent néanmoins des aperçus de la magnitude des principaux risques pour le Sénégal rural permettant d'élaborer un profil raisonnablement solide. Les informations sur les dépenses ont été directement recueillies dans les ministères et auprès des directeurs de programme. Et bien qu'extérieures au cadre de la présente étude, certaines informations supplémentaires ont été recueillies auprès d'ONG.

#### **Vue d'ensemble du Rapport**

15. A la suite de la présente section introductive, le Chapitre 2 élabore un profil de la vulnérabilité rurale. Le Chapitre 3 passe en revue les instruments de gestion des risques informels et basés sur le marché utilisés par les ménages ruraux. Le Chapitre 4 examine la réponse du secteur public à la vulnérabilité du monde rural, y compris une analyse des programmes et des dépenses clés destinés à assister les ménages ruraux. Le Chapitre 5 conclut avec une série de recommandations visant à réduire et à mieux gérer la vulnérabilité du monde rural et, partant, à assurer une plus grande pérennité à la réduction de la pauvreté.

risques	sécheresse Migration Hygiène de prévention des maladies Alimentation des entrants Contrôle des inondations Utilisation de préservatifs/ abstinence/fidélité	Investissement privé dans l'irrigation Investissements dans des clôtures pour prévenir les vols	des animaux nuisibles Contrôle des inondations Maintien de l'ordre Programme de santé préventive Expansion de l'accès à l'éducation Politiques macroéconomiques solides
Faire face aux risques	Vente des biens Réduction des rations alimentaires Retrait de l'école	Liquidation d'épargne Vente d'actives financières	Travaux publics à haute intensité de main d'œuvre Assistance sociale, secours aux personnes sinistrées Services de santé curative

Source : Holzmann 2001.

8. Les mécanismes de gestion des risques aux niveaux sociaux sont des interventions publiques destinées à aider les individus, les ménages et les communautés à mieux aplanir les cycles de revenus et de consommation, à réduire la probabilité de pertes dévastatrices de bien-être et à appuyer les ménages et individus qui se trouvent dans la pauvreté extrême. Il s'agit d'une définition large qui inclut des programmes comme la lutte contre les inondations et la prévention du paludisme. Ces interventions ne sont pas normalement envisagées selon la catégorisation plus étroite de programmes de protection sociale comme les pensions, la sécurité sociale, l'assurance et la mise en commun des risques, les interventions sur le marché du travail, l'assistance sociale et les filets de sécurité. Dans la mesure où ils s'adressent aux risques critiques dans les zones rurales, le présent document adopte la définition la plus large.

### Gestion des risques sociaux dans le cadre du DSRP du Sénégal

9. Le PSRP 2003-2005 du Sénégal reconnaît les vulnérabilités essentielles des populations rurales : Sur les trois piliers du DSRP, le pilier 'création de richesse' fait appel à la réduction des vulnérabilités dans l'agriculture par la gestion de l'eau, à un plus grand accès des groupes vulnérables aux terres, à des réformes juridiques ainsi qu'à un meilleur contrôle sanitaire et à un meilleur accès des éleveurs aux financements. Le DSRP s'efforce également d'étendre les mécanismes d'épargne et de crédit en milieu rural et à appuyer l'emploi par des travaux publics haute intensité de main d'œuvre. Le pilier 'renforcement des capacités et promotion des services sociaux de base' porte l'accent sur l'éducation de base pour les couches les plus défavorisées de la société en réduisant les disparités entre les zones urbaines et rurales tout en améliorant globalement la qualité. Concernant la santé, il est prévu l'offre d'infrastructures suffisantes, la réduction des dépenses pour les pauvres, le développement du recours à l'assurance médicale et le renforcement de la prévention par des approches communautaires. Des investissements en eau, en transport et en qualité de l'environnement amélioreront davantage les résultats en termes de santé et de capital humain. Dans le cadre de la 'protection des groupes vulnérables', des filets de sécurité et des mesures d'assistance sociale sont conçus à l'intention des groupes vulnérables spécifiques: enfants en situation de risque, femmes,

## **CHAPITRE I : Objectifs et Contexte de l'étude**

### **Background conceptuel**

1. **En dépit d'une croissance économique relativement robuste depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, le développement des zones rurales du Sénégal continue de prendre du retard, entravé par des vulnérabilités structurelles, un accès inéquitable aux services publics et privés de base et un éventail limité de stratégies pour prévenir, atténuer et faire face aux risques menaçant les ménages ruraux. La réduction des vulnérabilités de la population rurale constitue un défi majeur du développement à moyen terme, crucial pour la capacité du Sénégal à répondre aux OMD.**

2. **Les zones rurales sont exposées à une variété de chocs qui empêchent les ménages d'accumuler les biens et le capital humain susceptibles de les aider à sortir de la pauvreté. Les chocs « co-venants » affectant globalement la communauté ou le pays, tels que la sécheresse et les chocs au niveau des prix des produits de base, accroît la volatilité des revenus. Les chocs idiosyncrasiques (au niveau des ménages), les crises en matière de santé, les événements du cycle de vie associés à la naissance, à la vieillesse et à la mort, les risques sociaux associés au crime et les risques économiques tels que les faillites ou la perte des envois de l'émigration. Les cycles vicieux entre ces risques accroissent encore cette vulnérabilité. La nature multisectorielle de cette question requiert une perspective intégrée afin de mieux gérer les risques en milieu rural au Sénégal.**

### **Définition de la vulnérabilité, de la gestion des risques et de la protection sociale**

3. **La vulnérabilité se définit en termes de risques particuliers et d'exposition des populations. L'analyse de la vulnérabilité consiste à identifier la probabilité d'une personne, qu'elle soit pauvre ou non, à subir une perte significative de bien-être en conséquence d'un changement de situation (ou d'un choc). Elle porte donc tant sur la nature des forces agissant sur le bien être d'une personne que sur son aptitude sous-jacente à se protéger des risques auxquels elle est exposée.**

4. **La pauvreté et la vulnérabilité sont interliées. Le fait d'être pauvre accroît la vulnérabilité par la nature même de la limitation aux biens d'éléments d'actifs, du recours à l'épargne et à l'emprunt en temps de crise, de la réduction du capital humain et du manque des revenus disponibles pour payer les services essentiels. La vulnérabilité, à son tour, renforce la pauvreté. Les ménages ayant la plus forte probabilité de subir des chocs au niveau de leurs revenus, ont le plus de probabilités d'être pauvres. La pauvreté et le risque ont tous les deux un impact sur la capacité des ménages à améliorer leur bien-être futur.**

5. **Les pauvres sont ceux qui sont le plus exposés à une gamme étendue de risques et qui ont le moins d'instruments pour y faire face. Dans des conditions de santé précaire, de terres marginales et moins d'accès physique et financier aux services sociaux et économiques, les pauvres en milieu rural subissent souvent les effets irréversibles de chocs, même ténus, affectant leur consommation et leur bien-être. Quand bien même les schémas diffèrent d'un pays à l'autre, ce sont les ménages les plus démunis qui sont le plus**

des dommages devraient être systématiquement appliquées pour mieux identifier les personnes affectées et mieux structurer la réponse appropriée. Et le coût élevé d'adaptation aux calamités naturelles (comme les criquets en 2004) justifie un investissement plus important dans la prévention des chocs.

**Le défi fondamental d'étendre et d'améliorer les filets de sécurité et l'assistance sociale est de créer des mécanismes liés aux objectifs programmatiques pour réduire la vulnérabilité.** Il s'agit là de consolider les divers transferts aux groupes vulnérables (femmes, personnes âgées, handicapés etc.) selon un ensemble d'interventions cohérentes et par un passage du mode actuel de 'transfert inconditionnel' à un ciblage plus étroit sur les personnes réellement vulnérables, et d'avoir recours à des outils de ciblage améliorés et une surveillance plus systématique des résultats et des impacts.

**Le rôle central de l'Etat, en tant que mécanisme ultime de gestion des risques pour la production rurale pose plusieurs problèmes dont la pérennisation fiscale, le risque moral et l'efficacité globale.** La gestion des risques agricoles peut être mieux assurée par (a) la prévention des chocs par le développement de l'irrigation, y compris la petite irrigation par eau souterraine dans le Bassin arachidier et la facilitation de l'accès aux technologies appropriées ; (b) le recours aux services du secteur privé pour gérer les fonds de sécurisation du crédit ; (c) la recherche de l'applicabilité des instruments d'assurance agricole comme l'assurance des cultures sur l'indice météorologique; (d) la reconsidération de la police globale de remise des dettes des paysannes et (e) le développement de meilleurs outils d'informations pour étayer la gestion du risque agricole.

**En matière d'éducation, le risque rural nécessite des stratégies axées sur la demande ainsi qu'une impulsion appropriée à la construction d'écoles et leur dotation en personnel.** L'extension des déjeuners scolaires peut être une stratégie efficace ainsi que la diversification des programmes éducatifs adaptés aux populations rurales, y compris la langue d'enseignement et les préoccupations de programmes locaux. Les options à proposer aux parents écartés entre le travail dans les champs et les cycles agricoles en général et la scolarisation méritent d'être explorées. Et le programme de santé scolaire nécessite une meilleure couverture rurale orientée vers les risques de santé cruciaux en milieu rural.

**Les politiques de santé peuvent accélérer la prévention des chocs cruciaux en milieu rural par :** (a) une plus grande présence de sages-femmes au niveau des postes de santé, (b) l'investissement dans de meilleurs services au niveau des communautés, y compris l'extension des équipements et du matériel pour renforcer le système de référence, (c) l'assurance que les primes de rendement aux travailleurs sont effectivement mises en œuvre pour stabiliser le personnel dans les zones rurales, (d) l'expérience internationale en matière de programmes de dispense de frais devrait être consultée dans la structuration de la proposition d'exonération des rémunérations, (e) la prévention du paludisme par une plus grande utilisation de moustiquaires devrait faire appel à la pleine force des associations rurales, y compris les associations les plus représentées dans les villages, la réévaluation de la stratégie de marketing social et un système d'alerte rapide installé dans le Nord ; (f) les expériences positives de la prévention de la malnutrition devraient être disséminées et

**vulnérables.** Le MFFDS détient une longue liste de programmes d'assistance sociale et de développement communautaire en faveur des femmes, des handicapés, des enfants en situation de risque, des personnes âgées et des communautés rurales vulnérables. Au MSN, le Fonds de Solidarité Nationale finance les secours en cas de catastrophe et doit s'étendre aux infrastructures, au micro-crédit et à l'assistance sociale. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) assure la sécurité alimentaire par la distribution d'aliments et la surveillance de l'évolution des situations dans le pays, dont la distribution extensive de riz essentiellement par le canal des chefs religieux. Les programmes utilisent des approches et des critères différents sans guère de coordination et de surveillance.

**Dans un souci de gestion des risques, de nombreux projets du budget des investissements appuient le développement général de l'agriculture, en contribuant de diverses manières à la prévention des chocs.** L'essentiel des investissements dans l'agriculture et dans l'élevage est destiné à accroître la productivité par l'irrigation, l'amélioration des technologies et le soutien au développement des organisations de producteurs. Les projets d'investissement liés à l'irrigation à eux seuls représentent 40 à 60 pour cent du budget d'investissement du Ministère de l'Agriculture.

**En outre, depuis la fin des années quatre-vingt-dix, une série de mécanismes financiers a été mise en place pour atténuer et permettre l'adaptation aux risques liés à l'agriculture et chercher à assurer un flux adéquat de crédit vers le secteur.** Le Fonds de Sécurisation du Crédit Agricole (FSCA) comporte un fonds de garantie, une bonification d'intérêts sur le crédit agricole à travers la CNCAS et un fonds destiné à répondre aux calamités agricoles. De 1998 à 2004, 28 milliards de F CFA (US\$56 million) ont été attribués par ces fonds pour atténuer et permettre l'adaptation aux chocs affectant les producteurs ruraux. Il est difficile d'évaluer l'impact global des mécanismes du FSCR. Les divers fonds ont pris certaines mesures en termes de circulation de crédit en temps de crise mais elles ne portent pas sur la surface financière ni sur les problèmes de solvabilité à plus long terme du secteur.

**Le secteur public, y compris le gouvernement central, les donateurs et les administrations locales, ont affecté 176 millions de dollars à la santé en 2004, soit l'équivalent de 2 pour cent du PIB.** En dépit de l'augmentation du nombre de postes de santé, les services de santé ont du mal, ces dernières années, à suivre le rythme de croissance de la population. Les résidents ruraux bénéficient d'une qualité de service globalement inférieure en termes de cherté des coûts et d'efficacité des traitements. Ces désavantages affectent la gestion des risques de santé comme le contrôle de la mortalité maternelle. Eu égard à la prévention et au traitement, un financement par reconduction a été mobilisé mais la distribution de moustiquaires et les révisions des protocoles de traitement sont atténuées par les faiblesses du système de santé communautaire dans les zones rurales et l'inaptitude des pauvres ruraux à payer les services. Le Gouvernement a accru ses efforts de prévention et de traitement du VIH-SIDA bien que les populations aient eu moins de chance d'en bénéficier. La malnutrition semble être efficacement traitée par le Projet d'amélioration de la Nutrition bien que son extensibilité dans les zones rurales soit restreinte par le coût et la présence d'ONG techniquement capables.

## Mécanismes de gestion des risques informels et axés sur les forces du marché

**Les ménages et les communautés cherchent à réduire leur vulnérabilité par des pratiques anciennes de gestion des risques face aux caprices de la vie dans le Sahel.** Les stratégies informelles de prévention des chocs revêtent de nombreuses formes dont la vaccination des enfants et du bétail, l'irrigation, le déboisement pour prévenir les feux de brousse, etc. Les stratégies d'atténuation de l'impact des chocs se centrent sur la diversification de la production et des recettes. Dans le cadre de cultures sous-pluie, tout au long des années quatre-vingt-dix, une diversification a été enregistrée depuis l'arachide et les autres cultures ayant été le plus affectées par les conditions atmosphériques adverses vers des cultures comme la pastèque et le niébé. Les stratégies d'adaptation portent sur la réduction quantitative et qualitative des rations alimentaires, la vente d'animaux, l'utilisation de médecines traditionnelles, la non-inscription des enfants à l'école et le recours aux migrations temporaires.

**Les réseaux sociaux et les organisations locales constituent la ligne de front de la défense contre les chocs frappant les ménages.** Les organisations religieuses, les groupements de femmes, les clubs d'épargne informels (*tontines*) et les organisations culturelles et sportives se retrouvent dans la vaste majorité des communautés rurales et ils regroupent toutes les catégories de revenus de manière égalitaire. Les associations basées sur l'apprentissage à la gestion de l'eau et à la santé sont moins courantes et peuvent davantage procéder par exclusion en termes d'adhésion. Les ménages ruraux contribuent financièrement au maintien de ces réseaux, indépendamment de niveau de pauvreté.

**Les ménages s'efforcent également de se diversifier contre les risques ruraux par la voie de l'émigration.** Bien que les mariages et les autres événements familiaux soient la raison première de migration rurale, un nombre considérable de ménages migrants invoque des raisons économiques (manque d'emplois, nouveau lieu d'implantation, accès aux terres). Les migrations internationales se sont développées en importance et l'on estime qu'un demi-million de Sénégalais résident à l'étranger. En termes de statistiques, c'est l'émigration vers d'autres nations africaines qui compte le plus de ressortissants sénégalais. De cette émigration, les envois internationaux vers le Sénégal sont en croissance constante et représentent environ 6 pour cent du PIB du Sénégal. Certaines anecdotes donnent à penser que, dans certaines régions, ces envois peuvent constituer une source de revenus importante, voire prédominante. Les systèmes informels de transfert sont moins onéreux que les systèmes financiers formels mais comportent plus de risques. Les transferts formels sont en grande partie effectués par la Poste et sa représentation rurale étendue et, de plus en plus, par les institutions de microfinance (SFD).

**Parmi les mécanismes de gestion des risques fondés sur le marché, les instruments financiers modernes, dont l'épargne et le crédit, sont des outils essentiels de lissage et de croissance de la consommation.** L'accumulation d'épargne dans des centres d'épargne permet un aplanissement suffisant de la consommation face aux chocs, une auto-assurance contre les risques, une sécurité pour l'accumulation de richesse et un renforcement de la solvabilité. Outre l'investissement et la croissance, en termes financiers, le crédit est crucial pour lisser la consommation face aux urgences. L'essentiel de l'épargne rurale est encore de type 'bas de laine' bien que l'épargne financière, tant formelle qu'informelle, croît en

OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
SFD	Institutions de microfinance
MICS	Multi-Indicator Cluster Survey (Etude en grappe à indicateurs multiples)
MOA	Ministère de l'Agriculture
MOE	Ministère de l'Education
MOH	Ministère de la Santé
MWFSD	Ministère des Femmes, de la Famille et du Développement Social (MFFDS)
NAC	National Agriculture Caisse
NFS	National Social Fund
PAREP	Programme d'appui à la réduction de la Pauvreté
ONG	Organisation non-gouvernementale
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs
PDEF	Programme Décennal de l'Education
PIV	Périmètres Irrigués Villageois
PLCP	Projet de Lutte Contre la Pauvreté
PNDS	Plan National de Développement de la Santé
PRSC	Réduction de la pauvreté Support Crédit
PSIA	Poverty and Social Impact Assessment
SDFA	Social Développement Fund Agency
SFD	Structure de Financement Décentralisée
SONACOS	Société Nationale des Oléagineux du Sénégal
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest africaine
UNACOIS	Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal
UNCAS	Union Nationale des Coopératives Agricoles du Sénégal
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
PAM	Programme Alimentaire Mondial

Le présent rapport a été préparé par une équipe constituée de Julie Van Domelen (TTL, Spécialiste principale en protection sociale, AFTH2), El Hadj Adama Touré (spécialiste en agriculture et développement rural, AFTS4), Moukim Temourov (analyse pauvreté et enquête-ménage, AFTH2), Atou Seck (revue des dépenses sociales, AFTH2), Léopold Remi Sarr (conseiller pédagogique, SASHD), Maguette Niang (consultant, analyse des risques et des dépenses agricoles), Djibril Ndoye (consultant, analyse de la cible), Gisèle Munge (stagiaire) et Astou Diaw-Ba (assistante programme, AFCSN). Pairs réviseurs : Lant Pritchett (SASHD), Valérie Kozel (HDNSP) et Daniel Sellen (SASAR).

Tableau 7: Estimation des pertes de production céréalière causées par les criquets en 2004.....	15
Tableau 8: Evolution des stocks d'animaux de 1999 à 2003 (en 000 de têtes) .....	16
Tableau 9: Fréquence et cause de la perte du bétail, 2002 en %.....	16
Tableau 10 : Evolution des indices du pouvoir d'achat et des prix, 1990-2002 .....	19
Tableau 12: Indicateurs sélectionnés en matière de santé maternelle .....	22
Tableau 13: Lieu de consultation en cas de maladie et de consultation, ruraux de tous âges (%).....	27
Tableau 14 : Différence entre population scolarisable et population scolarisée .....	28
Tableau 15 : Assistance scolaire des enfants âgés de .....	29
Tableau 16: Déterminants des résultats de l'enseignement primaire en milieu rural.....	30
Tableau 17 : % Enfants travaillant dans la production arachidière par sexe et par niveau de pauvreté .....	31
Tableau 18 : Effet de chocs négatifs multiples .....	33
Tableau 19 : Estimation de la proportion des membres de la communauté affectés par les chocs, par type.....	33
Tableau 20 : Résumé des Estimations des Populations Rurales à Risque .....	35
Tableau 21 : Présence d'associations dans les zones rurales, par type.....	39
Tableau 22: Envois internationaux vers le Sénégal, 1994-2004 .....	43
Tableau 23 : Sources d'emprunt des ménages ruraux (fréquence.....)	46
Tableau 24 : Estimation des dépenses annuelles en assistance sociale et en filets de sécurité.....	54
Tableau 25 : % du PIB en dépenses relatives à l'assistance et la sécurité sociales.....	55
Tableau 26: Estimation des dépenses annuelles affectées aux catastrophes et aux risques agricoles .....	62
Tableau 27 : Financement des Fonds de Sécurisation du Crédit Agricole 1998-2004, en F CFA .....	65
Tableau 28 : Dépenses des Fonds de calamités, de bonification et de garantie 2004.....	65
Tableau 29 : Evolution du financement de la santé, en millions CFA .....	68
Tableau 30: Infrastructures et personnel de santé, 1998-2002 .....	70
Tableau 31: Evolution nette des infrastructures et du personnel de santé, 1998-2002 .....	70
Tableau 32: Mécontentement par rapport aux consultations et les causes .....	70
Tableau 33 : Distribution de moustiquaires imprégnées par région.....	72
Tableau 34 : Financement des partenaires du plan stratégique de lutte contre le VIH-Sida, 2003-2004 .....	73
Tableau 35 : Interventions soutenues par le CNLS en 2004, par activité et par milieu urbain/rural .....	74
Tableau 36 : Financement du Projet de renforcement de la nutrition, 2003-2004 .....	75
Tableau 37: Estimation des dépenses annuelles directes dans l'enseignement primaire en milieu rural (1).....	78
Tableau 38 : Coût par écolier en milieux rural et urbain, en CFA.....	78
Tableau 39 : Ouverture de nouvelles salles de classe dans les zones rurales, par promoteur et par niveau de pauvreté .....	79
Tableau 40 : Problèmes en milieu scolaire, juste pour les enfants fréquentant actuellement l'école (de 7 à 12 ans seulement), .....	80
Tableau 41: Pourcentage d'élèves des zones rurales ayant déclaré avoir reçu des repas scolaires en 2003.....	81
Tableau 42: Estimation des dépenses annuelles dans des programmes choisis de création d'emplois .....	84
Tableau 43 : Récapitulation des dépenses au titre de la gestion des risques sociaux en milieu rural (en milliards de francs CFA) .....	92

## Graphiques

Graphique 1 : Répartition rurale-urbaine entre .....	7
Graphique 2 : Dépenses quotidiennes par habitant, .....	7
Graphique 3: Pluviométrie annuelle moyenne de 1978 à 2003 (en millimètres) .....	12
Graphique 4: taux de croissance du secteur primaire, de 1998 à 2004.....	17
Graphique 5 : Prévalence du VIH chez les femmes enceintes, par région, par moyenne et intervalle de confiance, 2003.....	25
Graphique 6 : Concentration saisonnière des risques en milieu rural.....	34
Graphique 7: Sévérité et Fréquence des Risques dans le Milieu Rural .....	36
Graphique 8: Proportion des ménages adhérant à un groupe par quintile de consommation .....	40
Graphique 9 : Investissements ruraux ciblant la pauvreté.....	88

## Equivalence monétaire

Unité monétaire = Franc CFA  
1 dollar US = 500 Francs CFA

### Exercice

1er janvier au 31 décembre

### ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ACEP	Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production
ANEJ	Agence Nationale Pour l'Emploi des Jeunes
AGETIP	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CNCAS	Caisse Nationale du Crédit Agricole du Sénégal
CR	Communautés rurales
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSS	Caisse de Sécurité Sociale
DJOMECE	<i>Djolo</i> Mutuelle d'Épargne et de Crédit
DPS	Direction de la Protection Sociale
DRDR	Directions Régionales du Développement Rural
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ESAM	Enquête Sénégalaise auprès des Ménages
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
PIB	Produit Intérieur Brut
GEC	Groupeement d'épargne et crédit
VIH/Sida	Virus de l'immunodéficience humaine / Syndrome d'immunodéficience acquis
IDA	International Développement Association
IDEN	Inspection Départementale de l'Education
BIT	Bureau international du Travail
IPM	Institution de Prévoyance Maladie
IPRES	Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal
IPS	Institution de Prévoyance Sociale
IRSV	Inspection Régionale des Services Vétérinaires
ITBN	Insecticide treated Bed Net (moustiquaire imprégnée)

92. **Même si les mariages et les autres événements familiaux demeurent la principale cause de migration, un nombre considérable de ménages migrants invoquent des raisons économiques comme le manque d'emplois, un nouvel emploi dans un autre endroit et l'accès aux terres.** Les données indiquent également que les riches sont moins enclins à partir à la recherche de meilleures opportunités d'emploi alors que les pauvres ont plus de probabilité d'être contraints de partir en raison de conflits, de maladies et d'autres causes d'insécurité. Près de 3 pour cent des ménages ruraux rapportent être partis pour cause d'insécurité, de catastrophes et de conflits. Selon les données de l'enquête PSIA dans le Bassin arachidier, un-tiers des adultes est parti au moins une fois, essentiellement en raison d'opportunités d'emploi ailleurs. Les hommes invoquaient le manque de semences alors que les femmes invoquaient également le mariage. Les ménages à revenus plus élevés avaient plus de probabilité de voir des membres partir à la recherche d'opportunités éducatives (6 pour cent) (Annexe Statistiques, Tableaux II.b et II.c).

93. **Les migrations internationales ont crû en importance.** Le nombre de Sénégalais résidant à l'étranger est estimé de 400 000 à 500 000 et environ 70 pour cent des ménages ont rapporté avoir un de leurs membres à l'étranger en 2001. Malgré la puissance des liens historiques avec la France, en particulier, la Vallée du Fleuve Sénégal, le flux migratoire s'est récemment diversifié et accru vers d'autres pays européens, l'Italie plus particulièrement, et les Etats-Unis. En termes de statistique, l'émigration vers d'autres nations africaines enregistre le plus grand nombre d'émigrés sénégalais. Les pays de destination les plus importants sont historiquement la Côte d'Ivoire, bien que le récent conflit ait altéré ce schéma, le Gabon, le Mali et la Guinée. Les ménages urbains avaient plus de probabilité d'avoir un parent émigré en Europe alors que la majorité des migrants ruraux partaient pour d'autres pays africains (Annexe Statistiques, Tableau III.d).

#### **Envois de l'étranger**

94. **Les envois de l'étranger aident les populations à faire face aux chocs internes et peuvent contribuer à la promotion de la croissance économique.** Certaines études ont démontré que les envois ont un impact sur la réduction de la pauvreté dans les pays récipiendaires (Adams et Page, 2003). Les envois ont tendance à être stables et peuvent même augmenter en période de difficulté économique dans les pays de destination (Ratha 2003). Néanmoins, selon certains, les envois freinent la croissance à long terme en réduisant la motivation à travailler et à investir ou en créant des pressions sur la surévaluation de la monnaie (Chami et autres 2003). La préoccupation est que les envois contribuent à aggraver l'inégalité de revenus, y compris par une augmentation du prix des terres et du logement du fait des envois.

95. **Les envois internationaux vers le Sénégal ont augmenté de façon constante et représentent environ 6 pour cent du PIB du pays (Tableau 22).** Cette situation est avantageuse par rapport à une moyenne de 1,5 pour cent du PIB de tous les pays en développement en 2002 et de 2,9 pour cent du PIB des pays à faibles revenus. Ces niveaux restent en deçà du montant global des transferts de ressources dans la mesure où ils ne prennent en compte que les transferts formels effectués par des banques, des opérateurs de transferts d'argent comme Western Union, des bureaux de change et des services financiers

des bureaux de poste. Les transferts informels en espèces ou en nature par des membres de la famille, des amis, les commerçants et les réseaux informels sont considérables et, selon certaines estimations, peuvent être aussi importants voire plus importants que les transferts enregistrés (Global Development Finance 2004).

Tableau 22: Envois internationaux vers le Sénégal, 1994-2004

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Montants actuels en millions de dollars	105.2	116.2	104.8	105.0	106.4	142.6	216.0	283.6	231.2	236.8	248.5
% du PIB	2.9%	2.6%	2.3%	2.4%	2.3%	3.0%	4.9%	6.2%	6.7%	6.4%	6.2%

Balance des Paiements FMI, estimations de la Banque.

96. S'il existe très peu de données sur la proportion des envois dans les revenus des ménages ruraux, il semblerait que dans certaines régions, ils puissent en constituer une source importante, voire prédominante de revenus.<sup>29</sup> A titre d'exemple, les groupes ethniques soninke et peuhl de la Vallée du Fleuve Sénégal ont de fortes traditions de migrations rurales et internationales et, selon certaines études, les envois pourraient représenter jusqu'à 90 pour cent des revenus des ménages (Cotoula et Toulmin 2004).<sup>30</sup> L'enquête PSIA sur le Bassin arachidier confirme le caractère étendu de ces transferts. Trente pour cent des ménages pauvres et 25 pour cent des ménages non-pauvres rapportaient recevoir des transferts indépendants de toute pension (nationaux et internationaux), équivalant respectivement à 27 et à 36 pour cent de leurs revenus. (Annexe Statistiques, Tableau III.e). Il ressort de ESAM II que 72 pour cent des ménages ruraux ayant un membre émigré à l'étranger rapportaient en recevoir de l'argent.

97. Les envois semblent servir en priorité à faciliter la consommation et à répondre aux besoins de base. Selon les estimations de récentes études, la consommation courante représente environ 75 pour cent de l'utilisation des envois (Sander et Barro 2003, C. Diop 2003, A.S. Fall 2002). Des sommes plus élevées peuvent être transférées en période plus critique, comme le paiement des frais de rentrée scolaire ou pour payer la main d'oeuvre durant les périodes agricoles chargés. Dix pour cent environ vont sur des comptes d'épargne, souvent dans la perspective de futurs investissements immobiliers. Le reste est directement affecté à des investissements d'achat de terres, d'immeubles ou pour financer des commerces ou des services (taxis). Une infime partie semble financer des investissements agricoles en dépit de certains cas de production de légumes et d'achat de

<sup>29</sup>Selon certaines estimations, les envois pourraient représenter de 30 à 80 pour cent des revenus des ménages ruraux (van Doorn 2002) et, dans les régions à forte migration comme Louga, les envois pourraient représenter 90 pour cent des revenus des ménages (Tall 2001 dans AS Fall, 2003).

<sup>30</sup> Dans une revue ethnographique de la communauté rurale de Moudery, dont les habitants sont pour la plupart des Soninke ayant une longue expérience des migrations, sur les 32 conseillers locaux élus, 7 ont une double nationalité et 22 ont été ou sont des émigrés (comme rapporté dans Cotoula et Toulmin 2004). Moudery enregistre des résultats élevés pour les zones rurales en termes d'accès multiple aux infrastructures et dispose d'infrastructures complémentaires de base complètes à l'exception de l'accès au réseau routier.

bétail. Au niveau communautaire, les groupes ethniques ayant de fortes traditions de migrations ont créé des associations d'émigrés à l'étranger pour collecter des fonds destinés à financer des projets à plus grande échelle comme des écoles, des centres de santé et des mosquées dans leurs villages d'origine.

98. **Les systèmes de transferts informels d'envois sont variés et représentent probablement la majorité des transferts vers les zones rurales.** Ces systèmes informels comprennent les transferts d'espèces par des amis, des parents ou des commerçants ainsi que des transferts en nature, soit remis de la main à la main aux résidents ruraux, soit financés par des boutiquiers privés qui distribuent alors les marchandises dans leurs kiosques. Ils ont tendance à être moins onéreux que les systèmes financiers formels bien que comportant plus de risques. Dans la mesure où ils reposent sur des réseaux sociaux et familiaux, ils sont plus faibles pour les populations rurales peu scolarisées et peu familières aux procédures bancaires formelles. Et les émigrés sans statut légal peuvent hésiter à avoir recours aux circuits formels susceptibles de leur imposer de fournir une identification ou d'ouvrir un compte bancaire. En outre, les transferts informels ne sont soumis à aucun plafond, ce qui n'est pas le cas des transferts formels.

99. **La Poste et, de plus en plus, les institutions de microfinance, transfèrent les envois aux ménages ruraux à travers des circuits formels.** Le système bancaire formel a une représentation limitée dans les zones rurales.<sup>31</sup> La Poste dispose du plus grand nombre d'établissements en tant que fournisseur de services financiers en milieu rural au Sénégal, avec 137 bureaux dont tous acceptent des transactions financières. La Poste utilise ses propres systèmes de transfert pour les transferts d'argent à l'intérieur du pays mais a passé un contrat avec Western Union pour les transferts internationaux. La Poste achemine la plupart des transferts financiers dans le pays et enregistre la presque majorité de tous les transferts vers les localités rurales. La Poste est bien connue des villageois en laquelle ils ont confiance et qui leur offre une gamme étendue de services, y compris des comptes d'épargne. Toutefois, des difficultés occasionnelles de liquidités dans les bureaux récipiendaires imposent des visites multiples des destinataires.

100. **La rapide expansion des structures financières décentralisées (SFD - les institutions de microfinance) crée des circuits alternatifs d'envois<sup>32</sup>.** La plupart des SFD sont centrées sur les fonctions traditionnelles d'épargne et de crédit (voir section suivante) mais un nombre croissant est en train de pénétrer le marché des transferts d'argent. Deux SFD sont formellement impliquées dans le marché des envois : l'UNACOIS (Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal) et la Djoloff Mutuelle d'Epargne et de Crédit (DJOMECE) en collaboration avec une société privée, Money Express, pour la gestion des transferts internationaux. L'essentiel de l'extension des transferts d'envois vers les zones rurales devrait se faire par le canal des institutions de microfinance, soit par la diversification des services qu'elles offrent, soit en instaurant des partenariats avec des banques privées, spécialisées en services de transfert d'argent et/ou

<sup>31</sup> Outre les transferts postaux, les transferts internationaux formels sont également effectués par transferts bancaires entre comptes bancaires et des opérateurs privés comme Western Union et MoneyGram.

<sup>32</sup> Le terme utilisé au Sénégal '*structures décentralisées financières*' comprend les institutions de microfinance, les mutuelles d'épargne et de crédit, les coopératives d'épargne et de crédit, les ONG, etc. Le présent rapport utilise le terme '*institutions de microfinance*' ou son équivalent SFD.

La Poste en raison de leur position avantageuse en termes d'accès étendu à la clientèle et de leur aptitude à offrir une gamme de services, dont le crédit.

101. **Plusieurs contraintes politiques s'opposent à l'extension ou à l'accélération des services formels de transfert d'argent.** La libéralisation du secteur financier a accru la présence et la diversité des mécanismes formels de transfert d'argent, réduisant les coûts unitaires et offrant des mécanismes de transfert plus rapides. La réglementation de l'UEMOA limite néanmoins les montants pouvant être transférés tant au plan interne qu'au plan international (en deçà de 5 000 dollars selon la zone). Pour les zones rurales, la plus grande limite à l'augmentation des flux d'envois formels est l'absence d'une structure de services financiers de base. En outre, les avantages potentiels des envois sont atténués par les coûts élevés des services télégraphiques ou le manque de sûreté des transferts informels.

#### **D. Épargne et Crédit**

102. **Les instruments financiers modernes, y compris l'épargne et le crédit, constituent des outils essentiels pour la facilitation de la consommation et pour la croissance.** Les pauvres ont besoin de services financiers appropriés et durables. L'accumulation de l'épargne dans des établissements financiers permet une plus grande facilitation de la consommation face aux chocs, une autoassurance contre le risque, la sauvegarde de l'accumulation de richesse et une plus grande solvabilité. Outre le financement de l'investissement et de la croissance, le crédit est crucial pour faciliter la consommation en situation d'urgence. A titre d'exemple, selon des recherches menées en Tanzanie, les ménages réagissent aux chocs transitoires affectant leurs revenus en augmentant le travail des enfants mais le recours au travail infantile comme tampon est moins fréquent lorsque les ménages ont accès au crédit, même pour suivre leur acquis et leurs caractéristiques de vie (Beegle et al. 2003). En Indonésie, les ménages vivant à proximité physique d'institutions de microfinance enregistraient une réduction considérablement moindre de leur consommation à la suite de chocs sanitaires et maîtrisaient leur richesse.<sup>33</sup> L'accès au crédit peut également être important pour la performance scolaire et pour permettre une diversification économique par la capitalisation des activités du petit commerce, aspect fondamental de la diversification des revenus dans les zones rurales.

103. **L'essentiel de l'épargne demeure encore de type bétail bien que l'épargne financière formelle et informelle prenne de plus en plus 'd'importance.** Il ressort de l'enquête du PASEC sur 32 villages ruraux que le bétail et les petits animaux constituaient le mécanisme d'épargne le plus courant mais plus de la moitié des villages cités ont accès à des comptes d'épargne et un pourcentage considérable mentionnait une épargne informelle par des tontines ou la possession d'espèces. Selon l'enquête, 12 pour cent des ménages ruraux ont répondu qu'un membre de leur famille déposait de l'argent en banque (contre 25 pour cent en milieu urbain), dans des mutuelles d'épargne et crédit ou dans d'autres institutions financières formelles et 40 pour cent épargnaient dans une tontine (contre 53

<sup>33</sup> Pour les communautés dotées d'une succursale de microfinance (BRI), les chocs sanitaires n'ont eu aucun effet sur la consommation ; en revanche, la consommation a chuté de 2 à 3 pour cent dans les zones non dotées de BRI. L'épargne, même dans des montants relativement faibles, a contribué à aplanir la consommation. (Gertler, Levine et Moretti 2002).

pour cent en milieu urbain). Les pauvres en milieu rural avaient une plus grande probabilité d'épargner dans des tontines que les ménages ruraux plus riches (57 pour cent du plus faible quintile par rapport à 18 pour cent pour le plus élevé) (Annexe Statistiques, Tableaux III.f et III.g).

104. Les sources de crédit sont également informelles pour l'essentiel, la plupart des personnes dépendant d'amis et de la famille pour pouvoir bénéficier de prêts. Pour les résidents tant urbains que ruraux, la famille, les amis ou les autres individus (probablement des prêteurs d'argent privés) représentent la plupart des prêts aux ménages (Tableau 23). Les sources de crédit formelles, y compris les agences gouvernementales, les banques de développement agricole, les banques commerciales et les mutuelles d'épargne et de crédit ne dispensent que 9 pour cent des prêts (en nombre et non pas en valeur) dont les résidents ruraux déclarent avoir bénéficié, contre 20 pour cent de ménages urbains. Une préoccupation concernant le recours à des sources informelles, en particulier eu égard aux individus privés, sont les niveaux usuraires des taux d'intérêts effectifs et, en cas de chocs, le développement de pièges d'endettement pouvant aboutir à un appauvrissement plus aigu.

Tableau 23 : Sources d'emprunt des ménages ruraux ( fréquence)

Source d'emprunt	Milieu rural	Milieu urbain
Autre individu	31%	31%
Famille ou parents	21%	13%
Amis	21%	20%
Propriétaire	6%	5%
Association informelle	6%	5%
Mutuelle de crédit	3%	9%
ONG	3%	2%
Agence gouvernementale	2%	3%
Autre coopérative	2%	1%
Tontine	2%	1%
Banque de développement agricole	1%	3%
Banque commerciale	1%	5%
Employeur	1%	3%

Source : données du PASEC / estimations de l'IBM

105. Le secteur de la microfinance est florissant au Sénégal depuis ces dernières années. Au cours des dix dernières années, le nombre d'SFD est passé de 18 à 724 organisations, y compris les divers types de mutuelles d'épargne et crédit (MEC), les groupements d'épargne et crédit (GEC) et les ONG ou les projets de réduction de la pauvreté fondés sur la microfinance. En 2003, la clientèle de base totale était estimée à 500 000 personnes,<sup>34</sup> représentant plus de 85 millions de dollars en dépôts d'épargne et 115 millions de dollars en crédits. Le portefeuille global se porte bien avec un taux de prêts non remboursés inférieur à 3 pour cent sur les réseaux principaux. Il existe 7 grands réseaux d'unions d'épargne et de crédit regroupant plus de 400 groupements d'épargne et de crédit (GEC) et plus de 100 mutuelles d'épargne et de crédit (MEC). Ces réseaux représentent environ 85 pour cent du marché de la microfinance.<sup>35</sup> Les taux d'intérêts nominaux sont en moyenne d'environ 18 pour cent, mais en tenant compte des commissions, des charges et

<sup>34</sup> Certains 'clients' étant des groupes d'épargne, certains estiment à plus de 700 000 le nombre total d'individus desservis par le système financier décentralisé (IBM, 2004).

<sup>35</sup> Ces réseaux sont : l'Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production (ACEP), le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS), l'Union des Mutuelles du Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et Crédit du Sénégal, le Réseau des Caisses d'Épargne et Crédit des Femmes de Dakar (RECEC/FD), le Réseau des Mutuelles d'Épargne et Crédit de l'UNACOIS (REMECU), l'Union des Mutuelles d'Épargne et Crédit (UMEC), l'Union des Mutuelles d'Épargne et Crédit de l'UNACOIS (UMECU)

de l'épargne obligatoire, les taux d'intérêts effectifs peuvent atteindre 50 pour cent (IBM 2004).

106. **Les institutions de microfinance s'adresse à une clientèle plus pauvre que celles des banques commerciales même si elles aussi sont confrontées à des contraintes dans leurs prestations aux strates les plus pauvres de la société et leur rapide expansion dans les zones rurales.** Une enquête effectuée sur les SFD en 2001 pour en évaluer le ciblage et l'impact a enregistré des résultats mitigés selon le type de mesures de la pauvreté utilisé. Concernant les dimensions du capital humain, les clients des SFD étaient plus riches que la moyenne des Sénégalais bien que, concernant la qualité de logement et d'accès à la qualité, les clients aient tendance à être moins aisés. Globalement, les institutions de microfinance les plus largement représentées en milieu rural étaient les plus performantes pour atteindre les pauvres (BCEAO/CGAP 2001). Les principales servitudes à l'expansion des SFD dans les zones rurales sont les faibles niveaux d'alphabétisme, la dispersion de la population et la difficulté d'accès, le manque de collatéraux et les hasards inhérents à la production agricole du Sahel. Quoiqu'il en soit, certaines SFD orientent une partie considérable de leur portefeuille vers les zones rurales. A titre d'exemple, le CMS estime qu'environ 25 pour cent de son portefeuille se trouve dans les zones rurales (voir Encart 3 sur le CMS).

107. **La majorité des ménages ruraux obtenant un crédit, indépendamment de la source de financement, les emploient à gérer leur consommation.** Pour les ménages tant urbains que ruraux, les utilisations personnelles, en particulier pour la consommation familiale, représentent plus des trois-quarts des emprunts (en nombre et non pas en montants). Les ménages se servent le plus souvent du crédit pour stabiliser leur consommation, affronter les crises et pour investir en capital social. Peu de crédit est affecté à l'investissement dans l'agriculture (9 pour cent), les emprunts servant plus fréquemment à diversifier les sources de revenus en dehors de l'agriculture (14 pour cent). Environ 7 pour cent des emprunts ont servi à financer des services de santé et l'enseignement (Annexe Statistiques, Tableau III.f).

108. **L'essentiel du financement du crédit agricole est offert par la banque commerciale parapublique CNCAS pour financer les semences, les engrais et les autres intrants de la campagne agricole.** Les SFD ne jouent qu'un rôle marginal en n'offrant que 4 pour cent de tout le crédit agricole. Sur six saisons agricoles, de 1997/1998 à 2002/2003, la CNCAS a injecté un total de 67,5 milliards de CFA (130 millions de dollars) sur lesquels la plupart (80 à 85 pour cent) des emprunts à court terme destinés à financer les intrants de la campagne agricole cette année-là. Un certain crédit était disponible pour les emprunts à moyen terme pour les équipements et la commercialisation des crédits destinés aux transporteurs agricoles. Hormis le riz, les produits horticoles cultivés sous irrigation dans la Vallée du Fleuve Sénégal et les Niayes, l'essentiel du crédit à court terme de la CNCAS est consacré aux cultures sous-pluie comme l'arachide et le coton. Il en résulte que les taux de remboursement ont tendance à être faibles au point de ne pas dépasser 28 pour cent en 2002 lorsque le pays a subi une sécheresse qui a eu de lourdes conséquences sur la production arachidière (Annexe Statistiques, Tableau III.i).

### Encadré 3 : La microfinance dans les zones rurales – expérience du Crédit Mutuel du Sénégal (CMS)

Le CMS est l'une des trois plus importantes SFD au Sénégal et, avec PAMECAS et ACEP, occupe environ trois-quarts des parts du marché. Le CMS a été créé en 1980 à partir d'un programme de soutien à la création de mutuelles de crédit et d'épargne essentiellement dans les communautés agricoles du Bassin arachidier. Aujourd'hui, le CMS compte 71 caisses membres, dont 42 dans des communautés rurales. En 2004, le CMS comptait 57 millions de dollars de dépôts, dont 25 pour cent rural en milieu rural, et 40 millions de dollars de prêts non remboursés, dont 30 pour cent en milieu rural. L'épargne a presque doublé et les prêts presque triple au cours des 3 dernières années.

Le CMS crée des caisses d'épargne et de crédit à partir du niveau communautaire, les populations locales formant les 'caisses' composées d'un minimum de 300 membres, administrées par un Conseil administratif. Les clients du CMS ont accès à trois types de crédit : (a) crédit personnel aux fins d'acheter des biens durables, (b) crédit professionnel servant essentiellement, dans les zones rurales, à financer l'achat de semences et d'équipements mais aussi à financer le commerce et (c) crédit 'saison de soudure' initialement conçu pour aider au financement des besoins de consommation avant la récolte (bien que rarement accordé en raison de la capacité d'endettement limitée des paysans). L'essentiel du crédit est à court terme (moins d'une année) et les montants de crédit sont accordés en fonction de la capacité d'épargne. Les clients doivent épargner au moins pendant six mois avant d'avoir accès à un crédit d'un montant maximum équivalant à 3 fois leur épargne.

Le CMS transfère les salaires aux fonctionnaires et aux employés des sociétés privées affectés dans les zones rurales ainsi que les pensions. Pour les enseignants ruraux, cela a réduit le coût et le temps perdu à se rendre dans la capitale pour y toucher leur paiement mensuel. Des services de transfert d'argent intérieurs et internationaux devraient être offerts dans les mois à venir. En outre, pour étendre sa capacité de prêts, particulièrement en crédit à long terme, ainsi que pour attirer le capital non lié à l'épargne des membres, le CMS a rejoint d'autres SFD d'Afrique de l'Ouest pour former tout récemment une banque commerciale, l'IMAO (Institut des Mutuelles de L'Afrique de l'Ouest).

En termes d'extension de l'accès aux populations rurales, la direction du CMS fait observer que sa plus importante contrainte sont les coûts initiaux d'installation (bâtiment, motorcycle, etc estimés à 30.000 dollars par caisse). En outre, la durabilité des caisses rurales pose question et on constate un processus actuel de consolidation, ou plutôt de fédération, par laquelle certaines des plus petites caisses fusionnent avec des caisses plus importantes à proximité.

## E. Assurance

109. **L'assurance aide les ménages à atténuer les effets négatifs sur leurs revenus et leur consommation des crises de santé, des décès, des handicaps, de la vieillesse, de la faillite d'entreprise ou de pertes dues au vol, aux incendies ou aux accidents.** Sans accès aux mécanismes formels d'assurance basés sur le marché qui permettent la mise en commun des risques, les ménages doivent 's'auto assurer' contre les pertes par l'épargne et l'accumulation de biens, se servir de dispositions informelles sociétales et/ou faire face à des réductions considérables de leurs revenus et de leur consommation face aux événements adverses (ou espérer une aide de l'état). Les vastes réseaux des groupes de solidarité, les dépenses considérables liées à l'adhésion, aux cadeaux, aux cérémonies et autres événements peuvent être perçus comme un immense système d'assurance informelle, engageant les gens dans une obligation mutuelle en période de besoin. La nécessité de s'auto-assurer réduit les opportunités d'investissements plus risqués et plus rentables et peut limiter les investissements aux systèmes à plus faible retour. En outre, les systèmes informels peuvent s'avérer utiles en cas de chocs idiosyncrasiques mais sont

moins efficaces pour couvrir les risques corrélatifs affectant l'ensemble de la communauté, comme la sécheresse et les chocs macroéconomiques.

110. **Les mécanismes d'assurance formels sont extrêmement limités au Sénégal et virtuellement non-existants dans les zones rurales.** La protection sociale formelle, sous forme de sécurité sociale et d'assurance sociale, offre une couverture exclusivement au secteur public et au secteur privé formel (salarié). Pour les travailleurs du secteur formel qui travaillent aux termes du Code du Travail, l'assurance sociale couvrant la santé, la retraite et la maladie est offerte par les Institutions de Prévoyance Sociale (IPS) autonomes, parmi lesquelles la Caisse de Sécurité Sociale (CSS), l'Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRS) et les Institutions de Prévoyance Maladie (IPM). La CSS couvre la maternité, les accidents du travail et la maladie. L'IPRES procure des retraites, l'assurance maladie et vie et l'IPM gère les soins de santé. Pour les employés du secteur public, la couverture santé et les autres prestations sociales sont fournis directement par le Ministère des Finances. La sécurité sociale publique et privée au Sénégal concerne environ 300 000 personnes dont 5 pour cent de la population rurale (OIT 2002).<sup>36</sup>

111. **Le secteur le plus étendu du marché de l'assurance sont les mutuelles de santé.** Au Sénégal, les mutuelles de santé sont définies comme des associations à but non-lucratif basées sur les contributions de leurs membres auxquels elles offrent une assurance ainsi qu'à leur famille pour les aider à supporter les coûts des soins de santé. En sont exclus les assureurs privés de par leur nature non-lucrative. Le paiement de cotisations mensuelles donne aux membres droit à des avantages définis spécifiquement par l'association. Les mutuelles de santé sont considérées tant comme un modèle alternatif de financement de la santé, transférant le coût du secteur public au secteur privé", que comme une forme de protection sociale aidant l'accès financier aux services de risque, la mise en commun et des risques et atténuant le coût des maladies.

112. **Les mutuelles de santé se sont considérablement multipliées depuis les initiatives pilotes du milieu des années quatre-vingt et sont aujourd'hui au nombre de 90 sur l'ensemble de la nation.** Selon une récente enquête sur les mutuelles de santé effectuée par le Gouvernement du Sénégal et l'Institut canadien de recherche et de développement, le nombre de cotisants aux mutuelles de santé est estimé actuellement à 66 000 et le total des bénéficiaires à 220 000, soit environ 2,2 pour cent de la population.<sup>37</sup> Elles incluent ceux qui adhèrent à des mutuelles de santé 'complémentaires,' créées par des associations de travailleurs du secteur public, qui offrent une couverture pour des paiements conjoints, l'achat de médicaments et autres frais non couverts par le système public, les mutuelles de santé communautaires basées dans le voisinage ou les villages et les mutuelles professionnelles organisées essentiellement par les associations professionnelles du secteur informel comme les associations d'artisans, de femmes, etc. En dépit de la croissance des mutuelles de santé, les chercheurs estiment que bien moins de 10 pour cent de l'ensemble des bénéficiaires vivent dans les zones rurales.

---

<sup>36</sup> L'enquête PSIA confirme la faiblesse de la couverture des anciennes assurances formelles avec en moyenne 1,9 pour cent des ménages pauvres et 1,5 pour cent des ménages plus aisés touchant des retraites.

113. **Plusieurs bailleurs de fonds comme l'USAID et l'OIT, travaillent directement avec les organisations privées pour élaborer des régimes d'assurance maladie.** A titre d'exemple, l'OIT soutient les mutuelles de santé dans le cadre de la stratégie d'extension des systèmes de protection sociale formelle aux travailleurs. La perte de revenus subséquents aux chocs de santé sapant les autres mesures de protection sociale comme l'épargne à long-terme pour les personnes âgées, les stratégies et les outils contre l'exclusion sociale et la pauvreté (STEP) ont été initiées pour élaborer des modèles d'assurance santé appropriés pour le secteur informel. Avec un budget pour le Sénégal d'environ 400 000 dollars par an, STEP appuie l'Union des Coopératives Agricoles du Sénégal (UNCAS), organisation paysanne à l'échelle du pays de 800 000 membres à établir un système de protection social, y compris un régime de santé. Une zone d'essai pilote dans la région des Niayes a été lancée il y a deux ans, en liaison avec les postes de santé, le centre de santé de Tivaouane et l'hôpital régional de Thiès. Un second test pilote vient d'être lancé à Diourbel. Le programme des Niayes couvre environ 1 200 personnes payant des primes mensuelles de 300 CFA par personne pour des médicaments génériques, le coût des visites hospitalières, de services obstétricaux, de suivi prénatal et d'hospitalisation. STEP soutient également PAMECAS (réseau de microfinance de 130 000 membres) dans sa recherche de liens entre l'assurance santé et la microfinance. A l'issue d'un essai pilote en 2003, PAMECAS prévoit d'étendre l'expérience à un plus grand nombre de membres de son réseau.

114. **Le potentiel des régimes communautaires n'est pas encore exploité.** Les effets positifs incluent la protection contre les difficultés financières imposées par la maladie qui peuvent avoir un effet dévastateur sur les ménages pauvres, la libération d'autres moyens d'auto-assurance (épargne et crédit) susceptibles d'être utilisés plus rentablement, de meilleurs résultats sanitaires en encourageant une utilisation opportune des services de santé et le potentiel d'atteindre une base de clients plus large que les assureurs à but lucratif. Toutefois, certaines contraintes sont liées à la capacité à atteindre les plus pauvres, les tendances exclusionnaires de la prise de décision au niveau local, une portée limitée de la mise en commun des risques pour les petits régimes communautaires les exposant à des chocs corrélatifs et une faible capacité de gestion et de leadership susceptible de menacer la durabilité à long terme. Il semble y avoir un potentiel d'extension de l'assurance santé à travers les coopératives et les fédérations de production à plus grande échelle en raison de leur expérience en matière de collecte de cotisations de membres et d'administration. Toutefois, compte tenu des schémas d'adhésion des coopératives de production, elles peuvent exclure certains des ménages les plus pauvres (mais pas tous). La micro-assurance offerte par les institutions de microfinance constitue une autre opportunité mais son extension dans les zones rurales dépendra de l'expansion des SFD en milieu rural.

#### Encadré 4: L'impacte de l'assurance santé dans les zones rurales

L'évaluation de l'impact des mutuelles de santé en milieu rural au Sénégal indique que la mise en commun des risques et le paiement anticipé, à quelque petite échelle que ce soit, peuvent améliorer la protection financière des pauvres. La région de Thiès est le site des premières expériences d'assurance santé communautaires du pays, initiés en 1990 autour des services prestés par un hôpital à but non-lucratif, l'Hôpital Saint-Jean de Dieu. Quatre-vingt-dix pour cent de ces régimes opèrent en zone rurale. Les cotisations de 1 000 CFA par ménage et les primes mensuelles varient entre 100 et 200 CFA, soit 2 pour cent des revenus annuels des ménages. Seuls les coûts d'hospitalisation sont couverts (50 pour cent de réduction des frais d'hospitalisation). La proportion des ménages membres dans chaque village varie d'environ 30 à 90 pour cent. Une évaluation d'impact basée sur une enquête-ménage des membres et des non-membres a révélé que l'adhésion avait un fort impact sur la probabilité de se rendre à l'hôpital en cas de maladie et un fort impact négatif sur les dépenses en cas d'hospitalisation. Les membres insistaient sur le fait que l'assurance maladie réduisait leurs soucis. Dans les cas de maladies graves, ils ne dépendaient plus de l'assistance de leur réseau social ni d'argent prêté par des prêteurs locaux. Toutefois, les ménages les plus pauvres ne participaient guère dans la mesure où ils n'étaient pas en mesure de s'acquitter des cotisations.

Source: Jutting 2000

## CHAPITRE IV : Revue des politiques et des dépenses publiques en matière de gestion des risques sociaux dans les zones rurales

*Quelle est la principale cible des interventions publiques en matière de gestion des risques et des chocs dans les zones rurales ? Quels sont les ministères impliqués ? Quel est le niveau de dépenses, de couverture de programmes, de ciblage et de répartition géographique des mesures de protection sociale en faveur des populations rurales ? Comment ces dépenses sont-elles alignées sur les principes risques ruraux ?*

### A. Vue d'ensemble du cadre institutionnel et de la taxonomie des programmes

115. Les activités en matière de gestion des risques sont réparties entre plusieurs ministères et plusieurs agences : (a) Ministère de la femme, de la famille et du développement social, (b) le Ministère de la santé et de la prévention médicale, (c) le Ministère de l'Éducation, (d) le Ministère de la Fonction publique, du Travail, de l'Emploi et des Organisations professionnelles, (e) le Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'entrepreneuriat féminin et de la micro-finance, (f) les Ministères en charge de l'agriculture, de l'hydraulique et de l'élevage, (g) le Ministère de l'Intérieur et (h) le Ministère de la Jeunesse. Ces ministères concentrent 43 pour cent du budget national pour 2005 (investissement et récurrent) bien qu'une partie seulement en soit consacrée à la gestion des risques en milieu rural.<sup>38</sup> Cette revue couvre les dépenses effectuées en 2003 et les chiffres préliminaires pour 2004 qui étaient disponibles au moment de l'analyse des chiffres définitifs pour 2004 peuvent varier selon le décaissement final des crédits budgétaires alloué.

116. Cette revue couvre les dépenses spécifiquement ciblées sur les zones rurales ainsi que les programmes nationaux couvrant l'espace rural. La zone rurale ne peut être considérée isolément des politiques ou des programmes nationaux. L'un des défis qui se posent au gouvernement du Sénégal n'est pas seulement la conception d'interventions ayant trait aux zones rurales mais aussi l'élaboration de mécanismes de mise en œuvre assurant que les populations rurales reçoivent une répartition équitable des programmes supposés avoir une portée nationale.

117. Les programmes de gestion des risques ont été classés en grandes catégories selon le type de risques qu'ils s'efforcent d'aborder. Des programmes poursuivant des objectifs similaires sont souvent répartis entre plusieurs ministères. Ce chapitre est organisé par type d'intervention afin de mieux évaluer globalement la couverture, les écarts et la cohérence des interventions :

<sup>38</sup>Sont également inclus deux programmes relevant de la Primature : le Projet de Renforcement de la Nutrition et le Conseil National de Lutte contre le SIDA. Ne sont pas inclus : le Ministère de la Justice : qui protège les garanties juridiques de certains groupes vulnérables et offre des services aux délinquants juvéniles ; les dépenses du Système de Sécurité sociale (INPRS, CSS) n'entrent pas dans le cadre de cette revue comme étant moins pertinentes dans les zones rurales. Il n'existe aucune information sur les programmes sociaux financés par la Loterie Nationale (LONASE) de même que sur les transferts ad-hoc émanant directement de la Présidence de la République ou par le canal du Ministère des Collectivités locales.

- Assistance sociale, filets de sécurité et gestion des catastrophes
- Gestion des risques agricoles critiques
- Gestion des risques sanitaires critiques
- Gestion des risques éducatifs critiques
- Création d'emplois
- Ciblage des infrastructures et des services en milieu rural
- Extension des mécanismes d'épargne et de crédit aux zones rurales

## **B. Assistance sociale, filets de sécurité et gestion des catastrophes**

### **Vue d'ensemble des institutions, des politiques et des dépenses**

118. **L'assistance sociale, les filets de sécurité et la gestion des catastrophes sont destinés à cibler les individus et les ménages exposés aux plus hauts risques d'événements adverses.** Il s'agit des groupes les moins susceptibles de rebondir à la suite de chocs et pour lesquels les cycles vicieux créent des pièges de pauvreté à long terme, leurs avoirs étant épuisés et leur accumulation de capital humain et physique compromise à long terme. Ce sont les individus vivant dans une extrême pauvreté, les enfants à risque, les personnes déplacées, les handicapés, les orphelins, les personnes âgées sans soutien, et les personnes subissant les conséquences de catastrophes. Ces groupes vivent, pour la majorité, dans les zones rurales.

119. **Le point focal de la gestion des catastrophes est la Direction de la Protection Civile du Ministère de l'Intérieur, appuyé par un cadre institutionnel ad-hoc pour mener des actions d'urgence.** En tant que première intervention, la Protection Civile intervient pour protéger des pertes humaines et stabiliser les situations. En 2002, la Protection Civile a élaboré des cartes régionales des principaux risques, parmi lesquels les accidents du travail, les risques des transports (routiers, aériens, maritimes, ferroviaires), d'incendie, d'inondations, de sécurité terrestre et maritime et de masse. Le MFFDS/SN et les ONG comme la Croix Rouge assurent les approvisionnements d'urgence, en espèce et nature et des matériaux de construction. Le Ministère de l'Agriculture répond aux effets consécutifs sur la capacité de production dans le cas de catastrophes naturelles en milieu rural (objet de la section suivante sur le risque agricole).

120. **En ce qui concerne l'assistance sociale et les filets de sécurité, le Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social (MFFDS) et le Ministère de la Solidarité Nationale (MSN) ont pour mandat fondamental de protéger les familles et les individus les plus vulnérables.** Ce domaine a traversé une grande instabilité institutionnelle ces dernières années. Ce ministère a récemment été scindé en deux ministères qui ont tous deux publié de nouvelles politiques d'orientation. La lettre de politique sectorielle du MFFDS pour 2005 accorde la priorité aux enfants en situation de risque, aux femmes, aux familles vulnérables, aux handicapés, aux personnes âgées et aux communautés vulnérables à travers une meilleure coordination entre les programmes communautaires et les activités des ONG. En outre, le MSN a élaboré une « Nouvelle orientation de la Solidarité nationale ». A travers sa structure d'exécution, le Fonds de Solidarité Nationale (FSN) et le Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA), le MSN appuiera : (a) les infrastructures sociales des communautés défavorisées, (b) l'aide

d'urgence et la sécurité alimentaire aux groupes vulnérables et (c) la création d'une Banque nationale de solidarité.

Tableau 24 : Estimation des dépenses annuelles en assistance sociale et en filets de sécurité<sup>39</sup>

Ministère/Domaine de dépenses/Programme	2003	2004
<b>Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement social /Ministère de la Solidarité nationale (MFFDS/SN)</b>		
Personnel	1,463,266,000	1,472,158,000
Dépenses récurrentes, non-salariés	835,306,000	1,075,508,000
Transferts totaux :	1,265,338,000	1,678,338,000
<i>Dont : Primature (transfert général)</i>	300,000,000	300,000,000
<i>Commissariat à la Sécurité alimentaire<sup>40</sup></i>	630,338,000	780,338,000
<i>Transferts actions sociales</i>	335,000,000	335,000,000
<i>Enfants de la rue</i>		50,000,000
<i>Handicapés</i>		50,000,000
<i>Personnes âgées</i>		100,000,000
<i>Autres</i>		63,000,000
<b>Total des dépenses récurrentes</b>	<b>4,829,248,000</b>	<b>5,904,342,000</b>
<b>Investissement du MFFDS/SN</b>	<b>10,713,295,000</b>	<b>14,041,700,000</b>
<i>Dont : Fonds de Solidarité nationale</i>		650,000,000
<i>Soutien aux Groupes défavorisés</i>	757,518,000	558,700,000
<i>Soutien aux groupes de femmes</i>	325,777,000	300,000,000
<i>Centre national de documentation pour les Femmes</i>	42,000,000	10,000,000
<i>Lutte contre l'exploitation des enfants (dont l'UNICEF)</i>		219,000,000 (219,000,000)
<i>Petits crédits aux femmes (dont Taiwan)</i>	1,000,000,000	1,200,000,000 (700,000,000)
<i>- Agence de Fond de Développement Social (AFDS) (dont l'AID)</i>	2,548,000,000 (2,250,000,000)	5,272,000,000 (4,972,000,000)
<i>-Lutte contre la pauvreté des femmes (PLCP) (dont la BAD, le FND)</i>	6,040,000,000 (5,292,327,000)	5,444,000,000 (5,144,000,000)
<i>- Lutte contre la Pauvreté (dont le PNUD)</i>		388,000,000 (351,000,000)
<b>Ministère de l'Intérieur (BCI)</b>	<b>1,851,000,000</b>	<b>1,616,000,000</b>
Prévention et gestion des catastrophes	171,000,000	166,000,000
Protection contre les incendies (construction, équipe.	1,680,000,000	1,450,000,000
<b>Total CFA</b>	<b>17,393,543,000</b>	<b>21,562,042,000</b>
<b>Total dollars</b>	<b>34,787,086</b>	<b>43,124,084</b>
<b>Dont financement extérieur</b>	<b>43%</b>	<b>53%</b>

Source : DDI, rapports des agences donatrices. NB : Tout le budget de fonctionnement du MFFSD/SN, budget de fonctionnement et transferts inclus. Non inclus 250 millions de CFA en 2004 à travers le Ministère de la Justice pour un foyer de jeunes délinquants. Non inclus non plus un programme géré par l'OIT de lutte contre le travail des enfants du Ministère de la fonction publique, du travail, de l'emploi et des organisations professionnelles, non inscrit dans le BCI.

<sup>39</sup> Non incluse la distribution d'urgence de riz aux zones rurales en 2002-2003 dans le cadre du Programme d'Assistance au Monde Rural grâce à des dépenses extraordinaires de \$22 millions de dollars en 2003 (voir Encart 6).

<sup>40</sup> Dont 380 338 000 en achat direct de nourriture et le reste en appui au fonctionnement du Commissariat à la Sécurité alimentaire.

121. Le Gouvernement a affecté 43 millions de dollars en 2004 à l'assistance sociale, aux filets de sécurité et à la gestion des catastrophes dont 22 millions de dollars aux programmes de développement communautaire du MFFSD. L'assistance sociale et la gestion des catastrophes ont enregistré un total de presque 20 millions de dollars (Tableau 24). Les dépenses ordinaires du MFFDS/SN couvrant les transferts d'assistance sociale à des groupes vulnérables se sont élevées à environ 12 millions de dollars. Plus de 20 millions de dollars ont financé les projets de développement communautaires multisectoriels appuyés par des partenaires extérieurs et exécutés par le MFDS. Ils sont mentionnés ici parce qu'ils relèvent de la tutelle du MFFDS et qu'ils ciblent les communautés vulnérables, même si l'essentiel des investissements porte sur les infrastructures et le crédit à petite échelle plutôt que sur l'assistance sociale.

122. Les dépenses relatives à l'assistance et à la sécurité sociales, investissements communautaires contre la pauvreté et mesures de protection contre l'incendie non compris, ont été de l'ordre de 0,15 % environ du P.I.B en 2004. Pendant les récentes années (2002-2003) de sécheresse, ce chiffre a grossi pour atteindre 0,5 % du P.I.B, reflétant les dépenses en denrées alimentaires et matériels d'urgence pour soutenir les populations rurales (voir encadré 4)<sup>41</sup>. Le gouvernement dépense en sus 0,85 % du PIB au titre de la sécurité sociale pour les travailleurs du secteur public, ce qui porte le total des dépenses au titre de la sécurité sociale et de la protection sociale à environ 1% du P.I.B. Au fur et à mesure que les revenus croissent, les dépenses relatives aux systèmes de protection ont tendance à augmenter comme portion du PIB bien qu'il y avait des variations importantes à l'intérieur d'une même région et d'une région à l'autre. En 2003, dans le cadre d'un exercice de recherche comparative qui compare les dépenses publics au titre de la sécurité sociale et de l'assistance sociale (définition légèrement différente de celle utilisée ci-dessus) dans plus de 63 pays, de 1972 à 1997, le Sénégal a dépensé l'équivalent de 1,16% de son PIB (tableau 25). Ce pourcentage est inférieur à la moyenne pour les pays sub-sahariens malgré le fait que le Sénégal ait un revenu par tête d'habitant légèrement supérieur à la moyenne.

<b>Sénégal</b>	<b>1.16</b>
Afrique au Sud du Sahara	1.44
Asie du Sud	1.49
Asie de l'Est et Pacifique	2.373
Amérique Latine et Caraïbe	2.91
Moyen Orient Afrique du Nord	4.66
Europe de l'Est et du Centre	10.31
Amérique du Nord	11.19
Europe de l'Ouest	13.57
Source: Besley, Burgess and Rasul 2003	

<sup>41</sup> Des ressources supplémentaires sont canalisées directement vers les paysans en réponse aux chocs de production décrits dans la section suivante qui traite des risques agricoles. Les programmes d'appui aux paysans ne sont habituellement pas inclus dans les estimations relatives à l'assistance sociale. Si c'était le cas, le chiffre pour 2004 pour l'assistance sociale et les systèmes de sécurité aurait atteint 0,58 % du P.I.B.

## **Action d'urgence face aux catastrophes naturelles**

123. **Les secours d'urgence face aux inondations ont constitué la principale action d'urgence en 2003-2004.** Le soutien global du Gouvernement s'est élevé à au moins 2 millions de dollars, accompagné d'un appui supplémentaire de la Croix Rouge. Bien que les informations soient limitées et dépendent de la spécificité de l'urgence, le coût moyen par personne s'est élevé de 30 à 120 dollars. Les réponses des agences ont porté sur :

- (a) **La protection civile :** Le budget d'investissement réserve 300 000 000 de F CFA (600 000 dollars) par an aux dépenses face aux catastrophes et a accordé 3 millions de dollars supplémentaires par an à la protection contre les incendies en 2003-2004 portant sur les constructions et les équipements.
- (b) **Le Fonds de Solidarité nationale** a été créé en 2002 en tant qu'agence autonome sous l'égide du MFDSSN pour offrir un soutien aux pauvres grâce à un budget initial d'1 milliard de CFA (2 millions de dollars) et également un mandat autorisant à collecter des fonds privés.<sup>42</sup> Les premières actions ont été en réponse aux inondations de 2003 dans la région de Matam et de Tambacounda consistant en offre de tentes, de couvertures, de matelas, de lampes, de riz et d'autres besoins de base ainsi qu'en compensations financières<sup>43</sup> (Annexe Statistiques, Tableau IV.a). Les gouverneurs communiquent les besoins globaux et les sous-préfets identifient les bénéficiaires à titre individuel et distribuent les secours au niveau local. Les commissions des administrations locales et le personnel décentralisé sont chargées de la reconstruction des maisons détruites, le Fonds de Solidarité nationale fournissant les équipements de reconstruction. Le FSN a dispensé environ 1,3 millions de dollars à ce jour.
- (c) **Le Département de l'Action sociale du MFFSD et le Commissariat à l'Action sociale.** En cas de besoin, le DAS et le CSA peuvent intervenir sur la base de leurs stocks alimentaire et céréalier. A titre d'exemple, en réponse aux pluies tardives de 2003, le CSA a envoyé une partie de son stock de céréales restant de 2002 à Matam, à Saint-Louis et à Louga pour nourrir le bétail.
- (d) **La Croix Rouge sénégalaise :** La Croix Rouge a une approche communautaire répondant aux catastrophes, basée sur une structure de comités régionaux, départementaux et locaux. La Croix Rouge est intervenue en décembre 2003 lors des inondations à Saint Louis (500 familles assistées), au début de l'année 2004 à Matam (1 341 familles) et au milieu de cette même année 2004 à Kanel (1 126 familles) en fournissant du riz, des tentes et des litières, des moustiquaires, des médicaments d'urgence et des matériaux de reconstruction. Le Gouvernement fournit du personnel détaché et des fonds de fonctionnement tandis que la Croix Rouge en collecte au plan international.

## **Assistance sociale aux handicapés, aux personnes âgées, aux orphelins et aux autres personnes vulnérables**

<sup>42</sup> La collecte de fonds locaux le premier jour de la Marche de solidarité nationale, le 4 mars 2005, a permis de recueillir 431 000 000 millions CFA des responsables du gouvernement, des ambassades et des autres initiatives généreuses, devant être utilisés dans les futurs programmes du Fonds national de solidarité.

<sup>43</sup> 100 000 CFA par décès et 5 000 CFA par blessé.

124. **L'assistance aux associations et aux individus, totalisant presque 2 millions de dollars en 2004, est traitée au cas par cas plutôt que sur une base de programmation.** Les demandes d'assistance sociale, ordinairement sous forme de lettres adressées par des individus ou des groupes/institutions sont présentées directement au bureau du Ministre, au siège du Département d'Aide sociale ou par le canal des services régionaux.<sup>44</sup> Le soutien peut être apporté sous forme d'équipements ou de formation professionnelle aux handicapés, de dons aux organisations et aux individus, de secours en espèces ou d'aide alimentaire,<sup>45</sup> de règlement d'ordonnances des indigents dans quatre hôpitaux dakarois. En 2004, sur 3 547 requêtes présentées au DAS, 910 ont été approuvées. Le montant moyen accordé par requête est de 550 000 CFA. En 2004, le DAS a équipé 200 personnes handicapées et financé 48 associations de handicapés, a appuyé 160 structures de formation d'enfants (dont des *daara* pour améliorer la condition de *talibés*), 133 veuves et orphelins, placé 200 enfants en situation de risque dans des programmes éducatifs et de formation et financé 97 projets d'activités génératrices de revenus pour les personnes âgées (Annexe Statistiques, Tableau IV.b). L'assistance ne couvre qu'une faible partie des demandes officiellement reçues (26 pour cent), proportion infime de la population vulnérable cible, et très peu d'appui aux populations rurales.

#### Enfants en situation de risque

125. **L'Assistance aux enfants en situation de risque s'inscrit dans le cadre de deux programmes de lutte contre l'exploitation des enfants :**

- (a) Le projet contre les pires formes de travail des enfants du MFFSD, appuyé par l'UNICEF et le gouvernement italien, a pour objectif d'améliorer la situation des enfants travaillant dans des conditions dangereuses et d'exploitation dans 6 régions (Dakar, Thiès, Saint-Louis, Louga, Fatick et Ziguinchor). Le projet a dispensé une formation professionnelle à 480 fillettes à Fatick, une alphabétisation à 1 370 fillettes en situation de risque, du matériel éducatif à 800 enfants, la construction de 3 postes de santé et un projet pilote d'éradication de la mendicité.
- (b) Le Programme sur le travail des enfants : programme sur le travail des enfants appuyé par l'OIT et un financement des Etats-Unis, exécuté par une unité du Ministère de l'Emploi est orienté à aider 3 000 enfants âgés de moins de 18 ans à se dégager de conditions de travail dangereuses comme la mendicité, la domesticité et les travaux dangereux dans l'agriculture, la pêche et l'élevage et d'empêcher quelque 6 000 autres d'y être engagés, appuyant 1 000 familles à Fatick, Saint Louis, Thiès, Diourbel, Kaolack et Dakar (coût moyen d'environ 75 dollars par enfant par an). Le programme soutient le cadre juridique, la formation et l'assistance aux familles.

#### Soutien aux femmes vulnérables

<sup>44</sup> Le DAS compte 42 Centres de promotion et de réinsertion sociale, des travailleurs sociaux et d'un personnel détaché par les administrations locales ou recruté par le Comité de gestion communautaire de chaque centre. Ces centres, dont 12 sont implantés à Dakar et 30 autres dans les autres régions, dont deux dans des communautés rurales, offrent des prestations étendues pour répondre aux besoins sociaux.

<sup>45</sup> Le DAS achemine les dons (moutons et dates) de l'Arabie Saoudite destinés aux pauvres.

126. **Le MFFSD prête assistance aux groupements féminins par des subventions aux associations de femmes et la fourniture directe de biens, d'équipements et de petits crédits, à travers les projets et programmes suivants :**

- (a) Le Projet d'Appui aux Groupes Vulnérables, financé pour aider ostensiblement les femmes à réduire les travaux lourds (fourniture de moulins à mil, pompes à eau, irrigation goutte à goutte). Le MFFSD achète directement les produits, évalués à plus de 1 million de dollars par an et les distribue aux groupements féminins. En 2003-2004 l'essentiel des achats a consisté en ordinateurs, fournitures de bureau, tee-shirts, réfrigérateurs, etc.
- (b) Le Programme de Petits Crédits aux Groupements Féminins, appuyé par le Gouvernement de Taiwan et le Gouvernement du Sénégal aident les femmes à générer des revenus par le crédit et la formation. De 2001 à 2004, une lige de crédit de 3,1 milliards CFA a financé des petits prêts aux femmes entrepreneurs à un intérêt de 5 pour cent par le canal de la CNCAS, fonds de garantie pour les prêts plus importants à 8 pour cent d'intérêt. En 2003, 567 projets ont été financés à hauteur de 1,6 milliards CFA, dont 40 pour cent à Dakar. L'impératif de garantie tend à exclure les plus pauvres.
- (c) L'appui aux groupements féminins, sous la *tutelle* du MFDS supervise les interventions des ONG en faveur des associations de femmes. En 2004, la Direction du développement communautaire a approuvé 24 projets (d'un coût moyen de 25 000 dollars) présentés par des groupements féminins en matière de santé, d'éducation, d'approvisionnement en eau, en génération de revenus et en micro crédit.

127. **La plupart des investissements du MFFSD est réalisé à travers trois projets de développement communautaire à financement extérieur oeuvrant essentiellement dans les zones rurales et combinant formation, crédit et infrastructures :**

- (a) Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) : projet de 21,5 millions de dollars financé par la BAD et le FND pour soutenir des groupes comunautaires à Tambacounda, Thiès, Kolda, Diourbel et Dakar en alphabétisation, formation, activités génératrices de revenus, à travers une ligne de crédit de 1,4 milliard CFA, canalisés par les SFD, et des infrastructures à petite échelle (exécutées par l'AGETIP). Différents guichets de crédit existent pour les individus, les associations et les entreprises selon les différentes tailles de prêts et différents taux d'intérêts (12 à 14 pour cent). De mars 2003 à février 2004, 18 500 prêts ont été accordés à 36 900 bénéficiaires pour un montant de 1,6 milliards CFA, avec un taux de récupération de 48 pour cent.
- (b) L'Agence de Développement Social (AFDS) : programme de 30 millions de dollars financé par l'AID dans les communautés défavorisées de Louga, Fatick, Kolda, Kaolack et Dakar, appuyant les infrastructures à petite échelle, exécutées directement par les communautés, les activités génératrices de revenus à travers les organisations communautaires et le renforcement institutionnel des SFD pour améliorer leur extension dans les zones rurales. En 2004, l'AFDS a financé 226 projets d'infrastructures (3,29 milliards CFA), essentiellement dans les domaines de

la santé, de l'éducation et de l'approvisionnement en eau et 332 projets d'activités génératrices de revenus (1,4 milliards) dans l'élevage, l'agriculture, la transformation et le commerce (voir paragraphe 194 pour la performance des objectifs).

- (c) Le Programme d'Appui à la Réduction de Pauvreté (PAREP) : projet de 4,5 millions de dollars financé par le PNUD, initié au milieu de l'année 2004, sur la base du Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté ayant précédemment ciblé Dakar, Diourbel, Saint Louis et Tambacounda, à l'appui de la planification locale, offrant une formation et des crédits aux femmes (par le canal des SFD) et construisant des infrastructures à petite échelle.

### **Assistance alimentaire en général**

128. **Le Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA) assure la sécurité alimentaire par la distribution de vivres et la surveillance sur les conditions de sécurité alimentaire à travers le pays.** Autrefois, le CSA stabilisait les prix en achetant des céréales durant les périodes de production de pointe pour prévenir les chutes de prix au niveau des producteurs et en vendant des céréales durant les périodes de déficit alimentaire, en particulier durant la période de soudure pour prévenir les flambées de prix en période de disette. Ce programme a pris fin avec la libéralisation des marchés de céréales au début des années quatre-vingt-dix. Le CSA produit à l'heure actuelle un bulletin mensuel de sécurité alimentaire sur les prix régionaux des céréales, les pluies, la production agricole, les pâturages, les migrations de population, les montants des transferts postaux (pour superviser les problèmes de liquidités liés aux envois) et sur la santé, y compris les cas de paludisme, et l'état nutritionnel. Les informations sont recueillies par les Comités locaux de la sécurité alimentaire dirigés par les sous-préfets.<sup>46</sup>

129. **Le CSA gère l'essentiel de la distribution alimentaire du gouvernement.** Quatre programmes d'assistance alimentaire existent à l'heure actuelle : (a) l'assistance ad-hoc aux populations affectées par des catastrophes naturelles ou soutenues à travers des requêtes au DAS (comme vu I-dessus), (b) la distribution régulière de riz par le canal du CSA, (c) des quantités limitées d'aide alimentaire dans le cadre de programmes ciblés en termes de santé et de développement communautaire (par le canal de « Nourriture pour la paix » et du PAM) et (d) un programme d'alimentation scolaire soutenu par le PAM, l'Italie et les le Gouvernement du Sénégal (vu dans la section sur les risques en matière d'éducation). L'essentiel de la distribution alimentaire directe du CSA est destiné à l'AVCER (Assistance en vivres aux cérémonies religieuses). En 2004, le CSA a distribué plus de 5 000 tonnes de riz, essentiellement lors de manifestations religieuses (Annexe Statistiques, Tableau IV.c). Les affectations sont fondées sur des requêtes introduites par le canal des Gouvernances régionales ou directement au niveau central mais l'information n'est disponible sur le nombre ou les localités des bénéficiaires. Une petite proportion est utilisée à des fins de secours d'urgence.

<sup>46</sup>En 2003, le Sénégal a adhéré au Système international d'alerte rapide de famines (FEWS), financé par l'USAID, qui recueille des données du CSA, du Ministère de l'Agriculture, du Service météorologique national, du Centre de suivi écologique (CSE), du PAM et de la FAO. Ces informations servent essentiellement à soutenir le programme de l'USAID et du PAM.

dans des silos sans guère de contacts les uns avec les autres ou avec les programmes de transferts du MFFSD, suscitant des opportunités manquées de synergies et de renforcement institutionnel.

- (c) **Les critères de ciblage semblent vaguement définis et le suivi et l'évaluation manquent gravement de ressources, en particulier pour les programmes financés en interne.** L'identification de toutes les femmes, de tous les handicapés, de toutes les personnes âgées et de tous les enfants considérés comme vulnérables dilue le focus des programmes. La distribution alimentaire n'est pas considérée comme un mécanisme de gestion des risques (programmée selon les cycles de production agricole ou distribuée selon des critères générés à travers le bulletin de sécurité alimentaire). En outre, il n'y a pas assez d'évaluations sur le rapport coût-efficacité ou de l'impact de l'assistance fournie.
- (d) **L'avantage comparatif du Fonds de Solidarité National n'est pas clairement défini.** Le FSN se prépare à construire des infrastructures de base dans les communautés non desservies, à créer une Banque de solidarité nationale devant offrir des crédits subventionnés aux pauvres et même à apporter un soutien aux nécessiteux (par le canal d'un fonds d'urgences médicales). Il semble dupliquer sur les programmes en cours du MFFSD (AFDS, DAS). La répartition entre deux ministères crée des inefficacités et semble produire une diversion des programmes d'assistance sociale et de gestion des catastrophes.

### **C. Gestion des risques liés à l'agriculture**

#### **Vue d'ensemble des institutions, des politiques et des dépenses**

131. **Le secteur public aide les producteurs ruraux à gérer les risques naturels et économiques.** Les principaux risques naturels pour l'agriculture sont la sécheresse, les inondations, les criquets et autres infestations et la maladie. La majorité de la population rurale est menacée de risques de perte de production en raison de la sécheresse extrême qui sévit en moyenne tous les cinq ans, avec des niveaux pluviométriques inférieurs au moyen dans une année sur trois. Une partie des populations rurales souffrent des autres risques.

132. **En juin 2004, le gouvernement a adopté la Loi d'Orientation Agro-Sylo-Pastorale** dont les orientations politiques sont de : (i) réduire l'impact des risques économiques, climatiques et environnementaux, (ii) améliorer les revenus et les conditions de vie des populations rurales et (iii) améliorer la qualité de vie des populations rurales. La loi porte une attention particulière aux instruments de gestion des risques et en appelle à un système de sécurité sociale pour les travailleurs agricoles ainsi qu'à la protection contre les calamités naturelles et le développement d'une assurance-récolte.

133. **Les Ministres en charge de l'Agriculture, de l'Hydraulique et de l'Élevage ont pour responsabilité de répondre aux risques agricoles.** Les interventions centrales de ces ministères sont appuyées par les Directions régionales du Développement rural (DRDR) pour l'agriculture et des Inspections régionales des services vétérinaires (IRSV) ainsi que par les services de développement rural et vétérinaires au niveau des départements. Conseils et assistance technique sont assurés à travers la semi-autonome

Agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR). Le Centre de Suivi Ecologique (CSE) procure des informations sur la gestion des ressources naturelles, y compris le mappage et l'imagerie satellitaire servant à suivre et à prévoir les chocs. Les acteurs locaux, parmi lesquels les Communautés Rurales (CR) et les organisations de producteurs à travers le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) joue un rôle croissant dans la gestion des risques agricoles.

134. Les dépenses globalement consacrées à l'agriculture, l'élevage et à la production rurale se sont élevées à 152 millions de dollars en 2004 (Tableau 26). En 2004, le secteur rural, comprenant l'agriculture, l'élevage, la pêche, la sylviculture et l'hydraulique, a représenté 15 pour cent du budget d'investissement financé à l'interne et 24 pour cent des ressources internes et extérieures combinées (voir Annexe Statistiques, Tableau IV.d). Les programmes spécifiques d'atténuation et de faire face aux chocs représentent environ 10 pour cent du total des dépenses.

Tableau 26: Estimation des dépenses annuelles affectées aux catastrophes et aux risques agricoles

Ministère/Domaine de dépenses/programme	2003	2004
Budget récurrent – secteur rural (agr./élevage/pêche/ forêts)	13,135,000,000	16,320,000,000
Investissement (BCI)		
<b>Total Ministère de l'Agriculture</b>	<b>24,686,000,000</b>	<b>45,281,000,000</b>
Projets d'irrigation projets	9,802,000,000	25,374,000,000
Soutien aux organisations de producteurs	748,000,000	1,300,000,000
Intensification et modernisation de l'agriculture	8,999,000,000	11,228,000,000
<i>Dont le Fonds de Bonification</i>		900,000,000
Promotion de la Commercialisation et de la Distribution	945,000,000	579,000,000
Promotion des industries agricoles	3,287,000,000	6,756,000,000
<i>Dont le Fonds de Garantie</i>	500,000,000	3,100,000,000
<i>Le Fonds de Calamité (1)</i>	1,556,000,000	4,500,000,000
Programme de lutte contre la Mouche blanche	41,000,000	0
Programme de lutte contre les termites	50,000,000	44,000,000
Programme de lutte contre les plantes aquatiques	814,000,000	0
<b>Total Ministère de l'Elevage</b>	<b>2,329,000,000</b>	<b>3,706,000,000</b>
<i>Dont services vétérinaires/lutte contre les maladies animales</i>	480,000,000	434,000,000
<b>Total Min. des Ressources naturelles et de l'Environnement</b>	<b>2,675,000,000</b>	<b>10,708,000,000</b>
<i>Dont lutte contre les feux de brousse</i>	95,000,000	164,000,000
<b>Total (dollars)</b>	<b>\$86,650,000</b>	<b>\$152,030,000</b>
<b>(US\$)</b>	<b>\$7,072,000</b>	<b>\$18,284,000</b>

(1) Dont 3 milliards CFA LFR (supplément budgétaire en milieu d'année) contre l'invasion des criquets. N'inclut pas les soutiens au prix de l'arachide (para. 134).

### Prévention des Chocs sur l'Agriculture

135. De nombreux projets dans le budget de l'investissement appuient le développement général de l'agriculture, contribuant de diverses manières à la

CNCAS, soit à financer les approvisionnements nécessaires pour répondre aux chocs affectant la production agricole comme l'achat de pesticides lors de la récente invasion de criquets. La possibilité de recours de ces fonds manque de clarté. La complexité des procédures administratives retarde les paiements (par exemple, l'indemnisation aux producteurs de bananes pour les inondations de 2002 n'a pas encore été versée). Au cours des 4 dernières années, des versements ont été effectués, en 2000/2001, aux producteurs de coton affectés par la mouche blanche, pour les producteurs de bananes à Tambacounda, victimes d'inondations en 2003/2004, pour apurer les dettes impayées des producteurs pour la saison agricole 2001/2002 et 2002/2003 en raison de l'insuffisance générale de pluies et pour atténuer les coûts de l'infestation en 2004/2005 (voir Encart 6 sur les essais de criquets en 2004).

#### Encadré 6 : Gestion des risques associés aux invasions des criquets du désert

**L'arrivée des criquets du désert en 2004 ont provoqué une réponse régionale pour faire face à cette infestation et ont permis l'instauration de systèmes d'alerte rapide et de prévention pour réduire l'impact de futures infestations.** En 2004, l'AID a approuvé un projet d'urgence contre les criquets à l'échelle de la région (60 millions de dollars) couvrant sept pays d'Afrique de l'Ouest, la partie sénégalaise devant financer l'aide d'urgence et le renforcement des capacités à long terme dans le cadre d'un programme s'élevant à 12,4 millions de dollars. Ses objectifs sont de réduire les souffrances imposées aux populations et à l'environnement par les invasions présentes et futures de criquets. En 2004, les contributions au programme sénégalais de lutte contre les criquets du désert sont estimées à 39 millions de dollars : GOS (9 millions), autres donateurs (12,5 millions) et le Trust Fund de la FAO (25 millions).

En réalité, l'échec des pays affectés et de leurs partenaires à maintenir une capacité minimum durant les longues phases de rémission a abouti à l'affaiblissement d'un système incapable de répondre à temps pour prévenir l'assaut actuel. A cette fin, une structure permanente devrait être mise en place pour offrir des actions d'alerte rapide et de prévention à l'avenir et pour assurer que les opérations soient ciblées sur la base d'évaluations réalistes des risques. En ce qui concerne les activités de contrôle, les faits semblent suggérer que des programmes de lutte mieux ciblés sur les zones plantées de cultures de valeur et pulvérisées avec précision puissent enregistrer un ratio coût-efficacité plus élevé que les campagnes à grande échelle.

Source : Annexe technique, Africa Emergency Locust Project (T7645-AFR) Banque Mondiale 2004

l'accessibilité aux crédits agricoles. Mais ils ne répondent pas de manière appropriée à la solvabilité du secteur à long terme. Ils permettent au gouvernement de répondre aux catastrophes naturelles mais sont moins performants lorsqu'il s'agit d'aider les populations à recouvrer leurs activités/biens perdus. Le FB semble avoir augmenté les profits des paysans bénéficiant des taux d'intérêts réduits. Selon une évaluation de l'impact sur un sous-ensemble de producteurs de riz, les marges de profits avaient augmenté de 1 à 5 points de pourcentage (Annexe Statistiques, Tableau IV.f).

141. **Le portefeuille global de la CNCAS s'est érodé de manière constante.** Le capital total prêté à l'agriculture à travers la CNCAS s'est réduit de presque 14 milliards CFA en 2000 à environ 8 milliards en 2003 (Annexe Statistiques, Tableau IV.g.). Les prêts en souffrance sont passés d'environ 2,5 milliards CFA en 1997 - 1999, avec une moyenne maximale de 5 milliards en 1999-2001 et un déclin à 3,5 milliards CFA pour les années 2001-2003. Le taux de remboursement moyen était de 70 pour cent au cours des six dernières années, qui peut traduire en partie le risque moral lié aux rémissions anticipées de dettes.

#### **Autre soutien aux producteurs agricoles**

142. **Les risques liés au prix de l'arachide et de la commercialisation sont atténués par une structure de soutien aux prix aux producteurs créée en 1997.** Le Compte de Soutien au Prix de l'Arachide a été mis en place par un accord signé entre le Gouvernement et l'UE. La structure a été créée pour couvrir (i) le solde négatif résultant du déficit global du sous-secteur à la fin de la campagne de commercialisation, (b) toute différence entre le prix convenu avec les producteurs au début de la saison des cultures et le prix réel résultant du prix effectif sur les marchés internationaux de l'huile d'arachide et (ii) toutes les pertes corrélatives résultant des catastrophes naturelles entravant la viabilité du sous-secteur. Le financement initial de 5,25 milliards CFA provenait du gouvernement (2,05 milliards CFA) et 3,2 milliards du STABEX. Le renflouement de la structure doit provenir d'une taxe spéciale sur le pétrole brut et raffiné importé et d'un solde positif du sous-secteur à la fin de la campagne de commercialisation. Ce renflouement, qui atteignait environ 9 milliards CFA en 2002 a été épuisé par le versement d'indemnités aux producteurs se retrouvant avec des bons impayés d'intermédiaires en 2001/2002, par le financement d'avances à la SONACOS et à NOVASEN pour couvrir les déficits et pour garantir le crédit de la CNCAS. Un audit externe a fait ressortir le manque de critères précis pour l'application de la structure.

143. **L'Etat intervient pour réduire le coût des intrants agricoles.** Il s'agit là de subventions au prix des semences d'arachide, du soutien à la réactivation de la production de maïs et de manioc et de l'acquisition d'engrais et d'équipements. Au cours des dix dernières années, le Gouvernement a géré un stock d'environ 40 000 tonnes de semences d'arachide par an. En 2000/2001, le Gouvernement a distribué gratuitement 70 000 tonnes de semences d'arachide aux producteurs face aux difficultés qu'ils rencontraient à rembourser leur crédit de semences. L'Etat a à nouveau subventionné les semences des producteurs en 2003/2004, soit l'équivalent des 2/3 du prix des semences commerciales.

#### **Observations générales**

rurales. 13 pour cent seulement des enfants en milieu rural âgés de 0 à 59 ans dormaient sous une moustiquaire (1 pour cent de MI) par rapport à 23 pour cent d'enfants urbains (3 pour cent de MI) (MICS 2000). Plus récemment, certaines expériences pilotes ont appuyé des taux de couverture de plus de 40 pour cent dans les communautés de Tambacounda, Kolda, Kedougou et Velingara.

159. En dépit de retards dans la mobilisation et la distribution de moustiquaires, la plus grande contrainte semble être le développement d'un système permettant de rapides mises en place de moustiquaires imprégnés à grande échelle. Le gouvernement a acheté environ 600 000 moustiquaires imprégnées à ce jour (dont 200 000 par financement IDA, 100 000 par un financement japonais et 300 000 financées sur le budget national) soit environ 20 pour cent de l'objectif du plan stratégique. Pour les moustiquaires financées par le Japon et l'IDA, le programme de lutte contre le paludisme du Ministère de la Santé fait état d'une distribution de 184 000 moustiquaires à ce jour (Tableau 33). La distribution a été relativement répartie entre les

Tableau 33 : Distribution de moustiquaires imprégnées par région

Région	reçues	distribuées	Population / moustiquaires distribuées
Kaolack	30 376	25 216	42
Diourbel	29 551	24 598	43
Matam	9 550	8 260	51
THIES	32 202	26 367	49
Kolda	28 351	11 150	75
ST LOUIS	26 548	19 562	35
TAMBA	27 150	25 200	24
DAKAR	41 200	21 200	107
LOUGA	26 445	14 635	46
FATICK	20 000	11 409	54
ZIGUINCHOR	20 250	16 150	27
Total	291 623	183 660	

Source: PNLP, avril 2005

régions, les plus fortes concentrations par habitant étant à Tambacounda, à Ziguinchor et à Saint-Louis. Dakar en a reçu relativement moins ce qui est consistant avec son profil à moindre risque. Aucune information n'a été recueillie sur la distribution dans les zones rurales. Le Ministère a récemment réduit le prix à 1 000 CFA le prix des moustiquaires pour les femmes enceintes, vendues dans les centres de santé. Et même à ce prix, le coût demeurera un obstacle dans les zones rurales et parmi les plus pauvres

160. Le passage d'un traitement à domicile de la chloroquine à une bi-thérapie exige d'être géré par un système de santé communautaire. Cette transition pourrait être plus difficile dans les zones rurales. Chaque communauté devra être dotée d'un agent en santé communautaire formé aux moustiquaires et au traitement. Les villages dépourvus de case de santé devront identifier une personne en tant que point focal. Le programme de prévention et de traitement des femmes enceintes avec un traitement préventif intermittent (TPI) avec la sulfadoxine-pyriméthamine (SP) devait être intégré dans les contrôles prénatals. Néanmoins, l'expérience initiale de changement de protocole de traitement appuyé par les agents de santé communautaires à travers des ONGs qui opèrent des services de santé suggère que le modèle peut être efficace. En plus, le niveau local est mieux placé pour déterminer qui peut payer pour les services et qui ne peut pas et donc établir les schémas de paiement selon les capacités des ménages.

et rurales et 19 pour cent dans des zones rurales. Le conseil a soutenu environ 7000 interventions (formations, campagnes d'informations, assistance socio-psychologiques, conseils et tests) dont 80 pour cent dans des zones urbaines (Tableau 32 et par région dans Annexe Statistiques, Tableau IV. p). Peu d'activités dans les zones rurales se sont ciblées sur la promotion des dépistages en zone rurale sont faites pour encourager les tests et traitement ainsi qu'en formation socio-psychologique. La réponse la plus forte dans le milieu rural était la sensibilisation soutenue par des organisations communautaires de base.

Tableau 35 : Interventions soutenues par le CNLS en 2004, par activité et par milieu urbain/rural

Région	Prévention transmission sexuelle	Prév. transfusion sanguin	Trans. Mère - enfant	Dépistage	Soins pour MST	Traitement	Soutien psychosocial	Soins Orphelin	Total
Total milieu urbain	4945	76	85	268	30	50	132	29	5615
Total milieu rural	1340	28	23	20	0	0	19	6	1436

Source: CNLS

165. **Peu de services de dépistage du VIH se trouvent hors des villes principales.** Depuis la fin de l'année 2004, seulement Thiès (7 sur 8 districts), Ziguinchor (3 sur 3 districts) et Diourbel (Bambey) proposent un dépistage du VIH au niveau du district. Toutefois, la promotion du dépistage dans les zones rurales peut contribuer à augmenter l'utilisation des sites urbains de dépistage qui, jusqu'ici, enregistrent de faibles taux d'utilisation. Les centres de Kaolack, Thiès et Ziguinchor ont desservi respectivement 1,8, 1,7 et 3,3 pour cent de la population adulte (Woynar 2004). La plus forte utilisation à Ziguinchor est due en partie à une augmentation de 50 pour cent des taux de dépistage à l'issue d'une campagne de sensibilisation en zone rurale menée par l'ONG ASVIE qui incorporait des services de dépistage ambulatoires.

166. **Les soins aux populations rurales vivant avec le VIH-SIDA posent des défis particuliers.** Le programme *Initiative Sénégalaise d'Accès aux Antirétroviraux* (ISAARV) proposait la gratuité du traitement ARV à tous les hôpitaux régionaux à la fin de l'année 2004, avec 2 000 patients sous traitement ARV. Toutefois, comme l'indiquent les statistiques de la couverture de soins, les populations rurales se rendent rarement à l'hôpital. Le manque de revenus réduit leur accès financier qui, malgré la gratuité du traitement, comprend le coût du diagnostic et du suivi des infections opportunistes. En outre, les populations rurales doivent, pour se rendre dans les hôpitaux régionaux, s'acquitter de frais de transport et renoncer à des journées de travail. En 2004, une expérience pilote a été menée à Ziguinchor pour décentraliser le traitement vers 3 centres de santé (Ziguinchor, Bignona et Oussouye). A la fin de l'année 2004, ces centres de santé décentralisés comptaient 60 pour cent des patients sous traitement dans cette région (Woynar 2004).

#### Soutien ciblé à la lutte contre la malnutrition

167. **Le Projet de Renforcement de la Nutrition, sous l'égide de la Primature, est le principal projet de réduction de la malnutrition du pays (Tableau 36).** Le Sénégal a

les plus exposés aux risques de santé, la carte des interventions aurait un autre visage. Les programmes contre le paludisme et de santé maternelle seraient essentiellement ruraux avec une plus grande concentration de sages-femmes et une distribution préférentielle de moustiquaires dans les zones rurales. Les interventions en matière de malnutrition seraient plus ciblées sur les zones rurales que sur les zones urbaines alors que l'on assiste au contraire à l'heure actuelle.

170. **La plupart des services de santé les plus importants comme le suivi prénatal, les vaccinations, la prévention du paludisme et du VIH se fait au niveau communautaire et, dans les zones rurales, les agents de santé communautaire ont un rôle-pivot.** Pendant la saison des pluies, lorsque le paludisme est à son maximum, les villageois sont isolés des postes de santé, rendant encore plus important le rôle des agents de santé. La distribution de moustiquaires semble constituer le plus fort potentiel d'amélioration à travers des réseaux d'organisations communautaires dans les zones rurales au lieu de concentrer les institutions à travers des comités de santé.<sup>50</sup> Les initiatives de lutte contre la malnutrition reposent sur la présence d'ONG dotées d'une capacité technique, en moins grand nombre dans les zones rurales. Tous ces programmes souffrent d'une centralisation générale des ressources, du personnel et de la prise de décision au sein du Ministère de la Santé.

171. **Les districts de santé dans la zone rurale varient considérablement selon leur niveau et leur couverture de services, leurs facteurs culturels, leur base économique, leur accès aux transferts des émigrés pour faire face aux frais de santé et à la fréquence des risques de santé (prévalence du VIH, morbidité du paludisme, etc.).** Pour les populations rurales, l'accent devrait être porté sur le développement de matériaux et de stratégies de communication et extension aux communautés (par exemple, les radios rurales ou en utilisant le grand nombre de groupements féminins ou d'associations villageoises de développement) pour accroître leur compréhension des risques de santé et des stratégies de prévention. Les programmes doivent être spécifiquement conçus selon les particularités des populations rurales, comme le ciblage des travailleurs émigrés dans les messages sur le VIH.

172. **L'accessibilité financière est un facteur de complication.** Le système de santé rurale est largement basé sur le paiement communautaire de services. Mais la quasi-moitié des pauvres en milieu rural ayant été malades, n'ont pas recherché de traitement parce qu'ils n'en avaient pas les moyens. Les efforts d'augmentation de personnel qualifié pour les naissances, l'accès aux traitements salutaires du VIH-Sida, le recours opportun aux médicaments antipaludéens et les autres actions cruciales de prévention et de résistance aux chocs de santé dépendront de l'accessibilité financière aux services. L'extension des mutuelles de santé semble prometteuse pour les populations rurales plus favorisées. D'autres politiques en cours d'expérimentation, comme la gratuité de l'accouchement aux femmes enceintes dans les régions les plus pauvres devraient être suivies en raison de leurs

---

<sup>50</sup>Le Ministère de la Santé vient de charger des agents de l'OCB de la distribution de moustiquaires imprégnées dans 15 arrondissements. L'OCB vend les moustiquaires à 1 000 CFA (200 F pour l'OCB et 800 F pour les arrondissements).

Tableau 37: Estimation des dépenses annuelles directes dans l'enseignement primaire en milieu rural (1)

Ministère/Domaine de dépenses/programme	Budget 2004 (CFA)
<b>Ministère de l'Education</b>	
Budget du personnel et budget de fonctionnement non salariaux (enseignants ruraux et manuels scolaires)	19 000 000 000
Repas scolaires : (rural) PAM :	1 246 000 000
: Etat et autres partenaires (ruraux et urbains*)	413 000 000
Investissement (BCI) Construction de salles de classe rurales	5 442 720 000
<b>Total CFA</b>	<b>26 101 720 000</b>
<b>Total dollars américains (US \$)</b>	<b>52 203 440 \$</b>
<b>Pourcentage des dépenses d'éducation 2004</b>	<b>12%</b>

Source : Budget de l'état, PAM, estimations de la Banque. (1) Exclusion faite des dépenses administratives aux niveaux central et régional en appui à l'enseignement rural. \* Les données ne permettent pas la ventilation rural-urbain.

176. Les ressources sont réparties de façon inéquitable entre zones rurales et zones urbaines. Les ressources sont fortement orientées vers les élèves urbains (Tableau 38). Le coût par élève dans les zones rurales est d'environ 28 000 CFA par an, contre 47 000 CFA dépensés par le gouvernement par élève urbain. Cela va à l'encontre de l'impression générale qu'il en coûte davantage au gouvernement d'investir dans l'éducation rurale en raison de la faible densité de population et des classes plus petites. En revanche, pour chaque élève urbain de plus, l'Etat pourrait ajouter 1,7 autre élève rural selon la structure de coûts actuelle. Les écarts sont dus en grande partie aux plus faibles coûts des enseignants dans les zones rurales ainsi qu'à de possibles sureffectifs dans certaines écoles urbaines. De plus, les frais généraux et administratifs considérables du système éducatif portent préjudice aux dépenses au niveau des prestations de services.

Tableau 38 : Coût par écolier en milieux rural et urbain, en CFA

	Dépenses totales	%	Coût par écolier (public)
Dépenses totales	82 354 000,000	100 %	67 046
Dépenses rurales	19 223 000 000	23 %	27 870
Dépenses urbaines	25 188 000 000	31 %	46 764
Administration et autres	38 865 000 000	47 %	

Source : MEN, estimations de la Banque

### Construction d'écoles et ouverture de nouvelles classes

177. Le Gouvernement a fait des efforts considérables pour augmenter l'offre d'enseignement primaire dans les zones rurales. Dans la période de 2000 à 2004, le Gouvernement a construit 7 109 nouvelles salles de classe primaires et réhabilité 930 autres (Annexe Statistiques, Tableau IV.n). Les ressources intérieures ont financé 53 pour cent, et les partenaires à travers le MEN 42 pour cent, les 5 pour cent restant étant financés par des projets multisectoriels appuyés par des partenaires travaillant directement avec les collectivités locales et des communautés. Malgré cet investissement, c'est dans les zones rurales que l'on trouve le plus d'écoles incomplètes. En effet, les trois quarts des é

recrutés pour les zones rurales remplacent les enseignants de la fonction publique qui sont ensuite transférés dans les zones urbaines ou dans l'administration. Les transferts d'enseignants ont exacerbé les différences entre zones plus pauvres et zones moins pauvres, et ont mené à la fermeture de salles de classe (ou leur suspension jusqu'à la prochaine année scolaire), surtout dans les zones rurales difficiles. Les transferts en 2004 ont favorisé la ville de Dakar, avec une augmentation nette de 230 enseignants, tandis que Tambacounda a perdu 74 enseignants, Louga 66 et Diourbel 47 (Annexe Statistiques, Tableau IV.s). En outre, l'absentéisme des enseignants est la raison la plus fréquemment citée par les enfants pour ne pas aller à l'école, représentant 77 pour cent des réponses dans les zones rurales (ensemble de données du PASEC). Le problème dans les zones rurales est exacerbé par le fait que les enseignants ruraux parcourent de longues distances pour percevoir leur salaire. Les principales raisons de l'absentéisme des enseignants sont liées aux problèmes de santé, à la nécessité de voyager pour percevoir leur salaire ou pour assister à des cérémonies familiales.

180. **Les zones rurales sont aussi moins équipées de manuels scolaires.** Malgré un objectif national de 5 manuels par élève, les élèves ruraux ont juste 1,8 manuel en moyenne, contre 2,4 pour les élèves urbains (Annexe Statistiques, Tableau IV.6). Dans l'enquête des ménages ESAM II, les enfants en âge d'être scolarisés en milieu rural se plaignent le plus souvent du problème de manque de livres et de fournitures (Tableau 40). Ce problème est plus aigu chez les enfants issus des familles les plus pauvres. La disponibilité d'enseignants et la mauvaise condition des écoles ont été aussi plus fréquemment évoquées chez les ménages ruraux pauvres.

Tableau 40 : Problèmes en milieu scolaire, juste pour les enfants fréquentant actuellement l'école (de 7 à 12 ans seulement),

Par pourcentage des réponses totales et quintile de pauvreté

Type de problème	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Total
Aucun	34 %	44 %	47 %	43 %	77 %	43 %
Manque de livres et de fournitures	50 %	38 %	40 %	40 %	19 %	42 %
Enseignement médiocre	1 %	4 %	4 %	11 %	2 %	4 %
Absence des enseignants	3 %	5 %	1 %	2 %	0 %	3 %
Mauvaise condition de l'école	10 %	9 %	9 %	4 %	2 %	8 %

Nous ne disposons pas d'information pour les enfants qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ont abandonné l'école

Source : ESAM-II

181. **Le Gouvernement du Sénégal soutient des cantines scolaires pour attirer les élèves et améliorer l'apprentissage.** Vingt huit pour cent de l'ensemble des écoles primaires offrent des repas scolaires. La situation est légèrement mieux pour les écoles en milieu rural, avec 34 pour cent. Sur le total de 1 589 écoles qui offrent des repas, le financement du PAM couvre plus de 1 000 écoles et 120 000 élèves dans les zones rurales de Tambacounda, Fatick et Kaolack. Les critères pour bénéficier de l'appui du PAM sont notamment les suivants : l'école doit être située dans une zone fortement vulnérable à l'insécurité alimentaire, selon la carte de vulnérabilité du PAM ; elle doit avoir un nombre minimum d'élèves ; les enfants doivent être obligés de marcher sur de longues distances pour s'y rendre, et les parents doivent accepter de payer des contributions en espèces (200

peu d'opportunités de réussir grâce à l'éducation. Quant aux enfants qui réussissent, ils ont tendance à chercher la réussite dans le commerce ou dans l'émigration, par l'entremise de relations familiales. Les zones de forte émigration (Louga, Diourbel, Kaolack) affichent aussi les taux d'inscription les plus faibles.

**185. Les coûts réels de l'éducation influent sur la décision des parents d'envoyer ou non leur enfant à l'école.** Les frais de scolarité indiqués par les ménages en 2003 étaient de 1 275 CFA par enfant dans les zones rurales, auxquels s'ajoutent 4 649 CFA pour l'achat de matériels. Dans l'ensemble, les ménages ruraux dépensent environ 1 pour cent de leur consommation annuelle dans l'éducation. Les écoles font quelques exceptions sur la base des difficultés d'existence, 43 pour cent des écoles primaires indiquant que des parents paient moins en fonction de leur revenu et 21 pour cent déclarant que les orphelins pouvaient bénéficier de réductions sur les frais de scolarité. Il n'existe aucune politique officielle de dispense de frais de scolarité ou de soutien à ceux qui ne peuvent pas payer.

**186. Le Bassin arachidier, où il y a une forte demande d'enseignement religieux ou arabo-islamique, est un défi au modèle proposé par l'Etat, basé sur le français.** L'une des raisons des faibles niveaux de scolarisation primaire des enfants en milieu rural à Diourbel est à chercher dans les *daara* et l'opposition des parents à l'enseignement laïque. Dans ces zones, le ministère de l'Education est en train de diversifier son offre d'éducation en mettant en place des écoles franco-arabes où des enseignants bilingues appliquent le programme scolaire officiel.

#### Observations

**187. Entre les régions rurales, l'inscription en 1<sup>ère</sup> année et la rétention durant tout le cycle primaire varient largement.** La région la plus critique est celle de Diourbel avec le plus faible taux d'inscription en 1<sup>ère</sup> année et les taux de rétention les plus bas. Alors que Tambacounda présente un taux d'inscription en 1<sup>ère</sup> année relativement élevé (taux brut d'environ 100 %,) seul un peu plus de la moitié boucle les six années. D'autres régions comme Ziguinchor et Kolda dépassent les moyennes nationales.

**188. Malgré les progrès, il sera nécessaire d'augmenter l'infrastructure et de redoubler les efforts d'affectation d'enseignants dans les zones rurales.** La croissance démographique requiert des investissements continus dans l'infrastructure. De plus, en élargissant l'accès aux écoles secondaires, par exemple en les établissant dans des zones plus accessibles aux résidents ruraux ou en explorant les moyens d'aider les élèves à venir assister en ville, on pourrait accroître la pertinence perçue de l'éducation.

**189. Les facteurs liés à la demande sont un problème, mais il y a moins d'élaboration de politiques et programmes dans ce domaine.** Les enfants en milieu rural ne fréquentent pas l'école ou abandonnent l'école parce qu'ils souffrent de chocs en santé, sont affectés par l'économie agricole, ne disposent pas de moyens, ou que leurs parents ne considèrent pas la scolarisation comme un investissement important. Il faudra élaborer des politiques et programmes pour traiter ces questions liées à la demande.

Tableau 42: Estimation des dépenses annuelles dans des programmes choisis de création d'emplois

Ministère/Domaine de dépenses/programme	2003	2004
<b>Ministère de l'Emploi, de la Fonction publique et des Organisations professionnelles</b>		
Fonds national d'action pour l'emploi	250 000 000	500 000 000
<b>Ministère de la Jeunesse</b>		
Soutien aux coûts d'exploitation de l'Agence et de Fonds	126 000 000	206 000 000
Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ)	120 000 000	
Fonds national pour la promotion des jeunes (FNPJ)	4 000 000 000	800 000 000
Service civil national volontaire	330 000 000	336 000 000
<b>Total CFA</b>	<b>4 826 000 000</b>	<b>1 842 000 000</b>
<b>Total \$ EU</b>	<b>9 652 000</b>	<b>3 684 000</b>

Source : DDI

### Programmes d'emploi

194. Le Fonds National d'Action pour l'Emploi (FNAE) est le principal soutien direct pour la création d'emplois par le MFPEOP. Créé en 2000 pour réduire le chômage et le sous-emploi, le FNAE offre un financement à la Convention Etat-Employeur et oriente le crédit à travers deux Structures Financières Décentralisées (SFD) pour financer le démarrage d'entreprises. En 2003 (données les plus récentes), 358 crédits ont été octroyés pour un total de 305 184 967 CFA, soit une moyenne de 850 000 CFA par crédit. Les SFD perçoivent 8 pour cent d'intérêt et 10 pour cent en appui pour des services non financiers. Selon les estimations du programme, 11 000 emplois permanents ont été créés à ce jour (coût de 27 744 CFA par emploi).<sup>52</sup> Peu d'entre eux desservent les populations rurales, mais il y a eu des projets de transformation agricole, comme par exemple la distribution de lait.

195. Le Ministère de la Jeunesse met en œuvre trois programmes d'appui à l'emploi des jeunes :

- (a) L'Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ) créée en 2001 pour aider les jeunes à obtenir un emploi à travers la formation, de conseils et aussi, de liens avec de potentiels employeurs. L'ANEJ estime qu'elle atteint 50 000 jeunes, pour la plupart en milieu urbain. Avec l'appui de Taiwan, l'Agence est en train de mettre en place 34 Maisons d'Outil pour aider les artisans, notamment villageois, à se lancer dans la production.
- (b) Le Fonds National pour la Promotion des Jeunes (FNPJ). Egalement créé en 2001, le FNPJ finance des lignes de crédit par l'entremise des SFD, pour appuyer les jeunes entrepreneurs. Des prêts d'un montant de 6,2 milliards CFA ont financé 2 378 projets, créant 12 000 emplois selon les estimations.<sup>53</sup> Les zones rurales ont bénéficié de 33 pour cent de ce financement et 40 pour cent des emplois créés. Un

<sup>52</sup> Ce calcul semble optimiste, dans la mesure où il suppose que chaque crédit a créé 31 emplois.

<sup>53</sup> Sur la base de ces chiffres, chaque projet (crédit) génère environ 5 emplois au coût de 502 000 CFA par emploi.

canaux et routes (Annexe Statistiques, Tableau IV.v). Dans l'ensemble, l'AGETIP estime une intensité de main-d'œuvre de 25 pour cent, ce qui est faible pour des programmes de travaux d'intérêt public ayant pour objectif la main-d'œuvre, mais se rapproche du type de travaux de génie civil construits. L'AGETIP a créé 16 000 personnes-années d'emploi à partir de 2001-2004, à un coût moyen de 4,6 millions de CFA par personne par année (environ 9 000 \$). La ventilation entre milieux rural et urbain n'est pas disponible, bien qu'une estimation de 25 pour cent au plus dans les zones rurales placerait l'emploi annuel en milieu rural à 1 000 personnes-années, soit environ 1 pour cent de la main-d'œuvre masculine rurale âgée de 20 à 50 ans.<sup>56</sup>

## Observations

198. **Les programmes publics n'ont pas encore dûment traité les risques graves liés à l'emploi des populations rurales, malgré l'existence de directives politiques claires pour promouvoir l'emploi en milieu rural.** Les efforts sont à majorité orientés vers les jeunes, ce qui est tout à fait approprié, mais les mécanismes de prestation qui dépendent du crédit excluent les plus vulnérables. La formation à l'emploi et le crédit en milieu rural se concentrent surtout sur l'agriculture ; toutefois, il y a quelques exemples comme la diversification de la production artisanale, pour réduire la vulnérabilité à la production agricole. A présent, les travaux d'intérêt public ne sont pas véritablement utilisés comme instrument de mise en œuvre des politiques de l'emploi. Pour les populations rurales, caler les investissements dans l'infrastructure sur le cycle agricole permettrait d'injecter dans l'économie rurale des revenus monétaires qui font largement défaut, à des moments critiques, et de réduire le besoin de migrations saisonnières vers les centres urbains, pour chercher du travail. Dans l'ensemble, il y a peu de suivi-évaluation et des méthodologies inconsistantes de mesure des impacts sur l'emploi. Les systèmes de ciblage géographique pour veiller à ce que les zones dans le besoin profitent des investissements constituent l'exception (voir section suivante).

199. **D'autres propositions d'appui à l'extension de la protection sociale aux travailleurs ruraux sont en train d'être envisagées.** La Loi d'orientation agricole appelle à élaborer des systèmes de protection sociale en faveur des travailleurs agricoles, afin d'améliorer les conditions d'emploi des producteurs ruraux. Il reste à en développer les modalités, mais l'intention générale est de travailler par la voie des coopératives et des organisations de producteurs à la conception de mécanismes de gestion des risques pour les risques liés à la personne (santé, décès, invalidité).

## G. Ciblage des programmes d'infrastructure et de services dans les zones rurales

### Cadre politique et institutionnel

200. **Traditionnellement, les villages ruraux les plus vulnérables n'ont guère bénéficié d'investissement public.** Par exemple, dans une étude portant sur 250 villages

<sup>56</sup> Il convient de noter que, même lorsque l'infrastructure elle-même est située dans les zones rurales, les entrepreneurs recrutés par l'AGETIP viennent habituellement de Dakar ou, dans une moindre mesure, des capitales régionales. Cela réduit les multiplicateurs de revenu potentiels des travaux d'intérêt public dans les zones rurales.

ruraux effectué en 2002 (avant l'exécution de plusieurs des programmes d'infrastructure rurale), il a été constaté qu'en remontant jusqu'en 1982, 40 pour cent d'entre eux n'ont jamais bénéficié d'une intervention extérieure (gouvernementale ou non gouvernementale) de quelque sorte qu'elle soit (de Janvry 2003). Leur vulnérabilité est exacerbée par leur petite envergure, leur éloignement et la difficulté d'accès. Les communautés rurales les plus vulnérables ont tendance à avoir une dotation d'infrastructure de base la plus faible et à subir de multiples chocs négatifs, d'où des difficultés à accumuler des biens et à échapper à la pauvreté.

**201. Le Gouvernement est le principal fournisseur d'infrastructures et de services de base aux zones rurales, à travers des organismes et des mécanismes institutionnels très divers.** Pour atteindre les OMD, le Gouvernement devra augmenter les investissements dans les communautés rurales, en particulier l'approvisionnement en eau, l'éducation, la santé, les routes, les marchés et d'autres infrastructures économiques. Souvent, les responsabilités relatives entre niveaux central et décentralisé et aussi, entre programmes sectoriels et multisectoriels, se chevauchent. En théorie, la loi de décentralisation de 1995 a transféré les responsabilités de la plupart des infrastructures de base aux administrations locales (les communes dans les villes et les communautés rurales dans les zones rurales). En pratique, le gros de l'ensemble des investissements dans l'infrastructure continue d'être fait par les ministères sectoriels au niveau central, parce que la décentralisation budgétaire n'a pas été complètement appliquée, la volonté de l'administration centrale de garder le contrôle sur les ressources et aussi, la perception par les agences sectorielles que les administrations locales manquent de capacité. Ces dernières années, un nombre croissant de programmes ont connu la gestion déléguée de contrats, les mécanismes de mise en œuvre décentralisés et communautaires, afin de renforcer la capacité locale d'exécution. En outre, s'écartant de la planification sectorielle, beaucoup d'efforts ont été déployés pour élaborer des processus de planification locale. Cependant, les liens restent faibles entre ces plans d'investissement locaux et l'investissement programmé par les ministères sectoriels au niveau central.

**202. Une estimation générale des principaux programmes multisectoriels estime à plus de 25 millions de \$ EU par an l'investissement, principalement dans l'infrastructure rural, à l'exclusion des programmes sectoriels des transports, de l'éducation, de la santé et de l'eau.** La plupart des programmes multisectoriels de décentralisation et de développement communautaire combinent infrastructure et formation et, dans certains cas, micro-crédit et activités génératrices de revenu (Annexe Statistiques, Tableau IV.w.) Ils sont exécutés sous l'égide de divers ministères et avec une focalisation géographique et des procédures de fonctionnement différents. Tous financent de la petite infrastructure visant à répondre aux besoins critiques de la communauté en matière de réduction de la pauvreté, plutôt que de l'infrastructure régionale de plus grande envergure, comme le réseau routier principal, ou les grands systèmes d'irrigation. Les ressources sont gérées par l'administration locale dans certains programmes, par la communauté et les comités villageois dans d'autres, et aussi, par la gestion déléguée de contrats à travers l'AGETIP. Tous ces programmes sont basés sur le financement externe provenant de cellules d'exécution de projets spéciaux dotés des manuels d'exécution propres à chaque projet et de comités de pilotage locaux et nationaux.

tiers du financement soutient des activités agricoles, 28 pour cent le commerce, 21 pour cent les services, et 12 pour cent le secteur de la fabrication. Le taux de remboursement de ces crédits se situe actuellement autour de 24 pour cent seulement, en grande partie à cause de l'impression qu'ont eue les premiers bénéficiaires qu'il y avait des motivations politiques derrière ces crédits. Le FNPJ a resserré les procédures de sélection et travaille activement avec les SFD pour améliorer le rendement. Le FNPJ a formé avec l'ANEJ une coentreprise pour financer les Jeunes exploitants agricoles, afin de tester une approche de secteur privé, en travaillant avec 100 exploitations agricoles, 10 jeunes par exploitation et un financement de 10 000 000 CFA par exploitation.

- (c) Programme national de service civil volontaire : Lancé en 1999, ce programme permet le recrutement de jeunes qui s'engagent à aider pendant deux années les communautés à entreprendre des initiatives de développement. Les volontaires perçoivent 30 000 CFA par mois. En 2003, 192 volontaires ont été recrutés pour renforcer la capacité des structures sanitaires, 300 pour le programme de reconstruction de la Casamance et 100 pour prévenir les inondations à Matam.

#### **Création d'emplois et de revenus temporaires à travers des travaux d'intérêt public**

196. Alors que les politiques d'emploi soutiennent le concept de travaux d'intérêt public à haute intensité de main-d'œuvre, très peu d'attention stratégique est accordée à cette question dans le cadre des investissements dans les travaux d'intérêt public. Rares sont les programmes explicites de travaux d'intérêt public opérationnels en milieu rural.<sup>54</sup> Il n'y a pas de lignes directrices générales pour les approches à haute intensité de main-d'œuvre à utiliser dans les travaux d'intérêt public. La planification des investissements dans l'infrastructure en milieu rural ne tient pas compte des cycles agricoles pour injecter des revenus dans l'emploi temporaire en périodes de besoin crucial de revenu. Il y a peu de suivi des emplois créés grâce aux travaux d'intérêt public, et pas de méthodologie cohérente appliquée entre les rares programmes qui font effectivement état de création d'emplois.

197. En général, l'emploi temporaire est considéré comme un sous-produit des investissements dans l'infrastructure, et non comme une fin en soi. Comme son nom l'indique, l'AGETIP – Agence d'exécution des travaux d'intérêt public contre le sous-emploi – a été créée en tant qu'agence ayant pour principal mandat la création d'emplois par la maîtrise d'ouvrage délégué de contrats de travaux d'intérêt public. Au fil du temps, sa mission a évolué vers la gestion de contrats de construction pour surmonter les contraintes liées aux capacités, en particulier en tant que canalisateur du financement des bailleurs de fonds.<sup>55</sup> Dans la période allant de 2000 à 2004, l'AGETIP a réalisé 73 790 935 447 CFA d'investissements en salles de classe, centres de santé, bâtiments administratifs,

<sup>54</sup> Par exemple, dans l'étude du PASEC, lorsqu'on a demandé aux villageois s'il y avait des programmes de travaux d'intérêt public employant des gens dans le village, 12,5 % ont répondu oui et 87,5 % non.

<sup>55</sup> Selon le rapport de l'AGETIP, les sources de financement pour 2004 se présentent comme suit : 62 pour cent IDA (Pac, PDIS, PDEQ), 8 pour cent administration locale, 8 pour cent Gouvernement du Sénégal (financement de contrepartie des projets de donateurs), 7 pour cent KfW (PROCR), 4 pour cent BAD (PLCP, PDIS,) 4 pour cent France (PAC), 3 pour cent Canada (PLP), et d'autres petits contrats avec le PAM, l'Union Européenne, la Norvège, etc.

## **F. Génération d'emplois**

### **Vue d'ensemble des institutions, politiques et dépenses**

190. **Les possibilités de diversification du revenu par l'emploi hor-agricole constituent un important outil de gestion des risques.** La création d'autres sources de revenu et d'emploi est une façon de sortir de la pauvreté associée à la faible productivité agricole. Compte tenu des cycles agricoles, le besoin de revenu monétaire durant certaines périodes de l'année signifie que, même si un ménage est à base agricole, il recherche pendant certaines périodes de l'année un revenu et un emploi supplémentaires extra-agricoles.

191. **La Politique nationale d'emploi la plus récente (1997) est articulée autour de six axes stratégiques :** (i) maximiser la création d'emplois dans le secteur moderne ; (ii) soutenir la modernisation du secteur informel par l'augmentation de la productivité, un meilleur accès à la protection sociale, des innovations technologiques et l'accès accru au crédit, grâce à la microfinance ; (iii) appuyer les initiatives en faveur de l'emploi local, y compris les possibilités d'emploi en milieu rural ; (iv) adapter les programmes de formation aux besoins de main-d'œuvre ; (v) mieux intégrer les questions liées à l'emploi dans les politiques nationales, notamment en promouvant une haute intensité de main-d'œuvre dans les choix techniques et en développant des systèmes nationaux de protection sociale pour étendre la couverture de l'assurance-maladie et l'assurance-emploi, ainsi que les prestations de retraite ; (vi) mieux suivre les résultats des programmes d'appui à la création d'emplois et du marché du travail en général.

192. **Compte tenu de la nature transversale des activités de création d'emplois, de nombreux ministères et organismes y sont impliqués.** En plus du Fonds National d'Action pour l'Emploi logé au ministère de l'Emploi (Ministère de l'Emploi, de la Fonction publique et des Organisations professionnelles - MEFPOP), la plupart sont menées par l'entremise de programmes ciblant des groupes spécifiques, par exemple les jeunes ou les femmes. Cependant, de nombreux programmes ont finalement des objectifs semblables, tels que les activités de création de revenu appuyées par le biais des programmes de réduction de la pauvreté, ou les lignes de crédit octroyées aux femmes pour les activités de création d'emploi, dans le cadre de programmes d'assistance sociale par le MFSSD. La division entre projets orientés à la création d'emplois et projets visant à générer des revenus n'est pas claire.

193. **Les programmes spécialement axés sur la création d'emplois s'élevaient à 3,7 millions de \$ EU en 2004 (Tableau 42).** Ils sont tous entièrement financés intérieurement, pour la plupart créés dans les quelques dernières années qui ont vu les pressions en vue de traiter le problème d'emploi, notamment chez les jeunes, s'intensifier au point de devenir un problème politique et social explosif. Toutefois, cela représente une fraction du financement canalisé à travers les programmes de réduction de la pauvreté qui financent les projets d'activités génératrices de revenus.

CFA par élève par mois) ou en nature (don de bois de chauffage, main-d'œuvre pour la préparation des repas, etc.). L'école offre deux repas par jour. Selon les estimations du PAM, le coût moyen par élève par an du programme de repas scolaires est de 24 \$, sur lesquels il contribue 88 pour cent et les communautés 13 pour cent. Les rations du PAM sont plus généreuses et plus fréquentes que celles des cantines financées par le MEN. Une expansion des cantines scolaires était prévue dans le programme des actions prioritaires du DSRP avec un total de 600 millions de F CFA, mais n'ont pas encore été financés.

182. **Les cantines scolaires semblent avoir un effet positif sur les inscriptions et les résultats.** Il est ressorti d'une évaluation d'impact du programme de cantines scolaires du PAM au Sénégal, menée en 2004, que le nombre des enfants inscrits dans des écoles avec cantines scolaires a augmenté de 12 pour cent par année, contre 8 pour cent pour les écoles n'offrant pas de repas, avec des incidences un peu plus fortes sur les filles. La rétention au cours des 3 premières années est de 90 pour cent dans les écoles bénéficiant d'assistance, contre 71 pour cent dans les autres. Cet écart tombe à 57 contre 52 pour cent au sixième niveau, résultat probablement influencé par l'existence d'écoles qui ne couvrent pas tout le cycle primaire. Les écoles bénéficiaires du programme de cantines scolaires affichent également des taux de redoublement légèrement plus faibles et des taux de réussite plus élevés au Certificat de fin d'études élémentaires – CFEE (Akakpo 2004).

183. **La répartition des cantines scolaires est inégale dans les zones rurales et inéquitable entre ménages pauvres et riches.** A l'intérieur des zones rurales, la couverture va de 88 pour cent à Tambacounda et 54 pour cent à Kaolack, ce qui est élevé, à seulement 2,3 et 10 pour cent à Matam, Louga et Diourbel, respectivement (Annexe Statistiques, Tableau IV.u).<sup>51</sup> Ces 3 dernières régions sont aussi celles où l'on trouve le plus grand nombre d'enfants en milieu rural non scolarisés. A l'intérieur des régions qu'il dessert, le PAM fait de la discrimination positive en faveur des communautés rurales les plus démunies (Annexe Statistiques, Figure IV.a). Toutefois, à l'intérieur des écoles, les élèves issus des familles les plus pauvres ont moins de chances de recevoir des repas, ce qui est une possible indication des effets d'exclusion des contributions (Tableau 41).

Tableau 41: Pourcentage d'élèves des zones rurales ayant déclaré avoir reçu des repas scolaires en 2003

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Garçons	Filles
<b>Pourcentage d'élèves des zones rurales</b>	8 %	26 %	31 %	32 %	39 %	26 %	29 %

Source : Ensemble de données du PASEC – quintiles basés sur l'indice des avoirs, estimations de la Banque

#### **Facteurs liés à la demande pour l'éducation primaire dans les zones rurales**

184. **Pour les paysans, les avantages à long terme de l'envoi de leurs enfants à l'école pourraient ne pas être trop évidents.** L'absence de perspectives pour la continuité (écoles n'ayant pas de cycle complet, peu d'écoles secondaires) offre aux résidents ruraux

<sup>51</sup> Matam, Louga et Diourbel sont exclues de la zone la plus vulnérable sur la Carte de Vulnérabilité du PAM, parce que de nombreux ménages bénéficient des envois de fonds de travailleurs à l'étranger pour faciliter la consommation en périodes d'insécurité alimentaire.

155. En termes de services spécifiques, la période 1996-2000 a vu une érosion considérable de la couverture de vaccination dans les zones rurales mais qui semble avoir amélioré depuis quelques années. En 2000, les enfants âgés de 12 à 23 mois en milieu rural étaient deux fois moins vaccinés en moyenne que leur contrepartie en milieu urbain (Annexe Statistiques, Tableau IV.1). Les rapports administratifs indiquent que les taux de vaccination nationaux se sont améliorés ces dernières années.<sup>49</sup> Selon le Ministère de la Santé, la couverture de DTC3 en septembre 2002 était de 65 pour cent par rapport à 30 pour cent en 2001. Les investissements en équipements de la chaîne du froid et autres moyens ont supporté cette amélioration. Selon les données administratives pour 2004, sur 57 districts de santé, neuf avaient des difficultés à atteindre l'objectif de 85 pour cent de DTC3, dont six étaient des districts ruraux.

156. Concernant les services de santé pour prévenir la mortalité maternelle, 71 pour cent des femmes en milieu rural ont eu au moins une visite prénatale contre 88 pour cent en milieu urbain (MICS 2000). Bien qu'étant assez positive, la situation reste alarmante quant aux naissances elles même, où 1/3 des femmes en zone rurale accouchent sans aucune assistance (contre 3 pour cent en ville), et seulement 43 pour cent sont suivies par un personnel médical ou paramédical. Ceci est dû en partie par l'inaccessibilité des services de santé et la dispersion de la population rurale. Les populations sont découragées par les mauvaises routes, le manque de moyen de transport et la capacité réduite des postes de santé d'effectuer les services dans les communautés éloignées. Les préférences ainsi que les moyens de payer jouent sur ce résultat.

### **Le paludisme**

157. Le gouvernement du Sénégal a mobilisé des ressources extérieures destinées spécifiquement à la lutte contre le paludisme. Entre 2001 et 2005, un plan stratégique qui a estimé à 26,2 milliards CFA (52 millions de dollars) l'atteinte les objectifs nationaux de lutte contre le paludisme, y compris un traitement efficace en 24 heures et la couverture de moustiquaires imprégnées (ITBN) à 60 pour cent des femmes enceintes et aux enfants âgés de moins de 5 ans, soit environ 10 millions de dollars par an (Annexe Statistiques, Tableau IV.m). Les principaux éléments de la stratégie nationale portent sur les moustiquaires imprégnées, un bi-thérapie (amodiaquine plus SP) comme premier traitement au lieu de chloroquine, de la prévention et du traitement du paludisme durant la grossesse, le suivi des épidémies de paludisme (au Nord) sur des sites sentinelles. Presque la moitié des coûts estimés du plan stratégique est destinée aux moustiquaires traitées aux insecticides, avec l'objectif d'en distribuer 3 millions. Une mission de « Roll Back Malaria » en 2003, a estimé un écart de financement de 14 milliards CFA dont 8 milliards représentaient le manque à gagner des moustiquaires imprégnés.

158. La stratégie du gouvernement de distribution de moustiquaires prévoit des prix subventionnés à l'utilisateur final, répartis soit par le système de santé publique, soit par les ONG et le secteur privé par un marketing social. Depuis 2000, la couverture en moustiquaires imprégnés était encore relativement faible, en particulier dans les zones

<sup>49</sup> L'enquête sur la démographie et la santé en 2004 en cours permettra une opinion plus définitive.

ont financé des investissements sanitaires de l'ordre 18,9 milliards CFA (36 millions de dollars) provenant d'au moins dix sources des bailleurs de fonds. En 2004, le gouvernement central a dépensé environ 7 pour cent de son budget récurrent à la santé et 3 pour cent de son budget d'investissements financés intérieurement (Annexe Statistiques, Tableaux IV.h et IV.i). i).

151. **Le niveau central du Ministère de la Santé absorbe près de la moitié des ressources du secteur.** Cette centralisation des ressources joue en général en défaveur de la santé dans les districts et les zones rurales. L'administration consomme environ le quart des dépenses du Ministère de la Santé, chiffre qui a tendance à augmenter progressivement (Annexe statistiques, Tableau IV.j). Malheureusement il est difficile d'isoler les dépenses en milieu rural. Premièrement, parce que les statistiques sur les services de santé sont gardées au niveau du district de santé et ne sont réparties entre les zones rurales et urbaines. Deuxièmement, parce que les habitants des villes utilisent des services urbains par exemple en se rendant à l'hôpital régional en cas pour venir à l'hôpital en cas de besoin. Et pour finir, les données sur les dépenses sont principalement gérées de façon centralisée par différentes programmations ou selon la nature des dépenses (par exemple achat de médicaments), sans distinction des dépenses en zone rurale.

#### **Extension du réseau des services de santé aux zones rurales**

152. **Malgré l'accroissement du nombre de centres et de postes de santé, les services de santé ont des difficultés à suivre le rythme de croissance de la population ces dernières années.** De 1998 à 2002, il y avait une croissance des infrastructures de santé primaire, dont un accroissement des postes de santé de 753 à 848, des maternités rurales de 570 à 643 et des cases de santé de 1 087 à 1 519 (Tableau 27). Au niveau des districts (sans tenir compte des hôpitaux), le pourcentage des médecins a augmenté de 50 pour cent, 9 pour cent de sages-femmes, 12 pour cent d'infirmières et 30 pour cent d'agents de santé. Mais les postes et centres de santé ont enregistré une baisse de couverture en termes d'infrastructure par habitant en raison de l'accroissement de la population. Le nombre des infirmières et agents sanitaires par habitant est demeuré constant.

153. **De 1998 à 2002, les districts sanitaires essentiellement ruraux ont bénéficiée d'une augmentation en infrastructure et en personnel.** Le tableau 30 montre le changement net des districts essentiellement urbains (dotés d'une capitale régionale) par rapport aux districts essentiellement ruraux (Annexe Statistiques, Tableaux IV.k). Les zones rurales ont bénéficiées d'infrastructure, des médecins et des infirmières. Cependant, le recrutement des sages-femmes était plus orienté vers les centres urbains. Malgré ce progrès, les régions les plus pauvres sont moins nanties en infrastructure et en personnel. La région de Dakar qui enregistre 17 pour cent des pauvres sur l'ensemble de la nation, compte 35 pour cent du personnel de santé. Fatick, Louga, Tamba et Saint-Louis enregistrent la même proportion de pauvres et de personnel de santé et Diourbel, Kaolack et Thiès ont proportionnellement moins de personnel que de pauvres. En outre, depuis 2002, la majeure partie des sages-femmes reste concentrée à Dakar (228 sur 496 à l'échelle nationale).

144. Les systèmes d'alerte rapide permettent une réponse mieux planifiée et moins coûteuse pour atténuer ou faire face aux chocs subis par la l'agriculture et la production rurale. Les dépenses publiques face aux chocs climatiques sur la production rurale sont très élevées et les instruments relativement imprécis. En 2004, plus de 26 millions de dollars ont été mobilisés pour répondre à l'infestation de criquets, choc ayant fini par affecter environ 20 pour cent des ménages ruraux. Les coûts de transaction liés à la mobilisation de secours extérieurs ne sont pas négligeables et les retards dans l'offre de financement ou de vivres signifient que les paysans avaient déjà du se tourner vers des mécanismes de défense informels bien avant l'arrivée de toute assistance. En comparaison du budget annuel du Département phytosanitaire d'1, 1 million de dollars, de meilleurs systèmes d'alerte rapide et de prévention devraient en accroître l'efficacité.

145. L'expérimentation de nouveaux mécanismes pour atténuer et faire face aux risques a suscité certains enseignements et certaines réserves pour l'avenir. Les retards enregistrés dans l'octroi de prêts aux producteurs alors que les secours et les indemnités se font attendre sont l'une des faiblesses majeures réduisant l'efficacité de leur mise en oeuvre. En outre, il n'est pas évident que les paysans les plus pauvres bénéficient effectivement de ces instruments. La multiplicité d'instruments ajoute à la complexité du système dans son ensemble et réduit la probabilité pour les producteurs les plus pauvres d'en bénéficier. Par ailleurs, le manque de critères précis et de procédures opérationnelles compliquent l'accès des paysans à ce soutien, ouvre une brèche à l'efficacité de ses utilisations et devrait pénaliser les moins éduqués et les moins connectés, à savoir : les plus pauvres. Par ailleurs, des décisions comme les rémissions de dettes ne répondent pas à la nature différentielle des chocs qui frappent rarement tous les producteurs.<sup>48</sup> Le recours limité au crédit formel de nombreuses familles rurales limite l'efficacité de cette mesure dans la mesure où elle ne peut s'appliquer aux systèmes de crédit informels.

146. Le Sénégal a besoin d'un système de financement durable pour l'agriculture. Le manque de recouvrement des prêts en souffrance à la CNCAS est élevé, en raison des calamités (sécheresse, insectes, inondations etc.). Mais aussi, une culture de non-remboursement qui s'est progressivement installée dans les zones rurales, probablement en réponse aux promesses politiques de rémission de dettes aux paysans. L'érosion des prix au niveau des producteurs et le faible rendement de l'agriculture traditionnelle sous pluie ont exacerbé davantage les remboursements. Et le programme de garantie lui-même pourrait bien affaiblir les mesures incitatives de la CNCAS à recouvrer les prêts en souffrance.

#### D. Gestion des risques de santé

##### Vue d'ensemble des institutions, des politiques et des dépenses

147. Le Sénégal aura des difficultés pour atteindre les objets du Millénaire pour le développement, en particulier à cause des défis posés aux zones rurales. La mortalité

<sup>48</sup> Selon les estimations du CMS, 60% des prêts agricoles avaient déjà été remboursés au moment de l'annulation des dettes.

Tableau 27 : Financement des Fonds de Sécurisation du Crédit Agricole 1998-2004, en F CFA

	Fond de Garantie (FG)	Fond de Bonification (FB)	Fond de Calamité (FC)	Financement Total
1998	400,000,000	300,000,000	300,000,000	1,000,000,000
1999	1,925,000,000	700,000,000	225,000,000	2,850,000,000
2000	2,100,000,000	700,000,000	300,000,000	3,100,000,000
2001	3,100,000,000	900,000,000	3,500,000,000	7,500,000,000
2002	3,000,000,000	202,500,000	-	3,202,500,000
2003	500,000,000	-	1,556,000,000	2,056,000,000
2004 (prelim.)	3,100,000,000	900,000,000	4,500,000,000	8,500,000,000
<b>TOTAL</b>	<b>14,125,000,000</b>	<b>3,702,500,000</b>	<b>10 381,000,000</b>	<b>28,208,500,000</b>

Source: Ministère des Finances

138. Entre 1998 et 2004, 28 milliards CFA (56 millions de dollars) ont été affectés à ces fonds d'atténuation et d'adaptation aux chocs subis par les producteurs ruraux.<sup>47</sup> Ce montant correspond au 64 pour cent du financement programmé de 43.5 milliards de F CFA qui était estimé dans le plan triennal des investissements publics. Il ressort du Tableau 27, que plus de la moitié a servi à financer les prêts en souffrance, un-tiers aux calamités et le reste à subventionner les taux d'intérêts.

139. 2004 a été l'année la plus active à ce jour, avec 10,2 milliards CFA (20,4 millions de dollars). Il ressort du tableau 28 que 41 pour cent ont utilisé à répondre à l'infestation de criquets à travers le FC, 34 pour cent sont allés à faire grâce des dettes des producteurs ruraux affectés par les pluies hors-saison, pour aider les producteurs de bananes à faire face aux pertes causées par les inondations et aux paiements à la CNCAS pour financer le taux d'intérêts accordé. A l'heure actuelle, le FG et le FB enregistrent des 'déficits' de paiement accumulé pour couvrir les garanties appliquées aux prêts en souffrance et le taux d'intérêt a été inférieur à ce qui aurait dû être transféré : un manque à gagner de 32 pour cent pour le FG et de 12 pour cent pour le FB (Annexe Statistiques, Tableau IV.e).

Tableau 28 : Dépenses des Fonds de calamités, de bonification et de garantie 2004

Destination	Montant	%	Source
Réponse aux criquets	4 200 000 000	41%	FC
Pluies hors-saison	1 100 000 000	11%	FG
Producteurs de bananes	530 200 000	5%	FC
Dettes des producteur	3 443 500 000	34%	FC et FG
CNCAS	900 000 000	9%	FB
<b>Total</b>	<b>10 173 700 000</b>	<b>100%</b>	

Source : DDI

140. Il est difficile dévaluer l'impact global des mécanismes du FSCR. Compte tenu des chocs naturels et des changements des systèmes de commercialisation, l'agriculture a subi des tensions extrêmes et les divers fonds ont, dans une certaine mesure, permis

<sup>47</sup> Ce montant représente environ 64 pour cent du montant total programmé de 43,5 milliards CFA dans le cadre du programme d'investissement public de trois ans (PTIP) pour les 3 fonds.

**prévention des chocs.** L'essentiel des investissements dans l'agriculture et l'élevage sont l'augmentation des rendements par l'irrigation, l'amélioration des technologies et le soutien au développement d'organisations de producteurs. Les projets d'investissement liés à l'irrigation représentent 40 à 60 pour cent du budget annuel d'investissement du Ministère de l'Agriculture (entre 20 et 50 millions de dollars par an). Toutefois, compte tenu du potentiel limité de terres irriguées en nombre d'hectares et de l'accès limité de la population aux terres irriguées, ces investissements ne peuvent être pratiqués que une tranche relativement étroite du secteur agricole existant. De plus petits programmes de prévention de certaines maladies et infestations, comme les services vétérinaires et la lutte contre la mouche blanche (*bemisia*) représentent moins de 1 million de dollars par an.

136. En outre, le ministre de l'Elevage a récemment annoncé le lancement d'un programme de lutte contre les vols de bétail. D'un coût estimé à 1,7 milliards de francs CFA, ce programme mettrait en place un système d'identification du bétail. Les pouvoirs publics ont procédé à un test dans deux régions du pays, en 2001 et en 2002, en tirant parti des expériences vécues dans d'autres pays comme la Guinée. Le système consiste à enregistrer le bétail en fixant un élément d'identification sur une oreille, où figureront des informations sur le village, la communauté rurale, la région, et sur le propriétaire, le tout lié à une carte de propriété.

#### **Mécanismes d'atténuation et d'adaptation aux risques agricoles**

137. Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, une série de mécanismes financiers ont été mis en place pour atténuer et faire face aux risques menaçant l'agriculture et pour chercher à assurer un flux de crédit adéquat au secteur : Ces instruments ont été créés en 1997 à la suite de larges consultations menées à l'échelle du pays sur le crédit agricole. Ils sont collectivement désignés sous l'appellation de Fonds de Sécurisation du Crédit Agricole (FSCA).

- (a) Le Fonds de Bonification (FB) a été créé pour améliorer l'accès des producteurs ruraux au crédit, réduire leurs charges financières et, partant, accroître les rendements de l'agriculture. Le FB finance la différence entre les intérêts appliqués par les banques commerciales (13 pour cent pour la CNCAS) et le taux d'intérêt que le gouvernement limite aux paysans à 7,5 pour cent. Le Gouvernement paye la différence à la CNCAS.
- (b) Le Fonds de Garantie (FG) couvre partiellement le risque de crédit des prêts à l'agriculture et à l'élevage sous la justification que les institutions financières ne prêteraient pas aux producteurs ruraux en raison du coût trop élevé de la prime de risque. Les prêts en souffrance de la CNCAS sont remboursés à hauteur de 75 pour cent pour l'agriculture et de 50 pour cent pour l'élevage. Seule la CNCAS a bénéficié à ce jour du FB et du FG même si le Gouvernement s'efforce de couvrir les SFD également à travers la récente élimination des dettes des paysans.
- (c) Le Fonds de Calamité (FC) sert à aider les producteurs ruraux à faire face aux calamités naturelles en leur permettant de rembourser leurs emprunts et de poursuivre leurs activités agricoles. Le FC est géré directement par le Ministère des Finances et sert soit à restaurer la solvabilité des producteurs vis à vis de la

Agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR). Le Centre de Suivi Ecologique (CSE) procure des informations sur la gestion des ressources naturelles, y compris le mappage et l'imagerie satellitaire servant à suivre et à prévoir les chocs. Les acteurs locaux, parmi lesquels les Communautés Rurales (CR) et les organisations de producteurs à travers le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) joue un rôle croissant dans la gestion des risques agricoles.

134. Les dépenses globalement consacrées à l'agriculture, l'élevage et à la production rurale se sont élevées à 152 millions de dollars en 2004 (Tableau 26). En 2004, le secteur rural, comprenant l'agriculture, l'élevage, la pêche, la sylviculture et l'hydraulique, a représenté 15 pour cent du budget d'investissement financé à l'interne et 24 pour cent des ressources internes et extérieures combinées (voir Annexe Statistiques, Tableau IV.d). Les programmes spécifiques d'atténuation et de faire face aux chocs représentent environ 10 pour cent du total des dépenses.

Tableau 26: Estimation des dépenses annuelles affectées aux catastrophes et aux risques agricoles

Ministère/Domaine de dépenses/programme	2003	2004
Budget récurrent – secteur rural (agr./élevage/pêche/ forêts)	13,135,000,000	16,320,000,000
Investissement (BCI)		
<b>Total Ministère de l'Agriculture</b>	<b>24,686,000,000</b>	<b>45,281,000,000</b>
Projets d'irrigation projets	9,802,000,000	25,374,000,000
Soutien aux organisations de producteurs	748,000,000	1,300,000,000
Intensification et modernisation de l'agriculture	8,999,000,000	11,228,000,000
<i>Dont le Fonds de Bonification</i>		900,000,000
Promotion de la Commercialisation et de la Distribution	945,000,000	579,000,000
Promotion des industries agricoles	3,287,000,000	6,756,000,000
<i>Dont le Fonds de Garantie</i>	500,000,000	3,100,000,000
<i>Le Fonds de Calamité (1)</i>	1,556,000,000	4,500,000,000
Programme de lutte contre la Mouche blanche	41,000,000	0
Programme de lutte contre les termites	50,000,000	44,000,000
Programme de lutte contre les plantes aquatiques	814,000,000	0
<b>Total Ministère de l'Elevage</b>	<b>2,329,000,000</b>	<b>3,706,000,000</b>
<i>Dont services vétérinaires/lutte contre les maladies animales</i>	480,000,000	434,000,000
<b>Total Min. des Ressources naturelles et de l'Environnement</b>	<b>2,675,000,000</b>	<b>10,708,000,000</b>
<i>Dont lutte contre les feux de brousse</i>	95,000,000	164,000,000
<b>Total (dollars)</b>	<b>\$86,650,000</b>	<b>\$152,030,000</b>
<b>(US\$)</b>	<b>\$7,072,000</b>	<b>\$18,284,000</b>

(1) Dont 3 milliards CFA LFR (supplément budgétaire en milieu d'année) contre l'invasion des criquets. N'inclut pas les soutiens au prix de l'arachide (para. 134).

### Prévention des Chocs sur l'Agriculture

135. De nombreux projets dans le budget de l'investissement appuient le développement général de l'agriculture, contribuant de diverses manières à la

CNCAS, soit à financer les approvisionnements nécessaires pour répondre aux chocs affectant la production agricole comme l'achat de pesticides lors de la récente invasion de criquets. La possibilité de recours de ces fonds manque de clarté. La complexité des procédures administratives retarde les paiements (par exemple, l'indemnisation aux producteurs de bananes pour les inondations de 2002 n'a pas encore été versée). Au cours des 4 dernières années, des versements ont été effectués, en 2000/2001, aux producteurs de coton affectés par la mouche blanche, pour les producteurs de bananes à Tambacounda, victimes d'inondations en 2003/2004, pour apurer les dettes impayées des producteurs pour la saison agricole 2001/2002 et 2002/2003 en raison de l'insuffisance générale de pluies et pour atténuer les coûts de l'infestation en 2004/2005 (voir Encart 6 sur les essaims de criquets en 2004).

#### Encadré 6 : Gestion des risques associés aux invasions des criquets du désert

**L'arrivée des criquets du désert en 2004 ont provoqué une réponse régionale pour faire face à cette infestation et ont permis l'instauration de systèmes d'alerte rapide et de prévention pour réduire l'impact de futures infestations.** En 2004, l'AID a approuvé un projet d'urgence contre les criquets à l'échelle de la région (60 millions de dollars) couvrant sept pays d'Afrique de l'Ouest, la partie sénégalaise devant financer l'aide d'urgence et le renforcement des capacités à long terme dans le cadre d'un programme s'élevant à 12,4 millions de dollars. Ses objectifs sont de réduire les souffrances imposées aux populations et à l'environnement par les invasions présentes et futures de criquets. En 2004, les contributions au programme sénégalais de lutte contre les criquets du désert sont estimées à 39 millions de dollars : GOS (9 millions), autres donateurs (12,5 millions) et le Trust Fund de la FAO (25 millions).

En réalité, l'échec des pays affectés et de leurs partenaires à maintenir une capacité minimum durant les longues phases de rémission a abouti à l'affaiblissement d'un système incapable de répondre à temps pour prévenir l'assaut actuel. A cette fin, une structure permanente devrait être mise en place pour offrir des actions d'alerte rapide et de prévention à l'avenir et pour assurer que les opérations soient ciblées sur la base d'évaluations réalistes des risques. En ce qui concerne les activités de contrôle, les faits semblent suggérer que des programmes de lutte mieux ciblés sur les zones plantées de cultures de valeur et pulvérisées avec précision puissent enregistrer un ratio coût-efficacité plus élevé que les campagnes à grande échelle.

Source : Annexe technique, Africa Emergency Locust Project (T7645-AFR) Banque Mondiale 2004

l'accessibilité aux crédits agricoles. Mais ils ne répondent pas de manière appropriée à la solvabilité du secteur à long terme. Ils permettent au gouvernement de répondre aux catastrophes naturelles mais sont moins performants lorsqu'il s'agit d'aider les populations à recouvrer leurs activités/biens perdus. Le FB semble avoir augmenté les profits des paysans bénéficiant des taux d'intérêts réduits. Selon une évaluation de l'impact sur un sous-ensemble de producteurs de riz, les marges de profits avaient augmenté de 1 à 5 points de pourcentage (Annexe Statistiques, Tableau IV.f).

141. **Le portefeuille global de la CNCAS s'est érodé de manière constante.** Le capital total prêté à l'agriculture à travers la CNCAS s'est réduit de presque 14 milliards CFA en 2000 à environ 8 milliards en 2003 (Annexe Statistiques, Tableau IV.g.). Les prêts en souffrance sont passés d'environ 2,5 milliards CFA en 1997 - 1999, avec une moyenne maximale de 5 milliards en 1999-2001 et un déclin à 3,5 milliards CFA pour les années 2001-2003. Le taux de remboursement moyen était de 70 pour cent au cours des six dernières années, qui peut traduire en partie le risque moral lié aux rémissions anticipées de dettes.

#### **Autre soutien aux producteurs agricoles**

142. **Les risques liés au prix de l'arachide et de la commercialisation sont atténués par une structure de soutien aux prix aux producteurs créée en 1997.** Le Compte de Soutien au Prix de l'Arachide a été mis en place par un accord signé entre le Gouvernement et l'UE. La structure a été créée pour couvrir (i) le solde négatif résultant du déficit global du sous-secteur à la fin de la campagne de commercialisation, (b) toute différence entre le prix convenu avec les producteurs au début de la saison des cultures et le prix réel résultant du prix effectif sur les marchés internationaux de l'huile d'arachide et (ii) toutes les pertes corrélatives résultant des catastrophes naturelles entravant la viabilité du sous-secteur. Le financement initial de 5,25 milliards CFA provenait du gouvernement (2,05 milliards CFA) et 3,2 milliards du STABEX. Le renflouement de la structure doit provenir d'une taxe spéciale sur le pétrole brut et raffiné importé et d'un solde positif du sous-secteur à la fin de la campagne de commercialisation. Ce renflouement, qui atteignait environ 9 milliards CFA en 2002 a été épuisé par le versement d'indemnités aux producteurs se retrouvant avec des bons impayés d'intermédiaires en 2001/2002, par le financement d'avances à la SONACOS et à NOVASEN pour couvrir les déficits et pour garantir le crédit de la CNCAS. Un audit externe a fait ressortir le manque de critères précis pour l'application de la structure.

143. **L'Etat intervient pour réduire le coût des intrants agricoles.** Il s'agit là de subventions au prix des semences d'arachide, du soutien à la réactivation de la production de maïs et de manioc et de l'acquisition d'engrais et d'équipements. Au cours des dix dernières années, le Gouvernement a géré un stock d'environ 40 000 tonnes de semences d'arachide par an. En 2000/2001, le Gouvernement a distribué gratuitement 70 000 tonnes de semences d'arachide aux producteurs face aux difficultés qu'ils rencontraient à rembourser leur crédit de semences. L'Etat a à nouveau subventionné les semences des producteurs en 2003/2004, soit l'équivalent des 2/3 du prix des semences commerciales.

#### **Observations générales**

infantile et maternelle, la malnutrition et le paludisme sont plus répandus dans les zones rurales, aggravés par les facteurs affectant les ménages tels qu'une plus grande exposition aux chocs naturels et agricoles, les plus faibles niveaux de scolarisation et un moindre accès à l'épargne et au crédit pour atténuer les chocs en matière de santé.

148. **Le Plan National de Développement Sanitaire de 1998 à 2007 identifie les principales politiques et stratégies d'amélioration des résultats sanitaires au Sénégal.** Selon une récente évaluation, ces résultats étaient assez mitigés avec une plus grande possibilité d'interventions rentables et d'accès médicaments essentiels au niveau des postes de santé, avec une expansion en capacité et en gestion des hôpitaux mais un accès insuffisant aux services de santé pour les populations rurales d'accéder aux centres de santé, une insuffisante coordination avec les communautés et le secteur privé, une sur-centralisation des ressources, ainsi que de puissantes barrières financières aux services de santé. Seul un-quart des nouveaux postes de santé prévus au début a été réalisé. Par conséquent, le gouvernement a mis en place le Plan national de développement sanitaire (PNDS) : Phase 2 2004-2008, qui cherche à aborder ces problèmes en considérant l'offre et la demande, tout aussi bien qu'en améliorant l'accessibilité, l'efficacité, la qualité et la durabilité des services de santé, surtout dans les zones plus éloignées.

149. **D'autres agences gouvernementales enregistrent également des dépenses de santé.** Le Secrétariat Technique du Conseil National pour la Lutte Contre le SIDA sous la direction du cabinet du Premier Ministre assure le financement de plusieurs d'organismes étatiques et de plusieurs ONG pour la prévention et le traitement du VIH/SIDA. Aussi sous la tutelle du Premier Ministre se trouve le Projet de Renforcement de la Nutrition. En outre, les administrations locales financent, à travers leurs propres ressources ou par des transferts fiscaux, en grande partie les médicaments et les équipements des centres de santé. Un grand nombre d'ONG soutiennent les services de santé.

#### Vue d'ensemble des dépenses publiques en gestion des risques de santé

Tableau 29 : Evolution du financement de la santé, en millions CFA

	2000	2002	2 004
Gouvernement central	29 637	38 569	46 178
Administrations locales	820	4 316	4 381
Droits collectés auprès des populations	7 822	17 869	18 137
Partenaires externes	23 232	27 826	18 902
Total	61 511	88 580	87 598
Dépenses de santé en % du PIB	1,98%	2,55%	2,13%

Source : Revue des dépenses de santé 1995-2002, DDI/DCEF et MEH 2004

150. **Le secteur public, y compris le gouvernement central, les partenaires et administration locale, ont affecté quelque 88 milliards CFA (176 millions de dollars) dans le système de santé publique en 2004, équivalant à 2 pour cent du PIB (Tableau 29).**<sup>47</sup> 36 millions de dollars supplémentaires est venu des paiements des utilisateurs aux pour les médicaments et de prestations dans les cliniques de santé publique. Les donateurs

Tableau 30: Infrastructures et personnel de santé, 1998-2002

Indicateur	1998	1999	2000	2001	2002
Nombre de postes de santé fonctionnels	753	762	785	817	848
Nombre de maternités rurales	570	581	599	619	643
Nombre de cases de santé	1,087	1,096	1,217	1,483	1,519
Nombre de médecins	84	92	101	115	122
Nombre de sages-femmes	397	395	402	415	431
Nombre de 'infirmières et d'agents de santé	1,025	1,041	1,061	1,052	1,144
Nombre d'infirmières par poste de santé (ICP)	709	718	746	785	848
Nombre de travailleurs communautaires	4,348	4,251	4,670	5,079	5,685
Habitants par poste de santé	12,081	12,265	12,408	12,313	12,157
Habitants par poste de santé	168,469	173,077	180,379	186,284	190,916
Habitants par médecin	108,301	101,589	96,440	87,473	84,504
Habitants par infirmière	8,875	8,978	9,180	9,562	9,012
Habitants par infirmière de poste de santé (ICP)	12,831	13,017	13,057	12,814	12,157

Source : CEFORP

Tableau 31: Evolution nette des infrastructures et du personnel de santé, 1998-2002

Districts de santé	Nombre de postes de santé	Nombre de maternités rurales	Nombre de cases de santé	Nombre de médecins	Nombre de sages-femmes	Nombre d'infirmières et d'agents	Nombre d'ICP	Nombre de personnel comm..
Essentiellement urbains	+37	+17	+70	+15	+12	+21	+40	+353
Essentiellement ruraux	+46	+30	+266	+19	+9	+46	+63	+309

Source: MOH, CEFORP

154. Les populations rurales perçoivent globalement une qualité inférieure de service. Pour les deux types de populations (urbaine et rurale), le coût des services est la principale raison de mécontentement, puis viennent les longues heures d'attente (Tableau 30). Les résidents ruraux sont plus sensibles aux dépenses, et les urbains aux heures d'attente. Les ruraux se plaignent des coûts élevés et de l'inefficacité des traitements et ils consacrent une plus grande partie de leurs revenus à la santé (2,1 pour cent de la consommation par rapport à 1,6 en milieu urbain).

Tableau 32: Mécontentement par rapport aux consultations et les causes

	% non-satisfactio	Manque d pauvreté	Longue attente	Personnel non qualifi	Coût élevé	Absence de médicament	Inefficacité traitements	Autres
Total	40,6	1,1	35,3	3,9	60,7	17,6	12,1	9,7
Rural	43,1	0,6	30,2	3,7	64,1	17,0	14,2	11,8
Urbain	37,2	1,9	43,5	4,1	55,4	18,5	8,7	6,5

Source : ESAM II

rurales. 13 pour cent seulement des enfants en milieu rural âgés de 0 à 59 ans dormaient sous une moustiquaire (1 pour cent de MI) par rapport à 23 pour cent d'enfants urbains (3 pour cent de MI) (MICS 2000). Plus récemment, certaines expériences pilotes ont appuyé des taux de couverture de plus de 40 pour cent dans les communautés de Tambacounda, Kolda, Kedougou et Velingara.

159. En dépit de retards dans la mobilisation et la distribution de moustiquaires, la plus grande contrainte semble être le développement d'un système permettant de rapides mises en place de moustiquaires imprégnés à grande échelle. Le gouvernement a acheté environ 600 000 moustiquaires imprégnées à ce jour (dont 200 000 par financement IDA, 100 000 par un financement japonais et 300 000 financées sur le budget national) soit environ 20 pour cent de l'objectif du plan stratégique. Pour les moustiquaires financées par le Japon et l'IDA, le programme de lutte contre le paludisme du Ministère de la Santé fait état d'une distribution de 184 000 moustiquaires à ce jour (Tableau 33). La distribution a été relativement répartie entre les

**Tableau 33 : Distribution de moustiquaires imprégnées par région**

Région	reçues	distribuées	Population / moustiquaires distribuées
Kaolack	30 376	25 216	42
Diourbel	29 551	24 598	43
Matam	9 550	8 260	51
THIES	32 202	26 367	49
Kolda	28 351	11 150	75
ST LOUIS	26 548	19 562	35
TAMBA	27 150	25 200	24
DAKAR	41 200	21 200	107
LOUGA	26 445	14 635	46
FATICK	20 000	11 409	54
ZIGUINCHOR	20 250	16 150	27
Total	291 623	183 660	

Source: PNLP, avril 2005

régions, les plus fortes concentrations par habitant étant à Tambacounda, à Ziguinchor et à Saint-Louis. Dakar en a reçu relativement moins ce qui est consistant avec son profil à moindre risque. Aucune information n'a été recueillie sur la distribution dans les zones rurales. Le Ministère a récemment réduit le prix à 1 000 CFA le prix des moustiquaires pour les femmes enceintes, vendues dans les centres de santé. Et même à ce prix, le coût demeurera un obstacle dans les zones rurales et parmi les plus pauvres

160. Le passage d'un traitement à domicile de la chloroquine à une bi-thérapie exige d'être géré par un système de santé communautaire. Cette transition pourrait être plus difficile dans les zones rurales. Chaque communauté devra être dotée d'un agent en santé communautaire formé aux moustiquaires et au traitement. Les villages dépourvus de case de santé devront identifier une personne en tant que point focal. Le programme de prévention et de traitement des femmes enceintes avec un traitement préventif intermittent (TPI) avec la sulfadoxine-pyriméthamine (SP) devait être intégré dans les contrôles prénatals. Néanmoins, l'expérience initiale de changement de protocole de traitement appuyé par les agents de santé communautaires à travers des ONGs qui opèrent des services de santé suggère que le modèle peut être efficace. En plus, le niveau local est mieux placé pour déterminer qui peut payer pour les services et qui ne peut pas et donc établir les schémas de paiement selon les capacités des ménages.

et rurales et 19 pour cent dans des zones rurales. Le conseil a soutenu environ 7000 interventions (formations, campagnes d'informations, assistance socio-psychologiques, conseils et tests) dont 80 pour cent dans des zones urbaines (Tableau 32 et par région dans Annexe Statistiques, Tableau IV. p). Peu d'activités dans les zones rurales se sont ciblées sur la promotion des dépistages en zone rurale sont faites pour encourager les tests et traitement ainsi qu'en formation socio-psychologique. La réponse la plus forte dans le milieu rural était la sensibilisation soutenue par des organisations communautaires de base.

Tableau 35 : Interventions soutenues par le CNLS en 2004, par activité et par milieu urbain/rural

Région	Prévention transmission sexuelle	Prév. transfusion sanguin	Trans. Mère - enfant	Dépistage	Soins pour MST	Traitement	Soutien psychosocial	Soins Orphelin	Total
Total milieu urbain	4945	76	85	268	30	50	132	29	5615
Total milieu rural	1340	28	23	20	0	0	19	6	1436

Source: CNLS

165. **Peu de services de dépistage du VIH se trouvent hors des villes principales.** Depuis la fin de l'année 2004, seulement Thiès (7 sur 8 districts), Ziguinchor (3 sur 3 districts) et Diourbel (Bambey) proposent un dépistage du VIH au niveau du district. Toutefois, la promotion du dépistage dans les zones rurales peut contribuer à augmenter l'utilisation des sites urbains de dépistage qui, jusqu'ici, enregistrent de faibles taux d'utilisation. Les centres de Kaolack, Thiès et Ziguinchor ont desservi respectivement 1,8, 1,7 et 3,3 pour cent de la population adulte (Woynar 2004). La plus forte utilisation à Ziguinchor est due en partie à une augmentation de 50 pour cent des taux de dépistage à l'issue d'une campagne de sensibilisation en zone rurale menée par l'ONG ASVIE qui incorporait des services de dépistage ambulatoires.

166. **Les soins aux populations rurales vivant avec le VIH-SIDA posent des défis particuliers.** Le programme *Initiative Sénégalaise d'Accès aux Antirétroviraux* (ISAARV) proposait la gratuité du traitement ARV à tous les hôpitaux régionaux à la fin de l'année 2004, avec 2 000 patients sous traitement ARV. Toutefois, comme l'indiquent les statistiques de la couverture de soins, les populations rurales se rendent rarement à l'hôpital. Le manque de revenus réduit leur accès financier qui, malgré la gratuité du traitement, comprend le coût du diagnostic et du suivi des infections opportunistes. En outre, les populations rurales doivent, pour se rendre dans les hôpitaux régionaux, s'acquitter de frais de transport et renoncer à des journées de travail. En 2004, une expérience pilote a été menée à Ziguinchor pour décentraliser le traitement vers 3 centres de santé (Ziguinchor, Bignona et Oussouye). A la fin de l'année 2004, ces centres de santé décentralisés comptaient 60 pour cent des patients sous traitement dans cette région (Woynar 2004).

#### Soutien ciblé à la lutte contre la malnutrition

167. **Le Projet de Renforcement de la Nutrition, sous l'égide de la Primature, est le principal projet de réduction de la malnutrition du pays (Tableau 36).** Le Sénégal a

les plus exposés aux risques de santé, la carte des interventions aurait un autre visage. Les programmes contre le paludisme et de santé maternelle seraient essentiellement ruraux avec une plus grande concentration de sages-femmes et une distribution préférentielle de moustiquaires dans les zones rurales. Les interventions en matière de malnutrition seraient plus ciblées sur les zones rurales que sur les zones urbaines alors que l'on assiste au contraire à l'heure actuelle.

170. **La plupart des services de santé les plus importants comme le suivi prénatal, les vaccinations, la prévention du paludisme et du VIH se fait au niveau communautaire et, dans les zones rurales, les agents de santé communautaire ont un rôle-pivot.** Pendant la saison des pluies, lorsque le paludisme est à son maximum, les villageois sont isolés des postes de santé, rendant encore plus important le rôle des agents de santé. La distribution de moustiquaires semble constituer le plus fort potentiel d'amélioration à travers des réseaux d'organisations communautaires dans les zones rurales au lieu de concentrer les institutions à travers des comités de santé.<sup>50</sup> Les initiatives de lutte contre la malnutrition reposent sur la présence d'ONG dotées d'une capacité technique, en moins grand nombre dans les zones rurales. Tous ces programmes souffrent d'une centralisation générale des ressources, du personnel et de la prise de décision au sein du Ministère de la Santé.

171. **Les districts de santé dans la zone rurale varient considérablement selon leur niveau et leur couverture de services, leurs facteurs culturels, leur base économique, leur accès aux transferts des émigrés pour faire face aux frais de santé et à la fréquence des risques de santé (prévalence du VIH, morbidité du paludisme, etc.).** Pour les populations rurales, l'accent devrait être porté sur le développement de matériaux et de stratégies de communication et extension aux communautés (par exemple, les radios rurales ou en utilisant le grand nombre de groupements féminins ou d'associations villageoises de développement) pour accroître leur compréhension des risques de santé et des stratégies de prévention. Les programmes doivent être spécifiquement conçus selon les particularités des populations rurales, comme le ciblage des travailleurs émigrés dans les messages sur le VIH.

172. **L'accessibilité financière est un facteur de complication.** Le système de santé rurale est largement basé sur le paiement communautaire de services. Mais la quasi-moitié des pauvres en milieu rural ayant été malades, n'ont pas recherché de traitement parce qu'ils n'en avaient pas les moyens. Les efforts d'augmentation de personnel qualifié pour les naissances, l'accès aux traitements salutaires du VIH-Sida, le recours opportun aux médicaments antipaludéens et les autres actions cruciales de prévention et de résistance aux chocs de santé dépendront de l'accessibilité financière aux services. L'extension des mutuelles de santé semble prometteuse pour les populations rurales plus favorisées. D'autres politiques en cours d'expérimentation, comme la gratuité de l'accouchement aux femmes enceintes dans les régions les plus pauvres devraient être suivies en raison de leurs

<sup>50</sup> Le Ministère de la Santé vient de charger des agents de l'OCB de la distribution de moustiquaires imprégnées dans 15 arrondissements. L'OCB vend les moustiquaires à 1 000 CFA (200 F pour l'OCB et 800 F pour les arrondissements).

Tableau 37: Estimation des dépenses annuelles directes dans l'enseignement primaire en milieu rural (1)

Ministère/Domaine de dépenses/programme	Budget 2004 (CFA)
<b>Ministère de l'Education</b>	
Budget du personnel et budget de fonctionnement non salariaux (enseignants ruraux et manuels scolaires)	19 000 000 000
Repas scolaires : (rural) PAM :	
: Etat et autres partenaires (ruraux et urbains*)	1 246 000 000
Investissement (BCI) Construction de salles de classe rurales	413 000 000
<b>Total CFA</b>	<b>5 442 720 000</b>
<b>Total dollars américains (US \$)</b>	<b>26 101 720 000</b>
<b>Pourcentage des dépenses d'éducation 2004</b>	<b>52 203 440 \$</b>
	<b>12%</b>

Source : Budget de l'état, PAM, estimations de la Banque. (1) Exclusion faite des dépenses administratives aux niveaux central et régional en appui à l'enseignement rural. \* Les données ne permettent pas la ventilation rural-urbain.

176. Les ressources sont réparties de façon inéquitable entre zones rurales et zones urbaines. Les ressources sont fortement orientées vers les élèves urbains (Tableau 38). Le coût par élève dans les zones rurales est d'environ 28 000 CFA par an, contre 47 000 CFA dépensés par le gouvernement par élève urbain. Cela va à l'encontre de l'impression générale qu'il en coûte davantage au gouvernement d'investir dans l'éducation rurale en raison de la faible densité de population et des classes plus petites. En revanche, pour chaque élève urbain de plus, l'Etat pourrait ajouter 1,7 autre élève rural selon la structure de coûts actuelle. Les écarts sont dus en grande partie aux plus faibles coûts des enseignants dans les zones rurales ainsi qu'à de possibles sureffectifs dans certaines écoles urbaines. De plus, les frais généraux et administratifs considérables du système éducatif portent préjudice aux dépenses au niveau des prestations de services.

Tableau 38 : Coût par écolier en milieux rural et urbain, en CFA

	Dépenses totales	%	Coût par écolier (public)
Dépenses totales	82 354 000,000	100 %	67 046
Dépenses rurales	19 223 000 000	23 %	27 870
Dépenses urbaines	25 188 000 000	31 %	46 764
Administration et autres	38 865 000 000	47 %	

Source : MEN, estimations de la Banque

### Construction d'écoles et ouverture de nouvelles classes

177. Le Gouvernement a fait des efforts considérables pour augmenter l'offre d'enseignement primaire dans les zones rurales. Dans la période de 2000 à 2004, le Gouvernement a construit 7 109 nouvelles salles de classe primaires et réhabilité 930 autres (Annexe Statistiques, Tableau IV.n). Les ressources intérieures ont financé 53 pour cent, et les partenaires à travers le MEN 42 pour cent, les 5 pour cent restant étant financés par des projets multisectoriels appuyés par des partenaires travaillant directement avec les collectivités locales et des communautés. Malgré cet investissement, c'est dans les zones rurales que l'on trouve le plus d'écoles incomplètes. En effet, les trois quarts des écoles

recrutés pour les zones rurales remplacent les enseignants de la fonction publique qui sont ensuite transférés dans les zones urbaines ou dans l'administration. Les transferts d'enseignants ont exacerbé les différences entre zones plus pauvres et zones moins pauvres, et ont mené à la fermeture de salles de classe (ou leur suspension jusqu'à la prochaine année scolaire), surtout dans les zones rurales difficiles. Les transferts en 2004 ont favorisé la ville de Dakar, avec une augmentation nette de 230 enseignants, tandis que Tambacounda a perdu 74 enseignants, Louga 66 et Diourbel 47 (Annexe Statistiques, Tableau IV.s). En outre, l'absentéisme des enseignants est la raison la plus fréquemment citée par les enfants pour ne pas aller à l'école, représentant 77 pour cent des réponses dans les zones rurales (ensemble de données du PASEC). Le problème dans les zones rurales est exacerbé par le fait que les enseignants ruraux parcourent de longues distances pour percevoir leur salaire. Les principales raisons de l'absentéisme des enseignants sont liées aux problèmes de santé, à la nécessité de voyager pour percevoir leur salaire ou pour assister à des cérémonies familiales.

180. **Les zones rurales sont aussi moins équipées de manuels scolaires.** Malgré un objectif national de 5 manuels par élève, les élèves ruraux ont juste 1,8 manuel en moyenne, contre 2,4 pour les élèves urbains (Annexe Statistiques, Tableau IV.6). Dans l'enquête des ménages ESAM II, les enfants en âge d'être scolarisés en milieu rural se plaignent le plus souvent du problème de manque de livres et de fournitures (Tableau 40). Ce problème est plus aigu chez les enfants issus des familles les plus pauvres. La disponibilité d'enseignants et la mauvaise condition des écoles ont été aussi plus fréquemment évoquées chez les ménages ruraux pauvres.

Tableau 40 : Problèmes en milieu scolaire, juste pour les enfants fréquentant actuellement l'école (de 7 à 12 ans seulement),

Par pourcentage des réponses totales et quintile de pauvreté

Type de problème	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Total
Aucun	34 %	44 %	47 %	43 %	77 %	43 %
Manque de livres et de fournitures	50 %	38 %	40 %	40 %	19 %	42 %
Enseignement médiocre	1 %	4 %	4 %	11 %	2 %	4 %
Absence des enseignants	3 %	5 %	1 %	2 %	0 %	3 %
Mauvaise condition de l'école	10 %	9 %	9 %	4 %	2 %	8 %

Nous ne disposons pas d'information pour les enfants qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ont abandonné l'école

Source : ESAM-II

181. **Le Gouvernement du Sénégal soutient des cantines scolaires pour attirer les élèves et améliorer l'apprentissage.** Vingt huit pour cent de l'ensemble des écoles primaires offrent des repas scolaires. La situation est légèrement mieux pour les écoles en milieu rural, avec 34 pour cent. Sur le total de 1 589 écoles qui offrent des repas, le financement du PAM couvre plus de 1 000 écoles et 120 000 élèves dans les zones rurales de Tambacounda, Fatick et Kaolack. Les critères pour bénéficier de l'appui du PAM sont notamment les suivants : l'école doit être située dans une zone fortement vulnérable à l'insécurité alimentaire, selon la carte de vulnérabilité du PAM ; elle doit avoir un nombre minimum d'élèves ; les enfants doivent être obligés de marcher sur de longues distances pour s'y rendre, et les parents doivent accepter de payer des contributions en espèces (300

peu d'opportunités de réussir grâce à l'éducation. Quant aux enfants qui réussissent, ils ont tendance à chercher la réussite dans le commerce ou dans l'émigration, par l'entremise de relations familiales. Les zones de forte émigration (Louga, Diourbel, Kaolack) affichent aussi les taux d'inscription les plus faibles.

185. **Les coûts réels de l'éducation influent sur la décision des parents d'envoyer ou non leur enfant à l'école.** Les frais de scolarité indiqués par les ménages en 2003 étaient de 1 275 CFA par enfant dans les zones rurales, auxquels s'ajoutent 4 649 CFA pour l'achat de matériels. Dans l'ensemble, les ménages ruraux dépensent environ 1 pour cent de leur consommation annuelle dans l'éducation. Les écoles font quelques exceptions sur la base des difficultés d'existence, 43 pour cent des écoles primaires indiquant que des parents paient moins en fonction de leur revenu et 21 pour cent déclarant que les orphelins pouvaient bénéficier de réductions sur les frais de scolarité. Il n'existe aucune politique officielle de dispense de frais de scolarité ou de soutien à ceux qui ne peuvent pas payer.

186. **Le Bassin arachidier, où il y a une forte demande d'enseignement religieux ou arabo-islamique, est un défi au modèle proposé par l'Etat, basé sur le français.** L'une des raisons des faibles niveaux de scolarisation primaire des enfants en milieu rural à Diourbel est à chercher dans les *daara* et l'opposition des parents à l'enseignement laïque. Dans ces zones, le ministère de l'Éducation est en train de diversifier son offre d'éducation en mettant en place des écoles franco-arabes où des enseignants bilingues appliquent le programme scolaire officiel.

### Observations

187. **Entre les régions rurales, l'inscription en 1<sup>ère</sup> année et la rétention durant tout le cycle primaire varient largement.** La région la plus critique est celle de Diourbel avec le plus faible taux d'inscription en 1<sup>ère</sup> année et les taux de rétention les plus bas. Alors que Tambacounda présente un taux d'inscription en 1<sup>ère</sup> année relativement élevé (taux brut d'environ 100 %,) seul un peu plus de la moitié boucle les six années. D'autres régions comme Ziguinchor et Kolda dépassent les moyennes nationales.

188. **Malgré les progrès, il sera nécessaire d'augmenter l'infrastructure et de redoubler les efforts d'affectation d'enseignants dans les zones rurales.** La croissance démographique requiert des investissements continus dans l'infrastructure. De plus, en élargissant l'accès aux écoles secondaires, par exemple en les établissant dans des zones plus accessibles aux résidents ruraux ou en explorant les moyens d'aider les élèves à venir assister en ville, on pourrait accroître la pertinence perçue de l'éducation.

189. **Les facteurs liés à la demande sont un problème, mais il y a moins d'élaboration de politiques et programmes dans ce domaine.** Les enfants en milieu rural ne fréquentent pas l'école ou abandonnent l'école parce qu'ils souffrent de chocs en santé, sont affectés par l'économie agricole, ne disposent pas de moyens, ou que leurs parents ne considèrent pas la scolarisation comme un investissement important. Il faudra élaborer des politiques et programmes pour traiter ces questions liées à la demande.

Tableau 42: Estimation des dépenses annuelles dans des programmes choisis de création d'emplois

Ministère/Domaine de dépenses/programme	2003	2004
<b>Ministère de l'Emploi, de la Fonction publique et des Organisations professionnelles</b>		
Fonds national d'action pour l'emploi	250 000 000	500 000 000
<b>Ministère de la Jeunesse</b>		
Soutien aux coûts d'exploitation de l'Agence et de Fonds	126 000 000	206 000 000
Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ)	120 000 000	
Fonds national pour la promotion des jeunes (FNPJ)	4 000 000 000	800 000 000
Service civil national volontaire	330 000 000	336 000 000
<b>Total CFA</b>	<b>4 826 000 000</b>	<b>1 842 000 000</b>
<b>Total \$ EU</b>	<b>9 652 000</b>	<b>3 684 000</b>

Source : DDI

### Programmes d'emploi

194. Le Fonds National d'Action pour l'Emploi (FNAE) est le principal soutien direct pour la création d'emplois par le MFPEOP. Créé en 2000 pour réduire le chômage et le sous-emploi, le FNAE offre un financement à la Convention Etat-Employeur et oriente le crédit à travers deux Structures Financières Décentralisées (SFD) pour financer le démarrage d'entreprises. En 2003 (données les plus récentes), 358 crédits ont été octroyés pour un total de 305 184 967 CFA, soit une moyenne de 850 000 CFA par crédit. Les SFD perçoivent 8 pour cent d'intérêt et 10 pour cent en appui pour des services non financiers. Selon les estimations du programme, 11 000 emplois permanents ont été créés à ce jour (coût de 27 744 CFA par emploi).<sup>52</sup> Peu d'entre eux desservent les populations rurales, mais il y a eu des projets de transformation agricole, comme par exemple la distribution de lait.

195. Le Ministère de la Jeunesse met en œuvre trois programmes d'appui à l'emploi des jeunes :

- (a) L'Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ) créée en 2001 pour aider les jeunes à obtenir un emploi à travers la formation, de conseils et aussi, de liens avec de potentiels employeurs. L'ANEJ estime qu'elle atteint 50 000 jeunes, pour la plupart en milieu urbain. Avec l'appui de Taiwan, l'Agence est en train de mettre en place 34 Maisons d'Outil pour aider les artisans, notamment villageois, à se lancer dans la production.
- (b) Le Fonds National pour la Promotion des Jeunes (FNPJ). Egalement créé en 2001, le FNPJ finance des lignes de crédit par l'entremise des SFD, pour appuyer les jeunes entrepreneurs. Des prêts d'un montant de 6,2 milliards CFA ont financé 2 378 projets, créant 12 000 emplois selon les estimations.<sup>53</sup> Les zones rurales ont bénéficié de 33 pour cent de ce financement et 40 pour cent des emplois créés. Un

<sup>52</sup> Ce calcul semble optimiste, dans la mesure où il suppose que chaque crédit a créé 31 emplois.

<sup>53</sup> Sur la base de ces chiffres, chaque projet (crédit) génère environ 5 emplois au coût de 502 000 CFA par emploi.

canaux et routes (Annexe Statistiques, Tableau IV.v). Dans l'ensemble, l'AGETIP estime une intensité de main-d'œuvre de 25 pour cent, ce qui est faible pour des programmes de travaux d'intérêt public ayant pour objectif la main-d'œuvre, mais se rapproche du type de travaux de génie civil construits. L'AGETIP a créé 16 000 personnes-années d'emploi à partir de 2001-2004, à un coût moyen de 4,6 millions de CFA par personne par année (environ 9 000 \$). La ventilation entre milieux rural et urbain n'est pas disponible, bien qu'une estimation de 25 pour cent au plus dans les zones rurales placerait l'emploi annuel en milieu rural à 1 000 personnes-années, soit environ 1 pour cent de la main-d'œuvre masculine rurale âgée de 20 à 50 ans.<sup>56</sup>

## Observations

198. **Les programmes publics n'ont pas encore dûment traité les risques graves liés à l'emploi des populations rurales, malgré l'existence de directives politiques claires pour promouvoir l'emploi en milieu rural.** Les efforts sont à majorité orientés vers les jeunes, ce qui est tout à fait approprié, mais les mécanismes de prestation qui dépendent du crédit excluent les plus vulnérables. La formation à l'emploi et le crédit en milieu rural se concentrent surtout sur l'agriculture ; toutefois, il y a quelques exemples comme la diversification de la production artisanale, pour réduire la vulnérabilité à la production agricole. A présent, les travaux d'intérêt public ne sont pas véritablement utilisés comme instrument de mise en œuvre des politiques de l'emploi. Pour les populations rurales, caler les investissements dans l'infrastructure sur le cycle agricole permettrait d'injecter dans l'économie rurale des revenus monétaires qui font largement défaut, à des moments critiques, et de réduire le besoin de migrations saisonnières vers les centres urbains, pour chercher du travail. Dans l'ensemble, il y a peu de suivi-évaluation et des méthodologies inconsistantes de mesure des impacts sur l'emploi. Les systèmes de ciblage géographique pour veiller à ce que les zones dans le besoin profitent des investissements constituent l'exception (voir section suivante).

199. **D'autres propositions d'appui à l'extension de la protection sociale aux travailleurs ruraux sont en train d'être envisagées.** La Loi d'orientation agricole appelle à élaborer des systèmes de protection sociale en faveur des travailleurs agricoles, afin d'améliorer les conditions d'emploi des producteurs ruraux. Il reste à en développer les modalités, mais l'intention générale est de travailler par la voie des coopératives et des organisations de producteurs à la conception de mécanismes de gestion des risques pour les risques liés à la personne (santé, décès, invalidité).

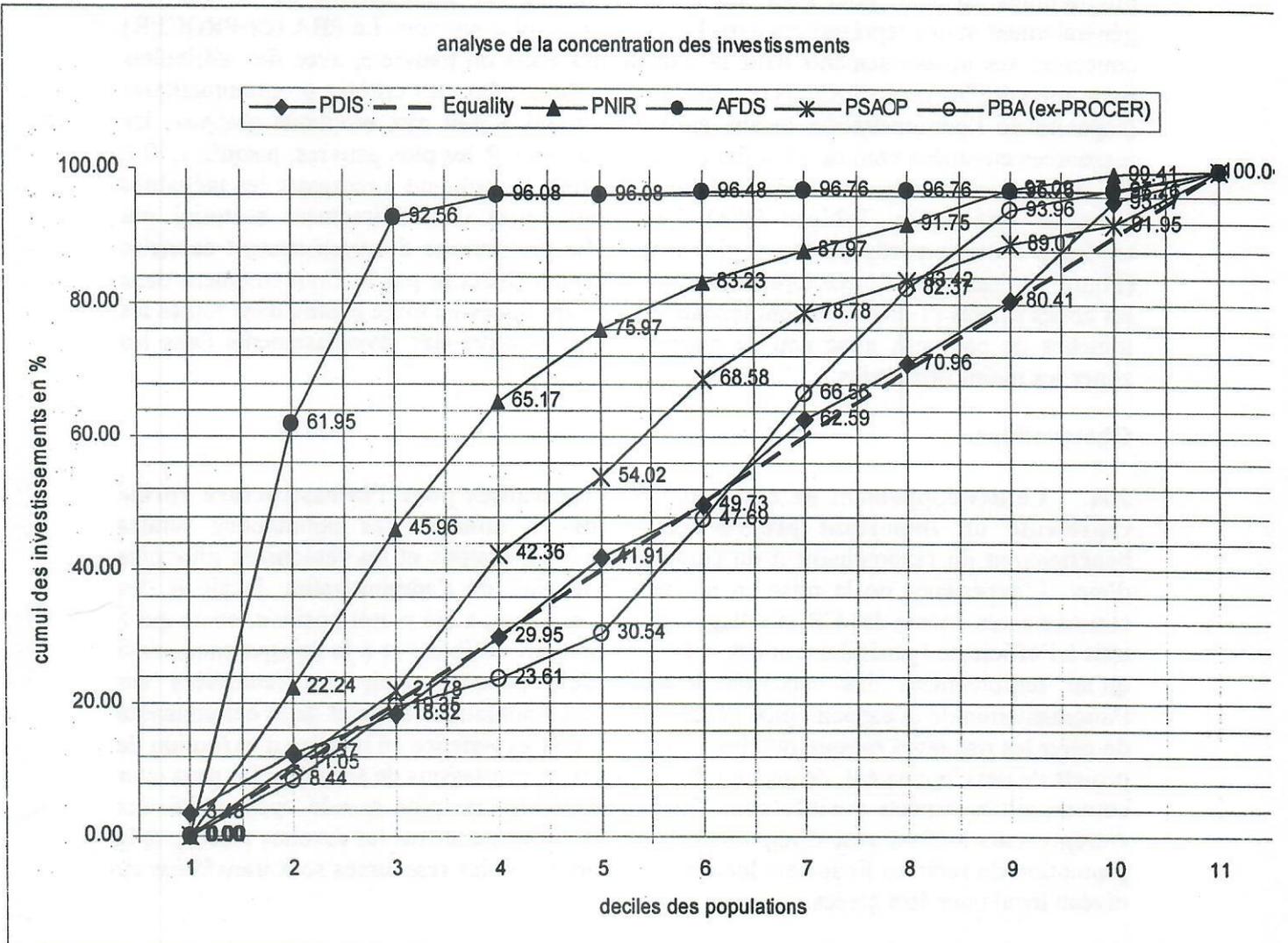
## G. Ciblage des programmes d'infrastructure et de services dans les zones rurales

### Cadre politique et institutionnel

200. **Traditionnellement, les villages ruraux les plus vulnérables n'ont guère bénéficié d'investissement public.** Par exemple, dans une étude portant sur 250 villages

<sup>56</sup> Il convient de noter que, même lorsque l'infrastructure elle-même est située dans les zones rurales, les entrepreneurs recrutés par l'AGETIP viennent habituellement de Dakar ou, dans une moindre mesure, des capitales régionales. Cela réduit les multiplicateurs de revenu potentiels des travaux d'intérêt public dans les zones rurales.

Graphique 9 : Investissements ruraux ciblant la pauvreté



Estimations de la Banque basées sur CIBLAGE, Indice d'accès aux services de base dans les communautés rurales, DPS. La ligne des 45 degrés (ligne d'égalité) indique une répartition neutre. Toute courbe au-dessus de cette ligne représente une distribution des ressources entre les CR favorable aux pauvres, et toute courbe au-dessous indique une distribution régressive. Plus la courbe est située dans le quadrant supérieur gauche, plus grande est la part de ses ressources qui va aux CR les plus vulnérables.

### Performance de la Ciblage des Programmes d'Infrastructure et Services

203. Les programmes qui font le plus de discrimination positive envers les communautés rurales les plus vulnérables sont l'AFDS, de très loin, et le PNIR. La Figure 9 présente les résultats du ciblage géographique pour cinq programmes offrant de l'infrastructure et des services ruraux : Agence pour le fonds de développement social (AFDS), Programme national d'infrastructure rurale (PNIR), Programme du bassin arachidier (PSA-ex-PROCER) et Projet des services agricoles et organisations de

producteurs – PSAOP. L'AFDS alloue 93 pour cent de ses ressources aux 20 pour cent de la population rurale vivant dans les CR les plus pauvres, le PNIR 46 pour cent et les autres programmes 20 à 26 pour cent. Le PSAOP finance les organisations de producteurs, généralement moins représentées dans les villages les plus pauvres. Le PBA (ex-PROCER) concentre ses investissements dans la tranche moyenne de pauvreté, avec des difficultés pour atteindre les zones les plus pauvres à cause de nombre des critères programmatiques (capacité de l'administration locale, etc.). En ce qui a trait aux montants globaux, les ressources cumulées vont de 40 \$ EU par tête pour les CR les plus pauvres, jusqu'à 1,50 \$ EU dans les communautés rurales les mieux nanties, contribuant à redresser les inégalités (Annexe Statistiques, Tableau IV.x). Les programmes d'investissement sectoriel ont tendance à être répartis de façon plus neutre. Le programme d'investissement sanitaire (Figure ci-dessus) et l'ouverture de classes primaires financée par le Gouvernement dans les zones rurales (Tableau 39) ont tendance à être appliqués en toute égalité dans toutes les tranches de pauvreté, avec peu de discrimination positive des investissements dans les zones les moins desservies.

## Observations

204. **Le développement de ces systèmes décentralisés pour l'infrastructure rurale représente un important progrès ces dernières années.** Les populations rurales bénéficieront du rapprochement du contrôle sur les décisions et les ressources plus près d'eux. L'expérience de la mise en œuvre par le biais de l'administration locale et des communautés, même des CR et villages les plus éloignés, a été plutôt positive, en ce qui a trait à l'efficacité (généralement des coûts unitaires plus faibles) et à la transparence, ainsi qu'au renforcement des capacités locales. Cela pourrait avoir des retombées sur l'augmentation de la capacité plus générale de l'administration locale et de la communauté de gérer les risques, à mesure qu'elles acquièrent de l'expérience en matière d'exécution de projets de développement, de gestion financière et de prestations de services. On peut citer comme autres aspects positifs pour l'économie rurale une plus grande opportunité aux entrepreneurs locaux, avec d'importants effets multiplicateurs sur les revenus ruraux, et la promotion de services financiers locaux étant donné que les ressources sont transférées au niveau local pour être gérées.

## H. Crédit et épargne

### Vue d'ensemble des institutions, politiques et dépenses

205. **La Lettre de politique sectorielle 2004 sur la Microfinance reconnaît la remarquable croissance des SFD au cours de la dernière décennie, mais souligne aussi leur répartition inégale à travers le pays.** La politique énonce une vision : « créer un secteur professionnel de microfinance viable et soutenable, diversifié et novateur, intégré dans le secteur financier, assurant une couverture satisfaisante de la demande nationale, et opérant dans un cadre juridique, réglementaire, institutionnel et fiscal approprié ». Pour réaliser cette vision, quatre axes stratégiques sont identifiés : (i) amélioration de l'environnement juridique et réglementaire, (ii) promotion de services appropriés et diversifiés, notamment dans les zones non couvertes actuellement par les SFD, (iii) meilleure intégration au secteur financier, y compris une plus forte articulation entre SFD

et banques commerciales ; (iv) cadre institutionnel renforcé. Pour étendre les services des IFM aux zones rurales, il faudra développer leurs capacités institutionnelles, diversifier leurs produits et services adaptés à la clientèle rurale, et former une base d'épargne stable. L'appui pourrait être sous forme d'assistance technique, de capitalisation, de garanties et de lignes de crédit aux taux d'intérêt du marché.

206. **La supervision des SFD a incombé (et incombe toujours) à la Cellule de microfinance (Cellule d'assistance technique aux caisses populaires d'épargne et de crédit) du ministère des Finances.** La responsabilité de la promotion de la microfinance est dévolue au ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Microfinance créé en 2003. Le ministère a un budget relativement petit et ne gère pas encore des niveaux considérables d'investissement. En 2003-2004, le budget de fonctionnement avoisinait les 300 000 \$ EU, avec un transfert supplémentaire de moins de 500 000 \$ EU pour appuyer l'Agence de Développement et d'Encadrement des PME, qui aide les petites entreprises.

207. **L'appui des partenaires au secteur de la microfinance a été directement canalisé vers les SFD dans le cadre de l'appui au développement du secteur privé.** Il y a eu un soutien large et constant d'un certain nombre d'agences bilatérales (USAID, Agence française de développement, Canada, Allemagne, Belgique, etc.) pour améliorer la gestion et les capacités techniques, étendre la décentralisation des services et mettre en place une industrie de la microfinance viable au Sénégal. Ces dernières années, l'industrie de la microfinance a essentiellement bénéficié de l'appui de Dyna Entreprises financées par l'USAID, d'un montant de 26,5 millions de \$ EU en 1999-2004, pour l'assistance technique aux institutions et réseaux de microfinance, encourageant la mobilisation de l'épargne, les mécanismes de prestation, les systèmes d'information et les ressources humaines (IBM 2004). Le programme a aussi appuyé la cellule d'assistance technique dans le Ministère des Finances.

## **Observations**

208. **De considérables montants de ressources publiques ont été canalisés par le biais des SFD pour d'autres objectifs tels que la création d'emplois et la génération de revenu.** L'impact final sur le secteur de la microfinance n'est pas clair. Certains de ces programmes ont pu contribuer à mettre les clients pauvres dans l'orbite des services des SFD, grâce à des activités de décentralisation et autres activités de développement (alphabétisation, etc.) La performance générale de ces lignes de crédit en termes de remboursement a été beaucoup plus faible que celle du portefeuille moyen des SFD. Cela peut s'expliquer en partie par le fait qu'elles sont perçues comme ayant des motivations politiques. En outre, les taux d'intérêt sont souvent fixés au-dessous des taux en cours sur le marché. Les preuves anecdotiques portent à croire que les répercussions peuvent être négatives, en ce sens que les messages en direction des bénéficiaires des crédits sont incohérents dans l'ensemble, et que ces programmes font peu pour aider à la capitalisation

des SFD et ne s'accompagnent pas de formation ou d'appui institutionnel en sus des dépenses.<sup>57</sup>

209. **Les efforts du Gouvernement pourraient aller à l'encontre du but recherché lorsqu'il s'agit d'appuyer le développement de services financiers durables aux zones rurales.** Le succès de l'industrie sénégalaise de la microfinance est notable, avec certains des taux de pénétration les plus élevés en Afrique de l'Ouest ainsi qu'un ensemble de plus en plus diversifié de services financiers disponibles. Bien que la couverture dans les zones rurales soit encore faible, les institutions de microfinance présentes offrent d'importants avantages aux ruraux, notamment des possibilités d'épargne plus sûre et plus liquide, un certain niveau de crédit agricole, des possibilités de financer la diversification économique dans les services, et des effets secondaires tel que le paiement des salaires des enseignants pour qu'ils n'aient pas à voyager pour les percevoir, et, attendu dans un proche avenir, un canal plus sûr pour les envois de fonds des travailleurs à l'étranger. Cependant, à long terme, les politiques de l'annulation des dettes des paysans appliquées par le gouvernement et sa préférence pour les lignes de crédit subventionnées pour appuyer la réduction de la pauvreté pourraient compromettre la pérennisation et l'expansion des SFD. En plus, il y a plusieurs programmes pour la réduction de la pauvreté qui cherchent à stimuler la création des 'caisses' locales, mais la prolifération des petites caisses dispersées qui sont difficile à superviser, et qui n'ont pas des perspectives de croissance et survie sans faire les liens avec les fédérations plus grandes.

#### **Résumé de la Couverture des Programmes, les Déficits et les Dépenses Globales**

210. **En résumé, les dépenses publiques au titre de la gestion des risques sociaux sont distribuées sur plusieurs secteurs, la couverture est limitée mais connaît une expansion, et le suivi de la couverture et de l'impact gagnerait à être amélioré.** Le tableau 43 donne une vue d'ensemble des montants, de la couverture, des écarts et des questions clés. Il y a un manque criard d'information, de la part de nombreux programmes, sur les nombres et la localisation géographique des bénéficiaires, ce qui rend difficile l'évaluation de l'efficacité et de l'impact des programmes.

211. **Bien que le DSRP du Sénégal englobe la plupart des domaines de la gestion des risques, l'exécution des dépenses prévues a été en deçà des montants programmés pour ce qui concerne l'appui aux groupes vulnérables.** Une revue des dépenses dans le cadre du DSRP, qui vient d'être achevée par la Banque mondiale (Revue des dépenses publiques, 2005), de même que les deux premiers rapports annuels relatifs à l'exécution du PRSP, produit par le Gouvernement, montrent que les progrès ont été inégaux dans la réalisation des objectifs fixés au DSRP.

- (a) au niveau de la composante du programme qui consistait à améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables, des investissements ont été réalisés dans les domaines d'activités tels que la protection des enfants contre les travaux dangereux et l'exploitation à travers le MFFSD, la prévention de la malnutrition à travers le PRN, et l'appui aux femmes au moyen du petit crédit

---

<sup>57</sup> Il y a cependant quelques exceptions, par exemple l'AFDS possède un programme pilote visant à étendre la couverture des SFD.

- et des programmes de réduction de la pauvreté du MFFSD. Il n'y a pas eu d'investissements supplémentaires en faveur des personnes du troisième âge et des handicapés ; pas plus qu'il n'y en a eu dans plusieurs domaines pour aider les enfants, notamment pas de financement destiné à accroître le nombre de cantines scolaires. Il ne semble pas que le problème soit un manque de ressources financières, ce d'autant plus que, dans le même temps, on a assisté à une expansion significative de l'investissement dans les secteurs non DSRP tels que les bâtiments administratifs. La dispersion des programmes, une instabilité institutionnelle, la faible capacité ainsi qu'un manque d'influence politique et de visibilité des groupes vulnérables expliquent cette performance.
- (b) S'agissant du pilier de la création de la richesse, l'agriculture et la production rurale ont reçu des investissements conséquents, notamment une expansion de l'irrigation, des investissements dans la diversification des cultures, la mobilisation des bonifications et d'un fonds contre les catastrophes.
- (c) Dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux services sociaux, il y a eu des investissements importants à travers les programmes sectoriels d'éducation et de santé (PDEF et PDIS) qui constituent le noyau du DSRP. Toutefois, pour ce qui concerne la santé, les investissements au niveau communautaire ont été bien en deçà des prévisions. Comme mentionné précédemment, l'on a beaucoup investi pour faciliter l'accès à l'éducation, ce qui a bénéficié aux populations rurales.

212. Au moment où le gouvernement commence à réviser son DSRP et à dégager des stratégies pour la prochaine période d'exécution du DSRP, il est essentiel de mieux capturer les éléments de risque et de vulnérabilité. Etant donné qu'un grand nombre de ces dépenses, notamment les dépenses concernant les virements relatifs à l'assistance sociale, l'aide alimentaire, les repas dans les cantines scolaires, la dotation des écoles et des centres de santé en personnel, et les services ordinaires du personnel des services de l'agriculture et de l'expansion rurale, ne sont pas couvertes par le budget d'équipement mais figurent plutôt au chapitre des frais généraux. Il s'avèrera essentiel d'étendre la totalité des dépenses évaluées dans le cadre du DSRP au budget de l'état élargi.

Tableau 43 : Récapitulation des dépenses au titre de la gestion des risques sociaux en milieu rural (en milliards de francs CFA)

DOMAINES	2004	COUVERTURE, ECARTS ET DEFIS
Assistance sociale, systèmes de protection et catastrophes naturelles (investissement en sans compter les projets de lutte contre la pauvreté en faveur des communautés)	21.5  (6.0)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La gestion des catastrophes a soutenu plusieurs milliers de ménages affectés par les inondations, par exemple. Le coût par personne assistée a varié entre 30 et 120 dollars E.U. La coordination devrait éviter les réponses multiples et faisant double emploi.</li> <li>▪ Les transferts en faveur des groupes vulnérables sont d'environ 1.100 dollars E.U par requête. Nombre total de bénéficiaires non disponible mais part modeste (moins de 1%) du nombre total de personnes vulnérables très peu de familles rurales.</li> <li>▪ Pas d'information sur le nombre de bénéficiaires ou sur le montant par bénéficiaire de la distribution de riz, mais les enquêtes au niveau des ménages suggèrent une distribution à grande échelle</li> <li>▪ L'OIT et L'UNICEF ont appuyé des programmes pour des enfants à risques, lesquels programmes ont touché moins de 15 000 enfants, soit moins de 6 % de la population cible, à raison de 75 dollars EU par enfant</li> <li>▪ Appui important aux groupes de femmes, mais aucune statistique sur le nombre ou la localisation des bénéficiaires</li> </ul>

Agriculture et élevage (dépenses totales)	76,0	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La plupart des ménages ruraux dépendent de l'agriculture/élevage</li> <li>▪ Subventions importantes pour l'arachide via les crédits, les intrants et le prix de soutien, peu d'informations sur les impacts</li> <li>▪ Nécessité de dépenser d'avantage pour la prévention (parasites, vols de bétail, etc.)</li> </ul>
Dont les dépenses spécifiques sur l'atténuation et la réponse aux chocs	(9,1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Information pas disponible sur le nombre de producteurs ayant reçu une aide sous forme de garantie, fonds des calamités, fond de bonification</li> <li>▪ Impact potentiellement négatif sur le système financier</li> </ul>
Santé (Dépenses totales non divisés entre rurales et urbaines)		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible présence de personnel qualifié dans les zones rurales, difficulté à retenir le personnel</li> <li>▪ L'accessibilité économique est le principal problème. – 25% des ruraux souffrant de maladie ne vont pas se faire soigner car ne pouvant pas faire face aux coûts.</li> <li>▪ La moitié des populations rurales vivent à plus de 3 km du poste de santé le plus proche</li> </ul>
Interventions spécifiquement liées au VIH/sida	13,5	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les communautés rurales ont de plus en plus accès aux financements. On constate un accroissement récent des activités dans les zones rurales même si, dans l'ensemble, les zones urbaines reçoivent davantage de financements.</li> <li>▪ En matière de traitement en milieu rural, seule la région de Ziguinchor expérimente actuellement un programme pilote d'extension du traitement pour les zones rurales.</li> <li>▪ Les groupes ruraux à haut risque (ex : les migrants et leurs familles) devraient être ciblés.</li> </ul>
Dépenses spécifiques au titre de la lutte contre la malnutrition (PRN)	5,6	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Couverture de 12% des enfants ruraux âgés de moins de 3 ans, au taux de 4 dollars E.U. par bénéficiaire 17 dollars EU par bénéficiaire sur l'ensemble du programme.</li> <li>▪ L'évaluation de l'impact initial fait ressortir une amélioration des taux de malnutrition.</li> <li>▪ Il y a un potentiel pour répliquer et étendre aux zones rurales, afin de cibler les populations exposées aux risques de malnutrition les plus élevés.</li> </ul>
Dépenses spécifiques au titre de la lutte contre le paludisme	Non disponible	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'emploi de moustiquaires imprégnées constitue une stratégie rentable [environ 5 dollars E.U. par moustiquaire imprégnée (IMI)]. Pour augmenter la couverture des MI, il serait nécessaire d'étendre le programme au-delà du système de santé</li> <li>▪ Les zones rurales encourent les plus grands risques et ont le moins accès aux services de soins.</li> <li>▪ Un système d'alerte précoce contre les épidémies est possible dans les régions du Nord.</li> </ul>
Education (dépenses totales au titre de l'enseignement primaire en milieu rural)	26,1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 300 000 enfants des zones rurales ne fréquentent pas l'école</li> <li>▪ Dépenses de fonctionnement par élève en milieu rural : 58 dollar E.U. par année</li> <li>▪ Les cantines scolaires coûtent au total 21 dollar E.U. par an par bénéficiaire des repas offerts par le Programme alimentaire mondial (PAM) – mais difficulté à atteindre les enfants les plus pauvres – 511 000 enfants des zones rurales ne bénéficient pas de ce repas à l'école</li> <li>▪ Les facteurs liés à la demande constituent un défi majeur</li> </ul>
Création d'emplois	1,8	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans l'ensemble, la couverture des programmes pour l'emploi (via les crédits et la formation) est faible et centrée sur les villes. Suivant le scénario le plus optimiste, 25 000 emplois ont été créés soit pour 1% des personnes âgées de 20 à 40 ans.</li> <li>▪ Pas d'informations consolidées à propos des emplois créés dans le secteur des travaux d'infrastructures ni de programmation liée aux activités saisonnières en milieu rural</li> <li>▪ Il est démontré que les programmes de création d'infrastructures rurales centrés sur la lutte contre la pauvreté arrivent jusqu'aux communautés rurales les plus pauvres – la gestion décentralisée crée des multiplicateurs économiques locaux</li> </ul>
Epargne et crédit (total des diverses lignes de crédit – y compris les programmes de crédit créant les catégories de secteurs ci-dessus)	9,5	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non compris les fonds pour l'agriculture (FB, FG) qui sont canalisés au niveau de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS). Les lignes de crédit représentent 7% de l'ensemble des crédits octroyés par les SFD.</li> <li>▪ Taux de remboursement plus bas pour les lignes de crédit octroyées par le gouvernement à travers les SFD et la CNCAS</li> <li>▪ La sélection des bénéficiaires défavorise l'accès des ménages ruraux et des ménages les plus démunis – Informations sur le nombre total de bénéficiaires ne sont pas disponibles dans le cas de nombreux programmes</li> <li>▪ Contradictions avec les stratégies d'expansion soutenue de la microfinance</li> </ul>

## **CHAPITRE V : Principales options de réforme des politiques et ordre de priorité des dépenses**

### **Focaliser la politique sur le risque**

213. **L'intervention du secteur public se justifie lorsque les individus n'atteignent pas de niveaux optimaux de mise en commun des risques, d'épargne et de prévention.** Les justifications théoriques des interventions de l'Etat dans la gestion des risques incluent les aspects suivants (extrait de Gill et Iliahi 2000) :

- (a) fournir des instruments de mise en commun des risques en cas d'inefficacité du marché concernant l'information (catastrophes, évènements sanitaires préexistants ayant des résultats catastrophiques comme la malnutrition) ;
- (b) offrir des mesures supérieures de gestion des risques (comme des formes sûres et fiables d'épargne liquide) là où autrement, les individus n'auraient eu accès qu'à des mécanismes inférieurs (utilisant le bétail comme épargne de précaution) ;
- (c) développer et protéger le capital humain en tant que stratégie de prévention des risques (des personnes mieux instruites sont plus susceptibles d'investir dans les activités préventives comme les soins prénataux, des enfants en meilleure santé ont plus de chances de fréquenter l'école et des adultes de travailler) ;
- (d) compenser les imperfections des marchés financiers où les personnes qui n'ont pas accès au crédit ou à l'épargne sous-investissent dans des instruments de gestion des risques ;
- (e) investir dans des mesures de prévention moins coûteuses dans lesquelles les individus pourraient ne pas avoir les ressources nécessaires, faire face au chaos ou bien qui ont une nature de bien public et où les coûts de faire face au chocs sont élevés pour le gouvernement, par exemple les vaccinations, les inondations et la lutte contre les acridiens.

214. **Le DSRP et les politiques sectorielles identifient les risques principaux.** Cependant, on a accordé moins d'attention à la question de savoir si ces programmes et dépenses s'alignent sur ces risques, qui en sont les bénéficiaires et quelles sont les impacts de ces politiques et dépenses sur la réduction des risques. Il est important pour les responsables des ministères et coordonnateurs des programmes d'identifier le risque traité ainsi que la justification de l'intervention. Est-ce que le mécanisme proposé traite convenablement le risque ? Qui est couvert ou exclu ? Quel degré de prévention, d'atténuation ou de réponse cette dépense publique permet-elle de couvrir ?

### **Améliorer le ciblage, la pertinence et l'impact du filet de sécurité social émergent**

215. **A mesure que les niveaux de revenu augmentent, les pays ont tendance à dépenser plus, et non pas moins, de ressources dans des filets de sécurité et autre assistance sociale en faveur des groupes vulnérables.** Le Sénégal possède un ensemble disparate de programmes d'assistance sociale, à majorité financés intérieurement, mais souffre de la dispersion des efforts et du manque de focus sur les résultats attendus. l'absence de clarté concernant ce qu'il doit réaliser. Le principal défi est de créer des mécanismes liés à des objectifs programmatiques de réduction de la vulnérabilité.

216. A cette fin, voici quelques recommandations spécifiques :

- (a) Le rapport souligne que la multiplicité des institutions, crée un manque de cohérence, de dispersion des efforts et de double emploi. En outre, il n'y a pas un seul point focal institutionnel pour les questions liées à la vulnérabilité, un thème transversal. Le cadre institutionnel a souffert des changements de responsabilités et des démembrements ministériels. La mise en place du Comité de pilotage de la Stratégie nationale de protection sociale peut aider à améliorer le développement des stratégies au niveau des différents ministères. Toutefois, il est nécessaire de faire en sorte qu'il soit opérationnel. La création d'un mécanisme de revue annuelle conjointe, comme celui qui est utilisé pour les secteurs de la santé et de l'éducation pour rapprocher / réunir les divers acteurs et partenaires et suivre les progrès sur une base annuelle, pourrait constituer un gage d'efficacité
- (b) Fusion des divers transferts aux groupes vulnérables (femmes, personnes âgées, handicapés, etc.) en un ensemble cohérent d'interventions. Les initiatives sont diluées d'un ministère à l'autre et dispersées en de trop nombreux programmes de petite envergure, entraînant la duplication. Le Gouvernement devra prioriser les programmes assez importants pour saisir des économies d'échelle administratives et atteindre un pourcentage plus élevé des populations cibles.
- (c) Passage du mode actuel de 'transfert sans condition' à une focalisation programmatique sur l'aide aux groupes ciblés pour les rendre moins vulnérables. Il s'agit entre autres de passer à l'établissement de budget par objectifs, axé sur les programmes, avec des indicateurs de résultats et d'objectifs pour la couverture géographique. Dans le domaine des handicapés, le Programme de Réadaptation de Base Communautaire qui semble être une démarche efficace a été approuvé et le personnel formé, mais les ressources n'ont pas encore été allouées. Dans d'autres domaines comme les subventions aux organismes travaillant avec les groupes vulnérables, il faut porter davantage l'attention sur la nature des services que le Gouvernement acquiert avec ces transferts (par exemple, nombres d'enfants atteints, coût par bénéficiaire, pourcentage de handicapés qui trouvent un emploi, etc.)
- (d) Une plus étroite concentration sur les groupes réellement vulnérables. Des catégories comme 'femmes' ou 'communautés vulnérables' sont trop larges pour garantir un ciblage approprié et créer des possibilités de capture de l'élite. Des outils analytiques (cartes de la pauvreté, identification des caractéristiques des ménages, mécanismes communautaires de ciblage) peuvent permettre de veiller davantage à ce que les ressources soient canalisées vers ceux qui sont le plus à risque. D'autre part, en l'absence de caractéristiques de la pauvreté facilement identifiables au niveau des ménages ou des villages et en raison des statistiques limitées et de la faible capacité administrative pour cibler les bénéficiaires en faveur des ménages spécifiques, les pouvoirs publics devraient envisager de cibler les risques et non pas la personne. Cela pourrait consister en les opérations suivantes : groupement des transferts en faveur d'individus dans le besoin, distribution de riz et prise en charge de dépenses en matière de travaux de génie civil à des périodes critiques de l'année en synchronisation avec le cycle agricole, octroi de subventions / aides scolaires aux orphelins dans la mesure où, plus que leurs camarades, ils encourent plus de risques de ne pas être scolarisés ou encore l'identification des villages confrontés à des chocs négatifs multiples et

établissement d'un ordre de priorités en leur faveur en ce qui concerne les investissements publics.

- (e) Amélioration du cadre juridique. On peut aborder la réduction de la vulnérabilité de certains groupes (par exemple, handicapés, enfants exploités, femmes divorcées ou veuves, populations rurales qu'opposent des conflits sur les titres fonciers), en partie en modifiant ou en appliquant mieux les textes législatifs et informant mieux les populations de leurs droits.

**Encadré 7 : Transferts conditionnels de numéraire destinés à fouetter les inscriptions scolaires et l'utilisation des systèmes de santé**

Plusieurs pays en développement ont mis à exécution récemment des programmes de transfert conditionnel de numéraire qui fournissent de l'argent aux familles pauvres, mais cette aide est subordonnée à un certain comportement des familles concernées. En général, on attend de ces dernières quelque investissement humain, par exemple, inscrire les enfants à l'école ou les mener au centre de santé et c'est en cela que ce système diffère des programmes d'assistance sociale habituels et constitue donc une alternative valable de même qu'un complément à la demande de prestations de services de santé et d'éducation. Des évaluations rigoureuses de l'impact concernant les programmes réalisés en Colombie, au Nicaragua et en Turquie révèlent des résultats fructueux suite à l'examen des causes des échecs enregistrés dans la fourniture de l'assistance sociale. Ces programmes de transfert conditionnel de numéraire ont démontré un effet positif sur les taux de scolarisation tant des garçons que des filles, des améliorations au niveau de la santé et de la nutrition des enfants, notamment en ce qui concerne le suivi de la nutrition et de la vaccination, ainsi que des accroissements au niveau de la consommation des ménages, par exemple, en termes de consommation médiane de calories par personne. Les subventions mensuelles varient, suivant les programmes et les pays, de 4 à 13 dollars E.U. par bénéficiaire (famille ou individu). Le programme phare au Mexique, intitulé PROGRESA, dessert actuellement 20 millions de personnes soit un cinquième de la population du pays.

Par Rawlings et Rubio, 2005

**Une approche intégrée de la gestion des catastrophes**

217. La gestion des catastrophes est l'un des domaines d'intervention étatique les plus visibles et les plus pertinents. Pour une intervention efficace, il faut un cadre institutionnel préétabli, des ressources accessibles et des critères et procédures simplifiés. Pour les situations de crise civile comme un incendie, des accidents, etc., les éléments institutionnels de base sont en place ; toutefois, il n'y a pas de division claire des responsabilités dans l'assistance aux populations affectées.

218. L'expérience de ces dernières années montre que les catastrophes les plus fréquentes sont liées aux chocs naturels dans les zones rurales. Le système de Protection civile est limité dans le cas des désastres agricoles et les principaux systèmes d'intervention agricole, comme le FC, ne sont pas reliés aux autres mécanismes comme la CSA, le Fonds de Solidarité National (FSN) et d'autres. Voici des recommandations en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience du système :

- (a) Intégrer des interventions en cas de catastrophe naturelle : Les interventions en cas de risques liés à la personne (pertes de vie, besoin de secours provisoire en nourriture, en argent, en matériels) doivent être intégrées aux interventions lors des

risques liés à la production (pertes de cultures, de semences, de bétail). Actuellement, ces interventions se déroulent en parallèle, réduisant leur efficacité globale.

- (b) Réduire le temps et le coût de réaction grâce à des systèmes d'alerte rapide. Plusieurs éléments d'un système d'alerte rapide en cas de catastrophe sont en place ou en cours.<sup>58</sup> Une efficacité prédictive accrue par la modélisation de la vulnérabilité et l'analyse des risques permettrait d'identifier les zones et les populations à plus grand risque et de concevoir des indicateurs principaux basés sur l'analyse de catastrophes précédentes, d'autant plus que ces catastrophes ne sont pas dispersées, mais concentrées sur certaines périodes de l'année, dans des sous-zones spécifiques, et sont liées à certains événements seuils. Le système doit cibler les chocs les plus fréquents et les plus nuisibles sur le plan économique, et doit être basé sur les capacités scientifiques et techniques existant au niveau national, ainsi que sur des systèmes internationaux (CLCPRO et EMPRESS pour les acridiens). Il faut des directives claires concernant les responsabilités, y compris la centralisation et la diffusion de l'information.
- (c) Mieux identifier les populations affectées et l'ampleur des dommages. La phase la plus difficile de la gestion de catastrophes est l'évaluation des dommages et l'identification des ménages affectés. Il existe des méthodologies pour élaborer des profils de pertes pour les principaux types de risques agricoles qui devraient être systématiquement appliquées (par exemple comment faire une évaluation des pertes de cultures ou de bétail en cas de sécheresse, d'inondations ou d'attaque acridienne). La même standardisation méthodologique devrait être appliquée pour créer des modèles financiers d'estimation des besoins de ressources dans le cas d'autres catastrophes.
- (d) Le montant des ressources engagées face aux catastrophes naturelles (par exemple les criquets en 2004) justifie un investissement accru dans la prévention des chocs, y compris la protection contre les inondations et la lutte contre les maladies des végétaux et des animaux.

### Meilleure gestion des risques agricoles

219. **Les chocs traditionnels liés à la sécheresse, aux insectes et aux maladies des plantes et des animaux se conjuguent aux chocs modernes associés à ceux d'une économie ouverte dans le processus de systèmes de production économique changeants ainsi que de maux sociaux de plus en plus grands, comme le vol de bétail.** Des interventions ont été mises en place pour la prévention et pour les mécanismes d'adaptation aux effets consécutifs de ces chocs, à un coût financier considérable. Cependant, l'impact de ces mesures a été limité par l'absence de clarté des règles du jeu et une dispersion des responsabilités. Des instruments modernes de gestion des risques agricoles n'ont pas encore été suffisamment explorés.

<sup>58</sup> Bulletin de Sécurité alimentaire de la CSA, FEWS, Service national de la Météorologie, Centre de suivi écologique, Programme des changements climatiques et de la sécheresse (Institut des Sciences de la Terre – UCAD), Système de contrôle des ressources en eau (Département des ressources en eau et de la gestion de l'hydraulique) ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, Système d'alerte rapide Locust (EMPRESS, FAO) et Département de la protection des végétaux du ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique).

220. En l'absence de développement d'un marché d'assurance privé, et face aux limites du marché du crédit agricole, le Gouvernement est devenu à la fois prêteur et assureur de dernier recours. Le rôle central de l'Etat en tant que mécanisme ultime de gestion des risques pour la production rurale pose de nombreux problèmes, dont la pérennisation fiscale, le risque moral et l'efficacité générale. Quand bien même la nature du problème nécessitera un financement à moyen terme, cela ne veut pas forcément dire que le gouvernement est le mieux placé pour gérer ce système. Voici quelques recommandations clés :

- (a) Etant donné l'importance de l'élaboration de systèmes durables de crédit rural et la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces de gestion des risques, les pouvoirs publics devraient procéder à une évaluation de l'expérience vécue ces dernières années avec la création de plusieurs fonds, et notamment les effets distorsionnaires potentiels sur le comportement du crédit, et les effets d'entraînement sur la situation des finances rurales plus large, y compris les fonds des SFD. S'ils sont retenus, l'Etat devrait considérer la gestion des fonds de sécurisation du crédit agricole par le secteur privé, surtout par le fonds de garantie.
- (b) Considérer l'applicabilité d'instruments d'assurance-récolte, comme l'assurance-récolte basée sur l'indice météorologique actuellement appliqué dans plusieurs pays en développement (Maroc, Mongolie, pour ne citer que quelques-uns) pour voir s'ils sont applicables aux cultures pluviales et aux systèmes extensifs de bétail du Sénégal (voir encart 8).
- (c) Prévenir les chocs en développant l'irrigation, y compris les petits réseaux d'irrigation par l'eau souterraine dans le Bassin arachidier, et facilitant l'accès aux technologies appropriées, la recherche, la dissémination et la formation des organisations de producteurs.
- (d) Revoir la politique d'annulation générale de la dette rurale. C'est un instrument peu ciblé, soumis aux pressions politiques, qui n'aide pas forcément les producteurs ruraux les plus pauvres et peut avoir des effets adverses sur le développement de crédit agricole durable.
- (e) Développer de meilleurs outils d'information pour soutenir le système de gestion des risques agricoles, y compris un recensement du Bétail et une Carte professionnelle électronique. Une carte électronique d'identification des producteurs ruraux, rattachée à la carte nationale d'identité, comporterait des informations de base (propriétés foncières, zones sous production, unités de bétail, etc.).

## Encadré 8 : Assurance agricole indexée

L'instabilité inhérente au revenu agricole a amené les gouvernements à concevoir des programmes et politiques qui ont un effet stabilisateur sur le revenu agricole. L'assurance agricole subventionnée par le public a été instaurée dans plus de cinquante pays et sert de mécanisme destiné à stabiliser les revenus agricoles par la réduction de l'exposition aux risques inhérents à la production, principalement dans le cadre d'un partenariat entre les secteurs privé et public. Il convient toutefois de rappeler que, par le passé, l'expérience des programmes d'assurance subventionnée a été décevante. Un nouveau cadre pour le financement des risques agricoles, soutenu par le Service épargne contractuelle et assurance de la Banque mondiale, met en exergue les objectifs et les modalités de l'assurance indexée

- Différenciation de l'assurance axée sur le marché de l'assurance sociale. Le manque de clarté concernant les objectifs des interventions du secteur public dans le domaine de l'assurance agricole a contribué à ses inefficacités. L'assurance sociale, avec sa fonction de filet de protection, vise à garantir une sécurité économique minimum aux paysans qui s'adonnent à des activités à faible revenu. Ces objectifs sociaux reposent sur une redistribution des subventions. L'assurance axée sur le marché est orientée vers les activités commerciales viables qui génèrent suffisamment de profit pour permettre de souscrire une police d'assurance. Ces instruments, basés sur des principes actuariels, ne devraient s'appliquer qu'aux seules exploitations agricoles viables dont la survie est mise en péril par la survenance d'un événement assurable.
- Evaluation des risques de production agricole. L'existence de séries de données fiables et précises sur les pertes à long terme est une condition préalable au développement de tout produit axé sur le marché car ces données sont utilisées pour évaluer les pertes probables à venir. Les données se rapportant à chaque ferme/exploitation agricole prise individuellement sont presque toujours inexistantes ou peu fiables. En conséquence, l'évaluation des pertes se fait par l'utilisation des données globales pour obtenir une estimation objective des pertes potentielles et capturer la corrélation spatiale des pertes causées par des événements / phénomènes courants.
- Sélection d'un indice d'assurance : l'assurance indexée fait que les paiements sont basés sur un indice, quelles que soient les pertes individuelles. Elle transfère les pertes de production co-variables causées par des phénomènes climatiques courants (ex : inondations, sécheresse) ou des épidémies vers des marchés financiers et de réassurance. Les contrats axés sur le marché présentent des avantages par rapport aux contrats d'assurance individuelle de type traditionnel (risque moral et sélection défavorable réduits, coûts administratifs faibles, produit standardisé) mais ils exposent le contractant à l'éventualité que le versement soit différent de la perte individuelle ; en outre, ils sont dépendants de la qualité des données.
- Expériences en matière d'assurance indexée. Assurance cultures en fonction du rendement dans une zone donnée. Dans ce type d'assurance, on se base sur le rendement moyen d'une zone géographique donnée. Ce type d'assurance a été offert dans les pays suivants : Maroc, Inde, Brésil, Canada et Etats-Unis d'Amérique. L'assurance paramétrique (ex : assurance basée sur la pluviométrie) a été proposée au Canada, en Inde et au Mexique. Un indice de mortalité du bétail a été considéré récemment comme base d'indemnisation d'éleveurs en Mongolie. L'assurance basée sur l'indice de mortalité paie des indemnités que le taux de mortalité des bêtes adultes excède un seuil spécifique pour une région bien déterminée.
- Financement des risques liés à la production agricole Les stratégies de financement des risques se rapportent au reste des risques qui ne peuvent pas être mitigés par des mesures préventives rentables. Ils sont financés au moyen de l'auto rétention pratiquée par les paysans ; ils sont également financés par les marchés financiers privés et par les gouvernements et les bailleurs de fonds internationaux à travers une stratification appropriée des risques. La couche inférieure de risque comprend les risques de haute fréquence (i.e. qui surviennent une fois tous les cinq ans ou plus fréquemment) mais à conséquences moindres, qui affectent les paysans et sont constitués par une cohorte de risques indépendants les uns des autres. La couche intermédiaire de risques renferme les risques moins fréquents (i.e. qui surviennent une à six fois tous les trente ans) mais plus graves qui affectent plusieurs paysans en même temps (ex : la grêle, le gel). La couche supérieure de risques comprend les risques de petite fréquence (i.e. qui surviennent une fois tous les trente ans ou moins fréquemment) mais d'une grande gravité. On ne dispose pas d'informations suffisantes sur ces risques liés aux catastrophes, mais toujours est-il qu'en ce qui les concerne la perte maximum probable peut être très grande.

Par Olivier Mahul, the Financing of Agricultural Production Risks: Revisiting the role of Agriculture Insurance. Contractual Savings and Insurance Unit, World Bank. Draft January 2005

## Améliorer la santé rurale et les résultats de l'éducation

221. Le plus grand défi à l'amélioration du capital humain du Sénégal se trouve dans les zones rurales. La capacité des ministères sectoriels à veiller à ce que des installations, du personnel, du matériel et autres soutiens adéquats soient effectivement affectés aux zones rurales est un thème récurrent. La situation économique dans les zones rurales a rendu difficile le recrutement et le maintien de personnel qualifié. Des systèmes budgétaires centralisés ont limité l'accès aux ressources et décisions et leur contrôle à une poignée d'acteurs au niveau central. Pour redynamiser la performance des systèmes de santé et d'éducation en milieu rural, il pourrait être nécessaire d'introduire des changements systémiques des modalités et lieux de prise de décisions relatives à l'allocation de financement et de personnel. L'expérience initiale dans le domaine de l'éducation en matière de délégation de budgets aux IDEN semble encourageante, et des actions de même nature sont proposées pour la santé dans le document de politique de la Phase II du PNDS. En outre, des recommandations sectorielles particulières incluent les points suivants :

222. Pour l'éducation, traiter les risques ruraux requiert des stratégies liées à la demande ainsi que la poursuite de la construction d'écoles rurales et de leur dotation en personnel :

- (a) Développement d'un programme élargi de cantines scolaires dans les zones rurales, abordable du point de vue des contraintes financières, et traitant la question de l'accès des plus démunis ; Selon l'estimation du PAM d'un coût de 24 dollars par élève par an, duquel 13 pour cent est financé par les parents, une expansion de couverture des cantines à tous les élèves ruraux de Diourbel, Louga et Kolda (242.000 élèves), les régions qui ont les inscriptions les plus bas, ceci coûterait environ 5,1 million de dollars en 2006, où bien une augmentation de 10 pour cent sur les dépenses pour l'éducation rurale ou 1.2 pour cent en dépenses totales pour l'éducation.
- (b) Diversification des programmes d'éducation pertinents pour les populations rurales, y compris la langue d'enseignement et les préoccupations liées au programme scolaire local ;
- (c) Identification d'options visant à traiter les compromis auxquels font face les parents, entre d'un côté la main-d'œuvre agricole et les cycles agricoles en général, et de l'autre, la scolarisation. Certains pays ont ajusté l'année scolaire en milieu rural pour mieux éviter les conflits avec les périodes où l'on a le plus besoin de main-d'œuvre familiale. D'autres options incluent les révisions du calendrier de paiement des frais de scolarité.)
- (d) Dans le cadre des programmes d'assistance sociale, conditionner la scolarisation à la réception du soutien offert par le MFFSSD aux orphelins, aux enfants à risque, aux handicapés etc. et inclure dans ce soutien des provisions pour les dépenses scolaires.

- (e) Expansion du programme de santé en milieu scolaire pour approfondir la couverture rurale et réduire les risques que les enfants abandonnent l'école à cause des problèmes de santé.

**Les politiques en matière de santé peuvent stimuler la prévention des chocs sanitaires en milieu rural par les moyens qui suivent :**

- (a) Appels du PNDS II pour l'augmentation des sages-femmes au niveau des postes de santé ; ces dernières doivent être affectées en priorité aux zones rurales où la mortalité maternelle est le plus élevée.
- (b) L'investissement dans de meilleurs services communautaires, y compris l'équipement et le matériel d'actions communautaires, peut aider à relier les postes et cases de santé éloignés au système d'orientation vers les services compétents.
- (c) La Phase II du PNDS propose des incitations en direction des travailleurs de la santé dans les zones 'difficiles' ainsi qu'une prime rurale. Cependant, une longue liste d'autres incitations (par exemple pour le rendement, les responsabilités) est trop compliquée sur le plan administratif, subjectif, et peut réduire l'impact.
- (d) Le PNDS II traiterai la question de l'accessibilité financière par l'expansion des mutuelles de santé et l'exonération des paiements pour les indigents et les groupes vulnérables. Pour cette dernière, aucun mécanisme spécial n'est encore conçu, mais compte tenu des abus inhérents à un tel système, le Sénégal pourrait bénéficier de l'expérience internationale dans la conception d'options efficaces de dispense des frais de scolarité (Voir Encart 9) .
- (e) Dans la prévention du paludisme par la distribution de moustiquaires, le réseau existant d'ONGs et de structures sanitaires rurales n'atteint pas la majorité des résidents ruraux. Etant donné les conséquences du paludisme, les associations rurales doivent être inscrites, y compris les groupes de femmes et les associations villageoises de développement qui sont davantage représentés dans les villages. Si le marketing social est un élément important, il exclut les familles trop pauvres pour se permettre la prévention. Compte tenu du coût plus important du traitement (ou du non-traitement) du paludisme, des dépenses de prévention accrues peuvent réduire les coûts indirects. Pour le Nord, un système d'alerte rapide est mieux à même de traiter les épidémies.
- (f) Les modèles pour la prévention de la malnutrition devraient être étendu. Pour limiter les coûts, une meilleure couverture géographique sera nécessaire, avec priorité dans les zones rurales.
- (g) Les efforts vers le VIH/SIDA devraient être ciblés à la spécificité des risques et caractéristiques des populations rurales et les modes de traitement diversifiés afin d'augmenter son accessibilité
- (h) Les mutuelles de santé à base communautaire peuvent accroître l'utilisation des services de santé et atténuer les effets économiques de la maladie, mais elles sont limitées comme instrument de gestion de risque des familles les plus pauvres.

### Encadré 9 : Expérience internationale en matière d'exonérations et de dérogations Pour les services de santé

En réponse aux déficits récurrents des budgets publics relatifs aux services de santé publique, de nombreux pays en développement répartis dans le monde entier ont adopté des systèmes formels et des systèmes informels de redevances à acquitter par les usagers pour des soins de santé. Le problème avec ces redevances est que l'absence de dispositions permettant de conférer une exonération partielle ou entière aux personnes pauvres donne souvent lieu à des injustices quant à l'accès aux soins médicaux. Le dilemme, alors, est de savoir comment rendre un système de redevance des plus nécessaires compatible avec l'objectif qui consiste à préserver l'accès équitable aux services. Différents pays ont essayé différentes méthodes. Ceux d'entre eux qui ont soigneusement conçu et mis en service des systèmes d'exonérations (ex : la Thaïlande et l'Indonésie) ont eu beaucoup plus de réussite en termes d'incidence de bénéficiaires que les pays qui se sont contentés d'improviser leurs systèmes (Ghana, Kenya, Zimbabwe). La clé du succès d'un système d'exonération tient à son financement. Les systèmes qui indemnisent les prestataires pour leur renonciation à des recettes résultant de l'octroi d'exonérations (Thaïlande, Indonésie et Cambodge) ont eu plus de réussite que les systèmes qui s'attendent à ce que le prestataire absorbe le coût des exonérations (Kenya). Partout où il existe un système d'exonérations, la performance s'améliore avec la ponctualité des remboursements. Parmi les autres facteurs de réussite, on peut citer : la large dissémination vers les bénéficiaires potentiels, de l'information relative à la disponibilité d'exonération et aux procédures d'octroi ; l'octroi d'une aide financière aux patients pauvres pour les coûts hors redevance des soins comme la nourriture, le transport (comme cela se fait au Cambodge) ; et l'existence de critères bien définis pour l'octroi d'exonérations, permettent ainsi de réduire la confusion et l'ambiguïté chez les personnes chargées de la gestion du système et chez les récipiendaires potentiels.

Par Ricardo Bitrán et Ursula Giedion Waivers and Exemptions for Health Services in Developing Countries, Social Protection Discussion Paper N° 0308; Publication date: 3/03, World Bank

#### Les plus grosses carences : Diversification des revenus ruraux et services financiers étendus

223. Dans leurs stratégies privées de gestion des risques, les ménages ruraux cherchent souvent à diversifier en dehors de l'agriculture. Les enquêtes sur les ménages montrent qu'en général, les ménages ruraux les plus réussis sont ceux qui dépendent moins d'un revenu agricole. Les actions prioritaires pour améliorer la diversification des revenus sont notamment les suivantes :

- (a) Programme de travaux ruraux d'intérêt public (ou meilleure focalisation sur l'emploi des programmes d'infrastructure rurale existants) : Les leçons tirées d'une vaste expérience internationale de travail d'intérêt public dans des pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie en particulier, confirment le potentiel considérable pour aider les pauvres à faire face aux risques covariés associés aux chocs climatiques et systémiques (Subbarao 2001). On peut citer comme avantages : (i) le transfert de revenu aux pauvres en périodes critiques ; (ii) des prestations pour faciliter la

consommation pour parer aux pénuries pendant la morte-saison ; (iii) la réduction au minimum du compromis entre dépenses publiques sur le transfert des revenus et activités de développement à travers la construction d'infrastructures ; (iv) la possibilité de cibler les communautés les plus à risque.

- (b) Evaluation des leçons tirées des projets générateurs de revenus dans les zones rurales. Il existe tout un éventail de projets et des millions de dollars sont dépensés chaque année pour soutenir les activités génératrices de revenu dans de nombreux ministères et programmes, ainsi que des ONGs, utilisant chacun des approches différentes. A ce jour, il y a eu peu d'étude d'impact de ces projets et financements sur les revenus et aucune systématisation des leçons tirées.
- (c) Expansion des mécanismes d'épargne et de crédit. Au-delà de la production de capitaux pour la croissance économique rurale, les avantages plus larges de la protection des avoirs, la capacité meilleure de faciliter la consommation, et la promotion des flux d'envois de fonds aux ménages ruraux font de ces mécanismes une priorité pour la gestion des risques en milieu rural. Alors que la pratique courante de lignes de crédit subventionnées doit être revue, les options de promotion de l'expansion des SFD dans les zones rurales, en se fondant sur les pratiques exemplaires internationales et les expériences des pays, devraient être analysées. Les possibles approches incluent le développement des garanties mieux structurées pour les zones rurales, la réduction des distortions dues à la subvention, le développement des incitations et des financements pour permettre aux SFD d'étendre leur présence dans le milieu rural et l'établissement des liens entre les SFD et les banques commerciales. Ces efforts devraient être accompagnés par le renforcement des capacités, la formation, les systèmes d'information de la gestion, et l'assistance technique. D'autant plus qu'en ce moment la plupart des supervisions des SFD est orientée vers les services urbains. Une dotation budgétaire pour mieux superviser les SFD ruraux est importante, vu le volume d'épargne et de transferts que seront à risque au cas où ces institutions échouent.
- (d) Pour optimiser l'impact des envois de fonds, de nombreux gouvernements visent à offrir à leurs communautés migrantes une meilleure information sur les services de transfert et leurs coûts (par exemple Mexique, Bangladesh), et certains s'emploient à attirer les envois de fonds dans les instruments ou programmes de placement qu'ils ont lancés, comme par exemple les régimes de pension ou les entreprises commerciales basés sur des apports de contrepartie ou en commun. D'autres pays comme Haiti, ont négocié une réduction dans les frais des services de transferts internationaux.

### **Pour une répartition plus équitable des biens publics aux zones rurales**

224. Dans l'ensemble, les investissements et dépenses publics sont orientés vers les zones urbaines. En plus des possibilités étendues du secteur privé, les citoyens ont plus de chances de bénéficier des dépenses publiques. Alors que l'analyse des structures des dépenses géographiques globales sort du cadre de la présente étude, la plupart des dépenses des ministères (à l'exception de l'agriculture) montrent une concentration générale des ressources dans les zones urbaines, notamment à Dakar. Cet écart pourrait aider à expliquer

avec l'appui des ressources internationales. Les evidences solides d'impacte aident d'attirer les fonds additionels pour étendre les programmes réussits.

228. **La révision de son Document de stratégie de réduction de la pauvreté et le développement d'une stratégie nationale de protection sociale dans les mois qui viennent offrent au Gouvernement l'occasion de souligner l'importance de risque et vulnérabilité pour la réduction de la pauvreté et de rendre ces liens multisectoriels plus explicites.** De plus, le passage à des instruments de gestion des risques plus sophistiqués, y compris un meilleur ciblage des programmes vers les groupes à risque, ainsi que le développement de mécanismes du marché, tels que l'assurance ou les services financiers étendus, fait partie intégrante du processus de développement. Améliorer la capacité des ménages ruraux à prévenir les chocs, atténuer leur impact ou s'en remettre, sera un déterminant majeur de leur capacité à améliorer leur bien-être. De plus, le passage à des instruments de gestion des risques plus sophistiqués, y compris un meilleur ciblage des programmes vers les groupes à risque, ainsi que le développement de mécanismes du marché, tels que l'assurance ou les services financiers étendus, fait partie intégrante du processus de développement. Améliorer la capacité des ménages ruraux à prévenir les chocs, atténuer leur impact ou s'en remettre, sera un déterminant majeur de la réussite de Sénégal à atteindre ces objectifs.

## ANNEX A: Description of Main Data Sources

- **Enquete Sénégalaise Aupres des Ménages (ESAM II)** – This is the most recent national household survey implemented in 2001-02 by the National Statistics Department which includes modules on household consumption and expenditures, labor and migration, health and nutrition, education, and household assets (based on QUID modules); As part of the ESAM II a qualitative **Perceptions of Pauvreté** survey was carried out the gauged respondents impressions of pauvreté and identification of priority needs. The survey is representative nationally, urban-rural and by région;
- **Enquete sur les Objectifs de la Fin de Decennie sur l'Enfance (MICS – II, 2000)** – Carried out by the Gouvernement of Sénégal and UNICEF, the household survey contains data on well-being of rural (and urban) enfants in the areas of health, education, water and sanitation, child labor and orphanhood. Representative nationally and rural-urban;
- **PASEC Data set** -- The data set consists of panel data from the PASEC (*Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN*) standardized achievement test (1996 base année through 2003), together with community, school and household modules applied in 2003 to identify contributing facteurs to student performance as well as a household schooling decisions. Sample was based on 118 primary schools, of which 58 rural. Village questionnaire applied to 32 communautés rurales; household survey to 938 ménages ruraux. The data is representative nationally and rural-urban for school enfants (sample bias against communities without schools). Since this is the only source for information on such issues as access to rural crédit, perceptions of chocs, etc. we have chosen to report findings from the survey that are not linked to education, despite the slight sample bias.
- **National Agricultural Census 1998-99** – Has both a village and household questionnaire which includes agricultural assets and production, access to infrastructure and farm labor;
- **Arachide Pauvreté and Social Impact Assessment (PSIA)**–Household survey carried out in 2003 in le Bassin arachidier to estimate the effects of changes in the structure of production and commercialization in the arachide sector

## Annex B : Statistical Annex

### Chapter II

**Table II.a: Senegal poverty incidence by region (%)**

Region	Total	Urban	Rural
Kolda	73.4	52.7	76.1
Dakar	42.5	42.0	57.9
Ziguinchor	74.5	75.7	73.7
Diourbel	69.7	50.2	73.8
Saint Louis	51.8	39.6	56.2
Tambacounda	65.7	28.0	71.5
Kaolack	71.9	61.2	75.1
Thies	56.2	46.7	62.8
Louga	42.6	22.9	46.3
Fatick	54.0	48.1	55.0

Source: Senegal ESAM-II

**Table II.b. Distance to Water, Education, Health by Rural Quintile**

Rural areas only: Access to water, school and health center							
access to water sources		distance					
exp quintiles	in the community	< 1 km	1-3 km	3+ km	na	Total	
1	92.56	3.6	2.3	1.54	0	100	
2	90.85	4.15	3.53	1.47	0	100	
3	92.45	3.77	1.99	1.56	0.23	100	
4	87.26	4.76	4.02	3.96	0	100	
5	84.27	4.11	3.21	8.24	0.17	100	
Total	89.15	4.14	3.08	3.54	0.09	100	
<b>access to primary school</b>							
1	72.14	5.13	11.25	10.3	1.18	100	
2	65.94	4.7	12.08	14.41	2.87	100	
3	61.14	5.17	12.37	15.17	6.14	100	
4	58.09	5.43	15.04	16.57	4.87	100	
5	58.34	4.66	10.67	21.98	4.35	100	
Total	62.05	5.03	12.49	16.21	4.22	100	
<b>access to secondary school</b>							
1	7.14	2.54	10.03	78.32	1.96	100	
2	4.32	1.1	5.74	84.08	4.75	100	
3	4.69	0.69	8.64	79.11	6.88	100	
4	5.74	0.89	6.9	80.61	5.85	100	
5	6.82	1.21	5.33	81.87	4.75	100	
Total	5.62	1.15	7.12	80.92	5.17	100	
<b>access to "case de santé"</b>							
1	28.98	1.06	8.85	50.54	10.58	100	
2	26.03	1.79	6.55	52.87	12.77	100	
3	19.63	1.9	7.45	53.28	17.74	100	
4	18.9	1.75	7.73	54.48	17.15	100	
5	17.81	1.42	6.44	57.39	16.94	100	
Total	21.43	1.64	7.31	54.03	15.6	100	
<b>access to "maternité"</b>							
1	33.38	3.59	16.03	45.7	1.31	100	
2	22.76	3.02	12.56	61.04	0.63	100	
3	24.93	4.25	16.52	53.8	0.5	100	
4	23.29	5.01	13.44	58.02	0.23	100	
5	22.54	3.82	13.6	59.91	0.13	100	
Total	24.63	4.03	14.32	56.55	0.48	100	

Source: Senegal ESAM II

**Table II.c: Distance to Formal Financial Institutions, Rural households by asset index**

	Asset Q1 (poorest)	Asset Q2	Asset Q3	Asset Q4	Asset Q5 (richest)
Median distance from household to a private bank	18	29	29	29	24
Average distance from household to a private bank	23	24	27	26	24
Median distance from household to a credit mutual	14	4	11	13	15
Average distance from household to a credit mutual	10	10	12	17	19

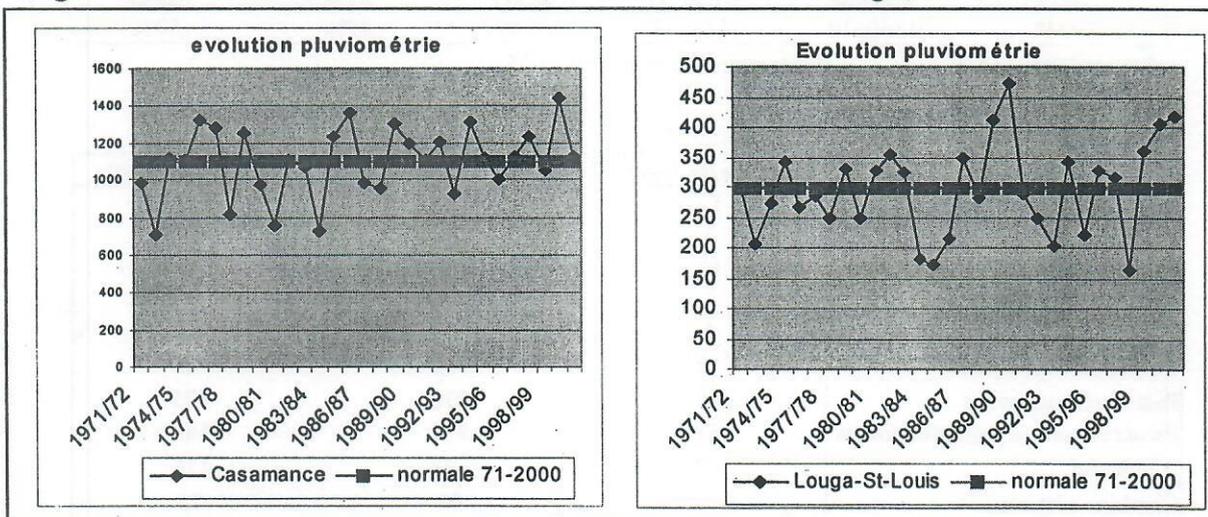
Source: PASEC data set, Bank estimates.

**Table II.d : Average Annual Rainfall by Region (in millimeters)**

Pluviométrie Moyenne Nationale en millimètres						
	Casamance	Diourbel-Dakar	Louga-St-Louis	Sén Oriental	Sine Saloum	Moyenne annuelle nationale
1990/91	1111	402	287	656	511	593
1991/92	1211	354	250	671	394	576
1992/93	923	146	203	551	415	448
1993/94	1320	263	342	401	443	554
1994/95	1120	428	220	904	672	669
1995/96	1006	552	326	755	570	642
1996/97	1129	419	316	782	401	609
1997/98	1235	484	165	660	420	593
1998/99	1051	364	359	765	528	613
1999/00	1444	589	407	952	854	849
2000/01	1128	538	417	839	762	737
2001/02	1070	535	340	704	640	658
2002/03	783	357	221	720	466	509

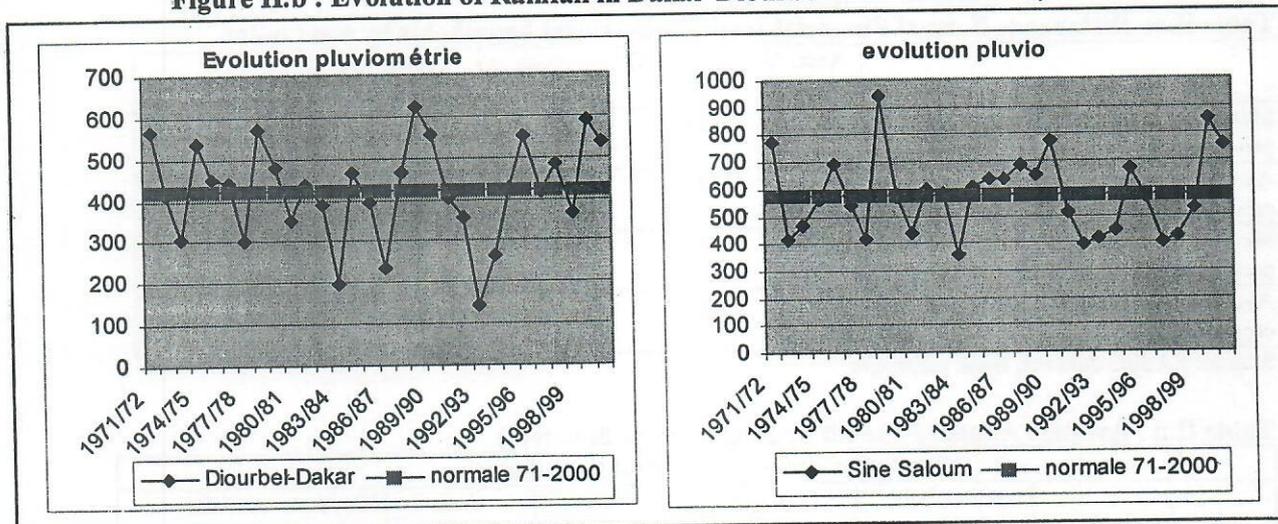
Source:

**Figure IIa : Evolution of Rainfall in South, Center and North of Senegal, 1971-2000**



Source: National Meteorological Department

**Figure II.b : Evolution of Rainfall in Dakar-Diourbel and Sine Saloum, 1971-2000**



**Table II.e: Percent of households that had one or more bad harvests in last 10 years**

	Rural		Dakar		Autres Centres Urbains		Total	
	Effectifs	en %	Effectifs	en %	Effectifs	en %	Effectifs	en %
OUI	1 223	87,42	14	3,76	203	36,64	1 440	61,94
NON	176	12,58	358	96,24	351	63,36	885	38,06
Total	1 399	100	372	100	554	100	2 325	100

Source : PASEC dataset.

**Table II.f: Evolution situation phytosanitaire**

Année	Superficies prospectées	Superficies infectées	Superficies traitées	% infectées/	% traités/
				prospectées	prospectés
1999	777006	403535	208450	52%	52%
2000	478566	183731	125148	38%	68%
2001	233763	141400	99600	60%	70%
2002	288825	117681	51925	41%	44%
2003	362800	150531	42983	41%	29%
2004*	1769610	1453633	765497	82%	53%

Source DPV/MAH

\* situation jusqu'en mars 2005

**Table II.g : Incidence of Livestock Disease**

Maladies	nombre de foyers	nombre de malades	nombre de morts
Peste des petits ruminants	12	537	288
Clavelée	3	78	7
Fièvre aphteuse	12	250	4
Maladies de Newcastle	2	6	6
Peste équine	5	24	12
Dermatose nodulaire	12	712	0
Pasteurellose bovine	65	230	125
Pasteurellose des petits ruminants	41	975	588
Botulisme	17	192	115
Charbon bactérien	14	92	85
Charbon symptomatique	30	154	76

Source : Direction de l'élevage/MAE année 2000

**Table II.h: Primary Reason Cited for Reduction in Area Under Cultivation Among Groundnut Basin Producers, by poverty level and consumption quintile**

	Non Pauvres	Pauvres	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Manque de semences	71.7%	68.2%	66.6%	69.8%	71.6%	76.9%	64.0%
Manque d'engrais	4.6%	9.5%	11.6%	7.6%	7.2%	2.6%	3.0%
Manque de main d'oeuvre	3.1%	2.5%	3.2%	1.6%	2.2%	2.8%	5.4%
Manque de matériel	2.6%	3.8%	3.6%	3.9%	3.0%	2.1%	2.9%
Manque d'animaux de trait	0.2%	0.4%	0.0%	0.9%	0.0%	0.0%	0.6%
Difficultés d'obtenir des crédits	3.1%	2.7%	1.5%	3.8%	2.7%	3.8%	3.0%
Mauvaises conditions climatiques	8.3%	6.2%	6.1%	6.3%	6.2%	6.6%	14.2%
Mauvaise qualité des semences	3.3%	2.2%	2.8%	1.8%	4.2%	1.9%	3.1%
Prix trop bas	0.0%	1.1%	2.3%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Infestations	0.4%	0.2%	0.0%	0.4%	0.4%	0.0%	0.7%
Maladies/blessures des travailleurs	0.6%	0.4%	0.0%	0.8%	0.5%	0.0%	1.4%
Commercialisation trop difficile	0.4%	1.0%	0.7%	1.3%	0.4%	0.6%	0.0%
Autres	2.0%	2.0%	1.7%	2.0%	1.8%	2.8%	1.6%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

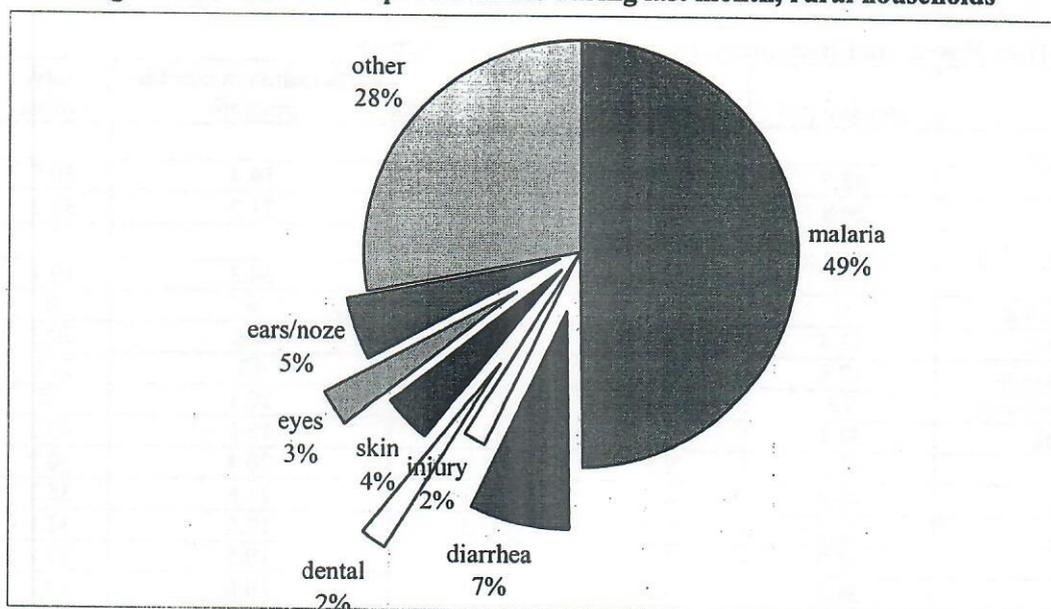
Source: PSIA Groundnut Basin Survey

**Table II.i: Morbidity and health care utilization (10-64 y.o., %)**

	Urban	rural	total
Number of days absent from work/school			
none	53	43	47
less than 7 days	28	33	31
7 to 14 days	9	13	11
more than 14 days	8	10	9

Source: Senegal ESAM II

**Figure II.c: Causes of reported illness during last month, rural households**



Source: Senegal ESAM II

**Table II.i : Pourcentage de population malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines par type de maladie/blessure, sexe et âge**

	Fièvre ou paludisme	Diarrhée	Accident	Problème dentaire	Problème de peau	Yeux	Oreille, nez ou gorge	Autre
<b>Ensemble</b>	8.8	1.5	0.5	0.7	1.3	1.2	1.7	7.7
<b>Hommes</b>	8.4	1.5	0.7	0.6	1.4	1.2	1.7	6.8
0-4	12.2	4.5	0.3	0.6	2.4	1.7	3.0	5.4
5-9	9.2	1.1	0.6	0.4	1.5	1.3	1.4	3.7
10-14	7.6	0.8	0.9	0.4	1.1	1.0	1.2	3.6
15-29	5.7	0.7	0.7	0.4	0.9	0.6	0.9	4.7
30-49	8.2	1.3	0.9	1.1	1.2	0.6	1.7	9.9
50-64	10.6	1.5	1.5	0.3	1.8	1.8	2.0	14.5
65+	10.3	1.3	0.9	0.5	2.4	3.6	3.7	23.6
<b>Femmes</b>	9.2	1.4	0.3	0.8	1.1	1.3	1.7	8.6
0-4	10.2	4.0	0.3	0.3	2.0	1.9	2.1	3.8
5-9	8.6	1.0	0.3	0.3	1.6	1.1	1.8	3.8
10-14	7.6	0.8	0.3	0.5	0.9	0.5	1.3	3.2
15-29	7.9	0.9	0.1	1.0	0.5	0.7	1.0	8.2
30-49	11.3	1.2	0.4	1.2	1.0	0.8	1.9	13.6
50-64	9.8	1.1	0.3	1.1	1.5	3.7	2.8	18.4
65+	10.6	2.0	1.2	0.9	1.7	4.4	3.5	22.1

Source: Senegal ESAM II

**Table II.j: Difficulties with provision of food in rural areas, by expenditure quintiles (%)**

	1 (poorest)	2	3	4	5 (richest)	Total
Never	21	26	26	29	29	25
Rarely	18	20	15	20	17	18
Sometimes	31	29	32	28	27	30
Often	24	22	22	19	23	22
Always	6	4	4	3	4	4
Total	100	100	100	100	100	100

Source: Senegal ESAM-II

**Table II.k: Nutritional Indicators, by region and rural - urban**

	Stunting (%)	Wasting (%)	Underweight (%)	Participation in nutrition program	suivi croiss.
<b>Location</b>					
Rural	42.7	10.1	23.6	14.4	30.7
Urbain	20.8	7.7	11.7	31.2	57.2
<b>Region</b>					
Dakar	25	7.4	11.2	34.3	59.1
Ziguinchor	0	0	0	0	0
Diourbel	61.4	5.6	24.7	8.6	29.2
Saint-Louis	17.8	6.9	14.5	18	31.8
Tambacounda	29	10.4	24.2	10.1	18
Kaolack	32.1	15.7	28.1	15.1	40.2
Thiès	43.3	8.7	17.9	20.4	50.2
Louga	29.9	8.3	18.3	23.6	38.2
Fatick	31.5	17.2	22.3	17.6	32.1
Kolda	53.7	4.5	21.8	19.5	27.1
<b>Total</b>	34.7	9.2	19.2	20.6	40.5

Source: Senegal ESAM 2001 - expressed in standard deviations from the mean of the reference population.

**Table II.l: Child Malnutrition Indicators, by rural and urban**

Malnutrition	Urban	Rural
% of children under 5 with moderate or severe malnutrition		
Weight for age – 2 SD	13.2	20.5
Height for age – 2 SD	14.5	20.9
Weight for height – 2 SD	6.9	9.3
Diarrhea (% of children under 5 having had diarrhea in last 2 weeks)	22.4	29.9
Children with diarrhea in last 2 weeks having received ORS	12.4	3.1

Source: MICS 2000

**Table II.m: Knowledge of HIV Aspects**

	Urban	Rural
% of women 15-49 having heard of HIV-AIDS	70.2	76.3
% knowing that fidelity and condom use prevent transmission	46.8	29
% not able identify any transmission risk	34.7	51.8
Knowledge: % of adolescent women 15-19 having heard of HIV-AIDS	71.8	62.6
% knowing that fidelity, abstinence, and condom use prevent transmission	29.5	19.2
% not able identify any transmission risk	41.7	61.5
% women 15-49 that know HIV-AIDS can be transmitted from mother to unborn child	56.3	41.5
% of women 15-49 with knowledge of a location of testing site	31%	17.1%

Source: MICS 2000

**Table II.n: Percentage of households who consult health services if sick, all ages (%)**

Rural	1	2	3	4	5	Total
Oui	62	61	63	61	67	62
Non	38	39	37	39	33	38
ND	0	0	0	0	0	0
Total	100	100	100	100	100	100
Urban	1	2	3	4	5	Total
Oui	66	68	70	75	77	74
Non	34	32	30	25	23	26
ND	0	0	0	0	0	0
Total	100	100	100	100	100	100

Source: Senegal ESAM II

**Table II.o: Food, education and health, as % of total annual household expenditures**

	food		education		health	
	urban	rural	urban	rural	urban	rural
Q1	54.3	58.2	1.1	0.8	1.4	2.0
Q2	53.1	58.8	1.1	0.6	1.6	2.2
Q3	49.5	58.8	1.3	0.6	1.7	2.1
Q4	50.4	57.7	1.3	0.5	1.5	2.3
Q5	45.7	58.6	2.4	0.5	1.7	1.8

Source: Senegal Esam II

**Table II. p : Literacy Rate by Age and Gender (population 15 years and older)**

	Homme	Femme	Ensemble
<b>Ensemble</b>	52.4	30.3	40.5
15-19	61.6	44.8	52.6
20-29	61.4	43.0	51.7
30-39	55.8	30.5	41.5
40-49	49.6	24.1	35.6
50-59	42.0	10.0	24.6
60+	25.1	3.1	14.4

Source : Senegal ESAM II

**Table II.q: Rural adult literacy level by quintiles (15+ y.o., %)**

	Poor	Q2	Q3	Q4	Rich	Total
Literate	22.8	23.0	23.8	26.0	23.3	23.5
Illiterate	74.3	75.2	74.1	72.4	74.5	74.3
ND	2.9	1.8	2.1	1.7	2.1	2.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Senegal ESAM-II

**Table II.r: Rural: Reasons for not attending primary, just for those dropped out**

age 7 to 12 only	
Reason	% of total responses
age/finished school	4.7%
school too far	4.9%
too costly	12.9%
work at home	11.8%
no interest/not useful	33.8%
health problems	19.7%
failed exams	9.6%
Marriage	2.6%
Source: ESAM-II	100.0%

There is no such info for the kids who never attended schools

### Chapter III

**Table III.a: Share of Households Contributing to Associations. by quintile and amount**

urban by quintiles	Q1	2	3	4	5	total
no	48.36	45.82	43.05	41.26	42.78	42.96
yes	51.64	54.18	56.95	58.74	57.22	57.04
average contributions, annual, CFA (if cont>0)	15133.0	28647.0	29188.0	31752.0	55141.0	39421.0
rural only, by quintiles	Q1	2	3	4	5	total
no	36.83	30.51	29.53	26.81	30.99	31.89
yes	63.17	69.49	70.47	73.19	69.01	68.11
average contributions, annual, CFA (if cont>0)	16,668.0	14,957.0	21,800.0	21,904.0	25,834.0	18,453.0

Source: Senegal ESAM II

**Table III.b: Reasons for migration from the previous place**

	Urban	Rural	Total
Autres rais. Familial	44.9	37.7	41.5
Mariage	16.9	36.0	25.8
Autre	7.7	7.2	7.4
Manque de travail	7.5	4.1	5.9
Manque de terre	2.8	3.8	3.3
Emploi trouvé	3.9	3.6	3.7
Raisons profess/Mutat	8.6	3.1	6.0
Calamités/Sinistres/S	1.2	1.5	1.3
Conflit/Insécurité	1.2	1.3	1.2
Etudes/Formation	4.4	1.0	2.8
Santé	0.9	0.9	0.9
Total	100.0	100.0	100.0

Source : Senegal ESAM II

**Table III.c: Migration Patterns and Reasons in Groundnut Basin, by poverty level**

Fréquence des départs	Non Pauvres	Pauvres	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Au moins un départ	22.8%	33.0%	35.9%	30.3%	22.8%	24.3%	21.7%
Départs des hommes	19.9%	27.8%	30.6%	25.1%	20.6%	20.4%	19.0%
Départs des femmes	6.6%	10.1%	11.0%	9.2%	5.6%	7.9%	6.8%
Motif - Hommes	Non Pauvres	Pauvres	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Manque de semence	19.1%	22.0%	18.9%	25.6%	23.2%	15.8%	18.9%
Manque d'équipement	0.8%	0.4%	0.7%	0.0%	1.1%	0.0%	1.5%
Manque de terre	1.2%	1.2%	1.1%	1.4%	1.6%	1.5%	0.0%
Opportunité d'emploi	60.0%	59.1%	59.1%	59.5%	60.3%	62.7%	54.3%
Mariage	0.9%	1.0%	0.0%	2.3%	1.2%	1.1%	0.0%
Maladie	0.9%	0.6%	1.1%	0.0%	0.0%	1.4%	1.5%
Education des enfants	4.7%	2.9%	2.7%	3.5%	2.4%	5.9%	5.8%
Autre	12.3%	12.9%	16.4%	7.8%	10.2%	11.8%	18.1%
Motif des départs féminins	Non Pauvres	Pauvres	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Manque de semence	1.1%	2.2%	4.0%	0.0%	0.0%	0.0%	4.1%
Manque d'équipement	1.3%	1.1%	0.0%	2.7%	0.0%	2.7%	0.0%
Manque de terre	-	-	-	-	-	-	-
Opportunité d'emploi	43.0%	33.6%	27.9%	39.4%	39.0%	47.8%	40.6%
Mariage	29.0%	44.4%	47.6%	42.0%	27.9%	21.6%	43.0%
Maladie	4.7%	1.0%	0.0%	2.4%	6.3%	5.8%	0.0%
Education des enfants	4.6%	2.3%	2.3%	2.6%	5.1%	6.2%	0.0%
Autre	16.3%	15.4%	18.2%	10.9%	21.8%	15.9%	12.3%
Destination des hommes	Non Pauvres	Pauvres	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Ville	64.8%	72.5%	77.6%	67.7%	72.9%	62.7%	52.9%
zones rurales	25.2%	16.4%	11.9%	20.6%	20.1%	22.5%	38.9%
Etranger	10.0%	11.2%	10.5%	11.7%	7.0%	14.7%	8.2%
Destination des femmes	Non Pauvres	Pauvres	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Ville	67.0%	58.4%	62.2%	51.9%	64.9%	78.9%	49.4%
zones rurales	29.5%	36.8%	33.3%	42.2%	24.1%	21.1%	50.6%
Etranger	3.5%	4.8%	4.5%	5.9%	11.0%	0.0%	0.0%

Source: PSIA Groundnut Basin Survey

**Table II.d: Foreign Country Where Household Migrant Resides**

destination	# urban	# rural	# total	% urban	% rural	% total
Benin	463	347	810	1	0	0
Burkina Faso	525	580	1,105	1	1	1
Côte d'Ivoire	3,629	7,587	11,216	4	9	7
Guinée-Bissau	2,196	3,184	5,380	3	4	3
Mali	2,063	1,990	4,054	2	2	2
Niger	106	0	106	0	0	0
Togo	184	277	461	0	0	0
Other pays africains	15,043	35,790	50,833	18	43	30
Europe	48,965	28,750	77,715	58	34	46
Usa ou Canada	8,472	4,160	12,632	10	5	7
Autre	3,196	1,032	4,227	4	1	3
Nsp	151	158	309	0	0	0
ND	107	0	107	0	0	0
Total	85,099	83,854	168,953	100	100	100

Source: Senegal ESAM II

**Table III.e: Transfers to Groundnut Basin Households, by poverty level**

Transferts par équivalent adulte							
	Non Pauvres	Pauvres	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
% des ménages qui reçoivent des transferts	24.8%	30.5%	34.9%	25.7%	24.7%	26.0%	24.5%
Montant annuel moyen par eq adulte de ces transferts pour ces ménages (CFA)	36,499.1	18,442.7	18,477.8	18,581.3	20,918.0	34,993.2	58,821.6
Montant moyen par eq adulte de ceux qui reçoivent un transfert	100,546.6	68,776.4	69,361.9	65,804.3	74,897.7	86,779.5	159,080.8
% Transferts dans revenu par eq adulte total de ces ménages	36.3%	26.8%	26.6%	28.2%	27.9%	40.3%	37.0%

Source: PSIA Groundnut Basin Survey

**Table III.f: % of villages identifying most common savings mechanisms used**

Savings Mechanism	Number of responses	% of all villages surveyed
Livestock/small animals	23	72%
Savings Account	13	57%
Tontine	12	38%
Cash	9	28%
Storage of Grain	7	22%
Equipment	4	13%
Land	3	9%
Housing	3	9%
Gold/Jewelry	3	9%
Compte courant	3	9%

Source: PASEC data set, village questionnaire of 32 rural villages

**Table III.h : Frequency of Purpose Cited for Taking a Loan, by number of loans**

Purpose of Loan	Rura	Urban
<b>ACTIVITE AGRICOLE</b>	9%	4%
Intrants agricoles	4%	1%
Achat d'équipement lourd	1%	1%
Achat d'autre équipement	1%	1%
Achat d'animaux	1%	0%
Autres coûts agricoles	2%	1%
<b>ACTIVITE NON AGRICOLE</b>	14%	19%
Achat d'intrants, de capital circulant	4%	4%
Achat ou amélioration terrain /bâtiment/équipement	2%	5%

Autres dépenses liées à l'activité	8%	10%
<b>PERSONNEL</b>	78%	77%
Consommation familiale	55%	44%
Achat / amélioration logement	2%	5%
Dépenses scolaires	2%	3%
Dépenses de santé	5%	3%
Cérémonies religieuses, mariage, enterrement	10%	13%
Biens de consommation durables	1%	4%
Autre	3%	5%
	100%	100%

Source: PASEC data set, Bank estimates

**Table III.g : Access to Formal and Informal Financial Services**

**% of households with a deposit in a bank or other formal institution, by asset index**

rural households	1 (poorest)	2	3	4	5	Total
OUI	11.83	14.84	5.91	12.64	16.39	12.3
NON	88.17	85.16	94.09	87.36	83.61	87.7
Total	100	100	100	100	100	100
<b>urban households</b>	1	2	3	4	5	Total
OUI	17.24	16.57	23.43	33.33	34.88	25.06
NON	82.76	83.43	76.57	66.67	65.12	74.94
Total	100	100	100	100	100	100
<b>Deposit in a tontine (informal)?</b>						
<b>rural households</b>	1	2	3	4	5	Total
OUI	56.99	57.46	43.55	25.97	18.38	40.48
NON	43.01	42.54	56.45	74.03	81.62	59.52
<b>urban households</b>	1	2	3	4	5	Total
OUI	41.62	51.46	56	63.37	51.76	52.85
NON	58.38	48.54	44	36.63	48.24	47.15

Source: Bank estimates, PASEC data set

**Table III.i: CNCAS loans in 2003 (in CFA)**

Crop season	Crops	Loans requested	Authorized Loans	Executed	%
Rainfall season	Groundnut, Rice, cotto	11 324 038 370	9 078 254 959	7 080 869 173	84%
Winter off Season	Produits horticoles	1 958 806 161	1 306 280 575	1 250 000 000	15%
Equipment		301 450 617	208 350 150	109 026 840	1%
<b>Total 2002/2003</b>		<b>13 584 295 148</b>	<b>10 592 885 684</b>	<b>8 439 896 013</b>	<b>100%</b>

Source: CNCAS

## Chapter IV

**Table IV.a : FSN Flood Assistance 2004**

Nattes	5 637
Litre d'eau de Javel	12 326
Moustiquaires	6 284
Tentes	650
Draps de lits	5 084
Lampes Tempête	2 537
Matelas	5 624
Couverture	5 179
Morceau de savons	26 567
Tonne de riz	241
Litre de pétrole	350
Assistance Financière (CFA)	1 175 000
Source: DDI	

**Table IVc: CSA Rice Distribution 2004 (tons)**

Destination	Volume en tonnes
Médina Gounass	40
Sindia	40
Koussanar	5
Kédoudou	40
Kaffrine	40
Cérémonies religieuses	5414
<b>Total</b>	<b>5579</b>
Source: DDI	

**Table IV.b : Situation des demandes de secours et des satisfaction en 2004**

Cibles	Types de secours	demandes reçues	Demandes satisfaites	Taux de satisfaction
Personnes handicaps	secours appareillage	647	200	31%
Veuves et orphelins	secours en espèces	647	113	17%
Personnes nécessiteuses	secours en espèces	2093	500	24%
Personnes âgées	Financement de micro projets	160	97	61%
<b>TOTAL</b>		<b>3547</b>	<b>910</b>	<b>26%</b>

Source: DAS

**Table IV.d: Financing to Agriculture and Rural Production , 2003 - 2004**  
**Investissements publics finances sur fonds propres**

	Unite	2003			2004
		Budget	Realisation	%	Budget
<b>Total des investissements publics</b>		169400	148347	0,8757202	202250
Investissement public dans le sous-secteur agricole	M FCFA	16931	10996	0,6494596	18423
<i>Don't dans l'irrigation</i>	M FCFA	4993	5382	1,0779091	5372
Investissement public dans le sous-secteur de l'élevage	M FCFA	1057	492	0,4654683	1636
Investissement public dans le sous-secteur de pêche	M FCFA	4968	1892	0,3808374	3238
Investissement public dans le sous-secteur hydraulique	M FCFA	4987	4561	0,9145779	4870
Investissement public dans les autres sous-secteurs ruraux (forêts)	M FCFA	1685	1476	0,8759644	1340
<b>Investissement public dans le secteur rural</b>	MFCFA	29628	19417	0,6553598	29507
<b>Investissement public dans le secteur rural</b>	%	0,1748996	0,1308891		0,1458937
<b>Investissements publics : toutes sources de finances confondues</b>					
	Unite	Budget	Realisation	%	Budget
<b>Total des investissements publics</b>		449903	298000	0,662365	468651
Investissement public dans le sous-secteur agricole	MFCFA	62199	26624	0,4280455	63426
<i>Don't dans l'irrigation</i>	MFCFA	18263	14558	0,7971308	24991
Investissement public dans le sous-secteur de l'élevage	MFCFA	5659	3770	0,6661954	5663
Investissement public dans le sous-secteur de pêche	MFCFA	11218	5278	0,4704938	9238
Investissement public dans le sous-secteur hydraulique	MFCFA	18577	10166	0,5472358	19948
Investissement public dans les autres sous-secteurs ruraux (forêts)	MFCFA	13955	6554	0,4696525	12368
<b>Investissement public dans le secteur rural</b>	MFCFA	111608	66950	0,5998674	110643
<b>Investissement public dans le secteur rural</b>		0,2480713	0,2246644		0,2360883
<b>Sur Fonds Propres</b>					
	Unite	Budget	Realisation	%	Budget
<b>Budget de fonctionnement total</b>	MFCFA	639,1	634,98	0,99	728,72
Budget de fonctionnement du sous-secteur agricole	MFCFA	6,6	6,51	0,9863636	7,847
<i>Don't dans l'irrigation</i>	MFCFA	0,217	0,217	1	0,217
Budget de fonctionnement du sous-secteur de l'élevage	MFCFA	1,8	1,77	0,9833333	1,234
Budget de fonctionnement du sous-secteur de pêche	MFCFA	0,725	0,63	0,8689655	0,851
Budget de fonctionnement du sous-secteur hydraulique	MFCFA	0,61	0,59	0,9672131	0,63
Budget de fonctionnement des autres sous-secteurs ruraux (forêts)	MFCFA	3,4	3,3	0,9705882	5,758
<b>Budget de fonctionnement du secteur rural</b>	MFCFA	13,135	12,8	0,9744956	16,32
<b>Budget fonctionnement dans le secteur rural</b>	%	0,0205523	0,0201581		0,0223954

Source : DB/MEF Loi des Finances de 1998 à 2004 et Situation d'exécution du budget de 1998 à 2003 ; DCEF/MEF PTIP et Bilan d'exécution projets et programmes de 1998 à 2004.

**Table IV.e: Fond de Garantie and Fond de Bonification 1997-2003, in million CFA**

Années	Fond de Gaurantie				Fond de Bonification			
	impayés	75% imp	Engagement FG	Ecarts	Réal. crédit	FB 5,5%	Engagements FB	Ecarts
1997/1998	2450	1837	400	-1437	12278	675	300	-375
1998/1999	2573	1929	1925	-4	12426	683	700	17
1999/2000	5135	3851	2100	-1751	13891	764	700	-64
2000/2001	4568	3426	3100	-326	9201	506	900	394
2001/2002	3718	2788	3000	212	11307	622	202,5	-419
2002/2003	3322	2491	500	-1991	8440	464	-	-
<b>Total</b>		16322		-5296		3714		-447

Source:

**Table IV.f: Incidence des fonds de bonification sur les revenus pour la campagne 2001/2002**

	GIE Bary	GIE Ndelle	GIE Mboltogne	GIE D. Diakhé	GIE K. Mari	GIE Dinguiraye
Produits	16 185	14 375	16 890	7 230	3 850	6 665
Charges	4 171	3 477	5 575	2 105	1 310	2 340
Marge	12 014	11 333	11 315	5 125	2 540	4 325
Part des charges financées par les producteurs	834	695	1 115	421	262	468
part des charges financées par la CNCAS	3 337	2 782	4 460	1 684	1 048	1 872
Frais financiers (au taux de 7,5%)	233	194	311	118	73	131
Frais financiers sans bonification	403	336	539	203	127	226
Charges sans taux bonifié	4 341	3 619	5 803	2 190	1 364	2 435
Marge sans taux bonifié	11 844	10 756	11 087	5 040	2 486	4 230
Écarts sur marge	+170	+577	+228	+85	+54	+95
%	+1.4%	+5.1%	+2.0%	+1.6%	+2.1%	+2.2%

Source : Bank estimates

**Table IV.g : Taux de remboursement des crédits de la CNCAS**

Périodes	1997/98	1998/99	1999/2000	2000/01	2001/02	2002/02	Total
Crédits							
Capital prêté	12280	12426	13891	9201	11306	8440	67544
Exigible	12969	13125	14673	9719	11943	8915	71344
Impayés	2450	2573	5135	4568	3718	3322	21766
Taux de remboursement	83%	82%	57%	53%	63%	63%	70%

Source : CNCAS- Direction du Crédit et du Réseau

**Table IV.h : Financement extérieur de la santé  
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2004**

Bailleurs	Réalisé
UE	1 003
FND	2 486
KFW	1 337
Belgique	413
BAD	1 500
IDA	3 560
IDA	6 153
FNUAP	450
USAID	1 000
Japon	1 000
<b>Total</b>	<b>18 902</b>

Source: DCEF/DDI

**Table IV.i : Evolution du financement interne de la santé**

	2002	2004
Dépenses de fonctionnement de l'Etat	483 000	520 724
Dépenses publiques de fonctionnement allouées à la santé	31 476	38 072
Dépenses en capital de l'Etat sur financement intérieur	211800	236 000
Dépenses publiques d'investissement internes allouées à la santé	7 093	8 106
Total des dépenses publiques allouées à la santé	38 569	46 178
Dépenses publiques totales de l'Etat sur financement intérieur	694 800	756 724
Part de la santé: Dans les dépenses de fonctionnement de l'Etat	6,52%	7,31%
Dans les dépenses d'investissement de l'Etat	3,3%	3,4%
Dépenses publiques de santé en pourcentage du PIB	1,11%	1,12%

Source:

**Table IV.j: Répartition des dépenses en milliers de CFA**

Niveau	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Période	Moyenne
Niveau Opérationnel	25 329 409	30 263 982	41 248 799	46 749 533	57 110 066	70 393 772	271 095 561	77%
Niveau Administratif	6 332 352	7 098 959	10 964 871	14 763 010	19 036 689	22 229 612	80 425 493	23%
<b>TOTAL</b>	<b>31 661 761</b>	<b>37 362 941</b>	<b>52 213 670</b>	<b>61 512 543</b>	<b>76 146 754</b>	<b>92 623 384</b>	<b>351 521 054</b>	<b>100%</b>
Niveau	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Période	Moy.
Niveau Régional	15 197 645	20 330 910	23 742 380	31 110 565	41 880 715	47 237 926	179 500 141	51%
Niveau Central	16 464 116	17 032 031	28 471 290	30 401 974	34 266 039	45 385 458	172 020 908	49%
<b>TOTAL</b>	<b>31 661 761</b>	<b>37 362 941</b>	<b>52 213 670</b>	<b>61 512 543</b>	<b>76 146 754</b>	<b>92 623 384</b>	<b>351 521 054</b>	<b>100%</b>

Source :Ministry of Health

**Table IV.k: Net Change in Health Infrastructure and Staff (1998-2002)**

Health districts	# health posts	# rural maternities	# health huts	# doctors	#mid wive	# nurses / agents	# ICP	# comm. personel
Dakar	+3	0	-4	+8	-1	-22	0	+176
Diourbel (capital)*	+4	0	-5	+2	0	+7	+4	+28
Diourbel (other)	+5	+2	+14	+2	+1	+4	+4	+13
Fatick (capital)	+3	0	0	+1	0	+6	+6	+5
Fatick (other)	+3	+3	+28	+1	+3	+8	0	+39
Kaolack (capital)	+9	+6	+12	+1	+2	+5	+11	+104
Kaolack (other)	+2	+2	+26	+2	-1	+2	+2	+22
Kolda (capital)	-2	0	+3	+1	+1	+3	-2	+7
Kolda (other)	+11	+13	-1	+1	+4	+9	+21	+19
Louga (capital)	+9	+10	+30	+1	+1	+9	+9	+19
Louga (other)	0	-1	+111	+3	0	+8	-2	+67
Matam (all)	+6	+5	+6	+1	-1	+6	+6	+28
Saint Louis (capital)	0	+1	+2	+1	-1	0	0	+10
Saint Louis (other)	+7	-13	+26	+2	0	+9	+7	+29
Tambacounda (capital)	+1	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a
Tambacounda (other)	+4	+2	+18	+2	+2	+4	-1	+6
Thies (capital)	+10	0	+32	+0	+10	+15	+12	+24
Thies (other)	+8	+15	+38	+5	+1	-4	+26	+96
Total Mostly Urban	+37	+17	+70	+15	+12	+21	+40	+353
Total Mostly Rural	+46	+30	+266	+19	+9	+46	+63	+309

Source : CEFORP. \* Diourbel and Touba districts

**Table IV.l: Evolution of Vaccination Coverage 1996-2000**

	Urban	Rural
BCG 1996	84%	82%
2000	95.5%	83.2%
VPO 3 1996	61%	77.2%
2000	60%	48.7%
DTC3 1996	61%	61%
2000	66.9%	41.2%
Measles 1996	52%	78.8%
2000	51%	52.8%

Source: MICS 2000

**Table IV.m : Strategic Plan Against Malaria 2001-2005, in CFA**

Antipaludiques et matériels de soin	4 326 210 000
Réactifs, Matériel Laboratoire	115 058 000
Matériaux de lutte antivectorielle	12 953 850 000
Infrastructures	1 500 000 000
Formation du Personnel	2 604 594 430
Surveillance et lutte contre les épidémies	63 785 000
Mobilisation Sociale et IBC	3 309 528 250
Recherche Opérationnelle	690 000 000
Administration/ Gestion/ Planification	239 030 000
Suivi-Evaluation	455 672 500
<b>TOTAUX</b>	<b>26 172 776 380 FCFA</b>

Source: PLNP

**Table IV.n: Financing of National Strategic Plan Against HIV-AIDS 2002-2006**

Partners	Executed Budget 2002-2005	Planned 2005	Planned 2006
Govt of Senegal	4100000000	2215000000	2715000000
French Cooperation	1503453444	497215406	
World Food Program	25500000	63750000	63750000
USAID	5449361730	2783580000	1947607890
World Bank	5932972000	6118242027	6118242027
Global Fund	760469000	1065811000	1065811000
ADB		35000000	42000000
UNICEF		25000000	
JICA		165408200	191447850
KfW		983935500	655957000
UNFPA	235340489	126805253	80746770
PNUD		102000000	51000000
ONUSIDA	66300000	30600000	30600000
OMS	76500000	25500000	25500000
Canada	665640000	75465000	
European Union	264612169	90000000	
<b>Total</b>	<b>19080148832</b>	<b>14403312386</b>	<b>12987662537</b>

(As reported to CNLS)

**Table IV.o: Distribution of CNLS IDA Financing 2003-2004**

	Pubic Sector	Civil Society	Total Per Capita (CFA)
Central	1,287,619,313	1,097,081,565	
Regional	1,239,504,082	2,626,003,249	
<b>Total</b>	<b>2,527,123,395</b>	<b>3,723,084,814</b>	<b>627</b>
Of which:			
Saint-louis	124,420,700	158,562,410	411
Matam	108,874,600	212,048,540	759
Louga	108,367,720	141,595,933	369
Diourbel	114,011,415	220,273,387	318
Kaolack	125,516,000	151,403,748	260
Tamba	132,632,000	172,101,534	503
Fatick	81,960,150	182,782,315	432
Ziguinchor	110,611,600	301,175,251	940
Thiès	90,171,025	412,889,861	390
Kolda	83,193,377	241,131,590	388
Dakar	147,421,095	432,038,680	256

Source: CNLS

**Table IV.p: Distribution of CNLS Interventions by Type and Region, 2003-2004**

Region	Prevention sexual transmission	Prev. Blood Trans.	Mother -Child Trans.	Testin g	Care for STDs	Treat-ment	Psycho-social support	Care Orphan s	Total
Dakar Urban	821	5	6	35	8	7	48	7	937
Dakar Rural	7	0	0	0	0	0	0	0	7
Diourbel Urban	487	3	0	3	4	2	4	1	504
Diourbel Rural	118	0	0	0	0	0	0	0	118
Fatick Urban	414	1	3	11	0	5	1	0	435
Fatick Rural	175	0	1	1	0	0	0	0	177
Kaolack Urban	257	10	4	19	1	11	13	4	319
Kaolack Rural	93	0	0	0	0	0	1	1	95
Kolda Urban	392	10	9	12	2	2	5	0	432
Kolda Rural	190	0	0	1	0	0	0	0	191
Louga Urban	295	2	3	22	2	4	18	6	352
Louga Rural	196	5	1	1	0	0	17	3	223
Matam Urban	383	18	23	34	7	1	5	2	473
Matam Rural	180	17	15	11	0	0	0	0	223
Saint Louis Urban	464	16	15	15	1	3	4	2	520
Saint Louis Rural	60	6	0	0	0	0	0	0	66
Tamb. Urban	368	8	7	7	2	5	10	2	409
Tamb. Rural	136	0	0	0	0	0	0	0	136
Thies Urban	589	0	8	85	1	5	19	5	712
Thies Rural	153	0	6	6	0	0	1	2	168
Ziguinchor Urban	475	3	7	25	2	5	5	0	522
Ziguinchor Rural	32	0	0	0	0	0	0	0	32
<b>Total Urban</b>	<b>4945</b>	<b>76</b>	<b>85</b>	<b>268</b>	<b>30</b>	<b>50</b>	<b>132</b>	<b>29</b>	<b>5615</b>
<b>Total Rural</b>	<b>1340</b>	<b>28</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>1436</b>

Source: CNLS

**Table IV.p.: Education Financing by Source, in millions FCFA**

	2003	2004	% en 2004
Etat	160 000	199 766	78%
Collectivités locales	3713	3899	2%
Ménages	35838	37630	15%
Partenaires financiers extérieurs	9 834	15 438	6%
Total	209 385	256 733	100%
PIB nominal	3881100	4113966	
Dépenses totales d'éducation en % du PIB	5,4%	6,2%	

Source:

**Table.IV.q : Allocation intersectorielle des dépenses d'éducation**

	2003	2004
Dépenses de fonctionnement de l'Etat	483 000	520 724
Dépenses publiques de fonctionnement allouées à l'éducation	149 100	182 498
Dépenses en capital de l'Etat sur financement intérieur	211800	236 000
Dépenses publiques d'investissement allouées à l'éducation	10 900	17 265
Total des dépenses publiques allouées à l'Education	160 000	199 763
Dépenses publiques totales de l'Etat sur financement intérieur	694 800	756 724
Education % dans les dépenses de fonctionnement de l'Etat	30,9%	35,0%
Dans les dépenses d'investissement de l'Etat	5%	7%
Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB	4,1%	4,9%

Source:

**Table IV.r : Primary Classroom Construction 2000-2004, by Region and Program**

Sum of S. de Cl. Réalisées											
Projet	Région Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	St Louis	Tamba-counda	Thies	Ziguin-chor	Grand Total
AFDS Total			23	11	34	53					121
BADIII Total		145		125		120					390
BCI Total	518	495	560	556	148	356	383	453	591	169	4229
BID Total	65				120				170	145	500
JICA IV Total	48		107	55		58			55		323
OPEP III Total					30		209				239
PAC Total	163		9	0			8	7	31		218
PAOES Total					180		165				345
PEQT Total			465		269		301	565			1600
PNIR Total		7	6	17	4	10	13	4	5	8	74
Grand Total	794	647	1170	764	785	597	1079	1029	852	322	8039

Source : MOE, Bank estimates

**Table IV.s: Mouvement du personnel de l'élémentaire en 2004**

Régions	Entrées	Sorties	Solde
Dakar	259	29	230
Diourbel	31	78	-47
Fatick	40	52	-12
Kaolack	64	86	-22
Kolda	20	70	-50
Louga	27	93	-66
Matam	10	29	-19
St-Louis	45	26	19
Tamba	15	87	-72
Thies	127	33	94
Ziguinchor	21	59	-38

Source: MOE, Bank estimates

**Table IV.t: Disponibilité en manuels scolaires (urbain/rural)**

	Total	Autres	Calcul	Géogr	Hist	Lecture	Scie d'obser
Manuels en zone rurale	1 229 921	16 311	315 319	141 368	149 171	469 908	137844
Effectifs en zone rurale	689 727						
Manuel par élèves en zone rurales	1,78	0,02	0,46	0,20	0,22	0,68	0,20
Manuel en zone urbaine	1 303 176	39 125	350 810	149 094	140 256	474 608	406790
Effectifs en zone urbaine	538 609						
Manuels par élève en zone urbaine	2,42	0,07	0,65	0,28	0,26	0,88	0,76

Source: MOE

**Table IV.u: les cantines scolaires en milieu rural**

IA	Nbre établissement	Etab avec cantine	%
Dakar	36	0	0,0%
Diourbel	296	28	9,5%
Fatick	456	188	41,2%
Kaolack	503	272	54,1%
Kolda	683	148	21,7%
Louga	555	15	2,7%
Matam	180	3	1,7%
Saint Louis	366	145	39,6%
Tambacounda	560	490	87,5%
THIES	481	61	12,7%
Ziguinchor	261	139	53,3%
Total	4377	1489	34,0%

Source: MOE

- Diaw, BA, Seynabou and Sarr Cheikh Tidiane.1997 ' Dynamiques locales et lutte contre la pauvreté. Guinaw Rails- Pikine : Programme Développement Social.
- Diagne, Abdoulaye, and Gaye Daffe.2005.' Profil et caractéristiques de la croissance au Sénégal' Conférence Annuelle de la Banques Mondiale sur l'Economie du développement.
- Dror, David, M. and Alexander, S. Preker? *Social Reinsurance: a new approach to sustainable community health financing.* International Labor Office. World Bank.
- Edwards, Cox, Alexandra and Ureta, Manuelita. 2003. "International Migration, Remittances and Schooling: Evidence from El Salvador' National Bureau of Economic Research Inc. (NBER) working papers 9766.
- Etard, J.F., Kodio, B. and Ronsmans, C. "Seasonal Variation in Direct Obstetric Mortalité in Rural Sénégal: Rôle of Le paludisme? ?""
- Fall, Willson, Wendy and Jatou, Haddy Sey 'Social Assessment: perception of pauvreté, Local Definition of decline, Croissance and Développement. The World Bank AFDS program.
- FAO, 2005. Rapport evaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires PAM/FAO/Gouvernement du Sénégal.
- Faye, C. 2000. "Protection Sociale et Pauvreté Rurale au Sénégal'' ILO, Dakar
- Faye, O, N'Dao, O, Camara, B, Soumara, M, Dieng, T, Bah, IB, Dieng, Y, Gaye, O. N'Dir, O, Diallo, S. Sénégal 1993. "Management of severe Le paludisme in Enfants in developing countries. A protocole for economic evaluation' Departement de Parasitologie, Université Cheikh Anta Diop, Faculté de Médecine et de Phamarcie. AM J Trop Med Hyg? 48(6) 748-56.
- Gertler, Paul, David I, Levine, and Enrico Moretti.2002. 'Micro finance programs help families insure consumption against illness.
- Gour, Michel and Elitte Dupre, 2003 mises en place d'un régime de protection sociale agricole et rural au Sénégal.
- Guarcello, L.S, Lyon, F Rosati, 2004. "Orphelinhood and Child Vulnérabilité: Sénégal". Understanding Cildren's Work (UCW), July 2004.
- Heitzmann, Karin, R. Sudharshan, Canagarajah and Paul, B, Siegel.2001. 'Les sources de Vulnérabilité: expose et ligne de conduite pour l'évaluation des risques et les réponses au risques' Banque mondiale, Département de Politique Sociale, Université d'Economie et D'entreprise de Vienne, Département d'Economie et de Gestion, Tel Hai Academic collage, Israël.
- Hoddinott, John, and Agnes, Quisumbing.2003 'Methods for Micro econometric risque and Vulnérabilité assessments' World Bank, International Food Policy Research Institute.
- IIED 1993 Natural Ressource Management in Ndam Mor Fadamba Sénégal. Monograph
- Jutting, J., and Tine, J. 2000. Micro insurance schemes and health care provision in developing countries: The impact of mutual health Insurance scheme in rural Sénégal' Center for Développement, research paper (PDF)
- Kakwari, Nanak, Anita Schwarz and Kalarihi, Subbarao, K.? 'Living Conditions of personnes âgées in Africa and the Rôle of Social Protection.
- Kane, F. 1993. " Temporary Expatriationis Related to VIH-1 Infestion in rural Sénégal" , AIDS no. 9(1993):1261-65.

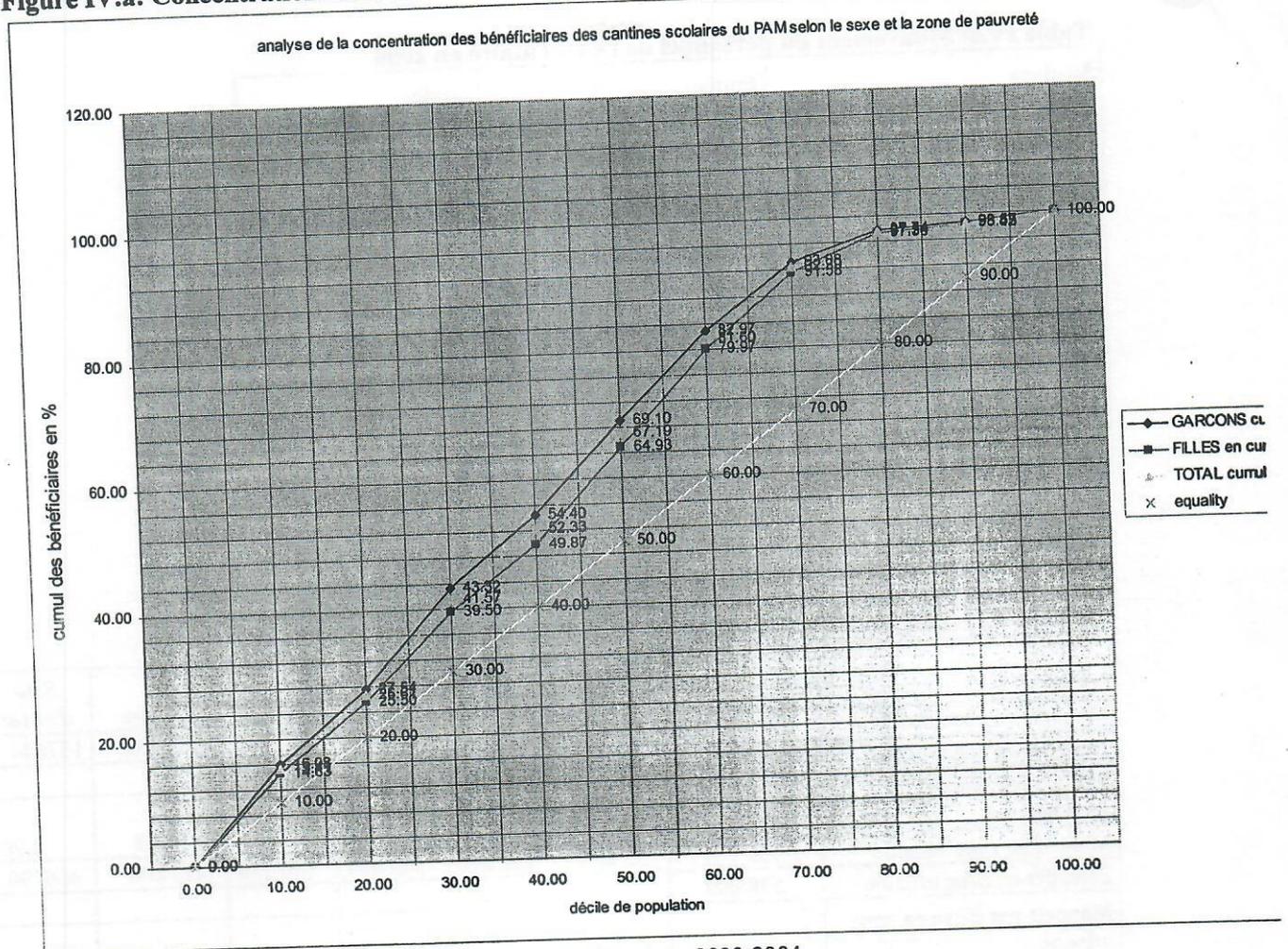
- Sander, Cerstin and Issa Barro ' Etude sur le transport d'argent des émigrés au Sénégal et les services de transfert en micro finance' Social finance programme. Document de travail No.40.
- Séné, Socé, Vilane, Cheikh, Anne Ciré Ibrahima.2002. 'Etude relative a l'extension de la protection sociale a l'agriculture » (ILO) version I.
- Sénégal, Ministère de la Jeunesse, Fonds National de Promotion de la jeunesse. Convention-Cadre d'agrément, en qualité de structure financière décentralisée au dispositif du Fonds National de Promotion de la jeunesse.
- Sénégal, Ministère de la Santé, Direction de la Santé, Service National des Grandes Endémies. Programme National de Lutte contre le Paludisme.
- Sénégal, 1997, Ministère du Travail et d'Emploi. Politique National de L'emploi, Plan de stratégique pour faire reculer le paludisme au Sénégal.
- Sénégal, 1998. Ministère du Travail et de L'emploi. Plan D'action pour L'emploi. Document Valide par le séminaire de la comite de suivi de la politique de l'emploi tenu Dakar et Soumis l'adoption du Conseil Interministériel sur L'emploi.
- Sénégal, 2000.Rapport de l'enquête sur les objectifs de la fin de décennie sur l'enfance. UNICEF.
- Sénégal, 2001. Société National de la Croix-Rouge Sénégalaise. Deuxième plan quinquennal de développement.
- Sénégal, 2001. Ministère de la Jeunesse, Agence National pour l'emploi des jeunes. Plan stratégique de l'agence National pour L'emploi des Jeunes.
- Sénégal, 2002. Agence du Fond de Développement Social Rapport de synthèse du séminaire d'Harmonisation de Méthodologie des EPP.
- Sénégal, Ministère de l'Economie et des finances.2002. ' Convention d'appui a la cellule MEF pour la mise en place d'un dispositif de suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté' AFDS (Agence du Fonds de Développement Social)
- Sénégal, 2002. Ministère de l'Intérieur Direction de la Protection civile 'Carte régionales des risques et mesures de Prévention' Doc No.2DPC.
- Sénégal, 2002.APAPS (Agence Pour la Promotion des Activités de Population) Rapport général des commissions sur le vieillissement.
- Sénégal, 2002. Document de stratégie de réduction de la Pauvreté.
- Sénégal, 2002.Ministère du Développement Social et de la solidarité Nationale. La Direction de l'Action sociale et les centres de Promotion et de Réinsertion Sociale.
- Sénégal, 2002.Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Coopération Economique et Financière. Budget Consolide D'investissement Gestion 2003.
- Sénégal, 2003.Collectif des Organisation de la société civile pour le suivi de DSRP 'Rapport final de l'atelier national de la société civile sur les filets de sécurité sociale et la poursuit de programme de suivi du DSRP.
- Sénégal, 2003. Ministère de la famille et de la solidarité National, service de l'administration générale et de l'équipement. Assistance au sinistre suite aux inondations
- Sénégal, 2003.Ministère de l'Agriculture et de L'hydraulique. Programme National d'Infrastructures rurales. Aide mémoire : Etude d'impact du PNIR sur la Réduction de la Pauvreté en milieu rural

- Sénégal, 2004. Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale. Rapport sur l'Etat d'avancement des activités du PLCP. Projet de lutte contre la pauvreté.
- Sénégal, 2004. Ministère de la famille, du Développement social et de la Solidarité Nationale, Direction de L'action Sociale et de la Solidarité Nationale. Elément de stratégie de la politique de Protection Sociale du Ministère de la Famille du Développement Sociale et de la Solidarité Nationale.
- Sénégal, 2004. Ministère de la famille, du Développement social et de la Solidarité Nationale, Direction de L'action Sociale et de la Solidarité Nationale. Plan d'action de la Direction de l'Action Sociale et de la solidarité Nationale (2005-2009).
- Sénégal, 2004. Ministère de la famille, du Développement social et de la Solidarité Nationale, Direction de L'action Sociale et de la Solidarité Nationale. Politique d'action sociale en Faveur des groupes sociaux vulnérables.
- Sénégal, 2004. Ministère de la famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale. Cellule de suivi opérationnel des projets et Programmes de lutte contre la Pauvreté. Contribution du Ministère de la famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale à la lutte contre la Pauvreté et la protection des personnes Vulnérables.
- Sénégal, 2004. Ministère de la famille, du Développement social et de la Solidarité Nationale, Direction de L'action Sociale et de la Solidarité Nationale. Projet de création de la Maison des Solidarités
- Sénégal, 2004. Ministère de la Jeunesse. Dépense du Personnel, Projet de loi de finances pour 2004.
- Sénégal, 2004. Ministère de l'Entreprenariat Féminin. Récapitulation générale des crédits des titres par section, Récapitulation générale des crédits des titres par section. Projet de Loi des finances pour 2004.
- Sénégal, 2004. Ministère de la Fonction Public du Travail, l'Emploi et organisation professionnel. Récapitulation générale des crédits des titres par section, Projet de Loi des finances pour 2004.
- Skoufias, Emmanuel, 2002 'Pauvreté rurale Alleviation and Household Consumption smoothing evidence from PROGESA in Mexico' International Food Policy Research Institute.
- Squire, Chris and Samuel, Braima, J Social Protection Study: Risque and Vulnérabilité Assessment' World Bank
- Subbarao, K.2001. 'Systemic Chocs and Social Protection: Rôle and Effectiveness of Public Work Programs. World Bank Région Human Développement working Paper Series
- Subbaroa, K. Angel Mattimore, Kathrin, Plangermann 'Social Protection of Africa's Orphelin and other Vulnérable Enfants' World Bank- Africa région Human développement paper.
- Subbaroa, K. 'Systemic choc and Social protection; Rôle and effectiveness of public works program' World Bank.
- Tasliuc, Emil, D and Kathy Lindert.2002.' Vulnérabilité: A Quantitative and qualitative Assessment' LCSHD.
- Tanguy, Bernard, Maguelonne, Chanron and Mouhamadou Lamine Dial.2002. 'Analyses de l'impact du renforcement des capacités des organisation paysannes au Sénégal Rapport des études de cas.
- Thiam, Macoumba, Perry Rebecca, Piché.2003. "Migration and VIH in Northern Sénégal.

Zeller, Manfred and Manohar, Sharma. 2000. 'Many borrow; more save and all insure implications for food and microfinance policy' (IFPRI) International Food Policy Research Institute.

Zimmermann, J. Frederick and Michael, R. Carter. 2002. 'Asset smoothing, consumption smoothing and reproduction of inequality under risk and subsistence servitude' Journal of Développement Economics.

**Figure IV.a: Concentration Curve of WFP School Lunches, by Poverty Level of CR**



**Table IV.v: Summary of AGETIP Infrastructure Realizations 2000-2004**

<b>Economic Infrastructure</b>	Km	
Roads – (1) paved, asphalt (2) gravel	Km	(1) 87 (2) 62
Transport terminals	Unit	31
Markets	Unit	62
<b>Social Infrastructure</b>		
Classrooms	Unit	2100
Health centers	Unit	23
Health posts	Unit	157
Hospitals	Unit	7
Cases de Tout Petits	Unit	23
Preparation of housing lots	Unit	220
<b>Administrative and Socio-Cultural</b>		
Ministry headquarters	Unit	2
Rural town halls	Unit	100
Urban town halls	Unit	95
Community centers	Unit	70
Culverts, bridges	Unit	47
Canals	Km	150
Drains, culverts (70% rural)	Km	207
Lighting	Km	43

Source: AGETIP Cahier des Realizations 2000-2004

Faint, illegible text at the top left of the page.

Faint, illegible text at the top left of the page.

Faint, illegible text at the top right of the page.

Faint, illegible text at the top right of the page.

## Bibliography

- Akakpo, K. Mesure d'Impact du Programme d'Alimentation Scolaire du PAM dans les Ecoles Publiques Rurales au Sénégal, May 2004, UNESCO/BREDA for PAM.
- Anderson, Lykke, E .2005. "The impact on Aide on Recipient Behavior: A micro-level Dynamic Analysis of Remittance, school, work, consumption, investissement and social Mobility in Nicaragua" sixth annual global Développement conference.
- Andvig, Jens, Christopher, 2001 'Family- Controlled child labor in Afrique sub-saharienne- A survey of research' World Bank SP Discussion paper No.0122
- Beegle, K, R, Dehejia, and R, Gatti .2003. "Child labor, income chocs and access to crédit" World Bank policy research working paper 3075.
- Babacar lô, Wolf Angelika, Dr. Michael Niechzial? "Health insurance, a possible solution to reduce vulnérabilité of the poor?" Université Gaston Berger; St.Louis (Sénégal), institute for Health Sciences and Management in Medicine, University of Bayreuth.
- Barrett, C., and Readon T.2000. "Asset, Activity, and Income Diversification among African Agriculturalists: Some Practical Issues' USAID (United States Agency for International Développement).
- Beecher, H., O. Muller, A. Jahn, A. Gbangou, G. Kynast-Wolf, B. Kouyate. 2002. "Risque Facteurs for Child Mortalité: Survival Analysis of 1,312 Enfants in Rural Burkina Faso" Control of Tropicla Infestious Diseases, SFB 544, Discussion Paper 02/2002.
- Biya, M Marius, 2003.'Atelier sur L'amélioration de la Connaissance sur les données et les méthodes de recherche sur la Vulnérabilité et des Enfants' Ministère de l'Economie et des Fiances du Sénégal, Banque Mondiale, Fond des Nations Unies pour L'enfance, Cellule de suivi du programme de lutte contre la Pauvreté.
- Boccanfuso, Dorothée and Luc Savar, 2004 ' Analyse d'impact de la libération de la filière Arachide au sénégál. Un modèle d'équilibre général calculable multi- ménages' Banque Mondiale.
- Carrin, Guy.2002. Social Health Insurance in Developing countries: A continuing challenge' World Health Organisation, International Social Security Review, Vol.55.
- Christiansen, J. Luc and Subbarao, K. 2004 "Toward and Understanding of Household Vulnérabilité in Rural Kenya" World Bank Policy Research Working paper 3326
- .CNLS, 20004. "Bulletin Sero-Epidémiologique No. 11 de Surveillance du VIH », CNLS, Minisry of Health Sénégal
- Cotula, Lorenzo and Toulmin, Camilla "Till and Tiller: International Migration, remittances and land right in West Africa.
- Cruces Guillermo and Quentin, Wodon 'Risque-Adjusted Pauvreté in Argentina: Measurement and Determinants. World Bank: Discussion Paper Distributional Analysis Research Program No. DARP 72 the Toyota Center
- Cisse, Ibrahima, 2004. Mutuality, cultural Diversity and Développement' GM Sosar Sénégal.
- De Janvry, Sadoulet et al 'Organisations paysannes et développement rural au Sénégal : Etude d'impact des CLCOP. Projet des services agricoles et Organisations de Producteurs. Octobre 2003.

- Trape, JF, E Lefebvre-Zante, F Legros, P. Druilhe, C. Rogier, H. Bouganali, D. Salam. Sénégal 2003 « Le paludisme Morbidité among enfants exposed to low seasonal transmission in Dakar, Sénégal and its implication for le paludisme control in tropical Africa » Laboratoire de Paludologie et Programme Urbanization et Santé, ORSTOM. Am .J. Trop. Med. Hyg., pp.169-176.
- Velyvia. "The Sexual Networks of Migrant Serere Femmes and the Spread of VIH in Sénégal" CDE Working Paper # 98-26.
- Warning, Mathew and Elisabeth, Sadoulet.1998. "The performance of Village Intermediaries in Rural Crédit Delivery under Changing Penalty Regime: Evidence from Sénégal" Journal of développement Studies, 35(1): 115-138
- Wampfler, Betty, 2000.' The financing of family farming in the context of liberalization: what can be the contribution of Micro finance?' Article published in techniques Financiers et développement No.59
- White, Jeffrey.2000. "Rural Transition: Agricultural Développement and Tenure Right a Case Study in the Vallée du Fleuve Sénégal » African Studies Program Paper, Spring 2000For Professor I. William Zartman.
- World Bank, 1999. Rural développement note.1999. Policy operation for employment in the rural non-farm sector.
- World Bank, 2001. Social safety Net assessment: A toolkit for Latin America and the Caribbean. Human Développement department, Social Protection Groupe Latin America and the Caribbean Région Office.
- World Bank, 2002.Economic review Vol. 17, 18, No.3
- World Bank, 2003. Research Observer. Vol.18 No.2
- World Bank, 2003 'Ethiopia; Risque and Vulnérabilité' Assessment report.
- World Bank.2003. Burkina Faso risque and vulnérabilité assessment: Human Développement unit, AFTH2.
- World Bank.2003.Pauvreté and Human Développement. Report No.26189-Sn
- World Bank, 2004. Sénégal public expenditure review. Report No. 29357- Sn
- World Bank, 2004.' International Développement Association Program Document for a proposed private sector adjustment crédit. Report No.25943.
- World Bank, 2005.' Beyond survival; Protecting household from the impoverishing effect of health chocs.
- World Food Programme, 2004. Analyse de la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire dans les zones affectées par le Péril Acridien . VAM Unit Dakar. December 2004.
- Worralla, Eva, Basub, Suprotik and Hanson Kara. London 2002. 'Ensuring that le paludisme control interventions reach the poor' London school of hygiene and Tropical Medicine, World Bank Washington D.C.
- Woynar, Sébastien, 2004. Décentralisation du dépistage, du traitement et du suivi psychosocial et politique pharmaceutique des ARV. Banque Mondiale.
- Yamano, Takashi, Horold Alderman, Luc Christiaesen.2003 'child croissance, chocs and food aid in rural Ethiopia. World Bank Policy research paper 3128

- Largard, E, Pison G and Enel, C.1966. "Knowledge, Attitudes, and Perception of ADIS in rural Sénégal: Relationship to Behavior and Behavior Change. 10(3):32-34
- Lagard, E, Pison, G, Enel, C, Le Guenno, and Seck, C 1993. "Seasonal Migration: A risque facteur for VIH Infection in Sénégal » Journal of Acquired Immune Def Syndrome: 196-200.
- Lentz, Erin et Christopher, B, Barret, .2004 'Food Aid Targeting, chocs and private transfers among East African Pastoralist'
- Ligon Ethan and Schechter Laura. 2003. 'Measuring Vulnérabilité, World Bank
- McCarthy, F., H. Wolf, and Y. Wu. 2000. Le paludisme and Croissance. Policy Research Working Paper Number 2303. Washington, DC: The World Bank.
- Mills, Bradford, Carlo, Del Ninno and Harivelo, Rajemison.2003. 'Commune Choc and Household Economies well-being in Madagascar'?
- Moen, Bruno, Veronica, Zeitilin, Codou Bop, Rokhaya Gaye.2004. 'Study on the practice of trafficking in person in Sénégal' USAID (United States Agency for International Développement)
- Mintech International, 2004. 'Suivi de l'exécution physique et financier des investissements public de l'année 2003. Rapport final Lot No. 2, projet No.2004
- Moneti, Francesca? 'Enabling femmes to address their priority health concerns. The rôle of community based systems and social protection. ILO (International Labor Office) Global campaign on social security and coverage for all working paper
- Morduch, Jonathan and Manohar, Sharma.2002. 'Strengthening Public safety nets from the bottom up' World Bank. Social Protection discussion paper series No.0227.
- Ndiaye, A. ' Etude d'impact de la micro finance dans la pauvreté au Sénégal' BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest). Banque Mondiale, (CGAP) Groupe Consultatif Assistance aux plus Pauvres.
- PRAESC (Programme de Relance des Activités Economique et Sociales en Casamance)
- Preker, S. Alexander, Guy, Carrin, David, Dror, Melitta, Jakab, William, Hsiao, and Dyna Arhim, 2001.' Rôle of Communities in Ressource Mobilization and risque sharing HNP Discussion Paper, a Synthesis report.
- Preker, S. Alexander, Guy, Carrin, David, Dror, Melitta, Jakab, William, Hsiao and Dyna Arhin-Tenkorang, 2002"Effectiveness of community health financing in meeting the coût of illness' Bulletin of the world Health Organisation
- Ratha D., 2003. "Worker's Remittances: An Important and Stable Source of External Développement Finance", in World Bank Global Développement Finance, 2003
- Robert, Vincent, Macintyre, Kate, Keating, Joseph, Trape, Jean Francois, Duchemin Jean Bernard, Mcwilson, Warren and Beier John C. 2003. "Le paludisme Transmission in Urban Afrique sub-saharienne"American Journal of Tropical Medicine and Hygiene, 68(2), 2003, pp. 169-176.
- Rucci, Graciana, 2004. 'Macro Chocs and schooling decision: The case of Argentina" University of California- Los Angeles, JEL classification 130,120,128

- Sénégal, 2003. Participatory Pauvreté assessment, Niger Office of the president of the republic, Office of the Prime Minister, Permanent Secretariat of the PRSP, cabinet National d'expertises en science sociales
- Sénégal, 2003. Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité National. *Evaluation finale du plan d'action national de la femme*
- Sénégal, 2003. Ministère de l'Economie et de Finances, Direction de la Coopération Economique et Financière. Suivi physique et financier des projets du programme triennal d'investissements public. Secteur Quaternaire B.C.I.
- Sénégal, 2003. Ministère de la Fonction Public du Travail, l'Emploi et organisation professionnel. Récapitulation générale des crédits des titres par section, Projet de Loi des finances pour 2003.
- Sénégal, 2003. Ministère de la Jeunesse, Agence National pour L'emploi des Jeunes. Bilan des réalisations 2003 et 2004
- Sénégal, 2003. Ministère de la Jeunesse, Récapitulation générale des crédits des titres par section. Projet de loi de finances pour 2003
- Sénégal, 2003. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Récapitulation générale des crédits des titres par section. Projet de Loi des finances pour 2003.
- Sénégal, 2003. Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, Récapitulation générale des crédits des titres par section, Projet de loi de finances pour 2004.
- Sénégal, 2003. Ministère de l'Education. Programme Décennal de l'Education et de la formation. Evaluation des rendements des élèves au CP et au CE2
- Sénégal, 2003. Ministère de la famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale. Budget 2004, Rapport de présentation.
- Sénégal, 2003. Ministère de l'environnement et la protection Nature, Récapitulation générale des crédits des titres par section. Projet de Loi des finances pour 2003
- Sénégal, 2004. Ministère de l'économie et des finances 'Rapport d'avancement de la mise en œuvre du DSRP, cellule de suivi du programme de lutte contre la pauvreté
- Sénégal, 2004. Ministère de health and Medical Prévention, equite et Mutualité au Sénégal, University of Montreal, HYGEA cabinet d'étude, IDRC
- Sénégal, 2004. Ministère de la famille du Développement social et de la Solidarité Nationale
- Sénégal, 2004. Ministère du développement Social et de la Solidarité National: Rapport Village de Sorom phase pilote, Version final.
- Sénégal, 2004. Ministère de l'Economie et des finances, La Pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994-02' Direction de la Prévention et de la Statistique version préliminaire.
- Sénégal, 2004. Ministère de l'économie et des Finances- Protection des populations du Sénégal. Direction de la prévision et de la statistique.
- Sénégal, 2004. Ministère de la santé et de la Prévention. Equité et Mutualité au Sénégal Etude qualitative, donnée de base.
- Sénégal, 2004. Ministère de l'Economie et des finances, Direction de la Coopération Economique et Financière. Suivi de l'exécution Physique et financière des Investissements Public de l'année 2003. Rapport final secteur primaire.